



## Lionel Jospin : l'esquisse d'une candidature à l'élection présidentielle

**CHAHUTÉ** par les événements depuis la rentrée, le premier ministre veut reprendre la main, remettre en place un gouvernement stable et restaurer la confiance avec l'opinion publique. Dimanche 8 octobre, dans l'émission « Vivement dimanche », sur France 2, il a multiplié les propos optimistes : « Je suis physiquement robuste, psychologiquement assez équilibré, je fais le travail qui m'a été confié, j'accepte le jugement des autres, du peuple. Donc, je ne vais pas pleurnicher parce que je suis premier ministre. » Le chef du gouvernement a ajouté cette phrase qui vaut esquisse de candidature présidentielle : « Je pense moins à la longueur du temps que j'ai éprouvée qu'à ce futur qui n'est pas dit, qui est encore non dévoilé et auquel j'ai à travailler à ma place. »

Lire page 8

## Israël-Palestine : danger immédiat

- L'ultimatum d'Ehoud Barak à Yasser Arafat expirait lundi soir ● Commencé en 1991, le processus de paix est en péril ● De Washington à Paris, les diplomates sont pris de court
- L'Etat juif et l'Autorité palestinienne se renvoient la responsabilité de ce saut vers l'inconnu

**BILL CLINTON**, mais aussi Kofi Annan, le secrétaire général de l'ONU, et nombre d'autres pays, dont la France, étaient mobilisés, lundi 9 octobre, pour empêcher que cette journée ne marque le début d'une véritable guerre israélo-palestinienne. Un ultimatum lancé par Ehoud Barak devait expirer en fin de journée. Le premier ministre avait sommé, samedi soir, Yasser Arafat, président de l'Autorité palestinienne, de mettre fin dans les quarante-huit heures aux affrontements qui, depuis plus d'une semaine, opposent jeunes manifestants palestiniens à l'armée israélienne en Cisjordanie et à Gaza. Faute de retour au calme, a dit M. Barak, « nous saurons ce qu'il faut faire et comment agir, comment répliquer (...) pour assurer la protection de nos compatriotes et de nos soldats ».

Cette menace d'un recours massif à la force est intervenue dans un climat de tension exacerbé par l'enlèvement, samedi, par le Hezbollah



- Les reportages de nos envoyés spéciaux p. 2
- Les réactions en France et à l'étranger p. 4
- L'analyse de notre correspondant à Jérusalem p. 3
- Notre éditorial : « Oslo est mort » p. 22

libanais, de trois soldats israéliens sur la frontière avec le Liban. Israël a mobilisé nombre de ses réservistes, tandis que plusieurs colonnes blindées étaient prêtes à se diriger sur la frontière nord. Dans presque toutes les capitales arabes, du golfe au Maghreb, des centaines de milliers de manifestants ont conspué Israël et les Etats-Unis. Responsables israéliens et palestiniens semblent avoir tiré un trait sur le processus de négociations commencé en 1991 à Madrid et formalisé en 1993 à Oslo. Des proches de Yasser Arafat appellent à la mobilisation pour forcer Israël à un retrait unilatéral des territoires ; M. Barak laisse entendre qu'il est prêt à former un gouvernement avec la droite nationaliste. Dans ce climat, M. Clinton envisageait de se rendre cette semaine au Proche-Orient pour y convoquer un sommet israélo-palestinien.



MODE

## Jeux d'optique

### Prêt-à-porter 2001

Après Milan, Paris accueille, du 7 au 14 octobre, les défilés des collections de prêt-à-porter printemps-été 2001. Comme des garçons (photo), Balmain, Christian Lacroix, ou encore Lanvin et Hermès ont ouvert le bal des quelque 120 défilés de cette nouvelle présentation. p. 31

## Policiers au noir

**L'ÉVOLUTION** du travail clandestin dans les effectifs policiers inquiète leur hiérarchie. Aux activités annexes tolérées par les textes officiels, sous réserve d'une autorisation de l'administration, se substituent des missions rémunérées illégales, notamment au profit de sociétés de sécurité privées. Le ministère de l'intérieur a entrepris de limiter le développement de ce phénomène, qui entretient un soupçon de corruption. Une circulaire destinée à rappeler aux fonctionnaires de police le respect scrupuleux de l'interdiction de ces emplois illicites est en préparation à la direction générale de la police nationale. Les sanctions contre le travail clandestin, pouvant aller jusqu'à la révocation, devraient être durcies.

Lire page 10

## A Dedinje, quartier chic de Belgrade, le fantôme de Slobodan Milosevic

BELGRADE de notre envoyé spécial

Le calme règne à Dedinje, le quartier chic de Belgrade. Les forces de l'ordre ont regagné leurs casernes, les résidences de Slobodan Milosevic sont vides, du moins en apparence, car des gardes empêchent encore le visiteur de pénétrer dans les jardins ombragés des villas présidentielles. Devant Tolstojeva 33, la maison que le dictateur et son épouse avaient achetée après leur accession au pouvoir et où ils vivaient lorsque le maître de Belgrade était président de la Serbie, le policier en faction n'a rien vu, rien entendu. Cela fait deux mois que des travaux de rénovation sont en cours, dit-il, et qu'aucun membre de la famille Milosevic n'a été aperçu dans les environs. Devant Uzicka 15, l'ancienne résidence du maréchal Tito, où M. Milosevic s'est installé lorsqu'il est devenu, en 1997, président de la Fédération yougoslave, deux soldats font les cent pas. Le bâtiment principal, bombardé par l'aviation de l'OTAN l'an dernier, n'a pas été réparé.

Il est quasiment certain que M. Milosevic n'a pas quitté la Serbie et qu'il est en train de négocier son avenir avec le nouveau pouvoir. Sa rencontre du 6 octobre, dès le lendemain

de l'« insurrection » belgradoise, avec le président Vojislav Kostunica témoigne de cette volonté des dirigeants du pays de gérer l'homme dont ils ont organisé la chute. Peu avant cette rencontre, qui a eu lieu à Belgrade, selon l'agence Beta, M. Milosevic était apparu sur la chaîne de télévision Ju-Info. Il avait reconnu la victoire de son adversaire au scrutin du 24 septembre, avait remercié le peuple serbe de lui avoir « ôté l'énorme fardeau de responsabilité qu'il portait depuis dix ans » et avait annoncé son intention de « [se] reposer un peu, de passer plus de temps avec [sa] famille, particulièrement avec [son] petit-fils ».

Le dictateur déchu devra attendre un peu pour gazouiller avec son petit-fils. Le fils Milosevic, Marko, a quitté samedi Belgrade avec femme, enfant et garde du corps à destination de Moscou. Nul ne connaît, en revanche, le sort de la fille Milosevic, Marija, ni de l'épouse de l'ex-président, Mira Markovic, à laquelle la rumeur publique attribue dépressions, crises cardiaques et internements psychiatriques depuis les élections. M. Milosevic semble être « protégé » par M. Kostunica et par le gouvernement russe. La question est de savoir s'il bénéficie d'une simple protec-

tion ordonnée par le nouveau président, qui avait annoncé durant la campagne électorale son refus de livrer le dictateur au Tribunal pénal international, ou s'il est prisonnier du pouvoir, dont certains dirigeants n'excluent pas de le livrer à la justice serbe. On ignore même si M. Milosevic est gardé par des unités de l'armée yougoslave, ralliée au nouveau président, ou s'il est entouré de fidèles. Ses partisans financeraient encore, selon une source proche du Parti démocratique de Zoran Djindjic, « une unité de mercenaires de deux mille à trois mille hommes, des vétérans des troupes paramilitaires engagées en Bosnie et au Kosovo, des chiens de guerre ».

Après l'assaut contre le Parlement et la télévision d'Etat, certains manifestants avaient proposé de mener la foule à Dedinje afin de pendre haut et court le dictateur. Deux jours plus tard, la presse titre sur les félicitations de M. Milosevic à M. Kostunica, comme s'il s'agissait de la vie politique ordinaire d'un pays démocratique.

Rémy Ourdan

Lire nos informations pages 6 et 38



URBANISME

## ZAC Rive gauche pour étudiants

La ZAC Paris-Rive gauche va prendre des couleurs avec l'arrivée, fin 2002, des premiers étudiants d'une nouvelle université en cours de construction dans le quartier Masséna. Commerces, entreprises et équipements publics devraient s'y implanter, accompagnant l'installation de 200 000 mètres carrés universitaires dans un quartier actuellement en jachère. Le plus grand projet d'urbanisme de la capitale est ainsi relancé. p. 14

## Forza Ferrari!



JEAN TODT

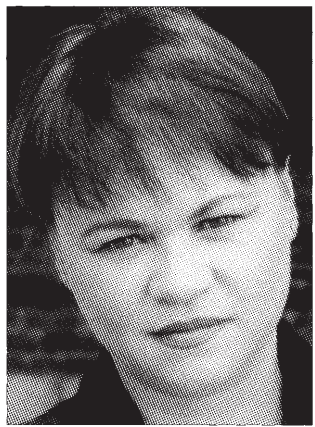
**FERRARI** attendait le titre de champion du monde des pilotes de formule 1 depuis 1979. Michael Schumacher le lui a offert, dimanche 8 octobre, au Grand Prix du Japon, à Suzuka, sous la direction du Français Jean Todt, patron de l'écurie depuis 1993.

Lire page 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.



## ZOÉ VALDÉS



## LE PIED DE MON PÈRE

HAUTE ENFANCE

GALLIMARD

## POINT DE VUE

## L'Etat et sa justice

par Jean-François Burgelin

**ETRE** juge. Etre jugé. Voilà deux passions que les Français de notre époque ont découvertes. Jamais, dans notre histoire, les Français n'ont été aussi nombreux à se vouloir juges. (...)

En outre, les Français veulent être jugés. Ils sont là, en rangs serrés, à porter plainte, à citer, à assigner, à vouloir traîner leurs contemporains devant le juge. Partout, les contentieux s'accroissent. Chacun veut trouver un juge qui lui donne raison et indemnisation chaque fois qu'un malheur survient ou qu'un différend surgit.

Désormais on juge tout et tous : les fautes comme les erreurs, les plaies comme les bosses, les enfants, les vieillards, les entreprises, l'Etat, les maires, les préfets, les ministres - plus rien ni personne n'échappe à la vindicte procédurale de nos contemporains.

On peut s'en plaindre comme s'en féliciter. Dire que c'est une forme de progrès que faire trancher par le droit les aléas de l'existence. Dire que c'est une forme de décadence spirituelle que de ne pas accepter les interventions

du destin, qui, de toute façon, nous emportera un jour dans le tourbillon de la mort. Au fond, peu importe notre jugement moral. Ce qui compte, c'est la réalité de notre époque. Et elle, elle se veut judiciaire, voire justicière.

Au besoin de justice des hommes, le souverain, qu'il soit roi ou peuple, a répondu en leur donnant des juges pour trancher leurs différends et punir les coupables. En revanche, ce souverain, quel qu'il soit, a toujours rechigné à se soumettre lui-même à la décision du juge. La monarchie absolue a combattu sans relâche la puissance que se donnaient les Parlements de l'Ancien Régime au détriment du pouvoir royal. Et la République a chaussé les mêmes lunettes pour traiter les juges : la Constitution de 1958 a clairement réduit la justice à une notion d'« autorité », très en retrait par rapport aux pouvoirs exécutif et législatif.

Lire la suite page 21

Jean-François Burgelin est procureur général près la Cour de cassation.



ALGÉRIE

## Le récit d'un massacre

Le 22 septembre 1997, à la tombée de la nuit, une centaine d'hommes en armes investissent Benthalha, une banlieue éloignée d'Alger. Pendant quatre heures, ils brûlent, égorgent, mutilent et pillent. Pourquoi les forces de sécurité ne sont-elles pas intervenues ? Comment le commando a-t-il pu repartir sans être inquiété ? Qui a tué à Benthalha ? (La Découverte) est le livre-témoignage d'un survivant, Nesroulah Yous, de cette nuit de cauchemar. Extraits de ce récit. p. 16-17

International.....	2	Aujourd'hui.....	29
France.....	8	Météorologie, jeux..	32
Société.....	10	Carnet.....	33
Régions.....	14	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	23	Kiosque.....	38
Communication.....	25	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	26	Radio-Télévision.....	39

**SOULÈVEMENT** Alors que les territoires palestiniens demeurent le théâtre de violences, le Hezbollah libanais a enlevé samedi 7 octobre trois soldats israéliens, après que

l'armée israélienne eut tué deux Palestiniens qui manifestaient, en territoire libanais, en lançant des pierres sur les soldats de Tsahal. ● LE HEZBOLLAH réclame la libé-

ration de prisonniers libanais, notamment deux de ses responsables, en échange de la libération de ses trois otages. ● EHOUD BARAK, le premier ministre israélien, a adressé un

ultimatum expirant lundi soir au président palestinien, Yasser Arafat, le sommant de faire arrêter les violences. ● BILL CLINTON est entré en contact avec toutes les parties

concernées pour éteindre le feu qui risque d'embraser la région. Il pourrait participer à un sommet pour la paix en Egypte. (Lire aussi notre éditorial page 22.)

## Le Proche-Orient au bord de l'embrassement

Après la capture par le Hezbollah libanais de trois soldats israéliens et la poursuite de la violence dans les territoires palestiniens, les efforts se multiplient de toutes parts pour calmer les esprits. Un sommet pourrait se réunir en Egypte en présence de Bill Clinton

### JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deux images : celle d'un enfant blotti contre son père, tué par les tirs des soldats israéliens, et celle de la mise à sac par la foule palestinienne d'un lieu saint juif, le tombeau de Joseph, à Naplouse. Entre ces deux images, sept jours de sanglantes violences et quelque quarante-dix morts, en grande majorité des Palestiniens ; puis, samedi 7 octobre, en mi-journée, l'enlèvement par le Hezbollah de trois soldats israéliens pour les échanger contre des prisonniers libanais détenus en Israël.

Pour prendre la mesure de la dégradation en cours, il suffit d'écouter le ministre des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, universitaire brillant, fin diplomate et colombe parmi les colombes, vitupérant Yasser Arafat « *refuznik de la paix* » dont il aurait « *eu peur* ». « *Nous avons la force et si on nous impose un affrontement, il y aura un affrontement* », a dit le ministre. Samedi soir, au cours d'une solennelle conférence de presse, le premier ministre israélien, Ehoud Barak, lançait un ultimatum à l'Autorité palestinienne, le sommant de ramener le calme dans les quarante-huit heures, faute de quoi, a-t-il dit, « *nous saurons ce qu'il faut faire et comment agir, comment répliquer, comment engager les mesures adéquates pour assurer la protection de nos compatriotes et de nos soldats* ».

Après cette mise en garde, Israël s'est abîmé dans le silence de Yom Kippour, ce Grand Pardon au cours duquel les juifs pratiquants font leur bilan de l'année écoulée.

### RAPPEL DES RÉSERVISTES

Rien n'est possible ce jour-là, hormis le jeûne, la prière et le recueillement. Mais le Grand Pardon de l'An 2000 ne ressemble guère au précédent. Pour tenir compte des événements et de la situation spéciale qui en découle, le grand rabbin a rappelé que les soldats en service étaient exceptionnellement autorisés à ne pas jeûner. De même la radio, habituellement muette, diffuse de brefs bulletins d'informations. Là encore, les rabbins ont autorisé les fidèles inquiets à laisser leur radio ouverte. Lundi 9 octobre, en début de soirée, le Yom Kippour aura pris fin et le délai contenu dans l'ultimatum lancé à Yasser Arafat

sera arrivé à son terme. A partir de ce moment, tout est possible, surtout le pire.

Celui-ci n'est pas sûr, mais sa probabilité est forte. Alors que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, devait arriver lundi 9 octobre dans la région pour tenter de calmer le jeu, suivi, peut-être, par le président Clinton, Israël mettait en route sa machine militaire. Dès samedi, les premiers réservistes étaient discrètement rappelés. Sur les plages de Tel-Aviv survolées continuellement par les hélicoptères de combat se dirigeant vers la frontière israélo-libanaise, les maîtres-nageurs, entre deux mises en garde aux enfants à ne pas s'éloigner au large, demandaient aux soldats de rentrer chez eux où ils seraient contactés par leur commandant.

Transportés sur de puissants camions, les chars convergeaient sur

la frontière libanaise ; d'autres, durant la nuit précédente, avaient été déployés dans la bande de Gaza où les affrontements autour de la colonie de Netzarim n'ont guère cessé. Après une fusillade contre un bus transportant des employés israéliens de l'aéroport international de Gaza, les autorités israéliennes qui, en vertu d'accords antérieurs, en assurent le contrôle, en ont ordonné la fermeture... sauf pour l'avion personnel de Yasser Arafat. La mesure interdit l'évacuation des blessés comme l'arrivée de l'aide sanitaire envoyée aux Palestiniens par les pays arabes.

Mais c'est en Cisjordanie que la situation s'est considérablement tendue en quelques jours, témoignant d'une irréversible dégradation. Dimanche, la journée a été relativement calme à Hébron, Jérusalem et Ramallah, mais des chars israéliens ont été déployés au-

tour dans cette dernière ville tandis qu'en banlieue, le quartier de Jabal el Tawil d'où étaient partis, les nuits précédentes, des coups de feu contre la colonie israélienne toute proche de Psagot, a été évacué de ses habitants palestiniens qui craignent une action israélienne pour défendre la colonie.

L'évacuation par les forces israéliennes, samedi 7 septembre, à l'aube, du tombeau de Joseph, à Naplouse, suivie, quelques heures plus tard, de la mise à sac des lieux par les Palestiniens ont provoqué en Israël un choc profond mais, également, l'entrée en lice des colons les plus extrémistes. Malgré les affirmations des services de sécurité qui affirment les contrôler de près, un nombre indéterminé de personnes ont attaqué dans la nuit de samedi à dimanche des villages palestiniens, y jetant des pierres ou tirant des coups de feu. Selon des sources proches de l'Autorité palestinienne, quarante-cinq villages auraient fait l'objet d'attaques plus ou moins graves. Un Palestinien est mort dans le village de Bydia, tué, assure l'armée israélienne, de deux balles dans la tête tirées par un colon ; un Israélien a lui été tué par une pierre lancée contre son véhicule.

Alors que des jeunes juifs, samedi soir, après le Shabbat, occupaient plusieurs carrefours de Jérusalem pour dénoncer « la violence et le terrorisme palestinien », des affron-

tements, apparemment provoqués par des colons, ont eu lieu dans les localités arabes d'Abou Dis et d'Az-zarieh, limitrophes à Jérusalem. Dans cette dernière ville, la Maison d'Orient, siège toléré de l'OLP, a été également lapidée. Des colons ont réussi à couper l'électricité qui, venue d'Israël, alimente les villages et villes arabes de Cisjordanie. Ils ont récidivé la nuit suivante.

La détérioration de la situation est palpable jusqu'à l'intérieur même d'Israël où de vifs incidents ont éclaté entre israéliens juifs et arabes à la suite de la destruction du tombeau de Joseph. A Tibériade, à l'image de ce que de jeunes Palestiniens avaient fait à Naplouse, de jeunes juifs se sont emparés, samedi, d'une mosquée désaffectée, y ont planté un drapeau israélien puis ont commencé à y mettre le feu. Mais c'est à Nazareth, principale localité arabe d'Israël, que les choses ont le plus mal tourné. Un Arabe y est mort d'une balle dans la poitrine et quatre autres ont été blessés lorsque plusieurs centaines de manifestants juifs venus de la ville nouvelle, sur les hauteurs, sont descendus vers la ville arabe et se sont mis à lancer des pierres et à agresser des passants. Le grand rabbin ashkénaze d'Israël, Israël Lau qui a déploré dans son message de Yom Kippour « *ceux qui se font justice eux-mêmes et molestent des Arabes* ».

Georges Marion

### De la visite de Sharon à l'ultimatum

- **28 septembre** : Ariel Sharon, le chef du Likoud, se rend sur l'esplanade des mosquées. Premiers heurts.
- **29 septembre** : la Vieille Ville de Jérusalem est le théâtre de manifestations anti-israéliennes. Les Israéliens ripostent aux jets de pierre en ouvrant le feu : sept Palestiniens sont tués.
- **30 septembre** : la Cisjordanie et la bande de Gaza s'embrasent.
- **1<sup>er</sup> octobre** : le conflit s'étend aux Arabes d'Israël.

## Le cessez-le-feu conclu à Gaza n'a pas tenu

### GAZA

de notre envoyé spécial

Les chenilles blindées israéliennes ont laissé leurs morsures sur les bas-côtés de la route. Dans

### REPORTAGE

L'œuvre des chars israéliens n'a pas calmé les esprits

la nuit de samedi à dimanche 8 octobre, un convoi de vingt-trois blindés a traversé le carrefour de la colonie israélienne de Netzarim, qui focalise la tension dans la bande de Gaza. Chemin faisant, l'armée israélienne a fait le ménage en réduisant en miettes la plupart des bâtiments environnants, qui procuraient jusqu'à présent autant d'abris pour les lanceurs de pierres et pour les très rares tireurs palestiniens. Détruit le hangar de tôle qui jouxtait la route, détruit le centre de liaison pour les patrouilles mixtes israélo-palestiniennes, ainsi que l'un des deux logements voisins de quatre étages évacués dès le début des troubles.

Dans la matinée, la nouvelle configuration des lieux n'a pourtant pas dissuadé de très jeunes Palestiniens de jouer à découvert dans les gravas. En dépit de l'ultimatum lancé la veille par le premier ministre israélien, Ehoud Barak, les premières pierres n'ont pas tardé à suivre, de même que les coups de feu et les premiers blessés. Le pire était à craindre. Les écoles palestiniennes avaient rouvert leurs portes le matin même. En fin de matinée, de nombreux cortèges improvisés ont arpenté les rues de Gaza. L'extrême nervosité des adolescents laissait mal augurer du cessez-le-feu conclu aux premières heures de la matinée.

La veille, de nombreux habitants de Gaza avaient pu suivre, sur la chaîne satellitaire du Hezbollah libanais, un long entretien de son secrétaire général, Hassan Nasrallah, qui avait présenté la capture de trois soldats israéliens sur la frontière nord comme « un cadeau » au petit Mohammed AIDOURA, tué le 30 septembre devant Netzarim. Le bouclage du territoire, pour une

période indéterminée, ainsi que la fermeture symbolique de l'aéroport, sauf pour les déplacements de Yasser Arafat, ne contribuaient pas à calmer les esprits.

### DÉBOREMENTS CONTENUS

Les débordements, pourtant, ont été relativement contenus, au moins jusqu'en début de soirée. Les autorités palestiniennes se sont efforcées de dissuader les jeunes présents à Netzarim d'aller trop loin, parvenant, tout jours par la discussion, à dégarnir les rangs des manifestants. Jusqu'en début de soirée, aucune victime n'avait été déplorée, pour la première fois depuis le début des émeutes. A l'hôpital public Chifa, on a enregistré l'arrivée d'une vingtaine de blessés contre une bonne centaine lors du premier jour de la flambée de violence.

Depuis le début des affrontements, l'hôpital tient le choc. « *Dès le lendemain de la visite de Sharon, nous nous étions préparés*, assure le chef du département des urgences, Moawia Abou Hassanein, *nous nous étions réorganisés pour faire face au pire. Nous pressentions tout cela risquait de très mal finir*. » Depuis neuf jours, les équipes du docteur tournent sans répit. C'est à partir de midi que le ballet des ambulances se fait le plus pressant, jusqu'à la tombée de la nuit. Dès que l'un des véhicules s'immobilise devant l'entrée de l'hôpital, le médecin reçoit la radiographie du blessé le plus sérieux arrivé en fin d'après-midi. Il montre une tache : « *Une balle en plastique*. » Le projectile est resté fiché dans l'abdomen, non loin de la région du cœur. Le médecin grimace. Une opération délicate en perspective.

« *Nous avons pu faire face jusqu'à présent, mais heureusement nous avons reçu pas mal de soutien. Deux médecins français viennent d'ailleurs d'arriver*, indique Moawia Abou Hassanein. *Nous manquons d'un hôpital qui serait consacré exclusivement aux soins d'urgence et d'unités mobiles, mais, pour le reste, cela va à peu près*. » Il est vrai que Gaza n'en est pas à son premier état d'urgence.

Gilles Paris

## « Le tombeau de Joseph, c'était un peu le clou de Jaha »

### NAPLOUSE

de notre envoyé spécial

La matinée avait commencé dans la liesse. Dans la nuit de vendredi 6 à samedi 7 octobre, l'armée israélienne avait évacué le « tombeau de Joseph », un lieu revendiqué comme juif par des extrémistes religieux, sis à l'intérieur de la grande ville de Cisjordanie. Particulièrement exposé à la vindicte palestinienne, l'endroit avait été le théâtre d'affrontements très violents au cours des derniers jours.

La nouvelle du départ nocturne des soldats a rapidement fait le tour de la ville. Quelques heures plus tard, Ayman El-Chaka'a, jeune fonctionnaire de la municipalité, avait pourtant du mal à réaliser. « *Je ne parviens pas à y croire. J'allais à l'école juste à côté lorsque j'étais enfant. Lorsqu'ils en avaient pris le contrôle, les Israéliens avaient ordonné la fermeture de la porte principale de mon établissement qui donnait sur le tombeau et l'ouverture d'une porte latérale*. » « *C'est difficile pour moi, poursuit-il, mais ce doit l'être plus encore pour*

ceux qui avaient transformé ces lieux en école religieuse. Pour moi, ce tombeau de Joseph, c'était un peu le clou de Jaha, l'histoire de cet homme qui vend sa maison mais qui obtient de son acheteur de pouvoir venir de temps en temps regarder un clou planté à l'intérieur qui lui rappelle des souvenirs particuliers. Jour après jour, Jaha s'impose un peu plus, et, à la fin, il finit par reprendre entièrement possession des lieux. C'était pareil ici : ils avaient évacué la ville il y a cinq ans, mais ils étaient pourtant toujours là. »

### DE LA JOIE À LA RAGE

Les Palestiniens ont toujours contesté l'origine juive du tombeau, décrété lieu saint au début des années 1980, conformément à une stratégie de certains partis extrémistes visant à coloniser partiellement le centre de villes palestiniennes à partir de sites similaires. Leur dévouement aurait été jeté tout d'abord sur un endroit occupé par l'église grecque orthodoxe, mais les prêtres s'étaient opposés à la manœuvre. Les juifs religieux se seraient alors

tournés vers le fameux tombeau de Joseph. « *On raconte qu'il s'agissait en fait d'un certain Joseph Douikat, raconte Ayman El-Chaka'a, la tombe d'un notable remontant au mieux à l'époque médiévale*. »

Samedi matin, une foule s'est pressée sur la route conduisant vers la vieille coupole de pierre. A l'aide d'un camion, les jeunes Palestiniens ont tenté de dégager les blocs de béton installés par les soldats israéliens pour se protéger des jets de pierres et des coups de feu. Mais la joie a rapidement cédé la place à la rage de ceux qui tenaient à faire table rase. Peu après midi, les vandales étaient déjà à l'œuvre. Les vieilles pierres ne leur ont pas résisté longtemps. La conquête de la nuit a été jetée à terre, provoquant une indignation générale et la réaction embarrassée des autorités palestiniennes, grandes perdantes de l'opération, qui ont aussitôt annoncé la reconstruction immédiate du bâtiment saccagé.

G. P.

## Le Hezbollah a enlevé trois soldats israéliens

### BEYROUTH, JÉRUSALEM

de nos correspondants

Après la mort de deux Palestiniens, tués samedi 7 octobre en territoire libanais par l'armée israélienne, le Hezbollah, dans une opération de commando inédite, a enlevé trois soldats israéliens qu'il veut échanger contre des prisonniers libanais, dont deux de ses responsables, Abdel Karim Obeid et Moustapha Dirani, enlevés au Liban par Israël en 1989 et 1994. Les deux Palestiniens ont été tués tandis qu'ils manifestaient en solidarité avec leurs frères en territoires palestiniens. Ils lançaient des pierres – et des cocktails molotov affirmant les Israéliens – sur les soldats de l'Etat hébreu postés de l'autre côté de la frontière. L'opération du Hezbollah fut un véritable coup de maître.

Elle n'a pas été menée en Israël, mais à l'intérieur d'une bande de terre dite « *les fermes de Chebaa* », que Beyrouth revendique, mais qui pour Israël – qui l'a occupée en 1967 – appartient à la Syrie et dont l'évacuation relève d'un accord avec Damas. Les combattants du Hezbollah ont, par ailleurs, fait preuve d'une parfaite maîtrise de l'opération. S'il n'était en effet pas simple de s'infiltrer dans ce territoire, où l'armée israélienne est solidement retranchée, il était encore plus difficile

d'en ressortir avec trois prisonniers. Quant à l'opportunité du moment, le Hezbollah fait valoir qu'une telle opération met en évidence l'impuissance de l'armée israélienne et sa vulnérabilité.

### PROPOSITION D'ÉCHANGE

Tout en restant sur le qui-vive, des repréailles israéliennes inattendues et dures étant toujours possibles, les surenchères des premières heures qui ont suivi l'enlèvement, avaient fait place dimanche à une désescalade, malgré quelques tirs d'hélicoptères israéliens qui ont fait sept blessés dans la région de Chebaa et des survols de Beyrouth par des chasseurs-bombardiers israéliens. Le chef du Hezbollah, Cheikh Hassan Nasrallah, a affirmé que les trois soldats israéliens étaient en un lieu totalement inaccessible. Il a refusé de donner des indications sur leur état de santé. « *C'est dominant-donnant, a-t-il dit, très sûr de lui. Si les Israéliens veulent des informations, ils doivent fournir quelque chose en échange*. »

Emprisonnés en Israël, Abdel Karim Obeid et Moustafa Dirani dans l'esprit d'Israël, devaient être échangés contre le pilote israélien Ron Arad, tombé derrière la ligne de front sud-libanaise, le 16 octobre 1986 – dont personne ne sait

d'ailleurs s'il est encore vivant. Le premier, ancien chef spirituel du Hezbollah et commandant des opérations au Liban-sud, fut enlevé chez lui par un commando de Tsahal, le 28 juillet 1989. Quant à Moustafa Dirani, l'ancien chef de la sécurité de l'Amal, une autre organisation chiite, capturé le 21 mai 1994 dans des conditions équivalentes, il serait directement impliqué dans l'affaire Arad. Il aurait participé à la capture du pilote et l'aurait gardé prisonnier pendant des mois avant de le remettre à l'Iran. Les deux hommes furent immédiatement placés en détention administrative, une procédure qui permet d'enfermer un individu, parfois pendant des années, sans qu'il soit jugé.

Le 12 avril, suite à l'appel de l'avocat israélien Tsvi Rish, la Cour suprême déclare que l'Etat ne peut conserver des personnes en détention administrative pour une longue période si elles ne constituent pas une menace pour la sécurité du pays. Les responsables de la sécurité décident aussitôt d'élargir le jugement à tous les « *otages* » libanais dans la même situation juridique, et libèrent ainsi treize détenus quelques jours plus tard, à l'exception de MM. Obeid et Dirani.

Détenus dans une prison militaire, ils sont considérés par les

autorités israéliennes comme une menace pour la sécurité du pays, bien que cette accusation n'ait jamais été formulée auparavant, souligne M<sup>e</sup> Rish devenu leur défenseur depuis lors. M. Barak qui avait un instant envisagé de contrevenir à l'ensemble du jugement de la Cour suprême, en modifiant la loi de telle sorte que la prorogation de détention administrative relève du ministre de la défense et non plus d'un tribunal, s'empresse alors de rédiger un projet de loi permettant de garder les deux Libanais.

Le texte adopté en première lecture à la Knesset, le 21 juin, crée une nouvelle catégorie juridique – « *les combattants illégaux* » – distincte des prisonniers de guerre car n'appartenant pas à une armée régulière ; ils pourraient être gardés en prison indéfiniment, sur décision du chef d'état-major, le détenu pouvant néanmoins faire appel devant un tribunal. Début septembre, deux juristes de la Knesset entendus par la commission des affaires étrangères et de la défense ont clairement démontré qu'un tel projet violait la loi fondamentale d'Israël sur les libertés et la Convention de Genève.

Lucien George et Catherine Dupeyron



## La paix en miettes, pourquoi ?

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Quoi qu'en dise Ehoud Barak, qui fait mine de penser que son partenaire d'hier, Yasser Arafat, n'a qu'un geste à faire pour ramener au calme les Palestiniens, il sait que sur le ter-

### ANALYSE

La confusion des esprits confrontés à une réalité terriblement mouvante

rain la réalité est tout autre : que le président de l'Autorité palestinienne, débordé, chevauche le mouvement plus qu'il ne le conduit ; que ses forces de sécurité sont de tout cœur avec les manifestants, quand ils ne les rejoignent pas une fois leur service terminé ; que l'unité nationale palestinienne scellée dans la rue englobe les islamistes comme les gens du Fatah, ce qui oblige Yasser Arafat à ne pas être moins radical qu'eux ; que dans chaque ville, chaque chef du Fatah ou des Tanzim, son organisation de jeunesse où se recrutent de nombreux policiers, n'en fait souvent qu'à sa tête ; que l'Etat palestinien reste à proclamer et encore plus à construire pour mettre un peu d'ordre dans un système chaotique. Bref, Yasser Arafat ne peut pas, à condition même qu'il le veuille, faire grand-chose d'autre qu'attendre.

Jusqu'où ? Depuis plusieurs jours, la question agite les cercles dirigeants israéliens. Si, au début de la crise, certains d'entre eux pensaient que le président de l'Autorité palestinienne avait cherché délibérément l'affrontement, voire l'avait préparé, l'on n'en est plus là aujourd'hui. Ehoud Barak a abandonné toute explication policière des sanglants événements. Il reconnaît, mais en privé seulement, que les émeutes ont été déclenchées moins par la visite-provocation, le 28 septembre, d'Ariel Sharon sur le mont du Temple, que par la fusillade qui, le lendemain, a couché sur l'esplanade des Mosquées les sept premières victimes palestiniennes, mettant le feu au baril de poudre.

### PERSISTANT SILENCE

Mais une telle analyse ne règle pas son problème pour autant. Si ses collaborateurs admettent qu'un Yasser Arafat débordé n'a qu'une marge de manœuvre étroite, ils ne comprennent toujours pas son persistant silence, cette façon d'assister, à l'étranger, à des colloques d'importance mineure alors que son pays traverse une crise majeure, cette propension à demeurer injoignable et à laisser parler à sa place Nabil Chaath ou Yasser Abed Rabbo, deux des interlocuteurs des négociations israélo-palestiniennes. En l'absence du « patron », leur discours n'innove guère, répétant celui formulé en début de crise, lorsque, forts de l'émotion suscitée par la violence de la répression, les Palestiniens demandaient la création d'une commission d'enquête internationale et le retour des troupes israéliennes à leur position de départ, c'est-à-dire, concrètement, un recul de quelques centaines de mètres.

Ce discours n'a pas varié depuis, comme s'il ne voulait tenir aucun compte de la profondeur de la crise et de sa rapide évolution. Se pourrait-il, se demandent quasi incrédules les collaborateurs du premier ministre israélien, que les Palestiniens ne comprennent pas la dynamique en cours ; que la majorité des Israéliens, inquiets de l'importance

des troubles et de l'ampleur des manifestations dans les pays limitrophes, choqués surtout par la révolte de leurs concitoyens arabes, commencent à avoir peur et à remettre en cause le processus de paix ? Le fracassant silence d'une certaine gauche, aujourd'hui incapable d'organiser une manifestation de soutien à la paix, en dit long sur les doutes ; le ralliement annoncé d'une certaine autre à un gouvernement « d'urgence nationale » où, entre les progressistes laïques du Meretz et la droite ultraorthodoxe du Shass siégerait Ariel Sharon, celui-là même par lequel est arrivé le drame, en dit encore plus sur la confusion des esprits confrontés à une réalité terriblement mouvante.

### DES SIGNAUX CONCORDANTS

Presque en quelques heures, la situation a radicalement changé. Alors que la journée du vendredi, « Jour de la colère » palestinienne, s'était, du moins à Jérusalem, relativement bien passée, laissant espérer un début de décrue, tout a brutalement empiré le lendemain avec, d'abord, le saccage du tombeau de Joseph, à Naplouse, où une centaine de policiers palestiniens débordés n'ont pu s'opposer à la foule. Pour la grande majorité des rabbins, le tombeau de Joseph n'est qu'un tombeau douteux et, pour le vice-ministre israélien de la défense, Ephraïm Sneh, la *yeshiva* (école religieuse) qui y avait survécu grâce à la protection de l'armée n'existait que par la volonté d'une poignée de « religieux extrémistes qui avaient besoin d'un lieu d'attache ».

Il n'empêche : sa destruction par une foule joyeusement en colère a produit un effet désastreux en Israël. Comment, s'y demande-t-on, les Palestiniens peuvent-ils garantir l'accès à tous les lieux saints qu'ils revendiquent alors qu'ils n'ont pas été capables, contrairement à leurs engagements, de protéger le monument de Naplouse ? Quelques heures plus tard, à l'image de ces manifestants qu'encadre le Hezbollah, des Palestiniens réfugiés au Liban manifestaient à la frontière nord d'Israël, tentant de la forcer et jetant des pierres sur les soldats qui la gardaient. Le Hezbollah passait à son tour à l'action en enlevant, en un autre point de la frontière, trois soldats en patrouille. L'ultimatum d'Israël était alors inévitable et, à moins d'un miracle – en l'occurrence un compromis imposé par les Américains –, il porte en lui tous les risques de la guerre.

Tous les signaux en provenance des deux camps vont dans le même sens. Alors qu'Israël rappelle ses réservistes et déploie ses chars sur la frontière nord comme dans la bande de Gaza désormais coupée en deux, les dirigeants palestiniens expliquent qu'incapable d'obtenir ce qu'il exige par la négociation, Ehoud Barak aurait décidé de faire alliance avec Ariel Sharon pour l'obtenir par la guerre. Rien ne sert, dans ces conditions, de se soumettre à un ultimatum qui ne permettrait même pas à un premier ministre, minoritaire et politiquement condamné, de reprendre les négociations de paix, mais donnerait à Israël la possibilité d'atteindre ses objectifs en faisant l'économie d'un coûteux affrontement armé. Sans le dire ouvertement, les Palestiniens estiment le processus de paix agonisant, et les Israéliens ne sont pas loin de faire le même diagnostic. Une nouvelle fois, la région vient d'entrer dans la zone de tous les dangers.

Georges Marion

# Le président de l'Autorité palestinienne reproche à Ehoud Barak d'avoir voulu l'épreuve de force

FORMENTOR (Majorque)  
de notre envoyé spécial

Malgré la poursuite des affrontements entre Israéliens et Palestiniens, Yasser Arafat a assisté, vendredi 6 et samedi 7 octobre, au Forum de Formentor, qui réunit chaque année des diplomates, des chefs d'entreprise et des journalistes du bassin méditerranéen. Il en a profité pour s'entretenir longuement avec le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, et avec le premier ministre portugais, Antonio Guterres. En l'absence de représentants israéliens – les efforts des organisateurs, la Fondation Repsol, et des autorités espagnoles n'avaient réussi à convaincre ni le premier ministre, Ehoud Barak, ni son ministre des affaires étrangères, Shlomo Ben Ami, de venir sur l'île de Majorque –, le président de l'Autorité palestinienne a prononcé un discours très ferme dans le ton sans toutefois exclure la recherche d'une « paix des braves » au Proche-Orient. Yasser Arafat s'en est pris en termes très vifs non seulement à la politique israélienne en général mais aussi à Ehoud Barak personnellement et à son gouvernement, auxquels il reproche de manquer à leur parole.

Les derniers événements, a-t-il dit, « montrent bien que le peuple d'Israël ne veut pas la paix. C'est une vérité très claire ». « Nous

avons payé un prix très douloureux en acceptant la solution préconisée par la communauté internationale après 1967 [après l'occupation de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de Gaza] », a-t-il poursuivi, en citant les accords d'Oslo et la politique fondée sur le principe : « la terre contre la paix ».

### « UN PLAN POLITIQUE »

Yasser Arafat a critiqué les Israéliens pour ne pas avoir mis en œuvre les accords selon le calendrier fixé. Il a rappelé que par deux fois il avait repoussé la proclamation d'un Etat palestinien avec Jérusalem pour capitale, « pour répondre aux recommandations de nos amis et de nos frères », afin de relancer le processus de paix et

« dans l'espoir de conclure les négociations dans les délais prévus ».

Non seulement Ehoud Barak ne respecte pas les engagements pris par ses prédécesseurs – Yasser Arafat a cité à plusieurs reprises le nom d'Itzhak Rabin –, mais il ne respecte pas sa propre signature en dressant sans cesse de nouveaux obstacles à l'application des accords passés entre les deux hommes, à Charm el Cheikh en septembre 1999. La visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées a eu lieu avec l'assentiment de l'exécutif israélien, a expliqué le président de l'Autorité palestinienne qui a dit avoir montré à José Maria Aznar des déclarations du chef d'état-major israélien, Shaul Mofaz, recommandant à M. Barak

de ne pas faire accompagner le leader du Likoud par des soldats israéliens. Si M. Barak n'a pas suivi les conseils du général Mofaz, c'est parce qu'il a voulu cette épreuve de force, affirme M. Arafat : « Ça a été le premier chapitre sanglant d'un plan politique et militaire visant à faire exploser la situation ». « Le gouvernement israélien pense peut-être que le bain de sang va nous forcer à accepter l'occupation, la judaïsation des lieux saints, que notre peuple va renoncer à son droit à l'autodétermination, à Jérusalem », a-t-il poursuivi. « Nous voulons la paix, nous voulons nos droits, nous voulons que la terre soit rendue à ses propriétaires légitimes. Nous voulons la réconciliation historique entre nos deux peuples ».

Revenant sur les entretiens de Paris, auxquels, selon lui, les Israéliens auraient, dans un premier temps, refusé la participation d'Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, et de Miguel Angel Moratinos, envoyé spécial de l'Union européenne au Proche-Orient, M. Arafat a déclaré : « Nous devions aller ensuite en Egypte. Nous avons attendu M. Barak mais malheureusement il n'est pas venu. Nous demandons à Israël de répondre à notre main tendue et de respecter ses engagements, tous ses engagements. »

Daniel Vernet

### M. Aznar : « Ne pas s'arrêter sur le chemin de la paix »

A l'occasion du Forum de Formentor, le président du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, a manifesté son soutien à Yasser Arafat. En présence du leader palestinien et du premier ministre portugais, Antonio Guterres, M. Aznar a déclaré, samedi 7 octobre : « J'espère que nous pourrions soutenir la volonté du président Yasser Arafat de poursuivre les négociations [avec Israël]. Nous n'avons jamais été aussi près du but. (...) On ne peut pas s'arrêter sur le chemin de la paix au Proche-Orient. Il faut éviter les provocations. Ces derniers jours, il y a eu des provocations inacceptables », en appelant de ses vœux la constitution d'une commission internationale d'enquête avec la participation des Américains et de l'Union européenne.

« Le rôle de l'Europe, a précisé par ailleurs José Piqué, ministre espagnol des affaires étrangères, est de faire en sorte que ce ne soit pas les ennemis de la paix qui l'emportent. »



Breguet. La passion laisse des traces.

Chronographe "Marine" pour dame en or gris 18 carats. Mouvement automatique avec date et petite seconde. Compteurs de 30 minutes et de 12 heures. Cadran en or argenté, guilloché à la main. Étanche.

Breguet  
Depuis 1775

Boutique Breguet, 20, Place Vendôme, 75001 Paris, téléphone 01 47 03 65 00.

# Le président Clinton tente d'organiser un sommet israélo-arabe en Egypte

La tension pousse les Etats-Unis à se rapprocher d'Israël

Les Etats-Unis cherchent désespérément à sauver le processus de paix israélo-palestinien, dans lequel le président Clinton s'était énormément engagé. Par ailleurs, l'Améri-

cain trouvé mort, dimanche, en Cisjordanie, Hillel Lieberman, trente-sept ans, est un lointain cousin de Joseph Lieberman, le colistier d'Al Gore.

## WASHINGTON

de notre correspondant

Washington a intensifié ses efforts tout au long du week-end pour sauver le processus de paix au Proche-Orient. A peine remis de l'euphorie causée par la chute de Slobodan Milosevic, le président Clinton a annulé samedi 7 octobre une visite dans l'Indiana tandis que la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et le conseiller pour les affaires de sécurité, Sandy Berger, poursuivaient leurs contacts dans la région et en Europe. Dernière proposition de la Maison Blanche : un sommet israélo-palestinien, en Egypte, auquel pourrait participer Bill Clinton, peut-être dès le milieu de semaine.

Dimanche, Bill Clinton s'est entretenu au téléphone avec les présidents égyptien et syrien. Vendredi et samedi, selon ses propres termes dans un message à ses hôtes de l'Indiana, il avait « passé pratiquement deux jours sans sommeil pour tenter de résoudre la situation au Proche-Orient. Elle est, en effet, assez violente et représente

une véritable menace pour le processus de paix sur lequel tout le monde a travaillé dur là-bas pendant sept ans et demi (...). Nous devons faire quelque chose pour ramener le calme et réamorcer le processus de paix » aussi rapidement que possible. Il s'était entretenu trois fois avec le premier ministre israélien, Ehoud Barak, deux fois avec le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et une avec le président égyptien, Hosni Mubarak.

## « FRUSTRATION »

La priorité américaine semble être la libération des soldats israéliens capturés par le Hezbollah. D'autant que cette affaire a éclaté peu après que les États-Unis eurent obtenu de M. Barak qu'il accorde un délai de quarante-huit heures aux Palestiniens pour restaurer le calme dans leurs territoires au lieu d'intervenir immédiatement, comme il en avait l'intention, selon certaines sources ici. Ce qui explique le coup de fil de Bill Clinton au président syrien Bachar El As-

sad comme ceux de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, à son homologue syrien, Farouk El-Charreh, et au président libanais, Émile Lahoud, pour leur demander d'exercer leur influence sur le Hezbollah dans ce sens.

Avec l'escalade de la tension, la position américaine paraît s'être rapprochée de celle d'Israël. Ainsi, M<sup>me</sup> Albright a-t-elle, dans une émission de la chaîne de télévision NBC, à laquelle participait également M. Barak, reconnu « l'incroyable sentiment de frustration » du premier ministre israélien. « Je pense que vous voyez son désir de parvenir à la paix et de trouver un partenaire. Et le fait est que M. Arafat a cette chance. Il a déjà au cours des sept dernières années pris des décisions difficiles, et il doit le faire à nouveau ». Sur CBS, M. Berger a ajouté qu'il revenait aux Palestiniens de prendre l'initiative pour « interrompre ce cercle vicieux (...). Ce qui permettrait au côté israélien de restreindre l'usage de ses armes ».

La situation est d'autant plus délicate pour M. Clinton que déjà des pressions s'exercent pour qu'il prenne plus ouvertement parti pour Israël. Dimanche, lors d'un débat électoral, Hillary Clinton et le républicain Rick Lazio, qui briguent le siège de sénateur de New York et son important vote juif, ont fait de la surenchère, la Première Dame qualifiant même le vote de l'ONU de « honteux ». Par ailleurs, on a appris la mort, non loin du tombeau de Joseph, en Cisjordanie, du rabbin d'origine américaine Hillel Lieberman, un lointain cousin du sénateur Joe Lieberman, colistier d'Al Gore.

Patrice de Beer

# Jacques Chirac et Lionel Jospin rassurent la communauté juive

Des heurts ont eu lieu entre jeunes juifs et arabes dans la région parisienne. Le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, a lancé un appel à une concertation de tous les chefs religieux de France

se départissait de son rôle, il n'y aurait plus la confiance des Israéliens envers la France, envers l'Europe et ce serait pire », a-t-il ajouté. Lionel Jospin a également tenté de rassurer la communauté juive en soulignant que « la France devait avoir un rôle équilibré au Proche-Orient et que les Israéliens devaient être sûrs de l'amitié française ». Le CRIF appelle à une manifestation de solidarité, mardi à 18 h 30, devant l'ambassade d'Israël.

garde « une totale vigilance et un grand sang-froid » et évite « toute provocation ou dérapage ».

Dans le monde, notamment dans les pays arabes, le soutien aux Palestiniens ne faiblit pas. Dimanche, à Rabat, des dizaines de milliers de Marocains ont manifesté, parmi lesquels le premier ministre Abderrahmane Yousoufi et l'ancien opposant Abraham Serfaty, qui a demandé la fermeture du bureau israélien au Maroc.

## Paris demande d'« urgence »

des « gestes de désescalade » au Proche-Orient

La France devait proposer, lundi 8 octobre, à ses quatorze partenaires de l'Union européenne d'adopter un texte préconisant des « mesures de désescalade » et, au-delà, demandant à Ehoud Barak et Yasser Arafat de faire des gestes symboliques d'apaisement en s'adressant personnellement aux deux peuples, a-t-on appris de source diplomatique. Dimanche, le président Jacques Chirac avait appelé chacune des deux parties à faire, « de façon urgente » des « gestes réciproques » pour engager « la désescalade ». Il a eu une série d'entretiens téléphoniques consacrés à la situation au Proche-Orient avec le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, les présidents égyptien Hosni Mubarak, palestinien Yasser Arafat et syrien Bachar El Assad.

Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, a fait des déclarations dans le même sens. « Il ne faut pas baisser les bras », a ajouté M. Védrine. Il faut « reprendre inlassablement les discussions de fond » sur les négociations de paix.

Pour sa part, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, a demandé à la communauté juive de garder son sang-froid. « Il y a un danger qui nous menace à l'intérieur de notre pays », a-t-il dit à Jacques Chirac. Il a également lancé un appel à une concertation de tous les chefs religieux, catholique, protestant et musulman de France. Premier à répondre à cet appel, le recteur de la Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, s'est adressé à la communauté musulmane afin qu'elle

En Algérie, à l'appel du Mouvement de la société pour la paix (ex-Hamas islamiste), un rassemblement était prévu, lundi, dans la grande salle omnisports Harcha au centre d'Alger. Enfin, trois Libanais ont été écroués pour leur participation à des jets de pierre contre l'ancienne synagogue d'Essen, à la fin d'une manifestation anti-israélienne, qui a dégénéré, samedi.

H. T.

## L'ONU condamne « l'usage excessif de la force »

Dans une résolution adoptée samedi 7 octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU a « condamné les actes de violence, en particulier l'usage excessif de la force contre les Palestiniens » et souligné la nécessité de mettre en place « un mécanisme d'enquête rapide et objective ». La résolution a été adoptée par quatorze voix. Les Etats-Unis se sont abstenus. Se disant « vivement préoccupé par les tragiques événements (...) qui ont fait de nombreux morts et blessés, essentiellement parmi les Palestiniens » et « réaffirmant qu'une solution juste et durable au conflit arabo-israélien doit se fonder sur ses résolutions 242 (...) et 338 », le Conseil de sécurité a « déploré la provocation commise à Al-Haram Al-Charif (l'esplanade des Mosquées) à Jérusalem le 28 septembre et les violences consécutives », et appelé « Israël (...) à respecter scrupuleusement ses obligations et ses responsabilités juridiques en vertu de la quatrième convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ». - (Reuters.)

# Un émoi considérable dans le monde musulman

TANDIS QUE des efforts sont déployés de toutes parts pour réduire la tension montée aux extrêmes entre Israël et les Palestiniens, les manifestations de solidarité avec les Palestiniens sont de plus en plus tangibles et efficaces dans le monde arabe.

Des manifestations qui ont parfois groupés des dizaines de milliers de personnes ont eu lieu dans de nombreuses capitales arabes, ainsi qu'au Pakistan. La Jordanie a différé l'envoi, à des temps meilleurs, de son nouvel ambassadeur en Israël. Le nombre de « oui » à la tenue d'un sommet arabe affluent. Mais les réactions les plus significatives viennent incontestablement des pays du Golfe, singulièrement l'Arabie saoudite et le Koweït, réputés modérés et amis des Occidentaux, en particulier des Américains.

Le plus spectaculaire des appuis est sans doute celui apporté par le Koweït, qui non seulement a accepté de participer sans hésiter au sommet arabe prévu les 21 et 22 octobre, mais ne ménage pas sa condamnation de ce qui se passe en Palestine. Jusqu'à l'explosion de violences, le Koweït n'avait toujours pas pardonné aux Palestiniens d'avoir soutenu l'Irak lors de l'invasion de son territoire et refusait d'accorder quelque aide que ce soit à l'Autorité palestinienne. Dimanche, dans un communiqué incendiaire, le gouvernement koweïtien a appelé la communauté internationale à « assumer ses responsabilités pour arrêter les boucheries israéliennes sauvages » contre le peuple palestinien. Il a également

réaffirmé « la solidarité du Koweït avec le peuple palestinien frère ».

L'émir lui-même, cheikh Jaber al-Ahmed al-Sabah, a exprimé « la solidarité du peuple koweïtien avec ses frères palestiniens et appelé à la protection des Lieux saints islamiques » à Jérusalem. L'émirat a dépêché deux avions chargés de médicaments et d'équipements médicaux pour le peuple palestinien, et a ouvert ses hôpitaux aux Palestiniens blessés lors des affrontements avec l'armée israélienne. Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, vendredi et samedi, leur solidarité avec les Palestiniens et brûlé des drapeaux américains et israéliens. Le Croissant rouge koweïtien a fait don de 100 000 dollars (près de 110 000 euros) à son équivalent palestinien pour « contribuer à ses efforts humanitaires actuels ».

## ÉVACUATION DES BLESSÉS

L'Arabie saoudite n'est pas en reste : un avion-hôpital saoudien a transporté, dimanche, vers Ryad cinq Palestiniens pour les soigner de blessures subies lors des affrontements avec les forces israéliennes. Les blessés, âgés de quatorze à vingt-trois ans, dont un officier de la police palestinienne, ont été grièvement touchés par balles, notamment à la tête, selon un diplomate palestinien. L'appareil venait d'El-Ariche en Egypte, Israël ayant fermé l'aéroport palestinien dans la bande de Gaza. D'autres avions saoudiens devraient évacuer une soixantaine de blessés palestiniens à partir de Jordanie et d'Egypte. En outre, une équipe de seize médecins et infirmiers saoudiens devrait

se rendre, lundi, à Gaza, avec des équipements hospitaliers pour opérer dans les hôpitaux palestiniens.

A Abou Dhabi, les Emirats arabes unis ont annoncé avoir acheminé 35 tonnes de médicaments aux Palestiniens, par un avion qui s'est posé à El-Ariche. Le Croissant rouge des Emirats, qui organise le vol, a lancé une campagne de collecte en faveur des Palestiniens dans plusieurs régions du pays, a indiqué l'agence officielle émiratie WAM. Les autres monarchies du Golfe ont lancé des campagnes d'aide aux Palestiniens et ouvert leurs hôpitaux pour soigner les blessés des territoires occupés. - (AFP, Reuters.)

# Kippour « de guerre » à la synagogue de la rue de la Victoire

LE CHANTRE entonne à trois reprises, et d'une voix de plus en plus puissante, la prière de Kol Nidre par laquelle Dieu « dénoue » les fidèles des engagements qu'ils n'ont pu te-

## REPORTAGE

« Nous devons être la génération de la paix »

nir au cours de l'année juive qui se termine. Enveloppée dans ses châles noir et blanc de prière (talit), l'assistance est comme pétrifiée, ce dimanche soir 8 octobre, à la syna-

gogue de la rue de la Victoire à Paris, par la solennité de Kippour, le jour du Grand Pardon, qui commence et par la gravité des événements.

Dans la file d'attente, près des cordons de sécurité renforcés, Paul est bouleversé : « C'est la première fois depuis cinquante ans que j'entends « mort aux juifs » dans les rues de Paris », dit-il dans une allusion à une manifestation anti-israélienne, samedi 7, dans le quartier de la République. Et chacun d'ajouter, au milieu des souhaits de bonne année juive (5761), son anecdote pour accréditer l'idée que, vingt-six ans après la guerre de Kippour, on était dans un « Kippour de guerre ».

Jusqu'à l'office de lundi soir, marqué par la sonnerie du chofar, les juifs religieux jeûnent, prient, éteignent leur radio, leur télé, débranchent leur téléphone. Raison de plus, sur la fréquence juive FM 49.8, de mettre les bouchées doubles à la veille de Kippour. En continu, les informations viennent d'Israël. « Pour Jérusalem, on ne peut pas se taire », lance une animatrice, alors que Moïse Cohen, président du Consistoire de Paris, appelle à manifester devant l'ambassade d'Israël, pour soutenir « les soldats de Tshah harcelés par la foule déchaînée » et riposter à « la désinformation stupéfiante des médias français ».

La consternation traverse tous les courants de la communauté. A la synagogue loubavitch du 19<sup>e</sup> arrondissement à Paris, le rabbin Haïm Nissenbaum crie son émotion après la profanation du tombeau de Joseph : « Quand on s'at-

taque à un tombeau, on est prêt à tout. Les Palestiniens ont prouvé leur incapacité à protéger des lieux saints. » Réputés plus modérés, les étudiants juifs se rangent aussi du côté de leurs aînés. Ygal Elharrar, le président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), étudiant en troisième cycle de finances, se souvient de ses rencontres, après les accords d'Oslo en 1993, avec de jeunes Palestiniens sur le thème : « L'étoile a rendez-vous avec la lune ». Aujourd'hui, il tombe de haut : « Nous devons être la génération de la paix, dit-il. Aujourd'hui nous en sommes presque à la guerre de Kippour. »

## UNE CHAISE VIDE

Kippour toujours. Quand, dans un silence anxieux, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, prend la parole à la synagogue de la Victoire, c'est pour montrer la chaise laissée vide par l'ambassadeur d'Israël récemment décédé : « C'est, ajoute-t-il, la chaise d'un Etat que le monde entier met au banc des accusés. Oubliées les souffrances indicibles d'une si longue histoire. Oubliées les mains tendues aux adversaires d'hier qui réclamaient sa destruction. Oubliées les leçons d'humanisme données par ce petit Etat quand il s'agit d'échanger des prisonniers. Oubliée cette tolérance qui a permis à Jérusalem de devenir une maison pour tous. » Avant d'assurer, en évoquant la mémoire de l'enfant palestinien tué dans les bras de son père, qu'« Israël n'a pas perdu son âme ».

Henri Tincq

**INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT**  
www.ism-mba.edu  
FULLY ACCREDITED\*

**ISM** Programmes accrédités\* USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais avec professeurs américains compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 24 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle. Admissions : janvier, avril, octobre

◆

**ieMBA** International Executive MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ «part-time» sur 12 mois : 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, 520 heures plus thèse

◆

**DBA** DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent, «part-time» sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs, 320 heures plus thèse

◆

**MBA** MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION In International Management

■ «full-time» : 4 mois à Paris et 6 mois à New York, 520 heures plus thèse

et :

e-PROGRAMS MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION

International School of Management :  
148, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél : 33 1 45 51 09 09 - Fax : 33 1 45 51 09 08  
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr  
http://www.ism-mba.edu

**ISM**

Tout sur les élus.  
Tout sur les résultats électoraux,  
les cartes, les graphiques...

**Tout sur le CD Rom  
"La France électorale"**

www.articque.com  
Tél. : (33) 02 47 49 90 49

DE LA SIMPLE RETOUCHE  
AU BEAU VETEMENT

**LEGRAND**  
Depuis 1894  
Tailleur et Chemisier  
sur mesures

Collections Hommes & Dames  
Grand choix de tissus et de prix  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61

**SIGNE D'HOSPITALITÉ**

Tél : 01 55 04 90 10  
www.aeromexico.com

**AEROMEXICO**

# Pologne : M. Kwasniewski a été réélu président au premier tour

Lech Walesa obtient 0,8 % des suffrages

VARSOVIE  
correspondance

Une réélection au premier tour avec près de 56 % des voix : le résultat obtenu par Alexandre Kwasniewski ne peut pas être interprété autrement que comme une éclatante victoire personnelle pour un homme qui, sans avoir jamais forcé le destin, a adroitement épousé son temps. Mais elle est aussi une défaite, cinglante, pour le parti qui exerce depuis trois ans le pouvoir en Pologne, l'Action électorale solidaire.

Son chef, Marian Krzaklewski, n'arrive qu'en troisième position, avec guère plus de 13 % des voix et va devoir batailler ferme pour conserver l'autorité sur son propre parti. Il a été assez nettement devancé par un candidat indépendant, Andrzej Olechowski (18,5 %), qui, privé du soutien d'un quelconque parti, n'avait pour lui que sa réputation de compétence, sa prestance, sa haute taille, sa voix de basse et aussi des idées libérales.

Une bonne partie des sympathisants de l'Union de la liberté, le parti de Leszek Balcerowicz, qui avait refusé de désigner un candidat pour la présidence, lui ont apporté leurs voix. D'autres ont refusé de voter pour un homme au profil politique assez sinueux, qui avait de plus reconnu avoir collaboré jadis avec les services de renseignement du régime communiste.

Tout cela était plus ou moins prévu. Tout comme il était clair depuis longtemps que Lech Walesa, battu de justesse en 1995, menait cette fois-ci un combat de trop. Mais de là à imaginer que le héros d'il y a vingt ans, le grand triomphateur d'il y a dix ans, recueillerait 0,8 % des voix, et se retrouverait en compagnie de candidats fantaisistes ou anecdotiques...

Le triomphe d'Alexandre Kwasniewski - auquel Walesa voue le mépris le plus ostentatoire - n'en est que plus complet. Il est celui d'un homme qui a su incarner la transformation, sous l'effet de la nécessité, d'un parti communiste exerçant un pouvoir dictatorial en un parti social-démocrate. Mais aussi d'un homme avec qui beaucoup de Polonais peuvent s'identifier, parce qu'il joue sur plusieurs tableaux.

Ses racines plongent profondément dans l'ancien régime, et c'est dans les régions les plus marquées par le chômage, parmi les laissés pour compte de la « transformation », qu'il obtient ses meilleurs résultats. Mais il sait aussi se donner le style et les apparences de la modernité, incarner l'homme qui a

réussi et porte avec aisance ses habits de président. Il a tenu pendant sa campagne un discours consensuel, matiné de critiques à l'égard du gouvernement et de proclamations de bonnes intentions.

Ses chances de passer dès le premier tour avaient certes paru un moment compromises par des images datant d'il y a trois ans, retrouvées et diffusées par les organisateurs de la campagne de M. Krzaklewski, où l'on voyait l'un des plus proches collaborateurs du président singer le comportement du pape Jean Paul II, sous les encouragements rigolards d'un Alexandre Kwasniewski très vraisemblablement « échauffé » par un voyage en hélicoptère assez bien arrosé.

## M. Kwasniewski est, pour les Polonais, à la fois « moderne » et rassurant

Associée aux images d'une autre scène où le président donnait des signes encore plus nets d'inconvenance, cette fois lors d'une cérémonie d'hommage à des milliers d'officiers polonais assassinés pendant la guerre en URSS, cette séquence aurait pu sembler dévastatrice dans un pays comme la Pologne. Elle ne l'a pas été. M. Kwasniewski confirme sa réputation d'homme sur lequel tout glisse, à moins que certaines de ses faiblesses ne le rendent même plus proche de ses électeurs.

La victoire de M. Kwasniewski, à en croire plusieurs sociologues interrogés au soir de l'élection, témoigne des craintes d'une société polonaise bousculée par les réformes (en Pologne, depuis dix ans, c'est la droite qui réforme et en paie le prix, la gauche qui conserve et rassure). Elle affaiblit un peu plus un gouvernement déjà minoritaire, et de plus en plus entravé dans son action.

Et elle augmente fortement la probabilité que, d'ici moins d'un an, tous les leviers du pouvoir se retrouvent, à nouveau, aux mains des post-communistes. Qui devront d'ici là se demander ce qu'ils souhaitent faire de ce pouvoir. Sur ce point, la campagne présidentielle, réduite à un exercice médiatique efficace mais creux, n'a été d'aucun enseignement.

Jan Krauze

# Jacques Chirac et Lionel Jospin devant les étudiants de la Sorbonne

À UNE SEMAINE du sommet informel de Biarritz, le président Jacques Chirac et son premier ministre, Lionel Jospin, avaient accepté de venir discuter tour à tour, samedi 7 octobre, à la Sorbonne, de leurs visions de l'Europe avec quelques centaines de jeunes venus de tous les pays de l'Union. Le colloque était organisé par l'association Prometheus-Europe sur les défis européens. Les événements de Belgrade, l'espoir d'une évolution démocratique de la Yougoslavie étaient là pour confirmer l'importance cruciale que revêt désormais la dimension de l'élargissement dans toute réflexion sur l'architecture du continent.

## ENJEU DES RÉFORMES

Cette dimension a été soulignée à la Sorbonne par la présence de plusieurs dirigeants d'Europe de l'Est, dont le président roumain Emil Constantinescu et la ministre bulgare des affaires étrangères Nadejda Mihailova. Le chef de l'Etat en a profité pour rappeler l'enjeu des réformes à décider au sommet de Nice au mois de décembre afin de permettre à l'Union d'aborder cette nouvelle phase de son histoire. Il a réaffirmé la volonté de la présidence française d'empêcher à Nice « un

accord au rabais qui serait inacceptable pour les nécessités de l'élargissement ».

Aussi bien Jacques Chirac que Lionel Jospin ont insisté sur l'idée qu'on ne construirait pas l'Europe de demain seulement pour des raisons économiques, qu'elle serait viable que si on était capable de montrer à ses citoyens qu'elle puisait à des valeurs communes pour construire un espace où leur besoin de vivre dans un monde sécurisé soit pris en compte. « La réunification de l'Europe fait que la question des valeurs, du sens de la construction européenne, de sa civilisation, doivent venir au premier plan », a souligné Lionel Jospin. D'où l'importance de la charte des droits fondamentaux de l'Union qui doit être adoptée à Nice, mais aussi du débat sur une future Constitution européenne qui, selon Jacques Chirac, devra comporter un corps de règles définissant les relations entre les Etats et les institutions européennes, rendant claire la répartition des compétences entre les divers niveaux décisionnels, ainsi qu'un énoncé des valeurs dans lesquelles les Européens se reconnaissent.

H. de B.

# L'extrême droite flamande progresse aux élections municipales belges

Le Vlaams Blok totalise de 10 à 20 % des voix dans certaines villes

Le premier ministre belge, Guy Verhofstadt, a minimisé la progression du Vlaams Blok aux élections municipales, affirmant que l'extrême

droite est « vouée à disparaître ». Le Vlaams Blok gagne néanmoins 5 % des suffrages à Anvers et totalise jusqu'à 20 % dans certaines

villes des Flandres. Les sociaux-chrétiens de Jean-Luc Dehaene, l'ancien premier ministre, remontent difficilement la pente.

## BRUXELLES

de notre bureau européen

Une fois de plus, les sondages se sont trompés, en minimisant le poids de l'extrême droite aux élections municipales belges du dimanche 8 octobre. Contrairement à leurs pronostics, le Vlaams Blok n'a pas enregistré de recul à Anvers, deuxième ville de Belgique, mais une progression de 5 % des voix : ce parti flamingand d'extrême droite ayant recueilli 33 % des suffrages, au lieu de 28 % en 1994. « Les électeurs n'osent pas dire qu'ils votent pour lui », expliquaient les observateurs politiques, dimanche soir, tout en notant que la progression de cette formation xénophobe - qui a fait de la lutte contre l'immigration l'axe de son programme depuis 1989 - est en partie liée à la nouvelle respectabilité qu'elle tente d'afficher.

Le premier ministre, Guy Verhofstadt (libéral), a minimisé ce résultat en affirmant qu'« à Anvers, il y a une majorité démocratique de 66 % ». Il s'est dit « persuadé que l'extrême droite est vouée à disparaître » et a assuré « qu'aucun parti

politique ne s'alliera jamais avec » elle. Les formations démocratiques d'Anvers comptent encore une majorité de sièges (trente-cinq contre vingt au Vlaams Blok, selon le ministère de l'intérieur). Depuis 1994, elles se sont associées au sein d'une grande coalition pour administrer la ville. Leurs dirigeants se sont dits prêts, dimanche, à reconstituer ce « cordon sanitaire », bien que Filip Dewinter, le leader du Vlaams Blok, ait affirmé qu'il s'attendait à voir un parti traditionnel rompre cette alliance, comme cela s'est passé en Autriche au profit du parti populiste de Jörg Haider.

## AFFAISEMENT EN WALLONIE

Dans l'ensemble de la Flandre, le Vlaams Blok a obtenu quelque 10 % des suffrages, réalisant des scores de 10 à 20 % dans certaines grandes villes comme Gand, Malines, Lokeren, Beveren ou Beringen. En Wallonie (sud francophone) au contraire, l'extrême droite, éclatée en de nombreuses tendances rivales peu connues du grand public, a subi un véritable af-

faissement. Les partis membres de la coalition gouvernementale dite « arc-en-ciel » (« bleus » libéraux, « rouges » socialistes et « verts » écologistes) au pouvoir depuis les législatives de 1999, obtiennent de bons résultats, tandis que les sociaux-chrétiens, exclus du pouvoir l'an dernier, remontent difficilement la pente malgré la victoire de Jean-Luc Dehaene à Vilvorde.

Le parti francophone Ecolo, entré au gouvernement au lendemain de la crise du poulet à la dioxine, réalise des scores spectaculaires dans les communes de l'agglomération bruxelloise. Isabelle Durant, ministre de la mobilité et des transports, forte du bon résultat des négociations qu'elle a menées avec les patrons-routiers lors de la crise du carburant, obtient à Schaerbeek la deuxième place pour sa liste, avec 20,7 % des voix, derrière un autre poids lourd, le président des libéraux francophones, Daniel Ducarme. « Les municipales sont les élections les plus difficiles pour les écologistes, qui doivent affronter les primes au sortants. Nos scores vont nous permettre d'entrer dans de

nombreux exécutifs », constate un observateur de ce parti.

Le président du Parti socialiste francophone, Elio Di Rupo, s'est félicité de voir ses représentants améliorer ou maintenir leurs scores dans les grandes villes de Wallonie, comme Mons - où sa propre liste devrait obtenir la majorité absolue -, ainsi qu'à La Louvière, Charleroi, Namur, Seraing, Liège ou Verviers. L'eurodéputé Freddy Thielemans (PS) devrait devenir maire à Bruxelles-ville, à la place d'un libéral. A Fourons, petite commune du Limbourg, province flamande, les municipales ont suscité un « basculement historique », de l'avis de tous les commentateurs. Les francophones, au pouvoir depuis trente-sept ans, viennent d'être relégués dans l'opposition par leurs rivaux flamands, qui ont reçu l'appui des électeurs néerlandais : ces expatriés européens avaient, pour la première fois, le droit de participer à ce scrutin local, en vertu du traité de Maastricht.

Rafaële Rivais



The FIRST satellite launch

A ceux qui veulent être les premiers. A ceux qui ont une vision et une ambition. A ceux qui ont le courage de se réinventer dès aujourd'hui. N°: 00800 01 03 2000

www.marchFIRST.com - Leader mondial des services et du conseil pour la nouvelle économie

\* Le premier satellite.

# Les Occidentaux veulent « laisser du temps » au nouveau président yougoslave

Vojislav Kostunica, investi samedi 7 octobre par le Parlement fédéral, se donne pour priorité de régler la difficile question des relations entre la Serbie et le Monténégro. L'Union européenne décide officiellement la levée des sanctions

Le nouveau président yougoslave, Vojislav Kostunica, a été investi, samedi 7 octobre, par le Parlement fédéral à Belgrade. Dans son discours, il a affiché sa volonté de normaliser les relations de la Yougoslavie avec

le monde et la situation à l'intérieur de la Fédération : « La réconciliation entre la Serbie et le Monténégro est la tâche des tâches », a déclaré Vojislav Kostunica. Il s'est félicité des nombreux messages de soutien

qui lui sont parvenus de l'étranger ces derniers jours. L'Union européenne devait prendre lundi, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze à Luxembourg, la décision formelle de lever

les sanctions contre la Serbie. Le ministre des affaires étrangères français, représentant l'UE, Hubert Védrine, devait aller annoncer cette décision à Belgrade mardi. Les Occidentaux ont indiqué qu'ils entendaient

« laisser du temps » au nouveau président à propos des questions difficiles, et notamment celle des personnes recherchées par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, parmi lesquelles Slobodan Milosevic.

## BELGRADE

de notre envoyé spécial

Le Parlement fédéral ayant été ravagé par les manifestants, lors de la journée historique du 5 octobre, il a fallu trouver une autre salle pour la cérémonie d'investiture du nouveau président Vojislav Kostunica, deux jours plus tard. Mais l'atmosphère de cette réunion, samedi, au Palais des congrès de Belgrade, n'avait rien de révolutionnaire. Pour preuve que l'on assiste à une transition politique, certes mouvementée, plutôt qu'à une révolution, tous les députés de la coalition de gauche - le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic et la Gauche unie (JUL) - élus le 24 septembre étaient présents, à l'exception de la plus célèbre d'entre eux, «*M<sup>me</sup> la députée de Pozarevac*», Mirjana Markovic, l'épouse du président déchu.

A Belgrade, les têtes ne roulent pas dans la sciure. La bataille de samedi a été parlementaire et procédurière. Elle en annonce d'autres, au Parlement serbe notamment, où le nouveau pouvoir ne dispose d'aucun député. Samedi, les députés socialistes et ceux de la JUL ont bien tenté un coup d'esbroufe en réclamant la présidence de la Chambre des citoyens, (l'une des deux Assemblées fédérales), qui compte 138 députés, dont 59 de l'Opposition démocratique de Vojislav Kostunica, 44 pour la coali-

tion de gauche et 28 Monténégrins pro-Milosevic. Ils ont fini par y renoncer, comme ils l'ont fait pour la présidence de la Chambre des Républiques, deuxième Chambre du Parlement fédéral. Ces manœuvres ont retardé de quelques heures le discours d'investiture de Vojislav Kostunica. Finalement, le nouveau pouvoir a été tranquillement investi dans la soirée, quarante-huit heures après les affrontements de Belgrade.

## RÉFORME CONSTITUTIONNELLE

Passé ce premier obstacle, il reste à Vojislav Kostunica à dégager une majorité stable pour former un gouvernement fédéral, probablement avec l'aide des députés monténégrins «pro-serbes», jadis alliés de Milosevic, mais dont certains commencent à retourner leur veste. En décidant de boycotter les élections fédérales, qu'il jugeait illégales, le président monténégrin Milo Djukanovic, opposant à Slobodan Milosevic, a « offert » tous les sièges de sa République aux plus fervents défenseurs de la Fédération yougoslave.

S'adressant aux députés et aux invités, parmi lesquels les ministres des affaires étrangères grec Georges Papandréou et norvégien Thorjoern Jagland, le nouveau chef de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro) a ainsi appelé les élus à « travailler ensemble, en dépit

des différences », au retour de la Yougoslavie sur la scène internationale « à condition qu'elle y retourne droite, en respectant et défendant ses intérêts nationaux et sa dignité ». Mais il a surtout exprimé le souhait que les liens entre la Serbie et le Monténégro soient « plus fermes que jamais », au terme vraisemblablement d'une réforme de la Constitution fédérale. Cela n'ar-

du SNP ne manqueront pas, eux, d'être courtisés par le nouveau pouvoir à Belgrade. Vojislav Kostunica s'est d'ailleurs engagé à nommer un premier ministre fédéral monténégrin, membre du SNP.

Si une normalisation entre les deux Républiques « n'arrive pas dans un temps prévisible, il est clair que le Monténégro prendra le chemin de l'indépendance », a pour sa

## L'exemple serbe fait rêver l'opposition biélorusse

« Aujourd'hui Milosevic, demain Louka ! » (le président Alexandre Loukachenko), prophétisait une des banderoles brandies, dimanche 8 octobre, par des manifestants à Grodno, une des neuf villes de Biélorussie où l'opposition avait été autorisée à se rassembler pour appeler au boycott des élections législatives du 15 octobre. Ces manifestations, qui ont déjà rassemblé des milliers de personnes la semaine dernière, ont été interdites dans au moins trois autres villes. Plusieurs candidats démocrates qui voulaient néanmoins se présenter ont annoncé, samedi, qu'ils en étaient empêchés sous des prétextes fallacieux. Il s'agit notamment du chef du Fonds enfants de Tchernobyl, Henadz Hrushavy, et de l'avocat Hary Pahanyayla. « Les autorités ont éliminé de la campagne les candidats qui auraient empêché l'élection des protégés du gouvernement, privant les électeurs de la possibilité de se prononcer pour le changement, l'économie de marché et la démocratie », affirment-ils dans un communiqué.

range sans doute pas les affaires de Milo Djukanovic, absent de la cérémonie. La coalition réformatrice qui soutient le président monténégrin tenait en effet avant tout par le combat qu'il menait contre M. Milosevic. Les adversaires de M. Djukanovic et députés «pro-serbes»

part lancé Milo Djukanovic à l'adresse de Vojislav Kostunica, qu'il qualifie de « représentant de la majorité démocratique en Serbie ». Samedi, c'est dans une salle annexe du palais Sava que Vojislav Kostunica a dû attendre que les députés se mettent d'accord. Là, en compa-

gnie de son épouse, il a tout d'abord reçu les félicitations du corps diplomatique, puis des responsables locaux. Même Nebojsa Pavkovic, le chef d'état-major nommé il y a quelques mois par Slobodan Milosevic, a serré la main de Vojislav Kostunica. Le cœur n'y était pas vraiment. « Notre présence confirme que l'armée ne sortira pas du rôle qui lui est imparti par la Constitution. Elle reconnaît la volonté populaire. Les nouvelles institutions ont été légalement élues, y compris le président », a-t-il déclaré au Monde.

Depuis samedi, le nouveau président commande les forces armées « sur la base des décisions du Conseil suprême de défense », constitué du président fédéral et de ceux des deux Républiques constitutives, Milo Djukanovic pour le Monténégro et Milan Milutinovic, un fidèle du président déchu, pour la Serbie. A la mi-septembre, Slobodan Milosevic s'était arrogé le titre de commandant suprême des forces armées. On ne sait pas si Vojislav Kostunica reprendra ce titre, entérinant une décision qu'il avait contestée à l'époque.

Le président de Serbie, Milan Milutinovic, inculpé par le Tribunal pénal international sur le même acte d'accusation que M. Milosevic pour les crimes commis au Kosovo, a fait une visite éclair, samedi, au Palais des Congrès. Il avait la tête

des mauvais jours. Entré sous les sifflets de quelques curieux rassemblés devant l'entrée du palais, il s'est rapidement éclipsé, sans saluer Vojislav Kostunica ni assister à la cérémonie d'investiture.

Entre autres problèmes, le président serbe attend sans doute avec appréhension la séance du Parlement serbe qui devait avoir lieu lundi 9 octobre. Dénué d'intérêt au temps où Slobodan Milosevic régnait en maître, cet exercice prend aujourd'hui une valeur particulière. Les partis aujourd'hui regroupés au sein de l'Opposition démocratique serbe avaient boycotté les élections de 1997 pour le Parlement de la République de Serbie. Ils en sont donc absents. Mais la coalition de gauche pro-Milosevic est menacée par une alliance des Radicaux (SRS, ultranationalistes) de Vojislav Seselj et du Mouvement serbe du nouveau (SPO) de Vuk Draskovic. Peu après les fraudes du premier tour, ces deux partis avaient laissé entendre qu'ils pourraient s'accorder pour faire tomber le gouvernement serbe. Mais ces deux formations se sont proprement effondrées lors des élections fédérales du 24 septembre. Il ne leur reste que le Parlement serbe pour prouver qu'elles existent. Il n'est pas dit qu'elles se saborderont totalement.

Christophe Châtelot

## Selon un leader des manifestants, la « révolution » du 5 octobre a été planifiée

### CACAK

de notre envoyée spéciale

Trois jours après les événements dramatiques de Belgrade, où l'on a vu la foule s'emparer du Parlement fédéral et de la télévision, une tout autre image de ce « soulèvement populaire » qui précipita la chute de Slobodan Milosevic est en train d'émerger. Celle d'une « révolution » serbe qui ne serait pas tant le fruit d'une insurrection spontanée, mais au contraire l'aboutissement d'un plan soigneusement préparé, impliquant des membres d'unités d'élite de la police de Belgrade qui s'étaient secrètement rangés, depuis des mois, du côté de l'opposition.

C'est ce qu'affirme l'homme qui a joué un rôle de tout premier plan à la tête des « insurgés » : Velimir Ilic, le meneur des manifestants venus à Belgrade, ce jour-là, de la ville de Cacak (prononcer « tchat-chac »), dont il est le maire, et située à 150 kilomètres au sud de la capitale yougoslave. Assis dans son bureau orné d'une icône, la gorge encore irritée par les gaz lacrymogènes lâchés par la police, M. Ilic a raconté, dimanche 8 octobre, à un petit groupe de journalistes étrangers, que le débordement de la police par les manifestants, jeudi 5 octobre,

avait été planifié. Il avait été précédé de rencontres secrètes dont les principaux leaders de l'opposition serbe n'ont pas été tenus informés. « J'avais, par le passé, approché Zoran Djindjic et Vojislav Kostunica avec un plan, explique M. Ilic ; ils avaient refusé en disant : "Oh, vous, avec vos idées révolutionnaires"... »

« Nous étions en contact étroit avec des gens de la police depuis des mois »

Velimir Ilic, maire de Cacak

C'est ce rejet, ainsi que le sentiment très répandu à Cacak qu'il fallait « en finir » avec le régime de Slobodan Milosevic une bonne fois pour toutes « au lieu de tenir un meeting de plus où l'on ne ferait que parler », qui a poussé M. Ilic à mettre en œuvre son « plan » en marge, dit-il, de la ODS, le regroupement des partis de l'opposition démocratique. « Cinq personnes étaient au courant de tous les détails

du plan : deux hommes du MUP [ministère de l'intérieur] appartenant à des unités d'élite de la police, deux hommes de la police de Cacak et moi », affirme M. Ilic, qui ne dévoile pas l'identité des comploteurs, précisant seulement qu'il s'agit d'officiers « de rang moyen, jouissant d'une grande autorité au sein de leurs unités ».

Le plan était simple. « Ils m'ont dit : "Maintenez la pression [de la foule devant le Parlement] jusqu'à 15 h 30 et, quand nous recevrons l'ordre d'intervenir, nous refusons », affirme M. Ilic. Jeudi 5 octobre, l'opposition avait lancé un ultimatum à Slobodan Milosevic, exigeant sa démission avant 15 heures. M. Ilic affirme que les cibles des manifestants avaient été choisies à l'avance : « D'abord le Parlement, puis la télévision. » C'est un petit groupe d'activistes de Cacak — « des gars jeunes, capables, pratiquant le karaté, la boxe et la musculature », décrit M. Ilic — qui semble avoir joué un rôle décisif dans la prise du Parlement. Auparavant, lors de leur voyage vers Belgrade, dans une longue colonne de véhicules transportant environ dix mille manifestants de Cacak, ces jeunes costauds s'étaient trouvés en première ligne pour percer les deux barrages dressés sur leur route par la police, ce qui avait donné lieu à des échauffourées. Le convoi des manifestants comptait trois camions remplis de pierres, et certains militants étaient armés.

Jeudi, « les acteurs principaux étaient une centaine de personnes », résume M. Ilic. Mais cette troupe insolite comptait dans ses rangs, ajoute-t-il, des professionnels de l'assaut armé. « Nous avions avec nous des parachutistes d'une unité d'élite, ainsi que des membres de la police en habits civils, qui communiquaient avec des talkies-walkies », précise le maire. La veille des événements de Belgrade, M. Ilic déclarait, lors d'un meeting à Cacak : « Ce sera la victoire ou la mort ! » Jamais, assure-t-il aujourd'hui, il n'aurait échangé la vie de milliers de manifestants sans avoir obtenu, au préalable, des assurances solides que les forces de l'ordre n'ouvriraient pas le feu. Ces assurances lui ont été fournies, dit-il, la veille du soulèvement. Il ajoute : « Nous étions en contact étroit avec des gens de la police depuis des mois. »

Natalie Nougayrède

## A Pozarevac, la peur s'est enfuie avec Marko « narco » Milosevic

### POZAREVAC

de notre envoyé spécial

A Pozarevac, une grosse bourgade de 50 000 habitants située à 80 kilomètres à l'est de Belgrade, la flambée de colère qui a soulevé la Serbie, jeudi 5 octobre, n'a duré que le temps d'un feu d'herbes. Pourtant, dans la ville natale de Slobodan Milosevic et de sa femme, Mirjana Markovic, on raconte qu'une catastrophe a été évitée de justesse. Alors que quelque 20 000 manifestants rassemblés dans le centre commençaient à s'en prendre à ses magasins, Marko Milosevic, vingt-six ans, fils du dictateur déchu, aurait ouvert en grand les robinets du gaz de sa boulangerie-pizzeria avant de s'enfuir vers Belgrade, puis Moscou. Sans l'intervention rapide des pompiers, cela aurait pu tourner au carnage... Jusqu'au bout, Marko, le parrain redouté, aura fait planer la terreur sur ses concitoyens.

Aujourd'hui, les langues se délient et, s'étonnant eux-mêmes de leur audace, ceux qui se sont dévoués en mettant à sac le magasin Cybernet et d'autres propriétés de Marko n'en finissent plus de raconter ce qu'ils ont enduré. Un membre du mouvement du Renouveau serbe, Momcilo Velikovic, trente-neuf ans, résume la violence ordinaire d'un seul geste : il soulève le dentier qui remplace sa dentition depuis que les sbires du caïd local se sont acharnés sur lui pendant vingt-quatre heures avant de le transporter dans un hôpital neuropsychiatrique. Pour avoir osé se rebeller à l'issue de la manifestation du 2 mai 2000, qu'il avait rassemblé, à Pozarevac, l'opposition unie, il a en outre été condamné à deux mois de prison. Exhibant fièrement le bouclier de plexiglas et les balles de kalachnikov « confisqués » sans violence aux policiers de Belgrade alors qu'il était en première ligne des assaillants du Parlement fédéral, Momcilo affirme cependant n'être habité par aucun sentiment de vengeance : « Ceux qui ont commis des délits ou des crimes sous Milosevic doivent être jugés

sereinement. » A la terrasse du café Café, bistro branché qui a remplacé le Havana Club, fief de la mafia locale, deux autres victimes du 2 mai s'expriment à l'unisson. En montrant son énorme balafre au front, Nelojsa Sobolonic, avocat, va jusqu'à lancer : « C'est peut-être grâce à cela que nous pouvons espérer avoir aujourd'hui la démocratie. » Quant à Radujko Lukovic, président local du Parti radical du peuple (monarchiste), son visage tuméfié et ensanglanté orne une affiche légendée : « Voilà le vrai visage de la Serbie. »

### RANCŒUR ET DÉRISION

« Jusque-là, tout le monde avait peur de témoigner devant la justice », raconte Maria, une étudiante en droit dont le père procureur, apolitique, n'a pas hésité à se démettre de ses fonctions par écoeurement. Désormais, tout remonte à la surface. On n'hésite plus à faire rimer Marko avec « narco », puisque, depuis cinq ans, le fils de « Sloba » régnait sur le trafic de l'héroïne, qui aurait régionalement fait des ravages : plus d'un millier de toxicomanes dépendants.

C'est moins contre le régime et les guerres sanglantes qu'il a engendrées que contre une famille et un clan que s'exprime une rancœur teintée parfois de dérision. On vous montre volontiers le Bambi-Land — ainsi baptisé par référence à la fabrique locale de biscuits Bambi —, un parc d'attractions aux dimensions d'une petite station balnéaire, que Marko fit construire en pleine guerre pour faire symbole. Après être passé devant l'une des nombreuses maisons de la famille Milosevic encore gardées par des vigiles armés, le « Marko-Tour » s'achève par la discothèque Madonna, siège de la radio du même nom, dont l'architecture et les couleurs criardes évoquent un mini Las Vegas balkanique...

Robert Belleret

## Hubert Védrine se rend à Belgrade

A Luxembourg, les Quinze étudient les mesures d'aide à la Serbie

LE NOUVEAU président yougoslave, Vojislav Kostunica, continue de recevoir les témoignages de soutien de nombreux dirigeants étrangers. Le président américain Bill Clinton l'a félicité, dimanche 8 octobre, dans un entretien téléphonique qualifié de « chaleureux » par la Maison Blanche. Le ministre français des affaires étrangères Hubert Védrine, représentant la présidence de l'Union européenne, doit le rencontrer mardi à Belgrade. Les ministres des affaires étrangères des Quinze pays européens, réunis à Luxembourg lundi, devaient débattre de l'aide à apporter à la Serbie et adopter la décision formelle de lever les sanctions qui pèsent sur le pays.

Plusieurs responsables étrangers ont insisté ces derniers jours sur l'idée qu'il fallait « laisser du temps » à M. Kostunica, et notamment ne pas exiger de lui qu'il s'at-

taque en priorité au problème des personnes recherchées par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye, parmi lesquelles Slobodan Milosevic. Hubert Védrine avait fait des déclarations en ce sens en fin de semaine dernière.

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright s'est exprimée sur le sujet dimanche. M. Kostunica « est un juriste constitutionnaliste, il préconise des méthodes légales. Je pense que devons lui donner du temps pour consolider son régime », a ainsi déclaré le chef de la diplomatie américaine. Elle a ajouté cependant : « Il ne peut y avoir, au bout du compte, une Yougoslavie normale si les responsables ne sont pas placés en face de leurs responsabilités. Notre position là-dessus n'a pas changé. Le peuple serbe veut maintenant faire partie de l'Europe. Et faire partie de l'Europe, c'est comprendre la démocratie et l'Etat

de droit ». Pour la Mission de l'ONU qui administre le Kosovo, la Minuk, une question ne saurait cependant être différée : celle des Albanais prisonniers et disparus en Serbie. Quelque 950 Albanais sont encore prisonniers en Serbie et victimes, selon leurs familles, de mauvais traitements. D'autres ont été libérés contre d'importantes sommes d'argent extorquées à leurs proches.

La Minuk entend maintenant profiter du changement politique à Belgrade pour mettre fin à ces pratiques et résoudre, en « premier » lieu, ce « problème crucial », indique la responsable du Bureau des droits de l'homme à la Minuk, Maria Elena Andreotti. « Si M. Kostunica est un vrai démocrate, il sait qu'il a intérêt à libérer les prisonniers albanais ou à les transférer au Kosovo, pour montrer qu'il n'est pas un autre Milosevic », ajoute-t-elle. (AFP.)

**GAP**

Nouvelle adresse Internet  
[www.gap.fr](http://www.gap.fr)

Villiers Etoile Concorde

# Pèlerinage des familles et des survivants du bagne de Tazmamart au Maroc

L'accès du bâtiment et de ses tombes leur a été interdit

Le Forum Vérité et Justice, l'association qui a organisé le pèlerinage au bagne de Tazmamart, avait invité ministres et autres dignitaires poli-

tiques à se joindre à la cérémonie, mais ils ne sont pas venus. Des soldats étaient par contre déployés dans la caserne. Elle abrite les tombes

de plus de la moitié de 58 anciens détenus, morts pour l'exemple dans un bagne-mouroir qui, officiellement, n'existait pas.

## TAZMAMART

de notre envoyé spécial

Quelques-uns ont grimpé à mi-pente de la colline qui surplombe la caserne et ils ont vu : apparemment, rien n'a changé à Tazmamart depuis qu'ils en sont sortis, il y a bientôt dix ans, pliés en deux, bossus, décharnés mais vivants. Non, rien n'a changé. Enfermée à l'intérieur de la caserne, il y a toujours cette seconde enceinte grisâtre flanquée de quatre miradors en béton.

Et, derrière les hauts murs, deux bâtiments tout en longueur, dans l'alignement l'un de l'autre. On n'aperçoit aucune fenêtre. C'est dans ces bâtisses, reconverties, paraît-il, en dépôt de munitions, que 58 personnes – des militaires impliqués dans des coups d'Etat contre Hassan II pour la plupart – passèrent plus de dix-huit ans de leur vie dans des conditions dantesques.

Plus de la moitié sont morts dans ce bagne qui, officiellement, n'existait pas. Leurs restes sont enfouis contre deux murs du bagne, affirmant les rescapés. De la colline, on ne peut distinguer les tombes. Il faudrait entrer dans le bâtiment, mais l'entourage du roi Mohammed VI a en refusé l'autorisation aux organisateurs du pèlerinage à Tazmamart, le Forum Vérité et Justice (FVJ), une association de défense des droits de l'Homme.

Ils étaient un bon millier, samedi

7 octobre, à se retrouver près de la caserne. Rescapés de Tazmamart, familles de ceux qui y sont morts, mais aussi quelques-uns de ceux qui eurent à souffrir des années de plomb qu'à vécu le Maroc. Manquaient les officiels – ministres, hauts fonctionnaires, chefs des partis politiques – pourtant invités.

Sorties des bus ou des voitures, des banderoles réclamaient « la vérité sur les centres de détention secrets », d'autres demandaient « des nouvelles du peuple des disparus », ou exigeaient « la réhabilitation des victimes. »

Le cortège s'est ébranlé au milieu des youyou et des slogans. Lentement, la foule a longé les murs, derrière lesquels pointaient quelques casquettes de militaires. Dans ce bout du monde, entre ciel et terre, le décor était à la mesure de l'événement, austère et torturé : une plaine rocailleuse ensermée entre des montagnes pelées, les maisons de terre d'un douar et, unique touche verte, la palmeraie et ses champs de la taille de jardins.

Tazmamart était bien défendue samedi. Pour prévenir tout incident, le pouvoir avait déployé sur place des militaires et des gendarmes venus de Casablanca. « Je ne suis pas rentré dans la caserne. On vient d'arriver. Ce qui s'est passé derrière ces murs, autrefois, c'est triste », commentait un jeune gendarme.

Les habitants du douar, sans

doute apeurés par cette invasion, sont restés à l'écart un moment, avant de se rapprocher. Les plus jeunes, pauvrement vêtus, ont mis autour de leur cou des photos ou des noms de disparus, sans trop savoir, pour faire comme les « pèlerins ». Savaient-ils ce qui se passait à deux pas du douar dans les an-

des portraits des disparus. Allusion discrète à l'actualité, il y avait là aussi, perdue entre des centaines d'autres, la photo du jeune capitaine Mustapha Adib condamné la veille par un tribunal militaire pour avoir dénoncé la corruption dans l'armée.

« Le Maroc vit dans le flou. On au-

## Trois journalistes de France 3 arrêtés

Trois journalistes de France 3 étaient, dimanche soir 8 octobre, entre les mains de la police marocaine dans l'attente de poursuites judiciaires. Venue couvrir le pèlerinage de Tazmamart, l'équipe de télévision s'est vu reprocher d'« être entrée dans une zone militaire interdite ». Les journalistes étaient pourtant munis d'une autorisation officielle les autorisant à filmer « à travers le Maroc ». Dans la soirée, les trois journalistes, qui se sont vu retirer leur passeport, étaient toujours dans les locaux du commissariat d'Errachidia, la ville la plus proche de Tazmamart. La police procédait à l'interrogatoire du moniteur de l'équipe, Michel Bernasconi, arrêté dimanche après-midi en compagnie de deux Marocains. Assignés à résidence, les deux autres journalistes n'avaient pas encore été entendus. A Paris, France Télévision, qui a diffusé dimanche le reportage contesté, a protesté contre « cette atteinte à la liberté de l'information » et a souhaité que son équipe puisse « au plus vite recouvrer sa liberté ». – (Corresp.)

nées 1970 et 1980 ? Oui, les adultes savaient. Certains militaires étaient leurs voisins. Ils l'avaient sans se faire prier mais, dans ces années-là, on ne pouvait pas parler, disent-ils.

Pour eux, le pèlerinage est une aubaine. La piste a été refaite pour l'occasion. Et ils espèrent que maintenant l'Etat va s'intéresser à eux. L'électricité alimente la caserne, mais toujours pas le hameau et ses quelques centaines d'âmes. Il n'y a pas d'infirmier. Le travail manque. Les deux années de sécheresse pèsent sur le douar.

Le soleil était couché lorsque les pèlerins sont arrivés au bout de leur voyage. Ils ont allumé des centaines de bougies qu'ils sont allés placer sur les murs de la caserne, à côté

torise cette marche, mais on inflige des années de prison au capitaine Adib. On ne sait pas ce qui est permis et ce qui ne l'est pas. Les jeunes et les intellectuels doivent se mobiliser. Ils sont amorphes. On devrait être des dizaines de milliers aujourd'hui à Tazmamart. Il y a une démocratie à construire ici », résume l'écrivain Abdelhaq Serhane.

Des femmes, dit-on, sont reparties de Tazmamart en emportant avec elles un morceau de cette terre ou quelques brins d'herbe. Elles l'ont fait faute d'avoir pu récupérer les restes de leurs proches qui sont enterrés sous une couche de chaux, dans la cour du bagne.

J.-P. T.

## TROIS QUESTIONS À...

### AHMED MARZOUKI

**1** Vous avez passé plus de dix-huit ans au bagne-mouroir de Tazmamart. Que représente d'y retourner avec le feu vert des autorités ?

Le pèlerinage est une initiative du Forum pour la vérité et la justice, mais les autorités ont fait preuve d'un grand courage politique en l'autorisant. Je l'avoue, je ne m'y attendais pas. La décision est à saluer. Elle a surpris tout le monde. Mais on ne doit pas s'arrêter là. Il faut continuer à ouvrir les dossiers, organiser d'autres pèlerinages sur les autres lieux de détention secrète, à Agdez, au Sahara, à Kaalat N'gouna, près de Ouazazate.

**2** Comment parler d'une ère nouvelle alors que nombre de ceux qui sont responsables de ces années noires continuent à occuper des postes ?

C'est pour cela que je dis qu'il faut aller au-delà. Se rendre à Tazmamart, ce n'est pas une fin en soi. Ce n'est que le début d'un processus. Des personnes sont toujours portées disparues. Les dépouilles des victimes n'ont pas été rendues aux familles. Tazmamart a été le bagne le plus connu, le plus médiatisé. Puisqu'il est possible aujourd'hui d'y aller je

veux croire que le reste suivra. Des responsables des exactions commises ont été limogés. Espérons qu'il s'agit d'un premier pas. J'aimerais aussi que l'Etat reconnaisse publiquement sa responsabilité. Il a commencé à le faire d'une certaine façon, en nous indemnisant, en permettant la rencontre à Tazmamart. Mais il manque une petite phrase de repentance.

**3** Est-ce qu'on peut retrouver une vie normale après toutes ces années passées dans ce bagne-mouroir ?

On ne peut pas oublier dix-huit années de sa vie passées dans un tombeau. On est marqué à vie. J'avais vingt-trois ans quand je suis arrivé à Tazmamart et quarante-deux quand j'en suis sorti. J'ai laissé ma jeunesse là-bas. J'ai une grande coupure dans le film de ma vie. C'est difficile de vivre lorsqu'il vous manque une telle tranche de vie. On a du mal à s'intégrer à la société. Mes camarades de bagne ont connu ça aussi. A notre sortie de Tazmamart, nous avons tous été marginalisés. Par exemple, j'avais loué une petite maison dans la banlieue de Rabat. J'en ai été expulsé lorsque le propriétaire a appris que je sortais de Tazmamart.

Propos recueillis par  
Jean-Pierre Tuquoi

## Les planches d'Abdelaziz Mouride

C'EST une bande dessinée d'un genre un peu spécial que vient de publier Abdelaziz Mouride. Elle ne raconte pas l'aventure de quelques extraterrestres mais une tranche de l'histoire du Maroc. La plus sombre, la plus sanglante aussi du règne de Hassan II. Celle qui vit entre les années 1960 et 1980 des femmes et des hommes broyés par la machine policière simplement parce qu'ils rêvaient d'un Maroc démocratique. Devenu journaliste, l'auteur parle en connaissance de cause de ces années douloureuses. Membre fondateur d'un groupuscule d'extrême gauche à la fin des années 1960, arrêté en novembre 1974, il passera dix ans en détention, trimbalé du centre de torture de Derb Moulay Chérif, en plein cœur de Casablanca, à la prison de Kénitra qui vit passer nombre de ceux qui osèrent contester la monarchie.

De ces lieux de sinistre mé-

moire, des luttes qui s'y déroulèrent, des drames qui les habillèrent, aucune image ne nous est parvenue. Mais il y a les planches en noir et blanc d'Abdelaziz Mouride. Dans la pénombre de sa cellule, jour après jour, il croquait cet univers sinistre. Ne restait plus qu'à faire sortir les planches de la prison, dans la plus totale clandestinité. Ce sera le travail des proches, au hasard d'une visite, d'un militant encore en liberté, d'un avocat courageux. Les voici publiées aujourd'hui – en France et au Maroc –, car « sans mémoire, il n'y a pas d'avenir ». « L'avenir, écrit Rachid Maaskri dans l'avant-propos, nous n'aspirons qu'à cela : tourner la dernière page de la chronique des années de plomb. Sans rien oublier pour autant. »

★ Abdelaziz Mouride, *On affame bien les rats !* Tarik Editions, Paris Méditerranée.

## Washington proteste contre les événements en Côte d'Ivoire

WASHINGTON. Les Etats-Unis ont décidé samedi de suspendre leur aide à la préparation des élections en Côte d'Ivoire, en raison de la décision de la Cour suprême de ce pays d'exclure quatorze des dix-neuf candidats à l'élection présidentielle (*Le Monde* daté dimanche 8-lundi 9 octobre). « Cette décision injuste prive le peuple ivoirien de tout choix décisif dans cette élection », selon un communiqué du porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, qui dénonce une « mascarade des principes fondamentaux de la démocratie » et dénonce les « abus d'autorité continus » du régime dirigé par le général Gueï, arrivé au pouvoir le 24 décembre 1999 par un coup d'Etat. Les Etats-Unis appellent les autres pays à réexaminer leur assistance électorale à la Côte d'Ivoire à l'approche du scrutin du 22 octobre, d'où ont été exclues notamment les candidatures de l'ancien premier ministre Alassane Ouattara et des membres du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), de l'ancien président déchu, Henri Konan Bédié. – (AFP)

## L'OMC se défend de chercher à démanteler les services publics

GENÈVE. Mise en cause par les contestataires de la mondialisation et certains syndicats, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a démenti, vendredi 6 octobre, vouloir mettre en œuvre une négociation sur les services publics. A l'issue d'une session de deux jours du conseil des services, le directeur de cette division, David Hartridge, a déclaré qu'il n'était pas question de toucher à des services fondamentaux comme la santé et l'éducation dans les négociations en cours à Genève. Les Etats-Unis ont également tenu à faire savoir que les pourparlers ne portaient pas sur « les services fournis dans l'exercice du pouvoir gouvernemental ». Après l'échec de la conférence ministérielle de Seattle, des négociations sur les services et l'agriculture ont péniblement repris cette année, conformément aux accords de l'Uruguay round, conclu à Marrakech en 1994. Les 138 membres de l'OMC se sont donné jusqu'à mars 2001 pour présenter une liste des services à libéraliser. Alors que les Etats-Unis ont proposé de terminer les négociations d'ici à décembre 2002, l'Union européenne souhaite pour sa part lancer le plus rapidement possible un nouveau cycle plus large incluant les services et l'agriculture dans le cadre d'un marchandage global. – (Corresp.)

## DÉPÊCHES

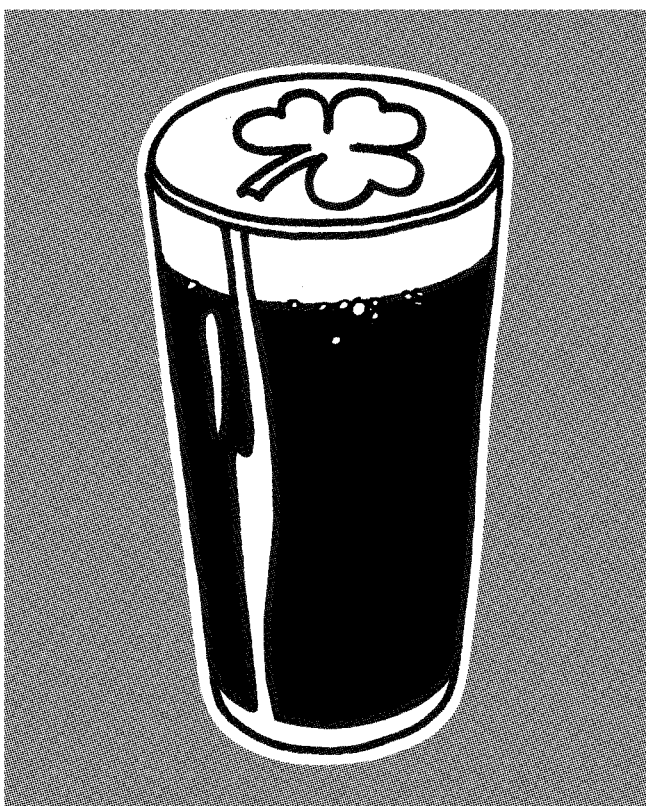
■ **ESPAGNE** : trois nouveaux attentats attribués à l'organisation séparatiste basque ETA ont été évités de justesse, samedi 7 octobre et lundi 9 octobre, à Séville et dans les environs. Ces trois attentats manqués interviennent au moment où un sondage – publié par le quotidien *El País* – montre que seulement 25 % des Basques appuient l'actuel gouvernement basque nationaliste et qu'ils sont également 27 % à réclamer des élections anticipées. Le chef du gouvernement espagnol, Jose-Maria Aznar, a affirmé que si la « mobilisation populaire avait eu raison de la dictature, en Serbie, elle serait nécessaire aussi, au Pays basque ». – (Corresp.)

■ **GRANDE-BRETAGNE** : Des essais de maïs génétiquement modifié sont menés secrètement dans cinq comtés britanniques, a rapporté dimanche 8 octobre *The Independent On Sunday*. Le maïs est développé par la société franco-allemande Aventis. Ces essais ont été autorisés par le ministre de l'agriculture, mais le secrétaire d'Etat à l'environnement chargé des OGM (organismes génétiquement modifiés), n'aurait pas été tenu au courant. – (AFP)

■ **INDE** : New Delhi a demandé à la France de lui livrer de nouveaux avions de combat Mirage 2000, qui viendraient compléter les dix achetés en septembre (*Le Monde* du 6 septembre) et les cinquante Sukhoï SU-30 acquis en Russie. Dans les années 80, l'Inde avait déjà acheté quarante Mirage 2000, dont cinq ont été perdus en entraînement. – (AFP)

## Le bras droit de Kim Jong-il en visite aux Etats-Unis

SAN FRANCISCO. Le numéro deux du régime nord-coréen, Jo Myong-rok, est arrivé dimanche 8 octobre aux Etats-Unis pour des pourparlers historiques avec des responsables américains, dont le président Bill Clinton. Bras droit du dirigeant nord-coréen Kim Jong-il, Jo Myong-rok, 68 ans, est le responsable le plus haut placé à effectuer une telle visite aux Etats-Unis. Le programme nucléaire nord-coréen devrait être au cœur des discussions. Avec cette visite, la Corée du nord manifeste sa volonté de sortir de son isolement international. La Corée du nord souhaite que son nom disparaisse de la liste américaine des « Etats source d'inquiétude », mais le Département d'Etat a précisé qu'il était encore trop tôt pour envisager un tel geste. Les deux pays sont toujours théoriquement en guerre, en l'absence de traité à la fin de la guerre de Corée (1950-1953). – (AFP)



Paris-Dublin  
à partir de 931 F\*

Voici le moment de découvrir la chaleur de l'hospitalité irlandaise.

Pour de plus amples informations, contactez Aer Lingus tél :  
Minitel 3615 Aer Lingus (2,23F/mn.) ou votre agence de voyages.

**GOVERNEMENT** Le premier ministre s'efforce de sortir des turbulences qui ont marqué la rentrée, bousculé son gouvernement et affaibli son image dans l'opinion. Il veut

saisir l'occasion du départ de Martine Aubry pour stabiliser son équipe en vue des échéances électorales de 2002. ● SUR FRANCE 2, dans l'émission « Vivement dimanche », le 8 oc-

tobre, Lionel Jospin a expliqué, comme une ébauche de candidature présidentielle : « Je pense moins à la longueur du temps que j'ai éprouvée qu'à ce futur qui n'est pas dit, qui est

encore non dévoilé et auquel j'ai à travailler à ma place. » ● RAYMOND FORNI (PS), président de l'Assemblée nationale, a critiqué, dimanche, sur Radio J, l'immunité dont bénéficie le

président de la République et a engagé Jacques Chirac à « s'expliquer » devant les juges. Il a estimé qu'il serait « logique » d'inverser le calendrier électoral de 2002.

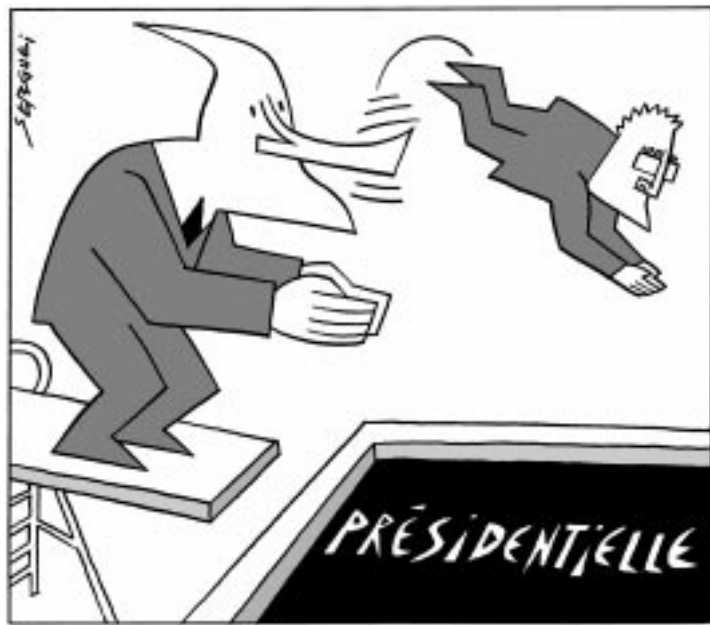
## Lionel Jospin s'installe ouvertement dans la perspective de 2002

Le premier ministre s'efforce de sortir des turbulences de la rentrée. Le départ annoncé de Martine Aubry lui donne l'occasion de ressouder son gouvernement. Il s'interroge sur la possibilité de « stabiliser » son équipe par-delà les élections municipales de mars

LIONEL JOSPIN a beau dire aux parlementaires socialistes réunis à Lyon en pleine tourmente Dominique Strauss-Kahn qu'il est « heureux » de le retrouver, puis répéter quelques jours plus tard aux dirigeants du PS rassemblés en conseil national qu'il « garde son calme et son cap » et enfin s'adresser aux députés rassemblés dans l'hémicycle pour la première séance de questions au gouvernement de la rentrée, en leur exprimant sa « satisfaction » d'être là, les mots butent sur ses traits fermés et tendus, sur ce regard emplí de dureté et de méfiance qui balaie sans arrêt l'espace. On ne vous aime plus, on ne vous entend pas, on vous comprend encore moins, viennent lui dire jour après jour les enquêtes d'opinion. On ne nous écoute pas, on ne nous explique pas, malgré les parlementaires socialistes. Moi je m'en vais, moi je reste si, moi je pars quand, et moi et moi et moi, se répandent les ministres de son gouvernement. Et le tout donne une fâcheuse impression de bazar, qui ne sied guère à l'image que le premier ministre a

décidé de donner de lui-même. Il a d'abord fallu, pour M. Jospin, parer à l'urgence : colmater les voies d'eau ouvertes dans la majorité « plurielle » par le départ de Jean-Pierre Chevènement et les exigences de Dominique Voynet, puis tenter de contenir les angoisses des parlementaires après les révélations concernant Dominique Strauss-Kahn et la fameuse cassette Méry. Le premier ministre peut parfois s'agacer de la pusillanimité de ces élus - « Quand on regarde les choses, les parlementaires PS, honnêtement depuis 1995, je ne leur ai pas porté malheur », avait-il lancé, un peu agacé, début septembre lors d'une réunion de ministres à Maignon - il n'empêche qu'il a distribué à toute son équipe des consignes de vigilance et de bienveillance à leur égard.

Les « affaires » ont ensuite ouvert un nouveau front dans la cohabitation. Là aussi, le premier ministre a dû répliquer dans l'urgence. En qualifiant lui-même Jacques Chirac de « premier des opposants », M. Jospin a en quelque sorte levé l'immunité présiden-



tielle qu'il avait jusque là, imposée aux siens. Il ne se passe guère de jours désormais, sans qu'un responsable socialiste s'autorise une

critique très sévère à l'égard du chef de l'Etat. A François Hollande, premier secrétaire du PS, préposé jusque là à la polémique présiden-

tielle, se sont ajoutés ces derniers jours, Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Claude Estier, son homologue du Sénat et Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale (lire ci-dessous). Face à la polyphonie plus ou moins animée de l'Elysée - Patrick Devedjian, Michèle Alliot-Marie, Alain Juppé, Jean-Louis Debré, Philippe Douste-Blazy et autres - il devenait urgent de répliquer. Et l'on attend beaucoup, dans quelques jours, de la liberté de ton retrouvée de Martine Aubry, devenue simple candidate à la mairie de Lille, pour répliquer aux critiques présidentielles.

Mais au-delà de ces deux urgences, conjoncturelles en quelque sorte, le premier ministre sait que l'essentiel, pour lui, est de restaurer un lien de confiance avec l'opinion. C'est son image et celle de son gouvernement dans ses atteintes aujourd'hui. Dans ce contexte de doute, le départ, pourtant programmé et annoncé, de Martine Aubry est venu ajouter une difficulté supplémentaire. Son remplacement devrait donner lieu à une longue explication de Lionel Jospin, vraisemblablement à la télévision ou à la radio. Le premier ministre est confronté à une double difficulté : stabiliser un dispositif gouvernemental, pour en finir avec cet « effet d'artichaut » qui inquiète plusieurs de ses proches, chaque mois ou presque annonçant ou menaçant d'apporter un nouveau départ du gouvernement, sans pour autant « se lier les mains dans une période d'instabilité politique », comme on le précise à Maignon.

Avant de venir s'expliquer devant les Français, M. Jospin doit donc d'abord trancher une question, qui est aussi un symbole, celle du non-cumul des mandats. Lors de son entrée en fonction, le premier ministre a fait de cette règle, la marque de fabrique de son gou-

vernement, sa signature, sa différence avec ses prédécesseurs. Deux ans plus tard, en décembre 1999, commençant déjà à anticiper les difficultés dans lesquelles le respect de ce principe le plaçait, il avait tenté de nuancer son propos. Dans l'avion qui le ramenait du Japon, il avait confié qu'il n'avait pas l'intention « de se séparer de la moitié de son gouvernement avant les législatives » et que, ce n'était « pas pareil, pour un ministre, de commencer à gouverner et de d'être au gouvernement depuis plusieurs années ». A peine ces propos avaient-ils été rendus publics que son entourage et François Hollande, premier secrétaire du PS, s'en étaient émus. Ils avaient convaincu M. Jospin que ce changement de cap était inopportun, ou à tout le moins prématuré.

Le départ de Martine Aubry vient brutalement la relancer, d'autant que le nom qui circule avec insistance pour lui succéder est celui d'Elisabeth Guigou, qui n'a eu de cesse ces dernières semaines, d'affirmer qu'elle est capable d'être à la fois ministre et candidate à la mairie d'Avignon. Caprice de star ou habile préparation de terrain à un changement de jurisprudence du premier ministre ? Seule certitude, M. Jospin ne peut donner le sentiment de nommer un ministre de l'emploi et des affaires sociales à titre transitoire ou temporaire. « Il faut montrer que ce gouvernement tiendra jusqu'en 2002 », indique un proche, tandis qu'un autre souhaite que M. Jospin « fixe publiquement la règle du jeu ». Nombreux sont donc désormais ceux, y compris à la direction du PS, qui plaident en faveur du cumul « à titre exceptionnel, juste pour l'année qui précède les législatives » et en jurant que « le principe s'imposera à nouveau après ». A Lionel Jospin de trouver les arguments pour le justifier.

Pascale Robert-Diard

### « Je pense à ce futur qui n'est pas encore dit... »

LA PETITE histoire retiendra-t-elle que c'est dans l'émission de Michel Drucker, *Vivement Dimanche prochain*, le 8 octobre sur France 2, que Lionel Jospin a officiellement fait acte de candidature à l'élection présidentielle entre deux jeux de mots de Bruno Masure et sous les applaudissements enthousiastes d'un public de studio télévisé ? Telle est, en tout cas, l'interprétation immédiate que le psychanalyste Gérard Miller - l'un des co-animateurs de l'émission - a faite de cette longue phrase alambiquée du premier ministre : « Je pense moins à la longueur du temps que j'ai éprouvée qu'à ce futur qui n'est pas dit, qui est encore non dévoilé et auquel j'ai à travailler à ma place ».

En vue de l'émission consacrée à Claude Allègre, Lionel Jospin avait accepté de pré-enregistrer un entretien avec Michel Drucker. Ren-

dez-vous a donc été pris - et maintenu - à Maignon, jeudi 28 septembre, soit en pleine tourmente Dominique Strauss-Kahn. Assis près de la fenêtre, avec vue sur le parc, le premier ministre n'a, en fait, pas grand chose à dire sur son « ami de quarante ans » qui, depuis son départ prématuré du gouvernement, n'en finit pas de régler ses comptes. Il a, en revanche, beaucoup plus à dire sur lui-même. L'occasion est trop belle et la date fort opportune. On le dit fatigué, usé par une rentrée éprouvante où les coups les plus terribles sont venus de ses plus vieux amis, Jean-Pierre Chevènement sur la Corse, Dominique Strauss-Kahn sur la cassette Méry ?

Eh bien, pas du tout. Lionel Jospin est « un sportif » et ne se lasse pas de le répéter. Il mène « une vie assez saine, une vie personnelle heureuse », il est « entouré d'une bonne

équipe ». Bref, il a « l'impression de faire honorablement [son] devoir, de travailler pour le pays, de ne penser qu'à ça en dehors de tout ce qui anime [sa] vie d'homme ». « A partir de ce moment-là, je suis en paix avec moi-même. Je suis physiquement robuste, psychologiquement équilibré, je fais le travail qui m'a été confié, j'accepte le jugement des autres, du peuple. Je ne vais pas pleurnicher parce que je suis premier ministre. Donc franchement pour le moment, ça va », confie-t-il à son interlocuteur.

Puis vient « la » phrase, concentrée jusqu'à la caricature de dialectique jospinienne, sur ce « futur qui n'est pas dit » et « encore non dévoilé » auquel il a « travaillé ». C'était, par un pluvieux dimanche d'octobre, l'entrée en campagne de « l'austère qui se marre ».

P. R.-D.

## Les socialistes se mêlent au débat sur le calendrier électoral de 2002

FRANÇOIS BAYROU, Jean-Pierre Chevènement et Jean-Michel Baylet avaient déjà bien réussi leur coup. Lancé par le président de l'UDF, nourri par le président du Mouvement des citoyens, infléchi par le président du Parti radical de gauche, le débat sur le calendrier électoral de 2002, qui place les élections législatives avant l'élection présidentielle, prend une nouvelle ampleur. Grâce, maintenant, au président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni (PS), qui a plaidé, dimanche 8 octobre, comme MM. Bayrou et Chevènement pour l'inversion de l'ordre de ces élections (lire ci-contre).

Ballon d'essai ou initiative personnelle ? L'intervention, dès lundi matin, de Claude Estier, sur RMC, pourrait faire pencher pour la première hypothèse, même si le PS reste très prudent. Le président du groupe socialiste au Sénat a jugé qu'il serait « logique » de commencer par l'élection présidentielle, comme le veut l'esprit de la Constitution de la V<sup>e</sup> République, reposant « d'abord » sur cette élection. M. Estier a observé aussi que le changement était « assez compliqué » et que « personne, parmi les deux têtes de l'exécutif, n'ose toucher au calendrier électoral ».

Seule certitude, en effet, Lionel Jospin, qui s'est placé dimanche dans une perspective présidentielle, ne veut pas prendre l'initiative d'un bouleversement du calendrier. Il préfère amener Jacques Chirac à prendre position. Il laisse donc les chefs de parti monter au créneau. Tout en tâtant l'eau. Privilégier la stratégie présidentielle, en donnant la primauté à cette élection, au risque d'affaiblir les alliés Verts et PC de la gauche « plurielle » ? Ou

continuer à jouer la majorité en laissant les législatives en première place ?

Pendant que l'on réfléchit au sommet, le MDC poursuit prudemment son chemin. Le parti de l'ancien ministre de l'intérieur a l'intention de déposer un amendement au projet de loi organique relatif à l'élection du président de la République, mais il ne devrait pas le défendre en séance. M. Chevènement, qui ne désespère pas de faire progresser l'idée de l'inversion du calendrier, ne veut pas durcir d'emblée le débat avec les socialistes. « Cette inversion serait pourtant l'intérêt de la gauche tout entière, alors qu'il n'y a plus d'extrême droite, mais davantage d'extrême gauche, que la droite est affaiblie et la majorité plurielle essoufflée », confie le président du MDC.

Béatrice Gurrey

O I S E

Un trimestre en Angleterre, Etats-Unis ou Australie

Oxford Cambridge Boston Sydney

Stages intensifs d'anglais  
Préparation à tous les examens  
Un enseignement personnalisé  
Un accueil convivial en famille

Bordeaux 05 56 00 99 99 • Lille 03 20 40 28 38  
Lyon 04 78 24 60 74 • Strasbourg 03 88 45 38 00  
Rennes 02 99 79 78 44 • Paris 01 53 59 44 44

## Raymond Forni (PS) somme Jacques Chirac de « s'expliquer »

DANS L'HÉMICYCLE de l'Assemblée nationale, au perchoir, il est l'arbitre, sévère, qui refuse de « patauger dans la boue » des affaires. Hors de l'enceinte parlementaire, Raymond Forni (PS) fait ce qui lui plaît ! « Je dis les choses comme je les pense », a déclaré le président de l'Assemblée nationale, dimanche 8 octobre, sur Radio J. Quitte à tendre la cohabitation. Quitte à parler au « conditionnel » de « l'immunité » du président de la République. « Cette immunité entre guillemets, dont bénéficierait le président [de la République] est le fruit d'une décision assez curieuse du Conseil constitutionnel », a commencé M. Forni. Cette décision, a-t-il expliqué, « ne fait pas l'unanimité ». « Elle est contestée par tous, sauf par ceux qui [y] ont intérêt ». « Tous les justiciables sont égaux devant la loi, quelle que soit la qualité de tel ou tel (...) Le président rendrait un grand service en allant s'expliquer. Il y a des interrogations dans l'opinion publique. Le meilleur moyen de les dissiper est que [Jacques Chirac] s'explique » devant les juges, a-t-il poursuivi.

Et si le président refusait ? « Cela me paraît difficile. Il y va de la crédi-

bilité de la fonction présidentielle », tranche M. Forni, pour qui l'affaire Méry renvoie au « système RPR ». « Que ce système ait été organisé de manière quasi scientifique dans une collectivité qui s'appelle la Mairie de Paris, ça me paraît assez évident », estime le président de l'Assemblée. La fonction présidentielle est « fragilisée », note l'élu de Delle (Territoire de Belfort). Il y a eu, d'abord, la dissolution « inconséquente » de l'Assemblée nationale, au printemps 1997 ; puis M. Chirac a mis en œuvre, « dans des conditions absurdes », le référendum sur le quinquennat, ce qui a conduit à « mettre à mort » la procédure référendaire. « Je note que, sur le plan international, les choses ne vont pas mieux », a observé M. Forni, en faisant allusion aux critiques adressées par les autorités israéliennes à M. Chirac, dans le conflit israélo-palestinien (Le Monde du 7 octobre). « Cela fait beaucoup », a-t-il résumé.

Et ce n'est pas fini. M. Forni a fait « un petit aveu ». « Quand j'allais à l'Elysée, à l'époque où François Mitterrand occupait ses fonctions, j'avais l'impression de pénétrer dans un lieu qui était l'image de la France. On ne va pas à

l'Elysée comme on va voir un cousin de province qu'on n'a pas vu depuis deux ou trois ans ! Cette image de la fonction présidentielle est en train de se dégrader. Ce n'est pas bon pour Jacques Chirac et pour nous tous. »

« FAIRE VITE »

Que faire ? Anticiper les échéances électorales ? « L'élection qui prime, c'est la présidentielle », a dit M. Forni. « Il y a une logique qui veut que l'élection présidentielle précède l'élection législative. (...) Si l'on veut éviter la cohabitation - ce qui était l'un des objets du quinquennat - il faut que le calendrier soit

renversé », a jugé M. Forni. « J'ai noté que le MDC [Mouvement des citoyens] avait déposé une proposition, que [François] Bayrou était d'accord, ainsi que [Valéry] Giscard d'Estaing » (lire ci-contre).

Il faut « faire vite ». Le président de la République, « garant des institutions », doit s'exprimer sur le sujet « avant les élections municipales de 2001 ». C'est « son rôle ». « Il doit dire au pays : "Je propose l'inversion du calendrier". C'est ainsi que l'on respectera l'esprit et la lettre de la Constitution ». Au-delà, que doit faire le président ? « Démissionner ? Personnellement, je n'y crois pas. Et, très franchement, ce n'est pas la bonne solution. »

« Il suffit, préconise M. Forni, que nous examinions à l'Assemblée une proposition de loi ou un projet de loi organique prolongeant le mandat des députés de trois mois. Cela ne ferait qu'adapter, en termes de date, l'élection de juin 1997 à juin 2002, ce qui fait très exactement cinq ans. » Simple « raisonnement logique » et « imparable », a conclu M. Forni. Qui n'engage que lui !, s'empresse de souligner les socialistes. « M. Forni parle à titre personnel », indique Pierre Guelman, conseiller parlementaire de Lionel Jospin. Sans plus de commentaire. « Ce n'est pas le débat du moment ! C'est décalé par rapport aux attentes des Français. Méditons le désintérêt qu'a suscité le référendum sur le quinquennat », réplique le président du groupe PS de l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, qui note que, « pour une fois, Forni est d'accord avec Chevènement ! ». Lors de dîners avec ses collègues socialistes M. Forni avait déjà exprimé sa préférence pour un calendrier inversé. Des dîners en ville, le débat va s'inviter dans l'Hémicycle.

Clarisse Fabre

### L'Institut francilien d'ingénierie des services de l'Université de Marne la Vallée

Vous proposez en 2001 deux DESS (3<sup>e</sup> cycle, niveau 1) pour deux métiers  
INFORMATION ET SÉCURITÉ,  
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE  
(se déroule en session annuelle et estivale).  
Formation en alternance (continue et apprentissage).  
Rentrée janvier 2001, Admission sur titre ou validation des acquis professionnels.  
Prix : 15 000 F + droits d'inscriptions.  
Candidature dès maintenant.  
Secrétariat : Tél : 01 49 32 90 20 ou 91 12  
Fax : 01 49 32 91 33  
Mail : gerbet@univ-miv.fr  
david@univ-miv.fr

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS VENTES PAR TÉL. POSSIBLE**  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sufren etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>°</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>°</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7



# Ultime semaine de négociations pour la convention Unedic

Marc Blondel dénonce l'« eugénisme social » du patronat

Alors que les signataires de la nouvelle convention d'assurance-chômage (le patronat, la CFDT, la CGC et la CFTC) doivent se retrouver, lundi 9 octobre, pour d'ul-

times modifications de leur texte, le secrétaire général de Force ouvrière, Marc Blondel, a vivement dénoncé le plan d'aide au retour à l'emploi.

**TROIS JOURS** tout au plus... Le dossier de l'assurance-chômage devrait connaître son dénouement d'ici à mercredi, au plus tard. Les signataires de la nouvelle convention Unedic - Medef, CGPME, UPA pour les organisations patronales, CFDT, CFTC, CGC pour les syndicats - doivent se rencontrer, à nouveau, lundi 9 octobre, pour discuter des modifications à apporter à leur texte, avant de le soumettre une seconde fois à l'agrément de la ministre de l'emploi, Martine Aubry. L'ampleur de cette deuxième réécriture reste la principale inconnue et demeure largement dépendante de l'attitude, plus ou moins conciliante, du Medef.

Force ouvrière qui organisait samedi un grand rassemblement à Paris s'est fait fort d'exercer une ultime pression sur les signataires. « Pour moi, le minimum qu'il faut c'est que les sanctions disparaissent et qu'il y ait une réaffectation plus importante aux chômeurs », a indiqué son secrétaire général, Marc Blondel, en marge du meeting. « Si je suis bien informé, (...) il y a encore une possibilité de sauver le paritarisme. Ça s'est écrit

en mettant en l'air tout ce qui est sanction », a précisé M. Blondel. « On est sur la bonne voie », a-t-il poursuivi, avant d'ajouter qu'il « croyait savoir » que les signataires de la convention étaient « en train de réfléchir à la question » à Lisbonne, où la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, et le numéro deux du Medef, Denis Kessler, participaient, tous deux, ce week-end au Sommet des dirigeants organisé par L'Expansion.

## EDMOND MAIRE EST « ATTRISTÉ »

Devant ses militants (15 000 selon la police, 20 000 selon les organisateurs) réunis, au stade Charléty, pour « amplifier les mouvements sociaux » sur les salaires, M. Blondel a néanmoins critiqué très violemment le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), le dispositif central de la nouvelle convention d'assurance-chômage, ainsi que la logique de la refondation sociale. Pour le secrétaire général de FO, le PARE n'est qu'« une arme pour tirer à la baisse les salaires, notamment quand le patronat craint que les salariés ne relèvent la tête ». « Le PARE obligatoire

prépare au travail obligatoire sous-payé (...) C'est de l'eugénisme social ! », s'est-il écrié, avant de suggérer à ses troupes de réclamer « un contrôle ouvrier » de l'assurance-chômage. De son côté, le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, qui assistait également au colloque de Lisbonne, a invité le patronat « à ne pas s'enfermer dans l'idéologie ».

Les signataires, eux, sont restés cois. Dans cette phase d'attente, c'est l'ancien secrétaire général de la CFDT, Edmond Maire, qui a repris la polémique. Dans un entretien publié par Libération (daté 9 octobre), il estime que la ministre de l'emploi incarne la « régression culturelle de la gauche » et se dit « profondément attristé et choqué » par son « attitude politique ». Hier, « elle manifestait son intérêt pour les forces sociales. Aujourd'hui, elle les marginalise et tente de faire passer les organismes paritaires sous les fourches caudines de l'Etat », dénonce M. Maire, à rebours de la volonté de calmer le jeu affiché par toutes les parties.

Caroline Monnot

# Le Sénat veut réduire la publicité des rémunérations des dirigeants

Les sénateurs commencent, mardi 10 octobre, l'examen du projet de loi sur les nouvelles régulations économiques, adopté de justesse par les députés en mai. La droite dénonce « l'absence de projet global »

**QUEL** bel amuse-gueule que ce projet de loi sur les nouvelles régulations économiques (NRE) ! Quelle belle occasion, pour Philippe Marini (RPR), rapporteur général du budget, d'en découdre avec le gouvernement avant de s'attaquer au plat de résistance, le projet de loi de finances pour 2001 ! Majoritaire au Sénat, la droite va donner libre court à ses critiques, mardi 10 octobre, sur la politique économique et modifier en profondeur le « projet NRE », adopté d'extrême justesse, le 2 mai, par les députés (Le Monde du 4 mai 2000).

Ce texte fourre-tout compte plusieurs chapitres : renforcement de la transparence des OPA-OPE ; lutte contre le blanchiment de l'argent sale ; taxation accrue pour les détenteurs d'un grand nombre de stock-options et transparence des rémunérations des dirigeants ; rééquilibrage des relations producteurs-grande distribution. Sur tous ces sujets, le gouvernement n'a pas une bonne approche, regrette M. Marini. Il dénonce « l'absence de projet global » et souligne que

« la vraie régulation économique est celle qui respecte les piliers de l'économie de marché : liberté d'action, respect de la propriété d'autrui et confiance dans l'esprit de responsabilité ».

Les sénateurs ont voté, en commission, la suppression d'une mesure symbolique du texte : l'obligation faite aux dix salariés les mieux payés de rendre public leurs rémunérations et leurs stock-options. Il l'a en revanche maintenue pour les mandataires sociaux. Il propose la création d'une « autorité de régulation des marchés financiers », issue de la fusion de la Commission des opérations de Bourse et du conseil des marchés financiers, où les professionnels seraient majoritaires. « Circonspects » sur le dispositif de lutte contre le blanchiment, où ils relèvent des « insuffisances », les sénateurs proposent de le renforcer. Enfin, la droite veut maintenir à dix ans la durée de l'interdit bancaire en cas de « fraude manifeste », ramenée à cinq ans dans le projet.

Le gouvernement entend, de son côté, modifier son texte. Bercy

pourrait soumettre experts-comptables et avocats à une obligation de déclaration de soupçon pour mieux lutter contre l'argent sale, en application d'une décision européenne du 2 septembre. Il a aussi l'intention de transposer des éléments de la récente directive européenne sur les délais de paiement pour limiter les retards excessifs. Pour sa part, Catherine Tasca souhaite protéger les salles indépendantes de la concurrence des grands réseaux en obligeant ceux-ci à demander l'agrément des services de la concurrence quand ils commercialisent leurs cartes d'accès illimité au cinéma (Le Monde du 30 septembre).

Le débat sur la tarification des services bancaires va également rebondir, certains sénateurs de droite se prononçant pour un service bancaire de base qui, au-delà d'un minimum gratuit, deviendrait payant. Sans grande perspective de succès : Laurent Fabius a fait savoir qu'il ne sera pas le « ministre du chèque payant ».

Jean-Michel Bezat

## Les sujets qui fâchent dans la convention d'assurance-chômage

**RAREMENT**, le contenu d'un texte aura fait l'objet d'interprétations aussi contradictoires. « Lisez-le ! » ne cesse d'exhorter la ministre de l'emploi, Martine Aubry, pour justifier le refus du gouvernement d'agréer la convention Unedic, rédigée le 29 juin, puis remaniée une première fois le 23 septembre. Dans une tribune baptisée « Le PARE sans fard » (Le Monde du 30 septembre), la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, estimait pour sa part que le nouveau dispositif suscite des « contrevérités partielles ». Quatre points majeurs sont au cœur de la controverse.

● **L'indemnisation.** Dans l'esprit des signataires, « indemnisation et aide au retour sont liées » (article 1 de la convention) puisque « la signature du plan d'aide au retour à l'emploi entraîne le versement des allocations », ce que contestent M<sup>me</sup> Aubry, la CGT et FO, pour qui le versement des cotisations doit rester la règle pour l'ouverture des droits aux allocations, comme c'est le cas depuis 1958.

● **L'emploi.** La notion de l'emploi recherché par le chômeur fait l'objet de plusieurs définitions dans la convention, selon la durée de chômage. Le projet d'action personnalisé (PAP), qui découle du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), « tient compte du degré d'autonomie » de l'intéressé, « dans sa recherche » (art. 15 du règlement). Ce projet « détermine les catégories d'emploi qui correspondent effectivement à ses qualifications validées, à ses capacités professionnelles et rémunérées à un taux de salaire normalement pratiqué dans la profession et la région ». A plusieurs reprises, la ministre de l'emploi s'est élevée contre cette notion qui pourrait, à ses yeux, obliger les chômeurs à devoir « accepter n'importe quel emploi » pour échapper aux sanctions.

M<sup>me</sup> Aubry oppose aux signataires la définition du code du travail (art. L 351-17) qui mentionne « un emploi compatible avec sa spécialité ou sa formation antérieure, ses possibilités de mobilité compte tenu de sa situation familiale et rétribué à un taux de salaire normalement pratiqué dans la profession et la région ». Elle juge donc trop flou le terme « capacités professionnelles ». Quant au terme « qualifications validées », il inquiète le gouvernement. Cette notion laisserait de côté l'expérience professionnelle non « validée » par des diplômes... Selon la convention, après six mois de chômage, le salarié privé d'emploi doit se soumettre à une réactualisation de son dossier et envisager « toute

action de formation, de reconversion, de qualification préconisée ». Après douze mois, il doit accepter une offre « compatible avec son niveau de qualification professionnelle, sa formation antérieure ou son projet de reconversion. Cet emploi est normalement rétribué » (art. 17).

● **Les sanctions.** Le refus, « sans motif légitime », de « s'engager dans un projet d'action personnalisé » (art. 19) peut entraîner « l'exclusion temporaire ou définitive » du versement des allocations (art. 20). Le gouvernement, dans un argumentaire écrit, déplore cet engagement qui pourrait « contraindre » le chômeur « à accepter une mobilité géographique sans qu'il soit tenu compte des conséquences sur [sa] situation familiale notamment ».

Mais c'est surtout au niveau des contrôles et de l'application du dispositif que la bataille fait rage. Pour les signataires, « l'Assedic examine, sur la base des informations recueillies notamment auprès de l'ANPE (...), les conditions de réalisation des engagements de l'allocation » dans le cadre du PAP (art. 18). En cas de refus « sans motif légitime » de l'intéressé, « l'Assedic instruit le dossier et propose à l'autorité administrative l'exclusion temporaire ou définitive » de l'allocation. La non-réponse des pouvoirs publics, « dans le délai d'un mois suivant la saisine » vaut acceptation (art. 20). Ces nouveaux pouvoirs confiés à l'Unedic sont récusés par M<sup>me</sup> Aubry.

● **Le financement.** Les signataires prévoient d'« affecter 15 milliards de francs [pour] la mise en œuvre du PARE », d'ici à 2003, afin de procéder « à l'examen des capacités d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi » et d'assumer les « coûts de gestion administrative » du PARE (art. 8). Pour le gouvernement, cette somme est nettement insuffisante, car le PARE est financé sur les économies qu'il est censé générer. Sur la base des documents négociés au siège du Medef, les signataires estiment à 130 000 le nombre de chômeurs indemnisés en moins, chaque année, du fait de l'efficacité du dispositif, en plus de la baisse conjoncturelle. Autrement dit, souligne le gouvernement, il faudrait près de « 400 000 radiations » pour que le système s'équilibre. Ou bien, estime-t-il, les emplois seront captés par les chômeurs relevant de l'Unedic au détriment de ceux pris en charge par la solidarité nationale, ce qui signifierait l'instauration d'un « système à double vitesse ».

Isabelle Mandraud

Chacun son rythme, chacun son forfait.



www.club-internet.fr  
Le Club le plus ouvert de la planète

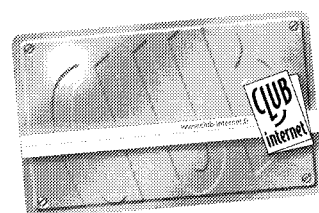
**CLUB**  
internet  
**5**  
DÉJÀ!

Des forfaits internet pour chacun.

Pour ses 5 ans, Club-Internet vous offre tous ses forfaits à moitié prix\* pendant 6 mois :

P'tit forfait 5h - 47F 23F    Grand forfait 10h - 67F 33F  
Méga forfait 20h - 97F 43F    Forfait haut débit 130F 63F\*\*

Et en plus, l'aide à l'installation et l'assistance technique sont offertes (hors coût d'appel).



\* Offre valable pour toute inscription avant le 31/12/00, exclusivement réservée aux nouveaux abonnés. Tarif mensuel à moitié prix pour les 6 premiers mois à compter de la date de souscription.  
\*\* Hors coût d'installation et coût France Télécom pour le forfait Haut débit. Liste des villes connectées au 0801 800 900 (appel local).

**SÉCURITÉ** Plusieurs affaires récentes ont souligné les mutations du travail illégal pratiqué par certains policiers. Aux petits boulots, tolérés par la hiérarchie, se sont substitués

des emplois dans des compagnies de gardiennage ou de sécurité privée. ● CES SOCIÉTÉS y gagnent des personnels formés et armés, tandis que les policiers en retirent un

complément financier qui permet de faire face à des situations souvent précaires. ● CES NOUVEAUX emplois illégaux entretiennent le soupçon d'une police corrompue. Le ministère

de l'intérieur a entrepris d'en limiter le développement en durcissant les sanctions, notamment par une circulaire en cours de préparation et des consignes de fermeté données aux

conseils de discipline. ● PORTRAIT d'un retraité récent qui a bénéficié, durant sa carrière, d'une dérogation pour mener de front un emploi de policier et une activité de clown.

## L'évolution du travail clandestin des policiers inquiète ministère et syndicats

Le phénomène, ancien, a changé de nature. Les petits boulots de naguère ont cédé la place à des emplois dans des compagnies de sécurité privée ou de gardiennage. Le ministère de l'intérieur entend sanctionner plus lourdement ces activités illégales qui entretiennent le soupçon de corruption

**DES POLICIERS** en activité travaillent clandestinement en dehors de la police nationale. Le phénomène a beau être ancien, il préoccupe le ministère de l'intérieur, qui prévoit une plus grande sévérité à l'égard des contrevenants, et certains syndicats de police, qui évoquent le risque latent d'une police corrompue.

Naguère, ces activités illégales concernaient principalement de petits travaux sur lesquels l'administration fermait le plus souvent les yeux : papier peint posé au domicile de particuliers, aide au déménagement. Un haut responsable de la hiérarchie policière se souvient ainsi avoir été bloqué par un camion de déménagement, alors qu'il circulait en voiture dans une rue de Paris, il y a plusieurs années. Les déménageurs étaient deux policiers qu'il connaissait de vue.

Identifiant le conducteur, ceux-ci ne s'étaient pas démontés ; ils venaient donner un coup de main à un parent, avaient-ils prétendu.

Aujourd'hui, la nature du travail au noir auquel se livrent certains policiers a changé. Ils répondent davantage aux sollicitations des sociétés de sécurité privée, qui les emploient dans des missions de protection ou d'enquêtes, comme en témoignent quelques exemples puisés dans les comptes-rendus de conseils de disciplines de la police nationale.

### DIRECTEMENT CONTACTÉS

Au début des années 90, la société Bagheera, aujourd'hui disparue, a ainsi eu recours à de multiples fonctionnaires de la préfecture de police et de grandes villes de province. La plupart d'entre eux étaient des gardiens de

la paix utilisés lors de réceptions ou pour des missions de surveillance de manifestations culturelles ou sportives.

Leur recrutement s'effectuait souvent de la même manière. Ces policiers étaient directement contactés par Bagheera, dont l'un des dirigeants est lui-même policier. D'autres ont bénéficié de la recommandation d'un collègue. Un gardien de la paix a surveillé des locaux où se tenait un forum à Lyon (Rhône) ; un autre a travaillé sur des réceptions auxquelles participaient des personnalités, un troisième a assuré la sécurité à l'entrée d'un défilé de Jean-Paul Gautier, un quatrième, motocycliste a encadré une course cycliste. Un autre s'est vu proposer de participer à la protection rapprochée du candidat Edouard Balladur, lors de l'élection présidentielle de 1995. En 1999, traduit devant le conseil de discipline, il avait indiqué avoir d'abord cru à une mission officielle, puis avoir renoncé, après s'en être ouvert à son supérieur.

Pour ces fonctionnaires modestes, la motivation est toujours la même : l'argent. Payé le plus souvent en liquide, le policier arrondit discrètement ses fins de mois. Dans le corps de maîtrise et d'application qui rassemble les gardiens de la paix et les gradés, soit la grande majorité des fonctionnaires de police, les traitements varient d'un peu plus de 7 000 francs net en début de carrière à environ 14 000 francs net, à

la fin, pour les plus hauts gradés. Devant le conseil de discipline, les fautifs avancent souvent des difficultés financières pour s'expliquer. « J'avais besoin d'argent pour les fêtes de fin d'année », dit l'un. « Je suis seul avec deux enfants, j'ai besoin d'argent », explique l'autre. « J'ai des ennuis financiers depuis que j'ai entamé une procédure de divorce », affirme un troisième. Gérard Noulé, secrétaire général du Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, majoritaire en province), rapproche le phénomène de la hausse sensible des dossiers de surendettement que présentent des fonctionnaires aux services sociaux des organisations syndicales.

Pour une prestation, Bagheera versait de 500 francs à 1 500 francs aux policiers. L'un d'entre eux avait reçu un peu plus de 11 000 francs pour plusieurs missions. Une autre affaire, jugée en 1999 par le conseil de discipline et concernant la société The Officer's Group Sécurité révèle les mêmes

procédés, et les mêmes motivations : seule la nature des missions est un peu différente. Ainsi, un policier indique avoir effectué contre rémunération des missions de gardiennage à EuroDisney, un autre des surveillances dans un grand hôtel parisien. Dans cette affaire de travail dissimulé, une dizaine de policiers ont été impliqués au total. « Les policiers qui sont payés au noir deviennent les otages des boîtes de sécurité », estime Gérard Boyer, secrétaire général du syndicat Alliance. Ils entrent dans un engrenage dont il leur est très difficile de se sortir. »

### DÉLITS MULTIPLES

Il y a cependant des cas plus rares et plus graves, tel celui de ce policier révoqué en mars 1999. Affecté au commissariat du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, il avait créé avec son épouse deux sociétés de surveillance ou de gardiennage, sous couvert d'une autre activité commerciale. Poursuivi pour de multiples délits, il avait reconnu

avoir employé des collègues policiers ainsi que des étrangers en situation irrégulière.

En cours d'instruction, l'affaire Body Sécurité, dont le dirigeant Didier Sicot a obtenu, vendredi 6 octobre, d'être remis en liberté contre le versement d'une caution de 40 000 francs, illustre d'une autre manière les dangers du travail clandestin de policiers dans la sécurité privée. Un fonctionnaire de police et deux gendarmes sont en effet notamment soupçonnés d'avoir prêté la main à l'espionnage de militants syndicaux de la Compagnie des wagon-lits. L'enquête a, semble-t-il, permis de retrouver le laboratoire photographique où avaient été développés des clichés pris lors de surveillances des syndicalistes. Ce dossier, jugé sensible, n'a fait que renforcer la volonté du ministère de l'intérieur de sanctionner plus lourdement les fonctionnaires coupables de travail clandestin.

Pascal Ceaux

### Un certain nombre de dérogations

Le règlement interdit aux fonctionnaires de police en activité d'exercer un autre emploi rémunéré, selon les dispositions de plusieurs textes de loi votés en 1983 et 1984, et des décrets. Il prévoit cependant un certain nombre de dérogations. Les policiers peuvent ainsi, sous conditions, tirer bénéfice d'œuvres littéraires, scientifiques ou artistiques, effectuer des expertises, donner des consultations ou des enseignements ressortissant de leur compétence. Ils ont également la possibilité de participer à la gestion d'une société qui poursuit un objet désintéressé, d'être syndic non rémunéré d'un immeuble dont ils sont copropriétaires. L'exercice d'une activité agricole est également toléré. Toutes ces exceptions sont cependant soumises à l'autorisation de l'administration, après avis du chef de service. Passer outre à ce préalable fait encourir au fautif des sanctions disciplinaires de même nature que celles des travailleurs clandestins.

## « Clown, cela me manque. Mais pas policier »

**JEAN-PIERRE MARLIÈRE** aurait pu se contenter d'être un « flic » ordinaire. Mais il y avait le cirque, une passion d'enfance qui ne l'a jamais quitté. Originaire du Nord, il a grandi au rythme de « La Piste aux étoiles », le rendez-vous télévisé des saltimbanques au temps de

### PORTRAIT

Pour gagner sa vie, Jean-Pierre est entré dans la police en 1967, à l'âge de vingt-trois ans, sans pour autant renoncer à sa vocation

l'ORTF. Dans ce long défilé d'artistes où se mêlaient jongleurs, dresseurs et trapézistes, les clowns avaient sa préférence. Un peu plus tard, il s'est mis à apprendre quelques-uns de leurs numéros.

Clown, ce n'est pas vraiment un métier, laisse-t-il aujourd'hui entendre. Pour gagner sa vie, Jean-Pierre Marlière est donc entré dans la police en 1967, à l'âge de vingt-trois ans. Comme presque tous les jeunes gardiens de la paix provinciaux, il s'est retrouvé dans la capitale, à battre le pavé des septième puis treizième arrondissements. Il n'a pas pour autant renoncé à sa vocation, qui s'est totalement affirmée, lorsqu'il est devenu fonctionnaire détaché dans un syndicat de police. Le gardien de la

paix Marlière a commencé petitement, avec des représentations données gratuitement, où il se rodait au personnage de l'auguste, ce clown multicolore doté d'un gros nez rouge.

Avec la reconnaissance du talent, sont venus les premiers cachets. Jean-Pierre Marlière a pris un imprésario. Il s'est mis à gagner de 2 000 francs à 4 000 francs par gala. En toute légalité. Car rien n'interdit à un « flic » d'être clown. Les professions artistiques font en effet partie des activités rémunérées auxquelles les fonctionnaires peuvent se livrer en dehors de leurs heures de service (*lire ci-dessus*). Cela n'a coûté au policier-clown que quelques plaisanteries plus ou moins fines de ses collègues. « Je n'en parlais pas trop au travail, explique-t-il. Je suis pourtant allé une fois faire une représentation pour les enfants dans un commissariat et dans une compagnie de CRS. »

Jean-Pierre Marlière, alias Charlix, de son nom de piste, n'a pas fait fortune grâce à ses numéros d'auguste. En décembre, meilleur mois de l'année pour les clowns, il arrivait cependant à doubler son salaire de policier, d'un montant de 14 000 francs par mois. Depuis 1999, le gardien de la paix Marlière est à la retraite. En butte à des problèmes de santé, il a dû momentanément renoncer à faire le clown. C'est pourtant là qu'allait sa préférence. « Clown, cela me manque, mais pas policier », conclut-il.

P. Ce.

## Une circulaire et des consignes de fermeté pour rappeler le respect de la déontologie

**UNE CIRCULAIRE** destinée à rappeler aux fonctionnaires de police le respect scrupuleux de la déontologie et l'interdiction de travailler pour des sociétés de sécurité privée est en préparation à la direction générale de la police nationale. Elle s'ajoute aux consignes de fermeté qui ont été données aux conseils de discipline. Ceux-ci ont pour tâche de proposer les sanctions administratives visant les policiers auteurs de fautes dans l'exercice de leurs fonctions. La révocation est la plus lourde de ces mesures. Dans les cas de travail clandestin, les fautifs s'en tirent dans la majorité des cas avec une suspension prononcée à titre provisoire.

La plupart des dossiers soumis à ces conseils concernent des policiers travaillant dans la région parisienne, où la demande des sociétés de sécurité privée est la plus forte. Elle ne provient qu'exceptionnellement des entreprises spécialisées dans le gardiennage. Les fonctionnaires de police sont recherchés pour des tâches de protection ou d'enquêtes et filatures. « Pour les sociétés qui ont recours à des policiers, explique Daniel Warfman, dirigeant d'une société de gardiennage et surveillance qui n'emploie pas de fonctionnaires en activité, l'intérêt est double : le fonctionnaire est une source de renseignements possible, et surtout il peut être armé, ce qui facilite les missions de protection. »

Si le fonctionnement du système est bien connu, l'identité de ceux

qui y participent est rarement établie. Un nombre indéterminé de policiers qui « travaillent à côté », comme ils disent pudiquement, passent entre les mailles du conseil de discipline. « Pour peu qu'ils effectuent normalement leurs horaires de service et qu'ils ne se vantent pas trop fort auprès de leur collègues d'arrondir ainsi leurs fins de mois, ils ont de bonnes chances de ne pas être repérés », explique Gérard Boyer, le secrétaire général du syndicat Alliance, qui rassemble gardiens de la paix et gradés.

### DES DÉNONCIATIONS

Ce sont souvent des dénonciations qui sont à l'origine des interventions de l'inspection générale des services (IGS), « la police des polices ». Quelques grosses affaires ont cependant défrayé la chronique. Ainsi, en août 1989, la préfecture de police avait décidé d'interdire à la société Century d'exercer dans la capitale en lui retirant son agrément officiel. Century, qui s'était fait connaître par des interventions musclées dans des entreprises en grève, avec occupation des locaux, dans les années 70, et dans la protection des candidats giscardiens lors des campagnes électorales, s'était ensuite reconverti dans la protection des personnalités du show-business et des médias. De nombreux policiers y avaient travaillé au noir, se livrant notamment à des écoutes téléphoniques sauvages sur des personnes privées dans des affaires de divorce.

Lors de l'élaboration du projet de loi sur la sécurité privée présenté au conseil des ministres du 17 mai (*Le Monde* du 18 mai) et qui doit prochainement être examiné par le Sénat, la question du rapport des fonctionnaires de police avec les sociétés privées avait également été évoquée. De cette réflexion était né l'article 29 du texte de loi : il dispose que « les fonctionnaires de la police nationale et les officiers ou sous-officiers de la gendarmerie nationale, ne peuvent à un titre quelconque exercer des activités dans la sécurité privée qu'« à l'expiration d'un délai de cinq années suivant la date à laquelle ils ont cessé définitivement ou temporairement leurs fonctions et sous réserve d'avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du ministre de l'intérieur ou de la défense ».

Cette disposition ne visait pas le travail clandestin des policiers actifs, mais plutôt les retraités dorés des hauts fonctionnaires, qui, aux lendemains de leur départ, prennent la direction des services de sécurité dans de grandes entreprises, jouent un rôle de conseil, ou créent leur propre société d'enquêtes ou d'expertises. Ils sont tout particulièrement recherchés pour leurs carnets d'adresses, et pour les contacts qu'ils conservent au sein d'une administration qu'ils viennent de quitter. Le délai de cinq ans retenu par les auteurs du projet de loi a été jugé suffisant pour neutraliser ces réseaux de relations.

P. Ce.

tenter  
l'impossible  
c'est déjà s'en  
rapprocher.

On dit que ce qui monte doit forcément retomber un jour. Nous, nous pensons le contraire. Nous pensons que c'est en remettant en question les

idées reçues que nous faisons le plus de découvertes. Par exemple : une simple pile à combustible capable de fournir l'énergie nécessaire à l'appareillage électrique d'une BMW série 7 pendant deux semaines sans interruption, des ascenseurs qui utilisent Internet pour rappeler aux ingénieurs qu'il est temps de penser à leur maintenance, un métal d'une résistance extraordinaire et léger comme l'air. Toutes ces idées pouvaient sembler bien saugrenues avant que nous en fassions des produits concrets. Mais c'est précisément quand quelque chose semble impossible que nous pensons qu'y arriver en vaut la peine.

**United Technologies**  
NEXT THINGS FIRST.  
\*En avant le futur.

www.fr.utc.com Paris SE:utx

# Le sort d'une lycéenne reclue au Sénégal mobilise ses camarades dans le Val-de-Marne

Haby Ka a disparu de son lycée de Nogent depuis décembre 1999

Née en France, où elle a toujours vécu, la jeune fille aurait été contrainte à un mariage dans son pays d'origine, le Sénégal. Ses camarades de lycé-

cée ont créé un comité de soutien, qui a lancé une pétition signée par dix mille personnes. Saisie par un signalement, la justice est embarrassée

par un dossier impliquant une mineure dans un pays d'Afrique avec lequel la France n'a pas d'accord d'entraide judiciaire.

**HABY KA** a manqué la rentrée des classes. A quinze ans, cette jeune fille aux longues nattes, de nationalité française et d'origine sénégalaise, n'aspireait pourtant qu'à une seule chose : obtenir son BEP, au lycée d'enseignement professionnel La Source, de Nogent-sur-Marne. Puis devenir aide-soignante. En décembre 1999, elle est partie avec sa mère au Sénégal, pour rendre visite à une grand-mère souffrante. Haby n'est pas revenue. N'a pas donné le moindre signe de vie à ses amis durant neuf mois. Jusqu'à

ce que le 19 septembre, visiblement très entourée, elle passe un coup de fil pour affirmer, d'un ton monocorde, que rester au Sénégal était son choix et qu'elle « ne savait pas » si elle était mariée.

Durant ces neuf mois de silence, les camarades d'Haby ont su mobiliser leurs parents, qui ont monté un comité de soutien et lancé une pétition qui a recueilli dix mille signatures. Elles ont encore poussé l'assistante sociale et le conseiller principal d'éducation du lycée à alerter, dès janvier, l'inspection académique pour absence prolongée, et à transmettre, en février, un signalement au substitut des mineurs du tribunal de grande instance de Créteil. Haby Ka, sont persuadés ses proches amis, a été contrainte au mariage dans son pays, où elle est désormais retenue de force. Pour les adolescentes, la jeune fille, bonne élève, était parfaitement intégrée en France, où elle est née et a toujours vécu. Avant son départ pour le Sénégal, elle avait précisé qu'elle serait de retour après les fêtes.

« Pourquoi aurait-elle caché à ses meilleures amies qu'elle partait se marier ? Pourquoi n'a-t-elle donné aucune nouvelle depuis, alors qu'à chaque période de vacances, les filles avaient l'habitude de s'écrire ? », interroge Annick Bonaventure, la mère de l'une des camarades d'Haby. Il est clair qu'elle a été trompée. Le père d'Haby, entendu à plusieurs reprises par la police, a fourni des explications sans cesse changeantes et des adresses variées au Sénégal, où lui-même s'est rendu à deux reprises depuis le départ de sa fille. « Quand on connaît le prix du billet d'avion, et la situation financière de cette famille, on se doute qu'il y a été pour un mariage. Et qu'il y a dû y avoir un problème

après le mariage », suppute Marie-Thérèse Leblanc-Samb, l'assistante sociale du consulat de France à Dakar, chargé d'une enquête par le parquet des mineurs de Créteil. Ces soupçons ont été tout récemment étayés par les témoignages de membres de la famille d'Haby, qui, au consulat, ont reconnu avoir entendu parler de préparatifs de mariage traditionnel pour la jeune fille - vraisemblablement avec l'un de ses cousins germains, de vingt ans son aîné.

## « JURIDIQUEMENT TRÈS DÉLICAT »

Il y a quelques jours, le frère cadet d'Haby, qui souhaite rentrer en France, s'est présenté au consulat afin de solliciter le renouvellement de son passeport. Occasion qu'a saisie M<sup>me</sup> Leblanc-Samb pour réclamer que frère et sœur regagnent ensemble la France : la mère d'Haby, qui continue de nier que sa fille ait été mariée, a été jointe par téléphone en France, et s'est engagée à envoyer un fax autorisant le retour d'Haby, toujours mineure. Quatre

jours après cette promesse, le fax n'était pas arrivé au consulat. « Nous avons menacé d'établir un signalement pour maltraitance sur enfant mineur. Cela dit, comment réunir les preuves de maltraitances si Haby, sous la pression familiale, ne veut pas avouer que le mariage s'est déroulé sous la contrainte ? », s'interroge M<sup>me</sup> Leblanc-Samb.

« Tout cela est juridiquement très délicat puisque c'est une mineure, sous l'autorité des ses parents, et puisque le Sénégal est un pays avec lequel la France n'a pas d'accord d'entraide judiciaire », explique Thierry Fragnoli, substitut des mineurs au parquet de Créteil. Au nom de sa fille, fort choquée du sort réservé à une camarade de son âge, Annick Bonaventure ne laissera pas faire, même si elle ne sait « pas trop quoi faire » : « Au XX<sup>e</sup> siècle, il est impensable que ça se passe comme ça, pour les femmes. Une gamine née en France, élevée à l'européenne, qui venait en cours en jeans, ça n'est pas possible ! »

Pascal Krémer

# Affaire Elf : mandat d'arrêt contre Pierre Léthier

Les commissions allemandes en cause

**LE JUGE** d'instruction parisien Renaud Van Ruymbeke a délivré, la semaine dernière, un mandat d'arrêt international contre l'intermédiaire Pierre Léthier, mis en cause dans le volet allemand de l'affaire Elf. Ancien colonel des services secrets français installé à Genève, ce dernier avait perçu près d'un tiers de la commission de 256 millions de francs versée par le groupe Elf-Aquitaine en 1992, en marge du rachat de la raffinerie de Leuna et du réseau de distribution d'essence Minol, dans l'ex-Allemagne de l'Est.

L'enquête conduite en Suisse par le juge genevois Paul Perraudin a établi que M. Léthier avait reçu, via deux circuits financiers distincts, transitant par la Suisse et le Liechtenstein, une somme totale de 96 millions de francs. L'intermédiaire allemand Dieter Holzer, par les comptes duquel a transité l'autre part de la commission, est lui-même visé par un mandat d'arrêt international depuis deux mois (*Le Monde* du 11 août). Interrogés par le magistrat suisse au printemps 1999, les

deux hommes ont toujours affirmé n'avoir procédé à « aucune rétrocession » de ces fonds. Si la piste des sommes versées à M. Léthier s'est, pour l'heure, arrêtée au Liechtenstein, celle des commissions transférées à son partenaire allemand a dévoilé d'importants mouvements de fonds au profit de l'ancien secrétaire d'Etat à la défense allemand Ludwig-Holger Pfahls (*Le Monde* des 20 septembre et 7 octobre).

Convoqué, le 2 août, par la brigade financière, M. Léthier avait assuré avoir conservé les sommes contestées, en rémunération d'une réelle prestation d'intermédiaire. Il avait alors échappé à une mise en examen grâce à son statut de résident suisse. Le parquet de Paris avait, par la suite, annoncé par erreur qu'un mandat d'arrêt avait été émis à son encontre. Agé de quarante-cinq ans, M. Léthier avait déclaré au juge Perraudin n'avoir « jamais utilisé [les sommes reçues d'Elf] pour corrompre quiconque ».

Hervé Gattegno

## Avec Fatoumata, un espoir est né

Les bénévoles du Groupe femmes pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) s'avouent très sollicitées depuis quelques mois pour intervenir dans des affaires de mariage forcé. Est-ce la médiatisation de l'affaire Fatoumata Konta ? (*Le Monde* du 29 mai 2000) Indéniablement, un espoir est né avec le retour de cette jeune fille, en juillet, confirme le GAMS. Les jeunes sénégalaises ou maliennes ont pris conscience qu'elles pouvaient être soutenues. Et osent donc davantage se révolter contre la tradition. « Dans leurs propres familles, surtout en milieu citadin, elles trouvent dorénavant des soutiens », se réjouit l'assistante sociale du consulat de France à Dakar, qui rappelle que la presse sénégalaise avait unanimement pris le parti de Fatoumata. En France, aussi, ces disparitions passent moins inaperçues. Les amis, les assistantes sociales, la communauté éducative, sont désormais davantage en alerte.

## Les pédiatres s'organisent pour sauver leur spécialité

FACE à l'aggravation de la pénurie de pédiatres, toutes les sociétés de pédiatrie ont décidé de créer le Comité de défense pour la santé des enfants, lors d'une réunion commune, le 30 septembre, à Paris. Cette structure permanente de concertation et d'action leur permettra d'attirer l'attention du public et d'organiser des protestations auprès des pouvoirs publics.

Depuis des années, les pédiatres interpellent les autorités sur la situation bientôt irréversiblement dégradée de la pédiatrie. Au point qu'elle fut classée parmi les « spécialités sinistrées » par le ministère de la santé, et que 37 postes supplémentaires furent mis au recrutement de l'internat (seule voie de formation des pédiatres) en 1999, portant le nombre de nouveaux internes en pédiatrie de 110 à 147. Une filière spéciale de pédiatrie pour les internes a été instaurée pour les former. Pour l'année 2000, 170 places avaient été promises. Mais la circulaire ministérielle concrétisant cette promesse n'a pas été appliquée et seules 147 places ont été proposées. Or il en faudrait au moins 180 pour stabiliser les effectifs.

### 3 % DES MÉDECINS

En novembre 1999, les 5 652 pédiatres représentaient 3 % de l'ensemble des médecins et 6 % de l'ensemble des spécialistes, nombre faible en regard des admissions à l'hôpital (15 %) et des actes médicaux en ville (10 %) concernant les enfants de moins de quinze ans, qui représentent 20 % de la population. Un peu plus de 3 000 pédiatres ont un exercice libéral, quelque 2 500 sont salariés exclusifs, 1 200 travaillent dans les hôpitaux, et un peu plus de 1 300 dans les institutions communautaires (Protection maternelle et infantile, Caisses d'assurance-maladie et de santé publique, organismes pour handicapés et maisons d'enfants). « Dans ces institutions, leur effectif est de moins

en moins conforme à la réglementation », déplore le professeur François Beaufile, secrétaire général de la Société française de pédiatrie. En outre, l'application des plans gouvernementaux de périnatalité et d'urgence se fait en de nombreux endroits dans une situation de pénurie incompatible avec la réglementation et les objectifs de sécurité et de qualité affichés.

« Du fait de la pénurie de pédiatres de ville, la charge de gardes est devenue extrêmement lourde et incite les jeunes à réfléchir avant de s'engager dans cette voie, puis dans la voie hospitalo-universitaire », s'inquiète le P<sup>r</sup> Beaufile. D'autant plus que « les urgences pédiatriques représentent 30 % de l'ensemble des urgences » et que « la moitié des patients sont des nourrissons de deux ans ou moins, qui sont les plus vulnérables et demandent la plus grande expérience ». Par ailleurs, la féminisation de la profession peut s'accompagner d'effets induits, à l'heure où 56 % des pédiatres en exercice et 80 % des internes en pédiatrie sont des femmes. « Le retentissement de la féminisation est important car, en secteur libéral, plusieurs données concordantes montrent qu'elles ne travaillent le plus souvent qu'à deux tiers de temps », commente le professeur Beaufile.

Enfin, les médecins généralistes ne sont pas formés aujourd'hui pour remplacer les pédiatres. Si, au-delà de quatre ans, nombreux sont les enfants suivis par un généraliste, ce n'est pas le cas des très jeunes enfants ni des enfants atteints de maladies chroniques (asthme, diabète, mucoviscidose, tumeurs malignes, leucémies ou affections neurologiques chroniques). « Trop de jeunes malades sont suivis à l'hôpital faute de référents en ville, conclut, amer, le professeur Beaufile. La spécialité de pédiatrie est en train de s'écrouler dans l'indifférence générale. »

Elisabeth Bursaux

## N°1 MONDIAL DE LA CONSTRUCTION ET DES SERVICES ASSOCIÉS

**97,44 %**  
des actions Groupe GTM

ont été apportées à l'offre publique d'échange amicale de VINCI. Le Conseil d'administration a convoqué une assemblée générale d'actionnaires le 19 décembre 2000 pour lui soumettre un projet de fusion-absorption de Groupe GTM par VINCI. La fusion permettra de faciliter l'intégration des deux entités, de simplifier la structure juridique du nouveau groupe et de renforcer sa situation financière.

**Capitalisation boursière**  
**+33 %**

Progression de la capitalisation boursière de VINCI + GTM depuis le début du mois de juillet.

**Résultat d'exploitation**  
**+31 %**

Avec un chiffre d'affaires en progression de 12 % à 8 milliards d'euros, le résultat d'exploitation *proforma* de VINCI + GTM s'établit en hausse de 31 % au premier semestre 2000 à 348 millions d'euros, grâce à l'excellente contribution des concessions, à la progression de l'ingénierie électrique, au maintien de la route et au redressement de la construction.

**Résultat net**  
**x 2,7**

Le résultat net *proforma* de VINCI + GTM a atteint 203 millions d'euros au premier semestre 2000 (dont 73 millions au titre de la plus value de cession de l'activité offshore de GTM). Il a été multiplié par 2,7 hors plus-value de cession par rapport au premier semestre 1999.

**80 %**  
du résultat récurrent

VINCI offre une excellente visibilité avec un portefeuille d'activités désormais faiblement exposé aux cycles et positionné sur des métiers en croissance durable. 80 % du résultat d'exploitation provient d'activités à cash flows récurrents.

**Résultat net 2000**  
**+50 %**

Le chiffre d'affaires 2000 prévisionnel *proforma* devrait être supérieur à 16,5 milliards d'euros ; le résultat d'exploitation devrait excéder 930 millions d'euros et le résultat net dépasser 400 millions d'euros, soit une progression de l'ordre de 50 % hors éléments exceptionnels.

**VINCI**   
A NOUS D'ENTREPRENDRE

Information des actionnaires :  
[www.groupe-vinci.com](http://www.groupe-vinci.com)

# Enquête ouverte après la disparition d'un avocat toulousain

M<sup>e</sup> Bonnet était auparavant magistrat

UN AVOCAT toulousain, ancien juge d'instruction, a disparu depuis le mardi 3 octobre, a disparu demain d'une affaire qu'il devait plaider à Chambéry (Savoie) pour une partie civile. L'audience avait finalement été reportée à la demande des avocats de la défense, et M<sup>e</sup> Yves Bonnet, quarante-cinq ans, aurait dû regagner Toulouse par avion dans la soirée de mardi. Il a été aperçu au tribunal pour la dernière fois dans l'après-midi vers 16 heures, il n'a pas pris le vol prévu et son épouse a donné l'alerte. Le parquet de Toulouse a confié, mercredi 4 octobre, une enquête préliminaire au SRPJ de la ville, et celui de Chambéry au SRPJ de Lyon. Les policiers ne disposent pour l'heure de « rien d'objectif ni de tangible ».

Yves Bonnet, inscrit au barreau de Toulouse depuis cinq ans, avait été auparavant magistrat. Il avait été l'un des juges d'instruction de « l'affaire Roman ». Chargé d'instruire à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) le viol et le meurtre de la petite Céline Jourdan, en juillet 1988, à la Motte-du-Caire, il avait délivré le 22 oc-

tobre 1990 un non lieu à l'un des accusés, Richard Roman, qui avait été remis en liberté. Le parquet avait aussitôt fait appel, mais le jeune homme avait été agressé le 26 décembre 1990 à Annecy (Haute-Savoie) par deux hommes qui avaient pris la fuite après lui avoir fracturé le nez.

Richard Roman avait été réincarcéré sur décision de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, avant d'être finalement acquitté en décembre 1992, le ministère public ayant lui-même abandonné l'accusation. Le second accusé, Didier Gentil, avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité avec une peine de sûreté de vingt-huit ans. Le juge Bonnet avait témoigné le 4 décembre 1992 aux assises et impressionné par la cour par sa maîtrise du dossier et la logique de sa démonstration. Il avait depuis quitté la magistrature et s'était inscrit au barreau de Toulouse où sa discrétion et sa rigueur étaient appréciées.

Franck Johannès avec Philippe Revil (à Chambéry)

# Polémiques sur la première rentrée lyonnaise de l'École normale supérieure - lettres

Les universitaires dénoncent la différence de traitement avec leurs établissements

La première rentrée de l'École normale supérieure (ENS) de lettres transférée de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) au

quartier de Gerland à Lyon, a eu lieu, lundi 9 octobre. Cette délocalisation dans un superbe environnement n'est pas du goût de tous. Les diri-

geants des universités lyonnaises jugent « pharaoniques » les nouvelles installations de l'ENS, comparées à celles dont ils disposent.

LYON

de notre correspondante

Le site n'est encore qu'un vaste chantier. Les pelleteuses stationnent un peu partout, les barreaux des ouvriers n'ont pas été démontés, les salles de classe sont inutilisables, les fils électriques pendent des plafonds de l'entrée principale, les arbres ne seront plantés qu'à la Sainte Catherine, mais la première rentrée de l'École normale supérieure (ENS)-lettres à Lyon a bien eu lieu, lundi 9 octobre.

« Il nous aura manqué un mois », reconnaît Sylvain Auroux, le directeur de l'école. Peut-être eût-il été plus raisonnable de rester encore quelques semaines, voire une année à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) et à Saint-Cloud, mais la communauté urbaine de Lyon, maître d'ouvrage tenait à ce calendrier. Raymond Barre, promoteur de cette délocalisation, quittera ses fonctions en mars prochain et il eût été peu convenable, aux yeux des différents partenaires, que l'ancien premier ministre n'inaugure pas lui-même ce que le président de Lyon-II, Bruno Gelas

nomme son « petit Versailles ».

Est-ce pour les consoler de quitter les bâtiments de Fontenay et le château de Saint-Cloud, à côté de Paris, pour la province ? Lyon a mis les petits plats dans les grands pour accueillir les locataires de l'ENS-lettres, au cœur du quartier scientifique de Gerland, au sud de l'agglomération. C'est une ville dans la ville qui a été édifée en dix-neuf mois : 54 000 mètres carrés de bâtiments sur 7,8 hectares, une résidence de 352 chambres, une bibliothèque, une école dotée d'un restaurant, d'un tennis, d'un gymnase et d'un théâtre. Les architectes Henri et Bruno Gaudin, ont imaginé un cloître moderne, situé à une encablure de l'ENS-sciences, installée à Lyon depuis dix ans ; une première délocalisation décidée sous Raymond Barre, alors premier ministre. Un parvis de 7000 mètres carrés, aussi grand que la place des Terreaux, devant la mairie centrale, a été rajouté en cours des travaux. En tout, le chantier aura nécessité un investissement de 797 millions de francs, répartis entre l'Etat, la Région, le Département, la Commu-

nauté urbaine et la Ville de Lyon.

« Rien n'est trop beau pour l'élite », ironisent les opposants à ce projet jugé « pharaonique ». Les critiques les plus virulentes ont été formulées ces derniers jours par les présidents des universités lyonnaises dénonçant la différence de traitement entre l'ENS et leurs établissements : près de 800 millions de francs investis pour les 456 élèves normaux, quand la moitié de cette somme avait été allouée pour transformer l'ancienne Manufacture des tabacs qui accueille 15 000 étudiants, souligne le président de Lyon-III, Gilles Guyot. « Il faut comparer ce qui est comparable », tempère Guy Barriolade, le secrétaire général de la Communauté urbaine. Dans le cas de l'ENS, il a fallu acquérir les terrains, raser les constructions existantes, désamianter et construire des bâtiments neufs, alors que la Manufacture n'avait nécessité que des aménagements. « Ce sont des inévitables », répond Sylvain Auroux. On ne peut pas traiter les étudiants de l'ENS comme n'importe quels étudiants. Et puis sur cette fameuse somme, il faut mentionner les crédits de la bibliothèque que nous partageons avec les universités lyonnaises. »

RECRUTER DES ENSEIGNANTS

Ce dossier de la bibliothèque n'est pas de nature à apaiser les tensions. Le projet initial prévoyait le transfert des 220 000 volumes de l'ENS-lettres et de la totalité de la bibliothèque inter universitaire lyonnaise sur les sites de Gerland. Or, en juin 1999, un incendie à ravagé la bibliothèque du quai Claude-Bernard à Lyon. Seuls 180 000 volumes ont pu être sauvés et viendront enrichir les rayonnages de l'ENS. Résultat : cet énorme bâtiment de 14 000 mètres carrés, conçu pour accueillir jusqu'à 1,4 million d'ouvrages est au trois-quarts vide et le fonds documentaire risque d'être insuffisant pour les étudiants de l'ENS, habitués à la prestigieuse bibliothèque Saint-Geneviève à Paris. « On paye la légèreté de l'université », estime le directeur de l'ENS. Ce dernier espérait bien, rapidement, récupérer le fonds de l'Institut national de recherche pédagogique (INRP), qui dispose de 600 000 ouvrages et dont la délocalisation à Lyon a été annoncée début septembre. Le transfert interviendra par tranche,

semestre par semestre, à partir de la rentrée 2001. Autre difficulté liée au déménagement : le recrutement des enseignants. 80 % de l'équipe de Fontenay n'a pas souhaité quitter la région parisienne. La plupart sont partis en retraite ou en pré-retraite. Si le directeur de l'ENS se réjouit du rajeunissement qu'entraînent ces défections, il ne cache pas non plus son inquiétude pour trouver sur place des conférenciers de bon niveau.

A Lyon, les responsables espèrent que ce renfort intellectuel aura le même effet d'entraînement qu'eut l'ENS-sciences. « Au-

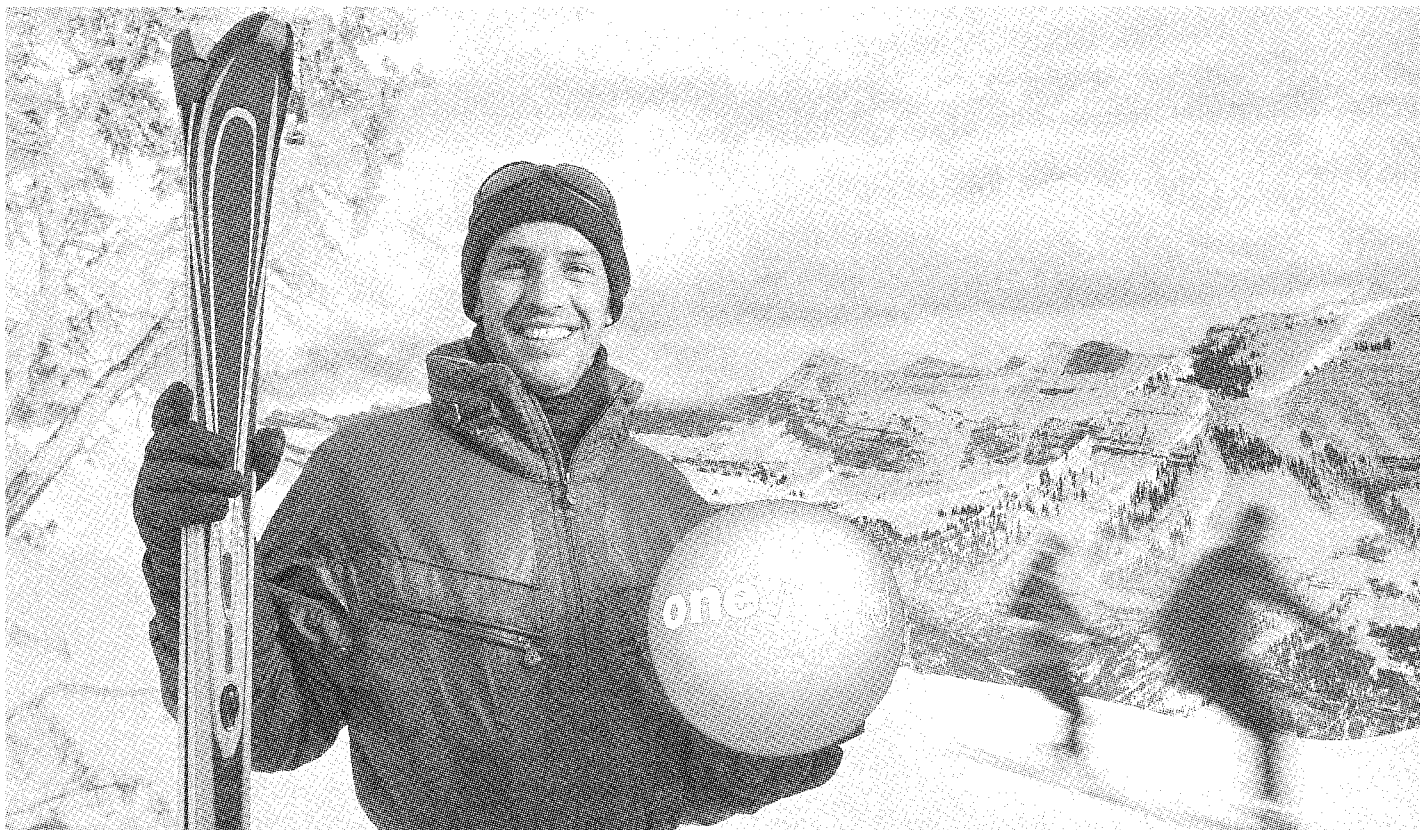
## Histoire d'une décentralisation

L'ENS de Fontenay-Saint-Cloud regroupait depuis 1987 les sections lettres, langues et sciences humaines, des deux anciennes écoles normales supérieures créées par Jules Ferry. Celle de Fontenay-aux-Roses, instituée en 1880 pour les filles, et celle de Saint-Cloud, édifée en 1882 à l'intention des garçons. Les deux ayant pour mission de former des professeurs de lettres et de sciences. En 1986, l'ENS sciences fut décentralisée à Lyon. Installée sur deux sites et dans des locaux trop vétustes, l'ENS lettres était candidate au départ. Plusieurs lieux avaient été étudiés : Chantilly, sur le domaine des Jésuites, une solution soutenue par le corps professoral, Marne-la-Vallée, qui présentait l'inconvénient d'une ville dortoir. Le choix s'est finalement porté sur Lyon qui avançait des atouts géographiques, économiques et surtout financiers. Quant à l'ENS Cachan, créée en 1912, elle forme des professeurs de l'enseignement technique.

aujourd'hui, l'arrivée de 1200 personnes supplémentaires représentent 80 millions de francs de dépenses directes par an pour l'économie lyonnaise », estime Jacques Moulinier, président de l'Aderly, agence de développement de la région lyonnaise. « Ce que les collectivités locales ont investi, elles le récupéreront au centuple », affirme Sylvain Auroux.

Sophie Landrin

Certaines personnes utilisent indifféremment leurs miles sur huit compagnies aériennes comme si elles n'en formaient qu'une. **En faites-vous partie?**



Le monde est vaste. Vous ne voyagerez pas toujours avec la même compagnie aérienne. C'est pourquoi notre alliance vous permet de cumuler des miles avec votre programme de fidélisation préféré, quelle que soit la compagnie aérienne membre que vous choisissiez. Bienvenue sur **oneworld**™

Vous êtes au cœur de

BRITISH AIRWAYS

Aer Lingus

Airlines

CATHAY PACIFIC

FINNAIR

LANCILLE

QANTAS

## Un drapeau et un projet de loi pour les pompiers

LE MINISTRE de l'intérieur, Daniel Vaillant, a annoncé aux sapeurs-pompiers, réunis, samedi 7 octobre, à Strasbourg, la création d'un drapeau officiel, la date d'une journée nationale et la promesse d'un projet de loi sur la sécurité civile à l'automne 2001. « Il m'est apparu normal que vous disposiez, tout comme l'École nationale des officiers de sapeurs-pompiers, d'un drapeau officiel », a déclaré le ministre lors de son discours clôturant l'assemblée générale de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France. M. Vaillant a aussi annoncé sa décision de fixer désormais au 9 juin la date de la journée nationale des 230 000 pompiers de France. Par ailleurs, il a annoncé son intention de « proposer au premier ministre le dépôt à l'automne 2001 d'un projet de loi sur la sécurité civile ».

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : plusieurs milliers d'enseignants des établissements scolaires privés** (5 000 selon les organisateurs, 2 400 selon la police) ont manifesté, samedi 7 octobre, à Paris, pour réclamer des conditions salariales et des garanties d'emploi équivalentes à celles des professeurs du public. Les manifestants répondaient à l'appel de deux syndicats, FEP-CFDT et SPELC-autonome.

■ **CONCORDE : les familles de quarante-cinq victimes allemandes de l'accident du Concorde**, ont donné « jusqu'à vendredi prochain » à Air France « pour présenter une proposition chiffrée » de dédommagement, a indiqué, dimanche 8 octobre, l'un des avocats des familles. Si un accord n'intervenait pas rapidement, ces familles déposeraient plainte contre la compagnie aérienne et « toute autre entreprise impliquée » aux Etats-Unis, a indiqué l'avocat.

■ **TUNNEL DU MONT-BLANC : les gros travaux de réparation et de mise aux nouvelles normes de sécurité** du tunnel du Mont-Blanc ont commencé lundi 9 octobre, plus de dix-huit mois après l'incendie qui a fait 39 morts, le 24 mars 1999. La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) avait auparavant engagé des travaux de rétablissement des réseaux avant d'entamer la réfection du gros œuvre.

■ **VACHE FOLLE : les préfetures de la Sarthe et de Vendée** ont annoncé, dimanche 8 octobre, que deux nouveaux cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, ou maladie de la vache folle) avaient, ces jours derniers, été diagnostiqués à partir du test de dépistage Prionics. Les deux troupeaux concernés, soit plus de 270 bêtes, ont été abattus et détruits. Depuis le début de l'année, 59 cas d'ESB ont été décelés en France.

Ces avantages sont réservés aux passagers voyageant en classes éligibles. Les membres des programmes AAdvantage d'American Airlines et Executive Club de British Airways peuvent cumuler et convertir leurs Miles sur tous les vols éligibles, à l'exception des vols directs des deux compagnies entre l'Europe et le continent américain. AAdvantage est une marque déposée de American Airlines, Inc. Chaque compagnie aérienne de l'alliance oneworld se réserve le droit de modifier les conditions, le règlement, les primes de voyage et les offres spéciales de son programme de fidélisation ainsi que d'y mettre un terme conformément au règlement de son propre programme. Tous les avantages oneworld sont réservés aux passagers des vols réguliers opérés et commercialisés par une compagnie aérienne membre de oneworld. (Commercialisé signifie qu'un numéro de vol d'une compagnie aérienne membre de oneworld doit figurer sur votre billet.) Aer Lingus, American Airlines, British Airways, Cathay Pacific, Finnair, Iberia, Lufthansa, Qantas sont toutes des marques déposées de leurs compagnies respectives.

# La ZAC Paris-Rive gauche attend ses premiers étudiants pour 2002

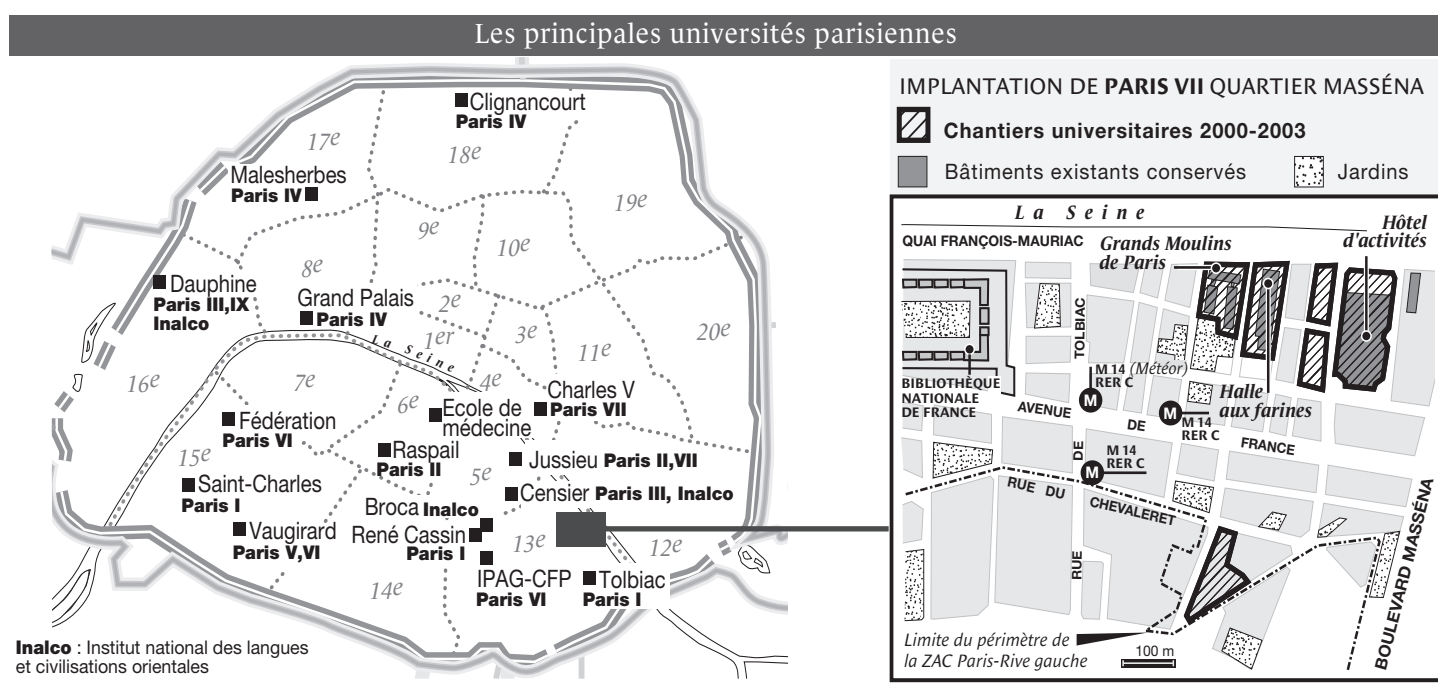
L'implantation d'un important pôle universitaire relance le plus grand projet d'urbanisme de la capitale. Son ouverture pourrait permettre de gérer plus rapidement le délicat désamiantage de Jussieu

**À L'UNANIMITÉ !** Après avoir longtemps été sujet de très vives polémiques, le dossier de la ZAC Paris-Rive gauche, la plus importante opération d'urbanisme de la capitale, est tout d'un coup devenu l'objet d'un consensus inattendu : le Conseil de Paris a enfin voté, le 25 septembre, un projet de convention qui permettra l'implantation d'une université de 200 000 mètres carrés dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Cette convention devrait être signée avant la fin du mois par Jean Tiberi, le maire (RPR) de Paris, et par Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale.

Les premiers étudiants devraient s'installer fin 2002 dans le quartier Masséna, à l'extrémité est de la ZAC, délimité par la Bibliothèque nationale de France, le boulevard périphérique, ainsi que par la Seine. Les plans sont pratiquement déjà prêts pour aménager les gigantesques bâtiments désaffectés des Grands Moulins. La Halle aux farines échappera à une destruction programmée. Des commerces, des équipements publics, un collège, vont ouvrir au pied des bâtiments de formation, puisqu'il ne s'agira pas d'un campus, mais d'une « université ouverte sur la ville ». Les rues actuellement les plus tristes de ce gigantesque quartier en jachère devraient ainsi s'animer. Par ailleurs, des entreprises attirées par ce que M. Lang qualifie de « pôle intellectuel » ont déjà fait connaître leur intérêt pour le site.

## VÉTUSTÉ

La ville, en offrant les terrains à l'Etat, devra verser 1,5 milliard de francs de dédommagement à la Semapa, société d'économie mixte qui aménage la ZAC et pouvait espérer une bonne commercialisation d'un espace bien placé en bordure de Seine et bientôt desservi par la gare Masséna, qui ouvrira dans quelques se-



Inalco : Institut national des langues et civilisations orientales

maines avec une interconnexion entre la ligne C du RER et le métro Météor. M. Tiberi a maintenu à ce prix des universités qui risquaient de quitter Paris pour la périphérie : certaines sont actuellement dans un état critique de vétusté, et même dangereuses en ce qui concerne les bâtiments amiantés de Jussieu.

Ce cadeau de la ville a trouvé quelques compensations dans le contrat de Plan. L'Etat et le conseil régional d'Ile-de-France, qui financera la construction d'une bibliothèque et d'une partie des logements étudiants prévus sur la ZAC, ont accepté de programmer plusieurs opérations à Paris, comme la construction d'un tramway et la couverture de quelques tronçons du périphérique.

En misant sur un énorme quartier universitaire, M. Tiberi espère donner un supplément d'âme à une opération toujours contestée pour ses parti pris urbanistiques : construction sur dalle, surdensité des bureaux, manque d'équipements collectifs et de liaisons avec les quartiers existants... Il avait déjà partiellement remis en cause, il y a deux ans, le projet élaboré par la Semapa en annonçant sa volonté de revoir « à la baisse » le programme de la ZAC. Sous la pression des associations, il a fait abandonner le contournement routier de la gare d'Austerlitz, et a fait déclasser l'axe rouge des quais de Seine.

Mais le président de la Semapa n'est autre que Jacques Toubon, maire (RPR) du 13<sup>e</sup> arrondissement et

aujourd'hui partisan de Philippe Séguin pour les municipales de 2001. M. Toubon estime que les dernières évolutions du programme ne changent pas grand-chose : « Les documents de 1991 parlaient déjà explicitement de créer un nouveau Quartier

latin à l'est de Paris, explique-t-il. Ce n'est pas nouveau non plus de vouloir créer une nouvelle centralité avec des équipements culturels et scientifiques autour de bureaux high-tech. »

Après être passés de 80 000 à 130 000 mètres carrés réservés aux lo-

## 131 sites et 500 000 étudiants

Le pôle universitaire de la ZAC Rive gauche s'inscrit dans un projet global de rééquilibrage de l'offre universitaire sur Paris et l'Ile-de-France, prévu par le plan « Université du troisième millénaire » (U3M). L'espace universitaire francilien se répartit sur 17 universités, 131 sites et accueille 500 000 étudiants, une population qui a connu une explosion de 27 % en dix ans.

Les huit universités de Paris intra-muros accueillent à elles seules près de 200 000 étudiants ; elles sont soumises à d'importants problèmes d'accueil et de locaux qui nécessitent d'urgents travaux de mise aux normes de sécurité. La ZAC a été conçue comme un « espace de respiration », auquel devraient, à terme, s'ajouter le pôle La Villette - Plaine-Saint-Denis, au nord de la capitale, et le pôle Val de Seine, à l'ouest.

caux universitaires, entre les plans d'aménagement de zone (PAZ) de 1991 et de 1997, les documents d'urbanisme devront être modifiés une nouvelle fois pour accueillir les chercheurs et les étudiants sur 70 000 mètres carrés supplémentaires. Mais ce débat s'ouvrira bien après les élections municipales de 2001.

## « PROJET FOU »

Le prochain Conseil de Paris aura à gérer un lourd dossier, dont la chambre régionale des comptes a déjà souligné que sa dimension financière risquait d'être difficile. Cela explique peut-être la prudence de Bertrand Delanoë, le candidat PS, qui qualifie toujours la ZAC de « projet fou », sans proposer d'alternative. Seul Serge Blisko, député (PS) du 13<sup>e</sup>, demande que l'on « repense le quartier en réduisant la dalle à 10 hectares ». Les Verts ont présenté un contre-projet qui laisse la dalle dans son état actuel, mais qui réduit presque de moitié la surface de bureaux.

Car, pendant que les élus se félicitent de l'arrivée de l'université, les travaux continuent sur le reste de la ZAC. Des morceaux entiers de dalle sont construits à grands frais. Les immeubles les mieux situés, le long de la Seine, trouvent preneurs aux meilleurs prix, mais le reste du quartier n'avance guère. Les associations continuent à se battre au sein du comité permanent de concertation, imposé aux aménageurs, ou par des recours juridiques. « Il faut que l'arrivée de l'université soit l'occasion de prendre enfin en compte nos réflexions et nos propositions », demande Fabrice Piau, président de l'association Tam-Tam. La ZAC doit être revue aussi bien dans sa dimension économique que sur le plan urbanistique. Il y a vraiment un problème pour la vie quotidienne dans ce quartier. »

Christophe de Chenay

## Un des éléments du rééquilibrage de la carte universitaire

LE DÉMÉNAGEMENT d'une université et de plusieurs écoles sur la ZAC Paris-Rive gauche, dans le sud-est de Paris, devra dépasser les contours d'une « simple opération immobilière » : tel est en tout cas le souhait du ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, qui veut « faire de toute cette zone un pôle intellectuel, scientifique et universitaire ». Outre l'université Paris-VII-Denis-Diderot, l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco), une bibliothèque universitaire, une école d'architecture (sous la responsabilité du ministère de la culture) et l'Ecole pratique des hautes études, cette « rive de l'intelligence et de la création », selon le mot du ministre, pourrait englober un ensemble comprenant le campus de Jussieu, le Muséum d'histoire naturelle, le Jardin des plantes, la Bibliothèque nationale de France et le zoo de Vincennes (pour ses travaux de recherche scientifique).

tère de l'éducation nationale et le ministère de la culture afin que l'établissement public de la Rue de Valois, qui a suivi la réalisation des grands travaux, supervise le chantier de Paris-Rive gauche. Les concours d'architecte seront lancés, tout au moins pour les travaux de réhabilitation, dans les prochaines semaines. Les lauréats, qui pourraient donc être connus avant la fin de l'année, travailleront sous la responsabilité de l'architecte en chef de cette partie de la zone, Christian de Porzamparc.

Mais côté éducation nationale, l'aménagement de la ZAC est indissociable du long et difficile désamiantage de Jussieu, débuté en 1997. Le campus, composé de Paris-VI et Paris-VII et conçu pour 20 000 étudiants, en héberge aujourd'hui le double. La nature des travaux étant difficilement compatible avec la présence d'étudiants et d'enseignants dans les locaux trai-

tés, le rythme du désamiantage bute donc, notamment, sur l'accueil des étudiants et enseignants-chercheurs sur d'autres sites. Sur les 250 000 m<sup>2</sup> amiantés, seule une barre de 6000 m<sup>2</sup> a été nettoyée. L'option choisie jusqu'à présent, la recherche de locaux tampons pour désengorger, plus ou moins temporairement, le campus amianté, pourrait connaître une inflexion.

L'architecte Patrick Bouchain, à qui M. Lang a confié le suivi des deux chantiers concomitants, plaide en effet pour un départ rapide des étudiants et des enseignants de Paris-VII vers la ZAC. Ce fidèle du ministre de l'éducation nationale s'est, ces trois derniers mois, consacré à la « mise en route » de la machine, via les établissements publics. Une machine, qu'il n'hésite pas à comparer « au chantier du Grand Louvre ».

Stéphanie Le Bars

## « ALLER VITE »

Le ministre, qui reprend à son compte le projet inscrit dans le plan Université du troisième millénaire (U3M), initié en 1997 par son prédécesseur, Claude Allègre, souhaite aussi « aller vite ». S'il reste prudent sur la définition d'un calendrier précis, son entourage prévoit les premiers emménagements d'étudiants sur le site de la Halle aux farines dès la rentrée 2002. Tout ou partie de l'administration de Paris-VII pourrait même s'installer dès la rentrée universitaire 2001 dans l'hôtel industriel de la rue de Watt. L'Inalco, dont l'installation est prévue dans l'ancien immeuble de la Sagem, pourrait aussi déménager dès 2002. En revanche, pour les constructions neuves, proportionnellement plus importantes que les sites à réhabiliter, les délais reportent les premières installations d'étudiants en 2004. Les 600 logements étudiants prévus sur la zone seront livrés dans les mêmes délais.

Par ailleurs, si la question des terrains est réglée, le chantier doit désormais être pris en main par un constructeur. Sur ce point, une convention devrait intervenir dans les prochains jours entre le minis-

# CALVITIE

## Le choix de la compétence.



**Première clinique en France** par le nombre d'interventions esthétiques, la **Clinique du Rond-Point des Champs-Élysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

**Compétence et prix calculés** au plus juste sont notre recette pour votre bien-être.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique

du Rond-Point des Champs-Élysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com



## DÉPASSEMENT DE ROUTINE.

**VOLVO**  
for life

**JOURNÉES ESSAIS DÉCOUVERTES JUSQU'AU 15 OCTOBRE** : Quand vous êtes au volant d'une Volvo S40, idéalement il faudrait qu'à côté de vous quelqu'un vous répète sans cesse : « Si, si, c'est un diesel ». En effet, la motorisation à injection directe « common rail » a tendance à vous le faire oublier. Ses 115 ch rendent les dépassements plus faciles et donc plus sûrs. Venez donc l'essayer, cela risque de changer l'idée que vous vous faites du diesel. 115 ch = 85 kW CEE - consommations en l/100 km (normes EC 93/116), cycles routier : 4,2 ; urbain : 7,5 ; Euromix : 5,4 - CO2 rejeté (g/km) : 142 - « Common rail » : rampe commune. \*Vivez - Construisez votre Volvo sur [www.volvocars.fr](http://www.volvocars.fr) - Informations et essais : **NOUVELLE VOLVO S40** TECHNOLOGIE « COMMON RAIL » 115 CH.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
C'EST LE SEUL VRAI DÉFI

N° Azur 0 801 40 40 80 (prix d'appel local sauf d'un téléphone mobile).

# Une nuit d'horreur à Bentalha

**Le 22 septembre 1997, à la tombée de la nuit, des assaillants en armes venaient porter la mort à Bentalha, une banlieue éloignée d'Alger, décimant les habitants avec méthode et cruauté, ruelle par ruelle, maison par maison, laissant derrière eux quelque 400 victimes. L'armée, stationnée à proximité, se garda d'intervenir. Sous le titre « Qui a tué à Bentalha ? » (éditions La Découverte), un survivant de ce massacre, Nesroulah Yous, raconte ce que fut cette nuit de cauchemar. Avec une quasi-certitude : ce massacre ne fut pas l'œuvre de groupes islamistes. Comme en témoignent les extraits de ce récit parfois insoutenable, le soupçon demeure quant à la responsabilité de l'armée algérienne**

Le nom de Bentalha restera lié pour longtemps à l'un des pires massacres qu'ait connus l'Algérie pendant les années 90. Les tueurs, une centaine d'hommes au moins, avaient, semble-t-il, minutieusement préparé leur plan. Ils lancent leur attaque aux alentours de 23 heures, après avoir pris soin de couper l'électricité dans le village. Ils s'en prennent à deux quartiers seulement, excentrés et mitoyens (Boudoumi et Haï Djilali) et, pendant quatre heures consécutives, brûlent, égorgent, mutilent et pillent avant de repartir comme ils étaient venus, laissant derrière eux un spectacle d'horreur. Cette tragédie n'a pas pu se dérouler dans l'ignorance générale : le bruit des détonations, celui des engins explosifs utilisés par les assaillants pour faire sauter certaines portes d'entrée, le vacarme des sirènes d'alarme, et surtout les hurlements... tout cela a résonné bien au-delà des deux quartiers martyrs, et pourtant personne n'a bougé... Mais qui sont ces assassins capables d'opérer une tuerie d'une telle ampleur et s'étalant sur plusieurs heures ? Pourquoi les forces de sécurité, stationnées dans des postes ou des casernes à proximité de Bentalha, ont-elles mis si longtemps à intervenir, de même que les secours ? Comment le commando a-t-il pu repartir sans être inquiété ? Toutes ces questions, beaucoup d'Algériens se les sont posées dès le lendemain du drame, tout comme l'opinion internationale, horrifiée d'apprendre ce nouveau carnage survenu à une trentaine de kilomètres d'Alger. Aucune des quelques réponses fournies par les officiels ne calma les esprits, en particulier les familles des victimes. Et l'opacité dont s'entourent de longue date les plus hautes sphères du pouvoir algérien empêche, comme toujours, tout décodage de la situation et favorise les rumeurs. Bien vite surgit l'hypothèse, invérifiable, d'une implication - directe ou indirecte - de l'armée dans cette tragédie. Mais quel aurait été, dans ce cas, l'intérêt des militaires ? Punir les habitants de Bentalha qui, en 1990 et 1991, ont voté pour le Front islamique de salut, avancent les uns. Forcer la population à prendre les armes et à lutter elle-même contre les extrémistes islamistes, avancent les autres. Faire échouer les négociations entre les islamistes et certains clans du pouvoir, assurent encore d'autres observateurs. Ceux qui excluent toutes ces hypothèses rappellent que les

militaires présents - essentiellement des appelés - n'étaient pas équipés pour une intervention nocturne, comme il l'aurait fallu dans le cas de Bentalha. Ils font valoir également que les soldats présents ne connaissent pas le terrain, et qu'ils redoutaient de tomber dans une embuscade, d'autant que les champs aux alentours avaient été minés par les « terroristes », assuraient les villageois depuis quelques jours. Autres arguments avancés pour tenter d'excuser la passivité des militaires : l'absence de coordination entre l'armée, la gendarmerie et les différentes milices, la lourdeur de la chaîne hiérarchique, ou encore l'éventualité d'une interdiction faite aux soldats de sortir de leurs casernes la nuit, sauf autorisation expresse du chef d'état-major. *Qui a tué à Bentalha ?* est le livre-témoignage d'un homme, Nesroulah Yous, survivant de cette nuit de cauchemar. Son récit, dont *Le Monde* a choisi de publier des extraits, est loin de conforter la version officielle de la « barbarie islamiste ». L'auteur ne se contente pas de relater les quatre heures tragiques qui ont fait plonger son village dans le sang. Il les resitue dans le contexte des six années précédentes, telles qu'il les a vécues au jour le jour à Bentalha. Dans leur postface, Salima Mellah, journaliste algérienne résidant en Allemagne, et François Gèze, directeur des éditions La Découverte où paraît ce livre, s'emploient à replacer ce témoignage en perspective et proposent une interprétation des faits et des indices relevés par Nesroulah Yous. Ils relient tous ces éléments entre eux et tentent de leur donner une cohérence pour aboutir à une hypothèse que le lecteur sera libre de retenir ou non : les martyrs de Bentalha, et de tant d'autres massacres de l'été 1997, sont les victimes de féroces luttes de clans au sommet de l'Etat algérien. Une lutte à mort menée par tout ou partie du commandement militaire, entré en guerre contre le clan présidentiel de l'époque, Liamine Zéroual et son conseiller Mohamed Betchine, ces deux derniers étant finalement tentés par une option politique incluant le Front islamique de salut (FIS). Ce « scénario sinistre » n'est pas prouvé de façon définitive et comporte très probablement des lacunes, admettent Salima Mellah et François Gèze. D'où la nécessité, soulignent-ils, (et en ce sens on ne peut que les rejoindre) d'enquêtes indépendantes pour trancher cette question cruciale, lourde de conséquences.

J E somnole, bercé par le bruit du moteur de l'hélicoptère militaire qui sillonne le ciel. On a tellement pris l'habitude de cet hélicoptère que souvent on ne l'entend même plus. Je finis par m'endormir quelques instants. Quand soudain d'épouvantables déflagrations me réveillent brusquement. Il est 23 h 30.

Les explosions proviennent de la région proche des vergers. Sans m'habiller, je monte en trombe sur la terrasse. Je demande ce qui se passe. Personne ne sait. Les femmes et les enfants crient : « Ça y est, ça va venir, c'est notre tour ! » En fait, tout le monde sait ce qui se passe. J'essaie d'appeler Fouad, mais ma voix est couverte par la sirène d'alarme de Tahar, qui hurle à nous faire éclater les tympans. Je lui ordonne de l'arrêter le temps d'entrer en contact avec Fouad. Abdelkader, qui n'habite pas très loin de Tahar, m'entend et le supplie de l'interrompre. Il faut coûte que coûte savoir s'il y a une attaque et combien ils sont.

Fouad ne répond pas et les cris s'intensifient. Ils proviennent des habitations à côté des vergers au sud-est du lotissement. On entend : « Ils attaquent, ils attaquent ! Ils sont en train de tout massacrer ! » Comment se fait-il que nous ayons été surpris ? Pourtant, nous sommes nombreux à monter la garde et nous aurions dû être alertés dès l'arrivée des assaillants ! Ce qui nous étonne, c'est qu'au moment où les premières bombes explosent il y a des tirs de balles traçantes vertes et rouges du côté de Pilote, au sud de la cité des préfabriqués. Ce sont des tirs soutenus qui durent environ cinq minutes et, tout en provenant de différents endroits, ils sont orientés vers le poste avancé, situé à l'est, à l'entrée de Bentalha.

Je veux croire que ce sont les militaires qui tirent. Je me dis que les patriotes ont entendu quelque chose de suspect et ont alerté les soldats embusqués. Ce sont certainement eux qui maintenant donnent l'alarme ou montrent leur position. Malheureusement, je me trompe. Les hurlements des victimes de l'attaque sont de plus en plus persistants et inquiétants. Sur ma terrasse, les femmes et les enfants sont recroquevillés dans le coin du fond, sous une tôle d'éternit qui en temps normal permet aux femmes de se retirer et de discuter sans être vues. Il y a la famille de Nassia, composée de sept personnes, Salima, son mari et ses enfants, soit six personnes, et moi. Salima fait le va-et-vient de façon hystérique en tapant des mains. Nassia me supplie de faire quelque chose. Sa fille Souhila, qui a à peine dix-huit ans, est prise d'une crise d'hystérie. Je vais vers elle, j'essaie de la reconforter en la prenant par les épaules et en lui disant doucement : « Ne crains rien, ils devront me tuer avant de te toucher. Les militaires vont arriver. » Sa mère s'approche et me dit : « Ce sont les militaires qui vont nous tuer ! Tu n'as rien compris, ce sont

eux qui vont nous tuer ! » La fermeture avec laquelle elle dit ces mots m'effraie un peu, mais, pour le moment, il faut surtout rétablir le calme.

Les assaillants sont à ce moment à l'est, de l'autre côté de la rangée de maisons. Tout à coup, j'en aperçois à la hauteur de la maison de Benyattou. Quelle n'est pas ma surprise quand je vois quatre ou cinq militaires en tenue de combat de camouflage claire qui se déplacent du carrefour en direction des vergers. Un tas de questions me submergent, mais je n'ai pas le temps de m'y attarder, déjà mon attention est attirée par un autre événement.

J'entends le bruit d'un moteur. J'essaie une fois de plus d'appeler Fouad, parce que nous ne savons toujours pas ce qui se passe au juste. Je crie son nom plusieurs fois, parce qu'il faut qu'on sache combien sont les assaillants. Apparemment, ils sont très nombreux. Je vois des gens fuir dans la ruelle, en bas de chez moi. Ils crient : « Ils attaquent, ils égorgent tout le monde ! » Certains hurlent : « Ils ont tué tout le monde dans la maison de Saïd ! » Saïd habite l'une des premières maisons au bord des vergers. Soudain, je vois un jeune homme sauter de la maison d'Ali

Djidji, la troisième en face de la mienne. Il remonte la ruelle vers ma maison. Il crie ce que crient tous : « Ils sont en train de tuer tout le monde ! » Sur le moment, je pense que c'est Fouad. J'apprendrai plus tard que c'est l'unique rescapé de la famille Djidji, qui a pris la fuite lorsque les assaillants ont pénétré dans la maison et commencé à tuer. Les tueurs, à ce moment-là, sont donc très près de chez nous, mais nous ne les avons pas encore vus dans notre ruelle. Pensant que c'est Fouad qui fuit, je n'ai plus tenté de l'appeler.

Arrivés à la terrasse, Nassia me supplie de quitter les lieux. Moi, je veux d'abord comprendre ce qui se passe avant de prendre une décision. Je ne sais pas quoi faire : d'un côté, il y a ces militaires au carrefour qui n'inspirent pas confiance, de l'autre, les assaillants qui se rapprochent. Je continue d'inspecter le voisinage, quand tout à coup je remarque deux sentinelles du groupe armé au bout de la rue transversale devant la maison de Benyahia. Il doit être 23 h 45. Je comprends que nous sommes encerclés et que nous ne pouvons rien faire d'autre que de rester regroupés sur ma terrasse et d'attendre l'intervention des militaires.

De nouveau, il y a des coups à ma porte. C'est Abdelkader Menaoui et sa famille. Il faut faire vite, c'est la course contre la mort car les tueurs sont à leurs trousses. Paradoxalement, les assaillants ne se pressent pas. Ils tirent quelques coups de feu, mais leurs balles n'atteignent pas leurs cibles. Toute la famille s'échappe, du vieux père de soixante-quinze ans à la petite-fille de trois mois. Ils sont plus d'une vingtaine, il n'y a presque que des femmes et des enfants. Abdelkader est lui aussi pieds et torse nus. Quand elle voit arriver tout ce monde, Nassia me sermonne : « Mais tu vas nous faire tuer ! Tu es fou de laisser entrer tout le monde ! »

Je me penche vers la rue et je vois une famille accourir. Les femmes tentent de se sauver, portant leurs bébés, tirant leurs enfants, hurlant et suppliant Dieu de les aider. Au bout de la rue, au sud, surgissent ceux qui les poursuivent. La cavalcade est vaine, des gaillards postés de notre côté sont là pour les intercepter. Ils s'emparent du seul homme, le ceinturent et ordonnent aux femmes et aux

enfants de passer sous la dalle. J'entends des supplications, des sanglots et des gémissements puis des cris stridents, suivis finalement du souffle de personnes qu'on égorge.

Quelques jours après, j'aurai l'occasion de parler à cet homme, qui a réussi à leur échapper. Il me racontera qu'il a été forcé de regarder comment toute sa famille y passait et que, au moment où lui-même devait être égorgé, il réussit à se défaire de l'étreinte des tueurs et à fuir.

Messaoud habite au coin de notre rue au sud. De sa maison, il a tout vu : les assaillants sont plus de deux cents, ils ont commencé par attaquer la maison de Saïd, et nul n'en a réchappé.

Il faut tenir jusqu'à l'arrivée des militaires. Messaoud est décidé à se battre. Je referme donc la porte sur lui. Mais avant de monter, je vais dans le garage, accessible de l'intérieur, et je prends le jerrican d'essence et quelques bouteilles prévues pour la fabrication de cocktails Molotov. Je retourne sur la ter-

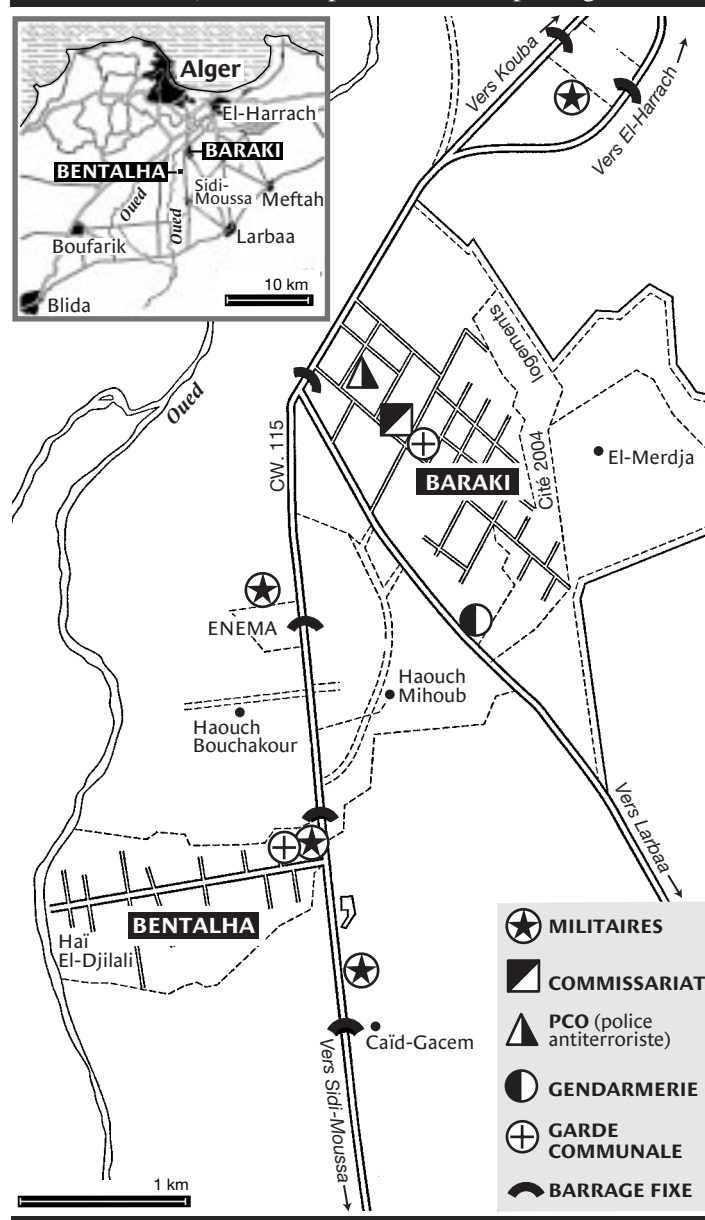
On me demandera plus tard ce qui m'a fait penser que ce n'étaient pas des islamistes. Je crois que certaines barbes et certains cheveux étaient artificiels

rasse et je mets le bidon au jeune Amine, qui verse aussitôt l'essence dans des bouteilles préparées pour la circonstance. Elles contiennent des gravats et du sable. J'entends toujours le moteur de l'hélicoptère qui tourne et la sirène de Tahar qui n'arrête pas de hurler. Il doit être minuit.

Soudain, de nombreuses balles traçantes rouges et vertes sillonnent le ciel. Elles sont lancées entre notre lotissement et celui de Haouch Mihoub. L'espoir de voir venir le groupe de militaires qui a traversé notre région se ravive. Je veux croire qu'il est resté embusqué dans le terrain vague près de la cité des préfabriqués et même maintenant le combat contre les assaillants. Ce n'est qu'une brève illusion, car de la ruelle venant du petit oued en face de chez moi je vois sortir de l'obscurité, d'un pas déterminé, une cinquantaine de tueurs bien armés. Ils ont des fusils-mitrailleurs, des Seminovs et des fusils de chasse à deux coups. Ils se rassemblent sous la dalle en face de ma maison et tirent sur nous avec des armes semi-automatiques, au coup par coup. Les uns sont en tenue de combat sombre, ressemblant à celle des « ninjas », les autres sont en kachabia, certains portent une cagoule, d'autres la barbe. Je ne sais pas pourquoi, à aucun moment je n'ai cru que c'étaient des islamistes. On me demandera plus tard ce qui m'a fait penser que ce n'étaient pas des islamistes. Je crois que certaines barbes et certains cheveux étaient artificiels.

La situation devient de plus en plus critique. L'étau semble se resserrer sur nous lorsque quelques-uns du groupe nous aperçoivent sur la terrasse et se mettent à crier : « Regardez, ils sont là, ils sont nombreux ! » Ce sont surtout les chefs qui parlent, crient et donnent des ordres. A un certain moment, ils sont sortis du groupe et se sont mis en avant ; je crois me souvenir qu'ils étaient cagoulés. Mais celui qui est du côté du pilier ne porte pas de cagoule et arbore une longue barbe ; il porte une tenue de combat bleu sombre, ce qui est inhabituel puisque, généralement, les barbus portent la kachabia. Il y en a surtout deux qui parlent à haute voix et nous insultent en nous disant : « On va tous vous égorgé, tout le monde y passera, sans pitié. C'est notre devoir. »

Bentalha, une ville pourtant bien protégée...





Le 23 septembre 1997, au matin, un barrage de police sur la route de Bentalha : « Dans la nuit, les habitants des quartiers voisins avaient été alertés par les explosions de bombes, les balles traçantes, les cris et les hurlements des victimes, et étaient accourus immédiatement. A ce moment-là, les militaires et les policiers avaient déjà déployé leurs effectifs sur le grand boulevard et empêchaient les gens d'intervenir. »

Je vois de nouveau une famille s'enfuir dans la rue. Elle est prise au piège. Les hommes armés empoignent les victimes, qui résistent à peine et les traînent sous la dalle. J'entends les implorations, les pleurs d'enfants puis les cris stridents et enfin le râle de certains dont la gorge est tranchée. Je ne peux les voir, car il y a de plus en plus d'assaillants regroupés à cet endroit. Ce n'est que le lendemain que je découvrirai toute l'horreur qui s'est déroulée à quelques mètres de ma maison.

Au loin, sur le grand boulevard de Bentalha, des lumières de phares s'allument soudainement et attirent notre attention. Je reconnais les blindés de l'armée, les BTR.

Menaoui continue à tenter de convaincre les assaillants de notre innocence, tandis que moi, je me tiens derrière un pilier en béton et je ne dis pas un mot. J'essaie de comprendre ce qui se passe, de prévoir ce qu'ils vont faire. Menaoui poursuit sa harangue : « Pourqu'oi s'en prendre à nous, qu'avons-nous fait ? On ne vous a rien fait ! Allez plutôt voir les militaires, ils sont à peine à cent mètres ! Allez les combattre au lieu de vous en prendre à nous ! »

C'est comme s'il avait appuyé sur un bouton. Les chefs, que nous apercevons plus clairement maintenant, nous lancent d'un ton triomphant et haineux : « Les militaires ne viendront pas vous aider ! Nous avons toute la nuit pour violer vos femmes et vos enfants, boire votre sang. Même si vous arrivez à nous échapper aujourd'hui, nous reviendrons demain pour vous faire la fête ! Nous sommes ici pour vous envoyer chez votre Dieu ! »

Je suis à la fois offusqué, troublé et conforté dans mon sentiment qu'il y a quelque chose qui cloche chez ces individus. Je ne sais pas très bien qui sont ces monstres en face de nous. Je veux bien croire que ce sont les terroristes dont on nous rebat les oreilles, mais j'en doute de plus en plus. Et s'affermir en moi la conviction qu'il ne s'agit pas d'islamistes : il n'y a que les militaires pour blasphémer de la sorte. C'est quand le groupe posté sur la dalle tire que j'envoie mon premier cocktail Molotov, mais je n'arrive pas à les atteindre. Il se fracasse sur la route. De là où je me suis caché, je ne vois pas très bien ce qui se passe en bas. Je décide de descendre au premier étage pour observer les choses de plus près. En remontant, je découvre que Salima, qui ne cesse d'arpenter de long en large la terrasse, se tient l'épaule de la main droite. Elle vient d'être touchée, ainsi que le fils de Messaoud, qui s'écroule en gémissant. Les balles sifflent et je me jette à terre, ordonnant aux autres d'en faire autant. Je rampe jusqu'au blessé. Le fils de Messaoud a du mal à respirer, je demande aux

femmes de s'en occuper et de lui mettre un morceau de tissu pour éviter l'hémorragie. Salima n'est pas gravement atteinte, son fils Abdelkader, âgé de huit ans, la supplie de se coucher. Elle ne l'entend pas et continue à faire les cent pas en parlant toute seule. Son autre fils, Amine, me passe les cocktails Molotov, que nous allumons et balançons de la terrasse en direction des assaillants. La première bouteille d'Amine s'écrase juste en bas dans la ruelle. L'autre atterrit plus loin et nous permet d'avoir un peu de répit. Nous jetons tout ce qui se trouve sur la terrasse : parpaings, briques, pierres, tuiles...

Nous ne cessons d'espérer que du secours viendra. Pendant un court instant, à l'arrivée des blindés, je crois que nous sommes sauvés. Mais quand j'entends l'un des tueurs crier : « Nasro, tu ne nous échapperas pas », c'est comme un coup violent en pleine poitrine et, instinctivement, je comprends que nous n'aurons aucune aide et que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes.

**M**AINTENANT, il faut faire vite et déguerpir. Tout d'un coup, je vois arriver les assaillants dans le jardin de M'hamed. Salima y est, elle n'avait pas voulu nous suivre. Elle est là, une grande tâche de sang sur sa poitrine, et n'essaie pas de s'échapper. Elle savait que si elle était agressée, elle ne saurait se défendre. Elle m'a souvent dit qu'elle préférerait mourir que de vivre cette angoisse. Un homme la tire par le bras et lui ordonne de le suivre. Il la traîne du côté d'un mur et je ne peux plus les voir. Elle veut en finir et le supplie de la tuer. J'entends Abdelkader, son fils, pleurer et crier : « Maman, maman ! » Puis des coups de machette, et puis plus rien...

Le groupe armé qui se trouve dans le jardin de M'hamed m'aperçoit sur le mur. L'un d'entre eux dit aux autres : « C'est Nasro, il s'échappe ! » Un autre hurle : « Il faut le prendre vivant ! Je le veux vivant ! » Ils pointent leurs mitraillettes et j'entends les balles siffler autour de moi. Je n'ai pas le temps de réaliser ce qui se passe, je perds l'équilibre et je tombe dans la ruelle de l'autre côté du mur d'une hauteur de 2,40 m. Mon pied nu atterrit sur une pierre. Une douleur intense me foudroie. La jambe enfle tout de suite. Je perds connaissance.

J'ignore combien de minutes se sont écoulées, mais quand, à même le sol, je reprends conscience, je suis tout seul dans la rue déserte. J'ai du mal à le relever et je commence à grelotter. Il ne fait pas froid, mais je me sens glacé. J'aurai froid toute la nuit, et j'aurai froid pendant toute une année.

Pour la première fois, je réalise que j'ai peur. Je ne veux pas mourir. Les assaillants étaient tout près quand nous avons fui. A ce moment précis, je vois les femmes regroupées debout dans le coin à droite de la terrasse de Warda. Des ombres sombres s'avancent vers elles. Je vois des silhouettes sur la buanderie et je crois reconnaître celles d'Amine et Ramdane. Un des éléments du groupe se dirige vers eux et leur tend la main pour les inciter à descendre. Je l'entends dire : « Descendez, n'ayez pas peur, je jure qu'on ne vous fera pas de mal ! » Les silhouettes d'Amine et des autres restent figées un moment et soudain se jettent derrière la maison, dans le vide... Mon cœur va s'arrêter !

Pourtant, je ne suis pas au bout de l'horreur. L'assaillant revient vers le groupe qui encercle les femmes et les enfants. On entend les cris et les

de la rue dans laquelle nous nous trouvons. Un petit groupe d'assaillants arrive, tirant un jeune homme qui parle à voix haute. Je reconnais « Chocolat », le jeune frère d'El-Hadj, un handicapé mental. Le groupe a l'air de bien s'amuser. L'un d'entre eux l'enlace et lui lance des plaisanteries. Il leur dit d'aller se faire foutre et d'arrêter le massacre. Tout le monde rit. Ils mettent le feu à une voiture stationnée à l'endroit même et certains veulent le jeter dans les flammes, mais l'un d'eux l'empoigne et lui coupe un membre, puis un autre. Les cris de la pauvre victime déchirent la nuit et sont indescriptibles. Nous nous regardons, pétrifiés par l'horreur. Je me bouche les oreilles, mais je ne peux détourner le regard.

Ils traînent la sœur de Chocolat et le vieux père hors de la maison. Quelques-uns des assaillants se

**Ils tirent les enfants avec une agressivité extrême et les jettent par-dessus la terrasse. Tout d'un coup je vois l'un des tueurs arracher un enfant accroché à sa mère. La femme tente de le serrer contre elle, mais il la frappe avec une machette. Il prend l'enfant par le pied et lui cogne la tête contre un pilier de béton**

plurent, les femmes se serrent les unes contre les autres, leurs enfants entre les jambes ou dans les bras, et certaines bousculent les agresseurs. Quelques-uns d'entre eux empoignent des femmes pour les séparer du groupe, je suppose que ce sont celles qu'ils enlèvent. Certaines femmes se battent avec eux comme des lionnes pour protéger leurs filles. Celles qui ne veulent pas suivre les criminels sont exécutées à coup de hache ou posées à même le sol pour être égorgées. Les femmes crient : « Ne nous égorgez pas ! S'il vous plaît, tuez-nous avec vos balles, ne nous égorgez pas ! » Ils tirent les enfants ce qui se passe, je perds l'équilibre et je tombe dans la ruelle de l'autre côté du mur d'une hauteur de 2,40 m. Mon pied nu atterrit sur une pierre. Une douleur intense me foudroie. La jambe enfle tout de suite. Je perds connaissance.

J'ignore combien de minutes se sont écoulées, mais quand, à même le sol, je reprends conscience, je suis tout seul dans la rue déserte. J'ai du mal à le relever et je commence à grelotter. Il ne fait pas froid, mais je me sens glacé. J'aurai froid toute la nuit, et j'aurai froid pendant toute une année.

ruent sur elle et la violent à tour de rôle. Le père, attaché, est contraint de regarder la scène. Tous les deux seront tués peu de temps après.

Ma tête va éclater, je n'en peux plus. Je commence à trembler. Le froid devient de plus en plus intense. À ce moment-là, je suis persuadé que je n'en réchapperai pas. C'est la fin du monde. Je me mets à parler à Dieu, j'en veux à Dieu : « Pourquoi, pourquoi tant d'atrocités ? » Je me sens fatigué, vidé, vidé, j'ai froid et je n'ai plus aucune force. J'ai l'impression que tout souffle de vie s'échappe de mon corps. Je sens la mort proche lorsque je regarde vers le ciel, cet infini bleu-noir, et je m'adresse à Dieu... Et là, c'est comme une décharge électrique qui me secoue, je sens la peur reprendre possession de moi, je sens l'instinct de survie. Je ne veux pas abandonner, je veux vivre, je veux revoir mes enfants. Je commence à hurler comme les autres qu'il faut prendre une décision, qu'il faut se battre, qu'il faut continuer.

Les assaillants, eux, sont entraînés et ont un plan bien défini, tandis que nous, nous arrivons à peine à prendre une décision commune. Certains veulent descendre se bat-

tre, d'autres non. Nous perdons du temps alors que les tueurs se rapprochent de nous.

Les voisins s'écrient les uns après les autres : « Les militaires arrivent ! Les militaires arrivent ! » Apparemment, ils ne sont pas très loin. Les assaillants aussi semblent dérouterés et se retirent de la terrasse en face, ce qui nous permet de souffler un peu. Mais les chefs, des brutes, arrivent en courant et hurlent aux éléments du groupe armé : « Continuez ! Ne vous laissez pas dérouter ! Prenez tout votre temps, les militaires ne viendront pas. Allez, au travail ! ». Je demande l'heure à un vieil homme à côté de moi. Il me regarde, l'air perdu, avant de me répondre : « Il est 3 h 10 du matin. »

Messaoud Belaïd, qui était venu au début du massacre chez moi et était ressorti pour se battre, se trouve là. Il ne bronche pas. Pendant un court instant, nous avons peur l'un de l'autre. C'est lui qui me reconnaît. Je rampe vers lui, il me demande de ne pas faire de bruit et de ne pas bouger. Je pense que nous sommes dans les jardins des maisons de Mohamed Boulal et de Mohamed Tablati. Nous avons certainement dû y passer une heure, tous les deux, perdus, indécis et à l'écoute du moindre bruit insolite. On entend les cris des habitants qui, en fuyant, se font intercepter par les assaillants. Ces derniers leur demandent avec calme et fermeté de passer par tel endroit et de ne pas avoir peur. Je revois la scène que j'ai vécue quelques heures plus tôt en face de chez moi. Ils utilisent les mêmes procédés pour finalement égorgent leurs victimes ou les massacrer à coups de hache. Nous entendons des hurlements et tout de suite la riposte, avec un mélange de rires et d'insultes de l'un des chefs du groupe armé.

Tout d'un coup, un cri déchire la nuit. Messaoud me prend le bras avec force et je sens ses doigts s'enfoncer dans ma chair. Il se raidit. Il ose à peine me dire : « C'est mon fils, ils égorgent mon enfant ! » Le jeune homme hurle qu'il ne veut pas être égorgé et qu'il préfère mourir par balle, il supplie ses agresseurs de le tuer rapidement. Son père se tient la tête entre les mains, impuissant. Son fils avait entre dix-huit et vingt ans.

Je ne sais pas comment, avec ces douleurs, je suis arrivé chez Arezki. Je reste dans la cage d'escalier, dans le noir, près d'une demi-heure. Je suis complètement abasourdi, absent, comme dans un état second. Ce n'est que lorsque j'entends un bruit de voitures et de voix rassurantes au-dehors que je me réveille de ma léthargie et que je me traîne vers la terrasse pour voir ce qui se passe. Il doit être entre 5 heures et 5 h 30. Je vois des gens sortir les blessés et les morts des maisons. On évacue

les cadavres de la maison de Warda. Ils sont méconnaissables : des gorges tranchées, du sang, du sang, du sang. Je m'effondre là en sanglotant quand l'un des secouristes m'aperçoit. Il me demande de descendre de la terrasse. Je lui explique avec difficulté que je suis blessé, épuisé. Je ne sais pas comment je suis arrivé ici parce que toutes les issues sont bloquées. Un groupe de personnes amène une grande échelle. En s'apercevant que celle-ci est trop courte, l'un d'entre eux demande du renfort. Ils se mettent à plusieurs pour la soutenir et pour permettre à l'un d'eux de m'aider à descendre. Arrivé enfin en bas, je m'assois sur le sol et j'attends. C'est là que j'apprends que Nassia est morte. Une Simca 1100 arrive pour me transporter. Je suis en vie, je suis en vie, le cauchemar est passé, mais qui est encore vivant ?

Dans la nuit, les habitants des quartiers voisins, de Barakt, de l'ancien Bentalha ou d'ailleurs, avaient été alertés par les explosions de bombes, les balles traçantes, les cris et les hurlements des victimes, et étaient accourus immédiatement. A ce moment-là, les militaires et les policiers avaient déjà déployé leurs effectifs sur le grand boulevard et empêchaient les gens d'intervenir. Ils ont attendu là toute la nuit ! Après des heures d'attente angoissante, ils n'ont plus supporté cette situation et ont forcé le barrage pour venir à notre secours. Ils étaient très nombreux et ce n'étaient que des civils. Il y a ceux qui sont venus à pied par-derrière, entre 4 h 30 et 5 heures, et les autres qui ont pris leur véhicule à partir de 5 heures. Pas un seul militaire, pas un policier, pas une ambulance : il n'y a que des civils, avec leur voiture, venus pour nous aider.

**A**cette heure-là, il y a bien moins de bombes et de tirs, mais j'apprendrai plus tard que les assaillants sont encore dans le quartier au moment où les secours arrivent ! Ils se replient lentement en longeant les vergers. Ils crient aux gens réfugiés dans les orangeries : « Sortez, sortez, la police est là ! » Certains rescapés sortent naïvement de leur cachette. La femme de Mohamed Ghazal et ses quatre enfants sont tués ainsi, à la dernière minute. Il est étonnant que ces personnes soient tombées dans le piège. Y avait-il quelque chose qui les a mis en confiance ? Les assaillants s'étaient-ils débarrassés de leur kachabia ?

Ce qui m'impressionne dès le lendemain du massacre, c'est que, malgré l'atrocité de leur déchirure, les gens s'en remettent entièrement à Dieu : ils acceptent ce qui est arrivé pour ne pas sombrer dans la folie, la haine et un besoin de vengeance aveugles. Ce n'est pas qu'ils pardonnent aux criminels, mais c'est une façon de se reconforter mutuellement. Moi, je n'ai jamais accepté la fatalité et je veux comprendre et essayer de savoir pourquoi ils nous ont choisis, nous.

Le plus choquant, c'est qu'à l'unanimité, tous disent que ce sont les militaires qui nous ont tués. C'est tellement évident que personne ne demande comment nous en arrivons à cette conclusion et pourquoi nous en sommes si sûrs. J'ai du mal, quand même, à accepter aussi facilement le fait que les militaires aient commis ce massacre. Malgré tous les indices qui se confirmeront au fil de nos investigations, l'idée que notre destin aurait été, longtemps auparavant, étudié et décidé, voire calculé par une poignée de hauts responsables militaires me paraît inconcevable, ou débile. Je préfère largement mettre tout ça sur le compte de la folie humaine.

© La Découverte

★ Qui a tué à Bentalha ?, témoignage de Nesroulah Yous, postface de Salima Mellah, journaliste algérienne résidente en Allemagne, et François Gèze, éditions La Découverte, 312 p, 120 F. En vente à partir du 12 octobre.

2000 UNIVERSITÉ DE TOUS LES SAVOIRS

Jacques Blamont, physicien

# L'espace, enjeu majeur de la société de l'information

Face à la volonté de domination des Etats-Unis, l'Europe ne peut pas se désintéresser de la maîtrise du secteur spatial, dans sa double dimension civile et militaire. Il est temps de définir une stratégie adaptée à l'évolution des techniques

Dans le cadre de l'Université de tous les savoirs, organisée par la Mission 2000, Jacques Blamont, professeur émérite à l'université Paris-IV, conseiller du directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), a présenté, le 24 septembre, une conférence sur la domination de l'espace et les réseaux de satellites, dont nous publions de larges extraits.

Après avoir passé par une phase mythologique, parfaitement justifiée, l'espace est maintenant compris pour ce qu'il est : le moyen principal de recueillir, de transmettre et de disséminer de l'information à une échelle globale. Il est donc un acteur majeur dans la révolution de l'information et dans la transformation de notre société en société de l'information. Son enjeu est la domination du monde par la domination des flux d'information. Or il se trouve que cet enjeu a été adopté par les Etats-Unis.

Si la volonté hégémonique des Américains dans et par l'espace pouvait être mise en doute dans le passé, les objectifs de leur politique spatiale définis dans un document diffusé par la Maison-Blanche dès septembre 1996 ne permettent pas d'en douter. La réorganisation de l'industrie spatiale américaine imposée par le Pentagone, qui a abouti à la création de géants tels que Boeing et Lockheed-Martin, n'a fait qu'accentuer la maîtrise de l'Etat sur l'espace civil, conçu comme un outil de domination au même titre que le militaire.

A l'horizon d'une dizaine d'années, la politique américaine vise à dominer la société de l'information en contrôlant le flux par le biais de trois types de systèmes spatiaux (télécommunication, navigation et télédétection) répartis dans de vastes constellations civilo-militaires. La marginalisation des capacités des autres pays dans ces trois domaines est un des enjeux majeurs des années à venir. Ainsi sont introduits deux concepts qui sont désormais au cœur de la pensée politique américaine : ceux d'information dominance et de Space dominance, qui en est l'un des facteurs principaux. Par la poursuite de ces deux objectifs, les Etats-Unis comptent, grâce à leur état de superpuissance mondiale, imposer leur modèle de société.

Le secteur des radiocommunications spatiales constitue, de loin, le premier secteur d'application de l'espace. (...) Trois remarques s'imposent ici :

1. - Si l'essentiel de l'activité spatiale, c'est-à-dire les satellites de communication, n'est plus financé par les Etats au moyen d'agences spécialisées, mais grâce au marché financier, il ne faut surtout pas oublier que le seul marché financier mondial se trouve à Wall Street. Or Wall Street est dominé par quatre

grandes firmes new-yorkaises - Goldman Sachs, Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter, Schroder Salome Smith Barney -, et trois européennes fortement implantées à New York, deux banques suisses - Crédit suisse First Boston et UBS - et la Deutsche Bank. Toutes les acquisitions récentes dans la banque d'investissement se sont faites au profit d'acteurs déjà puissants, élargissant le fossé entre eux et les autres. Soutenus par le dynamisme de leur capitale financière, les acteurs américains ou américanisés sont partis à l'assaut du reste du monde. Plus leur puissance se renforce et plus il devient difficile de faire valoir des points de vue européens (ou japonais) au niveau mondial.

2. - Alors que le budget de la NASA s'élève à 13,5 milliards de dollars (100 milliards de francs), le budget spatial du département de la défense dépasse 15 milliards de dollars (113 milliards de francs) auxquels s'ajoutent les 7 milliards de dollars (53 milliards de francs) de programmes secrets dits « black ». Les retombées des programmes militaires financent en fait le développement des équipements nouveaux. (...) En Europe la situation est bien différente. Les marchés publics, qui ont constitué pendant longtemps l'essentiel des activités des industriels européens et qui ont permis de développer leurs compétences et de les placer honorablement sur les marchés d'exportation, marquent le pas avec la baisse des budgets aussi bien du côté civil que du côté des programmes spatiaux militaires.

3. - L'accès à l'espace sans aucune contrainte politique est assuré aujourd'hui aux Européens par le complexe Ariane-CSG. Il se trouve qu'Ariane s'est révélé un excellent produit commercial, et que grâce à son succès, le maintien de cette activité est garanti sans trop d'effort étatique financier par un chiffre d'affaires à l'exportation d'environ 1 milliard de dollars (7,5 milliards de francs). Or il faut savoir qu'en 1999, cinq tirs d'Ariane-4 sur neuf ont été consacrés au lancement de satellites américains de télécommunication. L'activité du champ de tir de Kou-



DESSIN THIERRY DALRY

rou s'arrêterait instantanément s'il ne fallait plus compter sur ces précieux clients. Un acte du Congrès suffirait à interdire l'emploi de lanceurs étrangers pour des missions commerciales américaines, comme c'est déjà le cas pour les missions étatiques.

L'ensemble de ces remarques conduit à penser que la domination américaine sur les télécommunications spatiales devrait à court ou moyen terme se renforcer, à moins d'une bien improbable prise de conscience par les gouvernements européens (...). La navigation par satellite constitue un véritable cas d'école en stratégie spatiale. Bien que sous direction militaire, les systèmes GPS (Global Positioning System, américain) et Glonass (Global Navigation System, russe) fournissent aujourd'hui à des millions d'uti-

lisateurs une information instantanée, gratuite, sur leur position à tout moment et partout sur le globe (...). La technique de navigation et de localisation par satellites a été développée par les Etats-Unis et l'Union soviétique pour des besoins militaires. Or l'apport de ces systèmes à de très nombreuses activités humaines est tel qu'ils débordent aujourd'hui largement leur vocation initiale et tendent à s'imposer comme un service de grande consommation, utilisé dans de très nombreux secteurs de l'économie. La navigation par satellite apparaît comme un « maillon » stratégique difficilement contournable, non seulement à tous les stades de la chaîne spatiale et aéronautique, civile et militaire, mais aussi dans d'autres domaines essentiels pour l'économie (télécommunications, transports, réseaux bancaires,...). Le contrôle de l'ensemble de la navigation aérienne civile par GPS est envisagé. Or cette technique est aujourd'hui l'apanage des Etats-Unis. La directive de mars 1996 de la Maison-Blanche a placé GPS sous l'autorité de l'US Air Force. A court terme, l'existence d'un monopole mondial sur la navigation par satellite risque de créer une relation de dépendance stratégique pour un grand nombre de domaines relevant de la souveraineté nationale, par exemple l'ensemble du trafic aérien civil et militaire (...).

Peut-on imaginer l'Europe, la France sans une activité spatiale de haut niveau ? Poser la question, c'est y répondre. L'Europe ne peut pas se passer de l'espace : la nécessité de maîtriser le flux d'information est aujourd'hui acceptée par les

plus obtus comme un impératif stratégique s'imposant à toutes les nations qui prétendent jouer un rôle sur la scène du monde. La maîtrise du secteur spatial civil est un enjeu majeur de puissance et d'indépendance dont les Etats ne peuvent se désintéresser. Dès lors il est aisé de comprendre que la priorité absolue de la politique spatiale de l'Europe est de disposer d'un système de lancement, c'est-à-dire d'un lanceur et d'un champ de tir placés sous la souveraineté européenne. Et ce système de lancement doit être adapté à ce qui fait le cœur de l'espace, c'est-à-dire le transport d'information. La politique de la France, qui a centré son effort sur un lanceur de satellites de télécommunications, Ariane, s'est révélée lucide et doit être poursuivie. Mais sa justification est stratégique et non économique. Le marché des satellites est trop petit en Europe pour maintenir rentable sur le plan commercial le complexe Ariane 5 - Kourou. Si notre pays et l'Europe ne voulaient faire que du commerce, il faudrait arrêter la production d'Ariane, fermer le champ de tir de Kourou et aller tirer à Baïkonour ou à Plessetsk, avec l'autorisation du Kazakhstan et de la Russie. Toutes les difficultés, d'aujourd'hui et de demain, qui entravent la consolidation de l'activité spatiale européenne, proviennent d'un fait et d'un seul : il manque une moitié à cette activité pour qu'elle atteigne sa masse critique. Ni le marché des services civils dans l'état actuel caractérisé par la domination américaine ni la science spatiale ni l'homme dans l'espace ne suffisent à maintenir l'activité spatiale à un niveau stable.

Pour être saine, l'activité spatiale a besoin d'une composante militaire de même dimension au moins que la composante civile. Je pense profondément que les deux perspectives ne sont pas séparables et qu'une activité spatiale n'est saine, n'est durable, n'est rentable que si les dépenses civiles et les dépenses militaires ont le même ordre de grandeur. Cet impératif est bien connu pour la Russie (et rétrospectivement pour l'URSS) et pour la Chine. Il est illustré par le budget spatial américain.

Le remède passe par la création d'une composante militaire spatiale européenne qui de toute façon possède en elle-même sa propre justification. Or l'expérience a montré que nos partenaires européens ne sont pas disposés à s'engager dans un programme militaire au milieu d'une période de paix dominée par une puissance protectrice. La seule solution est que, dans ce domaine comme dans tous les autres domaines spatiaux, la France montre la voie en augmentant l'enveloppe de son programme spatial militaire, puis en amenant ultérieurement ses partenaires à créer avec elle un programme européen, suivant la démarche historique qui a réussi dans le domaine civil : création des agences et des moyens d'accès à l'espace.

Arrivons à l'essentiel : il n'y a pas de pensée stratégique et en particulier militaire en Europe adaptée à la rapidité des évolutions techniques, alors qu'un énorme effort intellectuel se poursuit dans ce domaine aux Etats-Unis. Le problème en France réside dans le fait que le ministère de la défense ne croit pas à l'importance décisive des moyens spatiaux dans la conduite de la guerre future. Et lorsqu'un difficile choix entre les priorités doit être fait, il privilégie le matériel classique avec lequel, évidemment, le combat est mené. Il faut reprendre le problème à la base, au niveau des idées. Les besoins de nos forces dans les situations suivantes : prévention des crises, cessez-le-feu, rétablissement et maintien de la paix, participation à une coalition, projection autonome des forces, doivent être définis à partir d'une connaissance approfondie des tendances techniques, car un produit nouveau peut créer des besoins nouveaux. Comment incorporer le progrès scientifique et industriel dans la mise à jour permanente de notre doctrine et de nos moyens ? Quel emploi devons-nous faire des moyens civils, tels que les systèmes spatiaux commerciaux de télécommunication et demain de navigation ? Et surtout, nous devons placer cette analyse dans une vision synthétique où l'espace, maître de l'information, doit occuper une place centrale, non pas comme un gadget ou une collection de gadgets, mais comme un système de systèmes, comme l'irrigateur de toutes les actions de force descendant jusqu'au niveau du théâtre.

Seule une vision de l'avenir, intégrant les évolutions techniques civiles et militaires, peut permettre de franchir les blocages. Une vision politique. Je ne suis pas optimiste. L'intelligence (américaine) vaincra.

Jacques Blamont

## Le programme des conférences

**Octobre. Le 9, Jacques Livage, Verres et céramiques, de l'art du feu à la chimie douce. Le 10, Pierre Morlier, La diversité des produits forestiers permettra-t-elle au bois de devenir le matériau du 21<sup>e</sup> siècle ? Le 11, Gérard Gallas, Plastiques, fibres et élastomères. Le 12, Annick Loiseau, Les nanotubes : matériaux du futur. Le 13, Lothaire Zilliox, Pollution et épuration des eaux. Le 14, Gérard Mégié, La qualité de l'air et l'atmosphère. Le 15, Walter Stahel, Les déchets : les éliminer, les valoriser ou les éviter ? Le 16, Emile Pefferkorn, La pollution des sols. Le 17, Jean-Claude Serrero, Le bruit.**

Les conférences sont données au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, 75003 Paris, à 18 h 30 en semaine, à 11 heures les samedis et dimanches.



### JACQUES BLAMONT

■ Né le 13 octobre 1926 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, docteur ès sciences physiques, Jacques Blamont est professeur émérite à l'université Paris-VI et conseiller du directeur général du CNES (Centre national d'études spatiales). Ses travaux portent sur l'atmosphère du Soleil, de la Terre et des planètes. Responsable de la mise au point des satellites artificiels lancés par la France, il est à l'origine de la construction du champ de tir de Kourou, en Guyane française, en 1962. Il a participé, depuis 1972, à la plupart des missions planétaires soviétiques et américaines. Il a notamment publié *Vénus dévoilée : voyage autour d'une planète* (1987), *Le Chiffre et le Songe. Histoire politique de la découverte* (1993), *Le Lion et le Moucheron. Histoire des marranes de Toulouse* (2000).

## Patrick Devedjian, porte-parole du RPR, au « Grand Jury RTL - "Le Monde" - LCI »

### « Je propose qu'on fixe une date-butoir à l'instruction des "affaires" »

« Après la publication des révélations posthumes de Jean-Claude Méry sur le financement du RPR, vous aviez évoqué une initiative présidentielle et - même si vous avez contesté le mot par la suite - une amnistie. Puis vous avez changé d'avis. Pourquoi ?

- D'abord, le mot "amnistie" est un mot tabou dans ce pays. Alors, qu'il soit bien clair que je n'ai pas voté les lois d'amnistie des socialistes, que je suis hostile à l'amnistie évoquée pour les crimes de Corse et que je ne crois pas, ni ne souhaite, qu'une amnistie ait lieu pour les affaires judiciaires à caractère politique. Ayant dit cela, est-ce qu'on peut essayer de voir quelle est la nature du problème ? Pendant quinze ans, on peut avoir la certitude que, tous les mois, nous aurons un procès à caractère politico-judiciaire. Le stock des affaires en cours d'instruction par la justice est tel, et la justice est tellement lente et incertaine, que cela va durer encore quinze ans. Donc, la question de savoir si nous devons continuer à avoir un débat politique empoisonné pen-

dant quinze ans, quand même, posée. Je propose que, au moins, on fixe une date-butoir.

- Il y a eu des lois sur le financement des partis et des campagnes en 1988, suivies d'une amnistie. Il y en a eu de nouveau en 1990, également accompagnées d'une amnistie. Maintenant, on nous dit qu'entre 1990 et 1995 - troisième train de lois sur le financement -, les infractions ont continué et qu'il faudrait aussi apurer la période intermédiaire. Où va-t-on s'arrêter ?

- Jusqu'en 1995, le financement par des personnes morales, par des entreprises, était possible. Donc, la coupure n'a pas été suffisamment nette auparavant.

- Cela signifie-t-il qu'à vos yeux, tant que le financement par les entreprises était permis, cela passait inévitablement par des trafics d'influence et des marchés truqués, et que ce sont ces délits qu'il faudrait effacer ?

- Ma conviction est que le financement par les entreprises est malsain parce que, malgré tout, le finan-

cement qu'une entreprise peut apporter, elle ne le donne pas à tout le monde. Il est tentant pour elle d'essayer d'obtenir une contrepartie de celui à qui elle l'offre. Donc, il fallait couper totalement ce type de financement, et cela n'a été fait qu'en 1995, par le gouvernement d'Edouard Balladur, par une loi sur proposition de Philippe Séguin.

- Donc, jusque-là, on passe l'éponge ?

- Non, je ne dis pas cela. Je propose que l'on fixe une date-butoir pour juger les affaires. On pourrait considérer que dans trois ans, par exemple, toutes les affaires devront avoir été instruites et devront passer en jugement. Sinon...

- Sinon, on arrête ?

- Ecoutez, ça ne peut pas durer toute la vie ! On les enverra dans l'état où elles sont... Je parle bien des affaires passées, antérieures à une date à déterminer. Par exemple, les affaires d'il y a quinze ans et qui vont venir encore à l'audience publique dans dix ans, c'est-à-dire vingt-cinq ans après les faits, est-ce que c'est très raisonnable ?

» Si la justice était exacte et parfaite, on pourrait accepter cela, après tout. Mais la justice fonctionne avec beaucoup de ratés. Par exemple, chaque année sortent de prison deux mille personnes qui obtiennent un non-lieu, un acquittement, une relaxe. Nous mettons en prison deux mille innocents chaque année. Quant aux non-lieux, nous en distribuons environ huit mille cinq cents par an. Des gens sont déshonorés, humiliés parce que mis en examen, et puis ils ont un non-lieu.

- Les socialistes critiquent l'immunité dont jouit le président de la République. Que leur répondez-vous ?

- D'abord, le fondement de l'immunité est un des principes fondamentaux de la République, celui de la séparation des pouvoirs. On a voulu que le pouvoir exécutif ne soit pas soumis aux juges, qui avaient, pratiquement, mis à bas l'Ancien Régime. Ce principe républicain a été adopté par tous les pays du monde, par la Grande-Bretagne, qui est une monarchie, mais

aussi par les Etats-Unis ; et tous ont une procédure d'immunité.

» Cette immunité n'est pas absolue, puisque le président de la République peut être poursuivi pour haute trahison. La haute trahison, c'est un concept flottant, déterminé par l'accusation lorsqu'elle se réunit, et qui correspond à tout manquement aux devoirs de la charge. La possibilité constitutionnelle de poursuivre le président de la République, dans le cadre de l'article 68, existe donc. Il faut cesser de dire qu'il bénéficie d'une immunité absolue et qu'on ne peut absolument rien lui reprocher.

- Qu'en est-il pour les faits antérieurs à son élection ?

- Il y a six cent cinquante juges d'instruction en France. Si, saisis par la plainte malicieuse d'un adversaire politique, ils sont en droit de convoquer le président de la République, c'est le début de l'anarchie la plus totale et de toutes les manipulations. L'immunité peut être revisitée, mais elle est indispensable.

- Que répondez-vous aux Français qui, eux, disent que le président de la République doit s'expliquer, le cas échéant, devant la justice et, en tout cas, devant eux ?

- Premièrement, le président de la République s'est déjà expliqué très clairement. Il a dit qu'il était totalement étranger aux faits relatés par ce document. Deuxièmement, pour ce qui est des sondages, ils vont être interdits à la fin de l'année. La loi du 16 juin sur la présomption d'innocence interdit, en effet, de faire des sondages en matière judiciaire. Dans les tribunaux populaires, au moins, on connaissait les noms des juges et des accusateurs. Dans les sondages, la question est manipulée, elle induit la réponse, et l'anonymat est total. L'Etat de droit, ce n'est pas du tout cela. Même le président de la République a droit à l'Etat de droit ! »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle



# La réforme d'aujourd'hui et l'Europe de demain

par Michel Barnier

DEPUIS plusieurs mois, un grand débat sur l'avenir de l'Europe a été engagé. Il ne s'arrêtera pas. Pourtant, de nombreux citoyens se posent des questions fondamentales : pourquoi approfondir davantage l'intégration européenne ? Les Etats ne suffisent-ils pas à défendre les intérêts des peuples et des nations ? La simple coopération entre les gouvernements ne serait-elle pas, au fond, plus démocratique ?

Il n'existe aucune contradiction entre intégration européenne et poursuite des intérêts nationaux. La réforme des institutions européennes a pour but, non pas de renforcer l'Union européenne au détriment des Etats qui la composent, mais d'accroître l'influence de l'Europe dans le monde par un partage équilibré et dynamique des souverainetés nationales.

Encore faut-il distinguer, à l'intérieur de ce grand débat, la réforme immédiate des institutions, préalable indispensable à l'élargissement, et les propositions qui visent à dessiner, sur le long terme, l'Europe de demain et qui restent neutres vis-à-vis de l'élargissement de l'Union. Je verrais d'ailleurs un grand intérêt à travailler sur ces questions-là avec les pays candidats à l'adhésion. Le Conseil européen de Nice devra traiter trois

questions essentielles : préserver le rôle moteur de la Commission européenne, faire reculer le droit de veto en étendant le vote à la majorité qualifiée à bon nombre de politiques communautaires, assurer une représentation équitable des Etats membres lors des votes au Conseil.

Il s'y ajoute un sujet que je crois très important pour l'évolution future de l'Union : l'adaptation des mécanismes actuels du traité pour que les Etats membres qui souhaitent approfondir leur intégration puissent le faire sans attendre l'accord de tous les autres – et sans risque, de leur part, un veto qui bloquerait ces nouvelles coopérations.

Tous ces sujets touchent à la place et au pouvoir de chaque pays. Une vraie réforme à Nice suppose donc que chacun défende les intérêts de l'Union dans son ensemble pour préserver l'efficacité collective. Nous n'y sommes pas encore !

Au-delà de Nice, la question d'un traité constitutionnel se posera pour répondre à plusieurs questions distinctes : la complexité des traités européens qui rend leur accès difficile pour les citoyens, la force juridique de la Charte des droits fondamentaux et, enfin, la clarification des compétences de l'Union, pour mieux dire ce dont elle doit s'occuper et ce dont elle ne doit pas, ou plus, s'occuper.

L'intérêt de ce traité fondamental

devrait s'imposer à tous, même aux esprits les plus critiques à l'égard de la construction européenne. On ne peut accuser l'Europe d'être trop complexe et refuser en même temps la simplification de ses traités et la clarification de ses compétences.

Depuis longtemps, l'avenir de l'Europe unie agite les passions. Fédération, confédération, communauté, Etat-nation sont des concepts qui resurgissent avec chaque débat. Mais quel en est aujourd'hui le sens ? La force de la construction européenne n'a-t-elle pas été, jusqu'à maintenant, de laisser de côté les réponses toutes faites, de ne pas enfermer le débat dans un mot ou une formule, pour partir du possible et agir efficacement ?

Pour simplifier à l'extrême, trois chemins se présentent à nous. Tout d'abord, la vision fédérale, celle des Etats-Unis d'Europe, qui inspirerait certains fondateurs de l'Europe et aujourd'hui la création de l'euro. Malgré tout, certains s'en effraient encore, oubliant que le mot de fédération ne revêt pas le même sens selon les pays et les cultures politiques – en Allemagne, en Grande-Bretagne ou en France.

Comment, dès lors, organiser une Union fédérale ? Elle devrait logiquement comporter un exécutif élu (éventuellement au suffrage universel direct), avec un gouverne-

ment nommé en fonction des grands équilibres nationaux et politiques, à la tête d'une administration fédérale a priori issue de l'actuelle Commission. Le partage des compétences entre l'Union fédérale et les Etats « fédérés » serait réglé par une constitution et l'interprétation de celle-ci confiée à une « cour suprême ».

**Pourquoi n'y aurait-il pas, un jour, un président de la Commission élu ?**

A l'opposé de ce choix fédéral se trouve le cheminement intergouvernemental. Il consisterait à faire clairement basculer le pouvoir exécutif vers le conseil des ministres, dont l'action serait encore davantage coordonnée par le Conseil européen. Délaissant les procédures communautaires et l'exercice de compétences mises en commun, on ferait appel à la coordination des politiques nationales par des procédures « molles » dépour-

vues de contrôle juridictionnel. Faire progresser l'Europe de cette manière constitue, je l'avoue, un défi aux lois de l'expérience, qui montrent de multiples manières que seul le processus communautaire permet une action rapide dans l'intérêt de l'Union – ce qui n'est pas la même chose que de faire la moyenne des volontés ou des réticences nationales.

Reste la troisième voie, celle du renouveau communautaire. En prenant acte de l'originalité de la méthode communautaire, elle consisterait à en renover l'architecture à partir de la Commission européenne – institution indépendante, chargée de dégager l'intérêt commun, capable d'entraîner, de proposer, d'exécuter, et le cas échéant de sanctionner.

Pour consolider son rôle et clarifier ses attributions tout en renforçant sa légitimité, il faudrait réfléchir sérieusement à la manière de lui conférer un socle de légitimité démocratique qui soit à la hauteur des attentes des citoyens. Pourquoi n'y aurait-il pas, un jour, un président de la Commission élu ? Pourquoi ne pas imaginer qu'un jour le haut représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure et la sécurité commune devienne le premier vice-président de la Commission européenne ?

L'intérêt de cette méthode communautaire n'est pas seulement d'avoir réussi pendant les cinquante dernières années. Il vaut surtout pour l'avenir.

La voie du renouveau communautaire préserve l'unité de l'Europe élargie. A l'aide des coopérations renforcées, elle prend en compte la diversité des ambitions et des capacités – comme nous conduisent à le faire les résultats du récent référendum danois. Elle propose, en fin de compte, l'honnête compromis des idéaux et des intérêts de chacun, avec l'ambition de garder le projet européen vivant et ouvert à tous.

Je souhaite que les citoyens s'emparent de ces deux grands débats de la réforme et de l'Europe de demain. Parce que ces questions sont complexes, les citoyens ne se mobiliseront que si nous faisons collectivement l'effort de porter l'explication et le dialogue au plus près de chacun d'entre eux. Faute de quoi, chaque fois que les peuples européens auront la parole, le risque existera qu'ils préfèrent la peur à la confiance.

*Michel Barnier est commissaire européen chargé de la politique régionale et de la réforme des institutions.*

## Le moyen d'aider la BCE

par Giorgio La Malfa et Franco Modigliani

C'EST avec joie que nous avons lu (*Le Monde* du 6 septembre) l'article de Tommaso Padoa-Schioppa, membre éminent du comité exécutif de la Banque centrale européenne. Nous avons eu le sentiment qu'il apportait un espoir nouveau pour cette pauvre Europe malmenée par le chômage et démolie par la dévaluation de l'euro. Car il en ressort qu'il rejoint finalement les thèses sur l'euro que nous avons soutenues, pour notre part, depuis des années, conjointement et séparément.

Ce qu'il écrit, en effet, c'est qu'il ne partage pas la conviction, « affirmée parfois par les banquiers centraux eux-mêmes », que « l'euro marque la séparation définitive entre la monnaie et la politique » ; il met en évidence les influences du politique sur le cours de la monnaie ; il ajoute que « l'on ne peut que saluer le développement de la coopération entre les ministres de l'économie et des finances dans ce qui est appelé maintenant l'Eurogroupe » (dont le président Ciampi est un chaud partisan), pour conclure que « le statut particulier de "monnaie sans Etat", qui caractérise l'euro aujourd'hui, n'est soutenable que dans la mesure où il ne représente qu'une étape sur le chemin de l'Union européenne vers une plus forte union politique ».

Ce sont des considérations très semblables à celles sur lesquelles nous sommes revenus à maintes reprises en critiquant les concessions qui ont dominé la mise en route de l'Union monétaire européenne et, en particulier, la définition des tâches de la Banque centrale. Le vendredi 1<sup>er</sup> septembre encore, en commentant la décision de la BCE d'augmenter ses taux, nous prévoyions que celle-ci n'aurait aucun résultat sur les cotations de l'euro – et c'est exactement ce qui s'est passé. Et nous écrivions : « La réalisation de la monnaie unique a été dominée par une vision étroite, soit du rôle de la Banque centrale, soit des institutions politiques qui doivent nécessairement accompagner la monnaie commune. La monnaie unique présuppose et requiert un organisme politique qui puisse décider de la politique économique de l'Europe : décider si les finances publiques doivent soutenir ou contenir la demande, si la politique monétaire doit avoir un caractère restrictif ou expansif ».

Cette vue diffère radicalement de celle qui a été soutenue jusqu'à ce jour par l'establishment politique, académique et financier européen. Ainsi, le même Tommaso Padoa-Schioppa écrivait, au lendemain de la publication du rapport Delors de 1989 : « Avec des marchés financiers hautement développés et avec des opérateurs du marché qui sont capables d'anticiper sur l'évolution future du système économique, la politique moné-

taire n'a que des effets temporaires sur l'activité économique réelle, alors qu'elle influence principalement le niveau général des prix. » Et il concluait : « Nous nous trouvons dans des circonstances historiques qui doivent permettre de prendre cette grande décision politique qu'est la création d'une union monétaire, sans, ou avant que soient attribuées à la Communauté d'autres importantes fonctions publiques dans des domaines tels que la politique fiscale ou la sécurité intérieure et extérieure. »

La différence fondamentale entre nos positions et celles qu'avait adoptées Padoa-Schioppa dans le passé, dérivait justement de cette conception « impérialiste » monétaire, avalisée par le traité de Maastricht, selon laquelle la politique monétaire contrôle les prix, tous les prix, seulement les prix. C'est là un point de vue erroné et néfaste que nous rejetons.

Les effets primaires de la politique monétaire concernent en réalité les investissements, le revenu, l'emploi et, dans une bien moindre mesure, les prix – particulièrement quand, dans l'économie, il y a beaucoup de ressources inutilisées (dans l'Europe d'aujourd'hui, le chômage est encore à 9 %).

Confier à la Banque centrale la tâche exclusive de combattre l'inflation tout court veut dire adopter pour l'Europe un système de gouvernement qui conduit à négliger des objectifs beaucoup plus efficaces que l'inflation « zéro », comme les investissements, la productivité, l'emploi, le développement et... – pourquoi pas ? – tenir tête aux Etats-Unis.

Si les positions exprimées aujourd'hui par Padoa-Schioppa indiquent, non une tentative de décharger la Banque centrale des responsabilités de la chute du cours de l'euro, mais une réflexion plus mûre sur le rôle, les tâches et l'indépendance de la politique monétaire, il est possible d'espérer que se forme un large front d'opinions décidé à imposer une orientation différente à la politique économique européenne, capable d'écarter la menace d'un grave échec.

Nous l'avons écrit maintes fois et nous le répétons : la réussite de l'unification monétaire exige que soit fait un pas en avant décisif dans l'unification politique européenne.

*Giorgio La Malfa est secrétaire du Parti républicain italien.*

*Franco Modigliani, Prix Nobel d'économie (1985), est professeur émérite au Massachusetts Institute of Technology (MIT).*

*Traduit de l'italien par François Maspero.*

© La Stampa.



# L'Etat et sa justice

Suite de la première page

Mais, depuis quarante ans, la magistrature française a donné à sa fonction un nouvel éclat. Refusant la situation subordonnée qui était la sienne, l'autorité judiciaire occupe une place grandissante dans la vie politique, économique et sociale de la France. (...) Cette « prise de pouvoir », au sens strict du terme, paraît sans retour prévisible à brève échéance. S'est ainsi créée une institution judiciaire porteuse de droit et de morale qui substitue ses propres concepts à ceux qui prévalaient naguère : la raison d'Etat, les hiérarchies, les nécessités diplomatiques, l'efficacité économique laissent progressivement la place à la vertu, aux droits de l'homme, à l'égalité des chances et à la transparence.

La sagesse veut que cette donnée nouvelle de notre vie sociale soit prise en compte par ceux qui nous gouvernent. Les Français veulent de la justice. Il faut leur en donner.

Il serait inexact de voir en ce constat une quelconque démagogie ou une faiblesse à l'égard des idées à la mode. Il s'agit, en effet, d'une tendance profonde de l'ensemble de la société contemporaine qui se manifeste très fortement, bien au-delà de nos frontières. Il s'agit aussi d'une exigence relevant de nos engagements internationaux, notamment de la Convention

européenne de sauvegarde des droits de l'homme. En ratifiant cette convention, la France s'est engagée dans un processus qui va progressivement révolutionner nos traditions judiciaires, voire notre dualisme juridictionnel.

Un grief volontiers adressé aux juges, pour contester leur emprise sur notre vie sociale, est leur manque de légitimité démocratique. Les pouvoirs exécutif et législatif sont légitimés par l'élection, par le choix du peuple ou du président de la République. Le juge, lui, n'est pas élu. C'est une personne qui a réussi un concours de recrutement à caractère administratif permettant de vérifier que ses connaissances juridiques sont satisfaisantes. Il est formé par une école, il prête un serment l'engageant à être « *digne et loyal* » et sa carrière est contrôlée par un Conseil supérieur de la magistrature indépendant. Mais, il faut bien le reconnaître, il s'agit là de garanties techniques et morales mais sans fondements démocratiques très forts. C'est encore le processus de nomination du juge qui est la manifestation la plus claire de sa filiation avec le peuple souverain : il est nommé par décret du président de la République, lui-même élu au suffrage universel. Mais c'est, malgré tout, un lien bien ténu entre le juge et le peuple pour autoriser le premier à sanctionner au nom du second.

Où trouver la légitimité du juge ? Dans son indépendance, dans son appartenance à un corps de l'Etat que la Constitution a chargé de garantir la liberté individuelle ? Oui, bien sûr. Mais qui serait fondé à soutenir que ce sont des conditions de légitimité suffisantes ? (...) Que faire alors ? Le démocrate, à cet instant, est quelque peu désemparé, car il sent bien qu'on est là aux confins du rêve et du pragmatique, de l'intuition et de la raison, du faisable et de l'impossible. Le démocrate, en particulier, s'arrête au seuil de la seule

raison de penser que les juges élus se montreraient beaucoup plus sensibles que les magistrats actuels aux thèses répressives les plus radicales. Dans leur majorité, les Français veulent, certes, plus de justice, mais ils veulent aussi plus de sécurité. Cette perspective conduirait beaucoup (une majorité ?) d'entre eux vers des choix non souhaités par les partis traditionnels.

Personne ne soutient sérieusement cette proposition, comme si la démocratie devait s'arrêter nécessairement à la porte du prétoire. Pourquoi la nomination des juges ne se fait-elle pas démocratiquement ? Risquons une réponse : on rechigne devant cette solution parce que l'on craint la réponse populaire.

**Il n'est pas raisonnable d'envisager une élection directe des juges par le peuple. Il faut donc recourir à la démocratie indirecte. Ce ne serait pas les juges qui seraient élus. Le Conseil supérieur de la magistrature serait composé de personnalités élues au suffrage universel**

proposition qui serait intellectuellement satisfaisante : l'élection des juges. Pourquoi ce recul instinctif devant une proposition *a priori* bien normale ? Pourquoi ne pas tirer, sans arrière-pensée, la leçon des temps présents : les Français veulent plus de justice ; pour que cette justice soit légitime, il faut que ceux qui la rendent aient reçu l'onction du peuple souverain ; donc on doit procéder à l'élec-

tion des juges. Ce syllogisme paraît parfait et, de surcroît, il peut être constaté que l'élection des juges se pratique en certains Etats, aux Etats-Unis notamment. Alors pourquoi ne pas l'instaurer en France ?

On se retrouve un peu dans la même situation qu'à l'époque de l'abolition de la peine de mort. Ce problème n'a jamais été posé aux Français parce que tout laissait penser que, dans leur majorité, ils étaient anti-abolitionnistes.

*Mutatis mutandis*, on peut penser que l'élection des juges conduirait à l'opposé du but recherché. Au lieu d'une « avancée démocratique », il y a bien des raisons de penser que les juges élus se montreraient beaucoup plus sensibles que les magistrats actuels aux thèses répressives les plus radicales. Dans leur majorité, les Français veulent, certes, plus de justice, mais ils veulent aussi plus de sécurité. Cette perspective conduirait beaucoup (une majorité ?) d'entre eux vers des choix non souhaités par les partis traditionnels.

Exit l'élection des juges. Nous revenons alors au point de départ. Comment créer un pouvoir judiciaire qui ait une légitimité sans procéder à l'élection des juges ? (...) L'idée de base est celle de crédibilité. Notre organisation juridictionnelle remonte, pour l'essentiel, à Napoléon I<sup>er</sup>, avec bien des racines antérieures, chacun le sait. Or, cette organisation qui a rendu deux siècles de loyaux services est à présent vieillie et, à bien des égards, obscure au point de lui faire perdre cet élément fondamental qui doit à présent se trouver dans toute structure judiciaire : la crédibilité. A part les spécialistes, qui, au sein de la nation, est capable de comprendre et, *a fortiori*, d'indiquer clairement comment s'expliquent et fonctionnent la dualité des ordres juridictionnels, la dualité siège-parquet, le juge d'instruction, la juridiction commerciale, l'indépendance des juges administratifs et judiciaires ? Notre système est tellement compliqué, enchevêtré et sophistiqué qu'il est devenu parfaitement obscur pour le citoyen de bonne volonté. (...)

C'est donc à une véritable révolution institutionnelle que nous sommes, *volens nolens*, invités. (...) Il n'est pas question d'aller dans le détail des réformes à venir. Ce qui sera plus simplement, mais, on peut l'espérer, plus profondément abordé, c'est le fondement qui peut être trouvé à cette ambition réformatrice. Ce fondement semble bien être la création d'un pouvoir judiciaire crédible, c'est-à-dire ayant de solides bases démocratique et intellectuelle.

Une base démocratique : il n'est de pouvoir, au sein d'un Etat, qui ne soit fondé sur une délégation du souverain, c'est-à-dire du peuple. C'est l'onction populaire qui légitime l'exercice d'un pouvoir. Mais il n'est pas raisonnable d'envisager une élection directe des juges par le peuple, à l'instar de certains Etats américains ou cantons suisses. Il faut donc recourir à la démocratie indirecte. Ce ne seraient pas les juges qui seraient élus, mais ce seraient ceux qui gouvernent les juges qui le seraient. Dans cette perspective, le Conseil supérieur de la magistrature serait composé de personnalités élues au suffrage universel.

Au corporatisme judiciaire, cette réforme substitue, nécessairement, un danger de politisa-

tion de la magistrature. C'est un risque évident, qu'on ne peut pallier complètement. Il pourra toutefois être posé de solides barrières à l'exercice des fonctions de membre du Conseil supérieur de la justice. Ne pourront être candidats à cet exercice que des personnalités qui, par leur âge, leur expérience professionnelle et leurs qualités morales auront donné de sérieux gages de compétence, d'indépendance d'esprit et de sérénité. Ce sera au réformateur d'y veiller attentivement.

En revanche, ce système fait échapper aux pouvoirs exécutif et législatif toute emprise sur la carrière des juges. La gestion du corps judiciaire ne sera plus, si peu que ce soit, le fait du gouvernement, mais celui d'une institution nouvelle de la République, démocratiquement élue. Reste la question du parquet. L'opinion publique, les médias, voire une partie du monde politique ont des idées assez confuses sur le parquet et les magistrats qui le composent, sur cette institution particulière, insérée dans l'autorité judiciaire, mais ne bénéficiant pas du même statut que les juges. Dans le futur pouvoir judiciaire à édifier, quelle sera la place du parquet ?

A notre sens, ce problème ne peut être éclairé que par une distinction fondamentale à faire entre les mandats de ces deux catégories de magistrats. Pour les juges du siège, ce mandant c'est « *le peuple français* », au nom de qui ils rendent leurs décisions. Pour les procureurs, ce mandant c'est « *la loi* », dont ils

**Les Français veulent de la justice. Il faut leur en donner**

sont chargés de demander l'application. C'est dire que leur suzerain ne devra plus être un membre du gouvernement, mais une personnalité extérieure à celui-ci, possédant également une légitimité démocratique. Dans l'Etat de demain, il existera donc trois véritables pouvoirs, démocratiquement constitués. Le pouvoir judiciaire, compte tenu de ce nouveau statut fondé sur l'onction populaire, aura une légitimité équivalente aux deux autres, et sa place au sein de l'Etat sera indiscutable et indiscutée. (...)

Jean-François Burgelin

★ Ce texte reprend les principaux extraits d'une communication présentée lundi 9 octobre devant l'Académie des sciences morales et politiques.

**Et pourtant, on peut faire régler son moteur, choisir un véhicule moins polluant ou prendre les transports en commun... Alors, pourquoi attendre ?**

**Pollution de l'air : qualité de vie dégradée et risque planétaire.**

La pollution atmosphérique provoquée par la croissance du trafic s'aggrave, à l'inverse de celle issue des industries et du chauffage. Les particules et certains gaz émis par les moteurs sont un danger direct pour notre santé. Le gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) est le principal responsable des dérèglements climatiques dus à l'accroissement de l'effet de serre.

**Une avancée : moins de plomb et de soufre.**

Grâce aux progrès réalisés sur les véhicules et les carburants, mais aussi dans les transports collectifs (tramways, bus propres...), les industries et le chauffage, nous respirons moins de plomb et d'oxyde de soufre. Cependant les émissions de particules fines et les pics d'ozone augmentent.

**Maintenant, c'est à chacun de nous d'agir.**

Chaque fois que c'est possible, utiliser les transports collectifs, pratiquer le covoiturage, se déplacer en vélo ou à pied. Choisir des voitures plus sobres et plus propres, faire régler son moteur, respecter les limitations et conduire en souplesse,

couper le contact lors d'arrêts prolongés. Une meilleure organisation des déplacements en ville et des transports collectifs est indispensable pour réduire les dépenses, protéger notre santé et lutter contre l'effet de serre.

POUR EN SAVOIR PLUS :

N°Azur 0 810 060 050 ou [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

AGENCE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

**Réconcilions progrès et environnement.**

**L'ADEME est un établissement public national qui participe à la politique de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie. Ses services techniques et ses 26 délégations régionales interviennent auprès des collectivités locales et des entreprises pour leur apporter : expertise, assistance pour le montage de projets et incitations financières. Parallèlement l'ADEME sensibilise et informe les citoyens sur la gestion des déchets ménagers, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et la réduction des pollutions, air et bruit.**



# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## Oslo est mort

**A**PPAREMMENT, Yasser Arafat et Ehoud Barak n'ont plus rien à se dire. Tout se passe comme si neuf jours de violences israélo-palestiniennes avaient effacé neuf ans de laborieux pourparlers. La conférence de Madrid de 1991 avait ouvert la voie aux accords d'Oslo de 1993. C'était un cheminement lent et difficile : organiser la cohabitation de deux Etats sur la même terre pour deux peuples qui doivent la partager. Le 25 septembre dernier encore, le chef de l'Autorité palestinienne dînait au domicile privé du premier ministre israélien. Atmosphère détendue et promesse de reprise des négociations entre les deux parties. Ce lundi 9 octobre, jour de la célébration juive du Grand Pardon (Kippour), ce n'est que bruits de bottes.

Le chef du gouvernement israélien a mobilisé ses réservistes, il a déployé des renforts à la frontière avec le Liban ; il menace d'intervenir en force dans les territoires de Cisjordanie et Gaza ; il songe à faire entrer la droite dans son équipe pour rassurer une opinion que l'hostilité unanime du monde arabe à l'endroit de l'Etat hébreu ressoudé dans un réflexe de crispation nationale. Le parti du chef de l'Autorité palestinienne, le Fatah, appelle à « la guerre populaire » contre Israël ; il ne refuse pas le soutien des islamistes du Hamas, il est appuyé par le Hezbollah libanais, qui vient d'enlever trois soldats israéliens, et, surtout, parle maintenant ouvertement (tout au moins certains de ses hauts responsables) d'un changement de stratégie : il s'agit de s'efforcer d'obtenir un retrait unilatéral

d'Israël des territoires, à l'image de ce qui s'est passé le 24 mai lorsque Tsalah a quitté le Liban...

Entre le dîner du 25 septembre et la situation d'aujourd'hui, il y a 90 morts et 2 000 blessés palestiniens en Cisjordanie et à Gaza. Mais ce qui suscite les plus grandes inquiétudes, ce qui ouvre la porte aux plus graves escalades – et rien n'est impensable au Proche-Orient –, c'est cette absence quasi totale de dialogue israélo-palestinien, cet engrenage du discours militaire et militant et ce sentiment d'une absence de « leadership » affirmé de part et d'autre. De ce vide politique, de cette impression d'être dans une situation d'inconnu, de flou, de tensions exacerbées et de veillées d'armes, il n'y a, semble-t-il, qu'une conclusion à tirer : Oslo est mort.

Oslo supposait que l'armée israélienne n'ouvre pas le feu sur l'esplanade des Mosquées au lendemain de la visite-provocation qu'y avait faite Ariel Sharon. Mais Oslo supposait aussi que M. Arafat ne laisse pas sa radio et sa télévision appeler, toute la semaine dernière, à l'assaut des postes militaires israéliens dans les territoires. En fait, depuis quelques temps déjà, ni M. Arafat ni M. Barak n'avaient, chacun dans leur propre camp, le soutien nécessaire pour maintenir en vie le processus d'Oslo. De part et d'autre, on n'était plus en mesure de faire les compromis exigés par ce processus de paix.

C'est cela qui fait peur et qui, de fait, a surpris chancelleries et diplomates, de Paris à Washington. Cette course vers l'inconnu. Et si l'inconnu, c'est la guerre, le pire sera arrivé.

**APRÈS** une semaine de violence en Israël et dans les territoires palestiniens, l'Etat hébreu a déjà perdu la bataille des images et donc de l'opinion publique. « Les photos sont souvent en deçà des faits, mais elles peuvent avoir un impact qui les amplifie », disent des reporters. Israël prend de plein fouet la formule tant certaines images ont pour le pays un effet désastreux et indélébile.

Les télévisions du monde, des quotidiens, des magazines ont diffusé le film d'un cameraman de France 2 montrant comment un gamin palestinien de douze ans, Mohamad El Dirah, le visage terrorisé, est mort d'une balle dans le ventre, samedi 30 septembre à Gaza, s'affalant sur les jambes de son père, lui-même grièvement blessé. Le lendemain, Sarah, deux ans, est tuée près de Naplouse, en Cisjordanie. Le 4 octobre, un enfant palestinien d'une dizaine d'années tombe sous les balles de soldats israéliens près de la colonie

juive de Netzarim (Gaza). Dans son numéro du 5 octobre, *Paris Match* peut titrer en couverture « La guerre qui tue les enfants » avec un portrait en gros plan de Sarah, les yeux clos et la bouche encore ensanglantée, embrassée par sa mère. Car il s'agit bien de cela : Mohamad est devenu « l'enfant emblématique de la Palestine » parce que le monde a pris en pleine face des images d'enfants tués.

L'émotion aurait-elle été si intense si ce « court-métrage d'horreur », selon le quotidien allemand *Sueddeutsche Zeitung*, n'avait pas existé ? Jacques Chirac a souhaité, le 4 octobre, une enquête sur la mort du jeune garçon. Terre des hommes demande une enquête sur la mort de « tous les enfants palestiniens », estimant qu'Israël pouvait avoir commis des « crimes contre l'humanité ».

Le document de France 2, il est vrai, n'a pas d'équivalent dans la sinistre iconographie des guerres du Proche-Orient. « De toute ma

*vie, je n'ai jamais vu ça »,* a dit Talal Abu Rhamed, l'auteur du film. Ce dernier a pourtant « couvert » l'Intifada – six années entre 1987 et 1993 –, qui a donné un nombre vertigineux d'images montrant le face-à-face inégal entre des gamins armés de cailloux (David) et des soldats israéliens suréquipés (Goliath). Et c'est depuis l'Intifada qu'Israël a, comme le rappelle un responsable cité par l'AFP, « un problème d'image, moins à cause des affrontements eux-mêmes qu'à cause des images transmises dans le monde entier ».

Un enfant de l'Intifada est un combattant alors que Mohamad était un enfant sans caillou ni lance-pierre, « innocent », qui accompagnait son père pour acheter une voiture, traqué contre un mur, un enfant que le spectateur a pu voir vivant avant de ressentir physiquement sa mort « en direct », tombé dans les bras d'un père qui n'a pu le défendre. Deux autres raisons expliquent l'impact planétaire : il ne s'agit pas d'images réfléchies, « cadrées », mais de constats dont la neutralité atroce est inversement proportionnelle à l'émotion engendrée ; ce document filmé a été relayé par des photos « capturées » sur l'écran de télévision, d'où une audience sans égal.

### DOULEUR D'ENFANTS

« Les images télévisées passent, la photographie reste », disent les spécialistes. Dans quelques années, il est probable que la mémoire collective ne retiendra que les deux photos de Mohamad. Celles-ci rejoindront la liste des « documents qui ont marqué l'histoire » et qui, coupés de l'émotion de l'information, seront regardés avec un soupçon d'admiration ambiguë. On peut comparer le martyre de Mohamad avec quelques icônes de la douleur d'enfants : la fillette vietnamienne, le corps nu brûlé par le napalm, le visage déformé par la douleur, qui court sur une route pour fuir son village bombardé par les Américains ; Omayra Sanchez, une gamine colombienne qui s'enlise dans la boue d'un tremblement de terre, en 1985, et agonise devant des dizaines d'objectifs ; le regard résigné des enfants du Biafra, la peau sur les os et l'abdomen tendu ; une adolescente japonaise, en 1972, le corps déformé par une pollution au mercure, que sa mère baigne pour calmer sa souffrance, scène que le photographe Eugene Smith transforme en pieta.

Mais c'est d'abord au massacre des Palestiniens du camp de Sabra et Chatila que l'on pense, ou à ces autres enfants du Rwanda massacrés à la machette, et enfin aux gamins égorgés en Algérie, autant d'images insoutenables, au point que s'est posée la pertinence de la publication. Il y a eu « débat » au sein de CNN avant que la chaîne américaine ne se décide à montrer

la mort de Mohamad « comme illustration de la situation sur place ». Si nombre de documents qui montrent une « mort en direct » n'ont d'autre justification que le voyeurisme, celui de France 2, comme les photos des autres enfants tués, sont au contraire des pièces d'une actualité majeure.

Il faut néanmoins relativiser le pouvoir des images, notamment celui d'infléchir un Etat dénoncé. On a beaucoup exagéré le rôle des icônes du Vietnam, alors que c'est d'abord la dure réalité du terrain, à partir de 1968, qui a fait reculer les Etats-Unis. Nombre de photographes spécialisés dans les tourments de la planète constatent que leur rôle est faible. Ajoutons que rien n'est plus fragile qu'une photographie, fragment de réalité au contexte flou, porteur d'une « part d'imaginaire », a dit Claude Lévi-Strauss.

Les ethnographes se méfient des photos parce qu'ils ne savent pas l'« avant » et l'« après ». C'est parfois même le « pendant » – la scène photographiée – qui pose problème. Si les Israéliens ont fini par avouer que leurs balles avaient bien tué Mohamad, une autre photo des violences à Jérusalem, diffusée par l'agence Associated Press et largement publiée le 30 septembre, montre que l'on peut vite tomber dans le piège de la manipulation. On y voit un jeune homme le visage ensanglanté – « un militant palestinien sur l'esplanade des Mosquées », dit la légende –, menacé par la matraque d'un soldat israélien. Il s'agit en fait d'un étudiant juif américain, Tuvia Grossman, qui, avec deux amis, a été sorti de force d'un taxi – non pas sur l'esplanade des Mosquées –, puis rudement tabassé par des Palestiniens avant que le soldat ne vienne le secourir.

Le danger des images de guerre et de souffrance, a fortiori quand elles montrent des enfants, est que l'émotion se substitue à l'information et à la réflexion. Les défenseurs d'Israël ajouteront que les Palestiniens abusent l'opinion internationale au moyen d'images compassionnelles – mais ces derniers ont-ils les moyens de faire autrement ? – d'enfants montés en première ligne puis transformés en martyrs. Le film de France 2 est en boucle à la télévision palestinienne, marquant profondément les enfants des territoires, futurs combattants qui grandissent dans le désir de « venger Mohamad ».

Rappelons enfin que des atrocités similaires ont lieu partout dans le monde, mais sans images pour leur donner une existence planétaire. Il y a « des situations bouleversantes même les jours où il n'y a pas d'images », rappelait justement le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, tout en se disant « bouleversé » par la mort de Mohamad.

Michel Guerrin

## Les gens par Kerleroux



## Le scandale persistant de la mortalité maternelle

**LE RAPPORT 2000** du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) ressemble comme un frère à d'autres documents, publiés ces dernières années par l'ONU ou des organisations non gouvernementales (ONG). Mais faut-il cesser de parler d'un sujet sous prétexte qu'il est dramatiquement répétitif ? Tous disent et redisent en des termes presque identiques que, globalement, la situation des femmes à travers le monde ne s'arrange pas, du moins pas au rythme où elle le devrait. Témoin : le taux de mortalité maternelle, bon indicateur de l'état de développement d'un pays, et reflet de la place des femmes dans une société. « On vit à une époque de progrès fantastiques, et pourtant, depuis cinquante ans que l'ONU existe, rien ou presque n'a changé dans ce domaine. Les femmes continuent de mourir de grossesses et de violences dans l'ignorance ou l'indifférence générale, note Robert Toubon, journaliste et directeur de l'association Equilibres et populations. Le drame de ce problème des « morts silencieuses », c'est précisément sa répétition. Comme il n'y a rien de nouveau en la matière, on n'en parle pas. Résultat : on ne s'en sort pas, alors que la grossesse n'est pas une maladie. »

Dans la plupart des pays en développement, les complications liées à la grossesse et à l'accouchement sont la cause majeure de décès et d'incapacité permanente chez les femmes âgées de quinze ans à quarante-neuf ans. Celles-ci sont environ trente fois plus exposées à mou-

rir de causes liées à la maternité que celles des pays développés, indique le rapport *Etat de la population mondiale 2000*. Chaque jour, près de 1 400 femmes – une par minute – meurent de telles complications, et plus de 99 % de ces décès interviennent dans des pays en développement. Quand une femme est sur le point d'accoucher en Afrique, bien souvent elle dit adieu à ses enfants. L'objectif du FNUAP est d'en finir avec la banalisation qui règne à ce sujet. « On s'est résigné à avoir un « stock » de 550 000 à 600 000 femmes qui meurent chaque année de grossesse, de la même façon qu'on se résigne à la famine et au « stock » de 800 millions de personnes qui vivent en dessous du seuil minimum de ration calorique journalière, comme si ces nombres étaient irréductibles », souligne Robert Toubon. Or ils ne le sont pas. Sans révolution thérapeutique, et avec peu de moyens mais une réelle volonté politique, on pourrait considérablement améliorer les choses. »

Dans les pays en développement, 53 % seulement des accouchements ont lieu en présence de personnel qualifié (médecins, infirmières ou sages-femmes.) Avec un simple suivi et un accès aux soins pour l'équivalent de 3 dollars seulement par personne et par an, estime le Fonds des Nations unies pour la population, on réduirait sensiblement la mortalité maternelle à travers le monde. A titre d'exemples cités par le rapport 2000 : à Oran, en Algérie, quand la gratuité des hôpitaux

publics a été instaurée dans les années 70, le taux de mortalité maternelle est tombé de 42 %. Et au Bangladesh, on a prouvé qu'on savait des vies en permettant aux femmes de décider de leurs maternités. Après l'instauration de services de planification familiale dans quelques villages, le pourcentage de femmes utilisant des moyens contraceptifs est passé de 8 % à 40 %. Ce qui a permis au taux de mortalité maternelle de descendre en dessous de la moitié de celui des autres villages du district, alors même que le risque de mourir des suites de grossesse n'avait pas changé.

### L'INTÉRÊT DE TOUT LE MONDE

Comment convaincre les pays membres de l'ONU de l'absolue nécessité de tenir les engagements financiers en matière de santé de la reproduction, pris au Caire en 1994 ? Des 5,7 milliards de dollars par an promis jusqu'en 2015, ils n'ont versé que 2,1 milliards. Cette défaillance s'inscrit dans un contexte de diminution générale et importante des budgets d'aide publique au développement (ADP) des pays riches. En 1996, ceux-ci consacraient quelque 370 milliards de dollars à l'APD. Aujourd'hui, ils en consacrent à peine 200 milliards. Alors que les Etats-Unis réservent 0,1 % de leur produit intérieur brut à l'APD, et le Japon, 0,3 %, la France fait presque figure de pays généreux avec ses 0,4 %. On est loin, cependant, de l'objectif affiché des pays riches, il y a vingt ans et qui visait

alors 0,7 %. « Il y va pourtant de l'intérêt de tout le monde que les pays en développement s'en sortent. La surpopulation et la misère poussent les habitants des pays pauvres à gagner les pays riches. Le phénomène des flux migratoires fait qu'on ne peut plus se désintéresser de telle ou telle région du globe sous prétexte qu'elles sont lointaines », rappelle M<sup>me</sup> Fama Hané-Ba, statisticienne et représentante du FNUAP au Mali.

Comme d'autres avant lui, le Fonds des Nations unies pour la population a compris que les arguments d'ordre économique avaient davantage de chances d'être entendus que les arguments d'ordre moral. L'inégalité entre les sexes est coûteuse, martèle le rapport 2000, qu'il s'agisse de la santé, de la violence, de l'éducation et de l'emploi. Et les femmes ne sont pas les seules à payer le prix de cette discrimination. Les hommes, et la société en général, le paient également. Au Kenya, par exemple, si on donnait aux exploitantes agricoles le même appui qu'à leurs homologues masculins, on a calculé qu'on améliorerait le rendement des terres de plus de 20 %. En Amérique latine, en élevant les rémunérations des femmes au niveau de celle des hommes, on augmenterait de 5 % la production nationale. L'une des clés du développement durable consisterait donc à rendre visibles les coûts de la discrimination sexuelle et à s'efforcer de les éliminer.

Florence Beaugé

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Les relations franco-marocaines

**APRÈS** cinq ans d'absence, le sultan du Maroc est de nouveau l'hôte de la France. L'opinion de notre pays est d'autant plus sensible à cette visite traditionnelle qu'elle lui rappelle périodiquement les liens d'amitié qui l'unissent à l'empire chérifien. Mais le séjour du souverain à Paris aura cette fois-ci une plus grande importance. Le sultan n'a pas caché en effet son désir de s'entretenir de la nature des relations franco-marocaines avec le président de la République et les membres du gouvernement.

On a fait allusion à plusieurs reprises dans la métropole à la possibilité d'intégrer le Maroc dans l'Union française en qualité d'Etat associé et grâce à une éventuelle révision des traités de protectorat. Une telle suggestion ne tient pas compte des conditions dans lesquelles la France a pu établir son influence dans l'empire chérifien ni

de la division de cet empire en trois zones au statut différent : les zones de contrôles français et espagnol, la ville internationale de Tanger. L'acte d'Algésiras reste valable, et il n'est pas question pour le moment de le remplacer par une autre convention.

La France et le Maroc ont encore un long chemin à parcourir ensemble. Les résultats déjà obtenus sont assez satisfaisants, l'industrialisation s'est montrée déjà suffisamment fructueuse pour qu'il ne puisse être question de compromettre l'avenir : en cédant à la pression d'esprits exaltés au Maroc ou mal intentionnés à l'étranger – l'activité américaine n'aurait-elle pas tendance à prendre en ce moment un caractère inquiétant ? – on risquerait d'ébranler une harmonieuse ordonnance dont les puissances occidentales n'ont que trop besoin. (10 octobre 1950.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**SANTÉ** Pour se maintenir sur un marché mondialisé, les laboratoires doivent chaque année lancer deux à trois molécules susceptibles de dépasser 1 milliard de dollars de

ventes. ● **LA CAPACITÉ** des industriels à lancer un médicament en même temps aux Etats-Unis, en Europe et au Japon devient décisive. ● **LES DÉPENSES** de marketing ne

cessent d'augmenter et représentent aujourd'hui, pour les plus grands groupes, le double de leurs investissements en recherche. ● **LES GRANDS GROUPES** pharmaceu-

tiques cherchent à s'adresser directement aux patients. ● **UN CONTRÔLE** étroit s'exerce, en France, sur la communication des laboratoires à l'adresse des profes-

sionnels de santé comme du grand public. ● **LA CRÉATION** de sites Internet est de nature à changer la donne, même si le commerce de médicaments sur la Toile reste interdit.

# Le marketing prend le pas sur la recherche dans l'industrie pharmaceutique

Les dépenses des laboratoires pour améliorer leur connaissance du marché sont estimées à 35 % de leur chiffre d'affaires. Autrefois uniquement axée sur les professionnels, la communication des fabricants de médicaments vise aujourd'hui les patients eux-mêmes

« **UNE LÉGENDE** dans l'industrie pharmaceutique veut que la recherche soit source de tous les profits, observe Philippe Cottet, analyste financier du Crédit lyonnais Securities Europe. En réalité, les groupes qui réussissent s'appuient sur des capacités marketing qui font réellement la différence. » A ses actionnaires, l'industrie du médicament offre des taux de rentabilité de 20 %, 30 %, voire 40 %. La forte croissance des ventes sur le plan mondial, estimée à 10,7 % en 1999 par le cabinet IMS Health, devrait se poursuivre au rythme de 8,1 % par an dans les cinq ans à venir. Pour tenir cette cadence effrénée, les grands groupes doivent, chaque année, mettre sur le marché deux ou trois molécules d'un potentiel de vente supérieur à 1 milliard de dollars, qu'ils appellent « blockbusters », comme les films à succès du box-office. Pour cela, il leur faut les lancer rapidement et simultanément aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, qui représentent les trois quarts du marché mondial. Si le médicament n'est pas le mieux perçu de sa classe thérapeutique, l'entreprise qui le commercialise perd très vite des parts de marché.

« Le succès d'un médicament n'est pas seulement lié à sa qualité intrinsèque, ni même à son arrivée en premier sur le marché, confirme Arnaud de Bertier, directeur associé du cabinet de conseil McKinsey. Les blockbusters ne sont pas fondamentalement supérieurs aux autres médicaments de leur classe thérapeutique. La différence est que les entreprises ont tout fait pour qu'ils le deviennent. » A budget équivalent, elles se concentrent sur un nombre réduit de produits en développement.

En englobant les coûts administratifs, les investissements en marketing et vente sont estimés en moyenne à 35 % du chiffre d'affaires des laboratoires, soit le

double des budgets moyens de recherche et développement. Ils arrivent en tête des dépenses des grands laboratoires et connaissent une progression irréversible, évaluée cette année à 20 %. Le lancement d'un médicament en France revient entre 100 et 150 millions de francs la première année et nécessite environ 150 visiteurs médicaux employés pendant un an à temps complet pour démarcher les professionnels de santé.

## « ÊTRE VÉCU COMME UTILE »

Le marketing s'imisce de plus en plus tôt dans le processus de mise au point de médicaments. Les équipes de marketing et de développement clinique travaillent ensemble, en amont, sur le choix des indications thérapeutiques à meilleur potentiel de ventes, quitte à ce que la mise au point du futur médicament soit plus longue et difficile. C'est pourquoi « les débouchés potentiels et les traitements en faveur des maladies orphelines sont tués faute de rentabilité », estime Pierre Chirac, de la revue médicale indépendante *Prescrire*. Ces équipes élaborent de concert le message à délivrer sur le médicament. Dans un



contexte où le conditionnement, le mode d'administration, le packaging sont assez contrôlés, c'est la seule véritable marge de manœuvre de l'industrie.

« Il est très dangereux d'être perçu comme un commerçant. L'important

est d'être vécu par les professionnels de santé et les pouvoirs publics comme utile et efficace », explique un spécialiste des études de marché. L'arme pour atteindre ce but : mieux connaître les prescripteurs et, dorénavant, aussi les patients. « Les laboratoires sont de plus en plus demandeurs d'études de marché, constate Eric Ohayon, directeur du département marketing du groupe Fovea. Leur nombre a augmenté de 30 % en trois à quatre ans. »

« La croissance des profits est basée sur l'optimisation de la relation client. Ce poste est devenu depuis deux ans la priorité des directeurs généraux partout dans le monde, alors qu'il n'arrivait qu'en quatrième position en 1994 », souligne Oscar Mendoza, du cabinet de conseil Ernst & Young. La prise en compte des attentes du patient devient stratégique, alors que seul le médecin était ciblé il y a quelques années. Grâce à ces études, les labora-

toires élargissent considérablement le marché en insistant sur la prévention, les diagnostics. Le dépistage est une manière élégante de susciter une demande : quelle est la population à risque pour une maladie donnée ? pourquoi le consommateur prend-il son traitement contre l'asthme, pourquoi ne le prend-il pas ? Quelle conception a-t-il de la maladie ? Autant d'informations qui servent à construire le discours sur le médicament. Des campagnes d'information grand public sur les pathologies sont ensuite diffusées à l'initiative des laboratoires. Les journalistes jouent un rôle « d'éducation du patient » et de relais de l'information.

## TISSER DES LIENS

Les techniques de marketing de grande consommation commencent à s'appliquer aux médicaments. D'ailleurs, le pharmacien est tenté de recommander la marque sur laquelle il engrange la meilleure marge. Des spécialistes de l'étude de marché, à l'image de Cegecim, qualifient l'activité des médecins selon leur environnement, leurs besoins spécifiques, leurs patients, les médicaments qu'ils prescrivent, la durée des traitements, leurs coûts estimés par type de patients et par tranche d'âge... Ils gèrent des fichiers de médecins, des bases de données de comportements qui rendent la visite médicale beaucoup plus rentable.

En outre, les laboratoires qui réussissent ne proposent plus seulement un médicament, mais aussi des services pour aider le médecin dans sa pratique quotidienne. Ils aident à mieux répondre aux attentes du patient (centre d'appels, service Internet spécialisé...) et à mieux communiquer avec lui (comment annoncer un événement grave...). Ces prestations complètent les services « classiques » comme les formations sur

les pathologies, ou la possibilité de réaliser une publication lors d'un colloque.

La création d'observatoires, de réseaux, sur un sujet donné comme l'asthme ou la migraine permet à la fois de diffuser de l'information et de tisser des liens entre les professionnels de la santé. « Nous portons nos efforts sur la publicité, la formation, la constitution de partenariats avec les sociétés savantes (sociétés de cardiologie, d'urologie, de rhumatologie...), les patrons universitaires, les responsables à l'hôpital, et nous essayons de nous rapprocher des associations de malades », indique-t-on auprès d'un laboratoire.

Autre axe du marketing, la marque des médicaments reste fondamentale. Tous les Français connaissent le Doliprane ou l'Effergal, alors que peu de personnes sauraient citer les cinq premiers groupes pharmaceutiques mondiaux. Il n'existe pas de véritable capitalisation sur le nom du laboratoire, si ce n'est auprès des professionnels de santé. Aujourd'hui, l'américain Schering Plough essaie de se faire un nom dans la toxicomanie, le suisse Novartis dans la greffe d'organe. Auprès du grand public, ils cherchent à construire une image positive, humanitaire et sociale, en annonçant par exemple des dons de médicaments contre le sida en Afrique, ou en sponsorisant une campagne d'information anti-tabac auprès des jeunes.

« Les laboratoires sont de très grands spécialistes de la communication et du lobbying », remarque un médecin généraliste. L'action des visiteurs médicaux complète les informations diffusées dans la presse médicale, sur les documents publicitaires, dans les congrès, séminaires et manifestations diverses. « La répétition du message le rend plus redoutable, poursuit ce praticien. Car à force de l'entendre, il devient "vrai". C'est d'autant plus grave que pour rester informer nous ne pouvons y échapper : la communication sur les médicaments n'est faite que par les laboratoires. » Avec succès. Le marketing pharmaceutique est d'une efficacité incontestable. En France, le marché des médicaments croît de 8 % à 9 % en moyenne par an, au grand dam des pouvoirs publics. Le nombre de prescriptions jugées inutiles ou inadaptées est important, notamment pour les psychotropes et les antibiotiques. Au point que, pour cette dernière classe, la situation devient un véritable problème de santé publique.

F. Ba.

Florence Bal

## Une communication fortement encadrée

● **Publicité** : en France, seuls les médicaments non délivrés sur ordonnance et non remboursables (à l'exception des vaccins et des traitements pour le sevrage tabagique) peuvent faire l'objet d'une communication directe vers le grand public, sous forme de publicité à la télévision, dans la presse écrite ou sur Internet.

● **Contrôle** : concernant les médicaments de prescription, tous les supports promotionnels et notamment les aides de visites médicales doivent être déposés auprès de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps), dans un délai de huit jours après le démarrage d'une campagne commerciale. Selon l'Afsaps, 400 mises en demeure par an – un chiffre qui a doublé depuis 1995 – sont adressées aux industriels de la santé, essentiellement pour des indications d'emploi élargies et pour la minimisation excessive des effets secondaires des médicaments. Les laboratoires sont tenus de modifier les « erreurs » dans un délai d'un mois.

● **Interdictions** : toujours selon l'Afsaps, en moyenne 80 documents promotionnels sont interdits tous les ans pour mensonge. La publication au *Journal officiel* de cette interdiction est obligatoire. Les classes thérapeutiques les plus concernées sont les antihypertenseurs et les hypolipémiants, qui traitent les maladies cardio-vasculaires (31 %), les antibiotiques (23 %), les psychotropes dans le traitement des maladies du système nerveux central (8 %) et les médicaments pour le système digestif. En théorie, les campagnes interdites peuvent donner lieu à des sanctions économiques, mais cette disposition n'est pratiquement jamais appliquée.

● **Taxation** : dans un souci de

modération de l'effort de promotion des médicaments, les pouvoirs publics ont instauré une taxe sur tous les frais investis (visites médicales, documents d'accompagnement...) par les laboratoires. Son calcul est indexé sur la part de cet investissement dans le chiffre d'affaires. En 1999, les frais de promotion des médicaments ont représenté, en France, environ 17 milliards de francs. La taxe correspondante a rapporté 1,3 milliard de francs à l'Etat.

● **Veille** : la revue française *Prescrire* a créé un réseau d'observation de la visite médicale, qui recense les abus et les oublis des visiteurs médicaux, notamment au sujet des effets secondaires. Selon les observations relevées par la revue en 1999, 18 % des visites n'ont pas été accompagnées de la remise – obligatoire – d'un résumé des caractéristiques du produit. L'avis de la Commission de la transparence dépendant de l'Afsaps – qui évalue le service médical rendu par les médicaments – n'a été remis que dans 2,5 % des cas. Enfin, les indications thérapeutiques annoncées par le visiteur sont apparues différentes des indications officielles : totalement dans 10 % des cas, partiellement dans 20 % des cas.

« **LA VRAIE FORCE** du marketing est de frapper l'opinion », explique un cadre de l'industrie de la santé. Pour les stratèges des laboratoires, il s'agit aujourd'hui de toucher directement le consommateur final de médicaments. Il joue un rôle croissant, car il influence le médecin, voire exige de lui la prescription, en réclamant certains médicaments parce qu'il en a entendu parler, ou en posant des questions parce qu'il s'est renseigné. Toutefois, la promotion des médicaments de prescription et remboursés étant interdite auprès du grand public, elle se fait de manière indirecte.

Les campagnes de sensibilisation de l'opinion commencent bien avant que les médicaments n'obtiennent une autorisation de mise sur le marché. Des informations sur les maladies et sur des résultats d'essais cliniques jugés prometteurs sont d'abord diffusés auprès des associations de patients, des « sociétés savantes », « ligues » ou autres « comités » de santé, qui deviennent de plus en plus puissants. Ils ont la capacité de pousser les autorités réglementaires à accélérer les procédures d'obtention de l'autorisation de mise en marché d'un médicament ou de son remboursement, comme l'a spectaculairement montré l'exemple du sida.

## Comment sensibiliser les patients

La diffusion d'articles ciblés sur des pathologies (l'hypertension artérielle, la migraine, l'asthme...) est un moyen « d'alerter le public, de l'éduquer », avant de décrire une nouvelle solution thérapeutique. Ainsi une campagne de presse sur les troubles de l'érection a-t-elle précédé le lancement du Viagra.

Dans les prochaines semaines, une série d'articles sur la polyarthrite rhumatoïde devrait être publiée : à la veille de mettre sur le marché un traitement contre cette pathologie, Pfizer diffuse auprès des associations de patients et de la presse grand public des informations sur la maladie, avant de présenter son médicament.

## INTERNET SERT LES GRANDS GROUPES

Même scénario sur Internet, dont le développement ne peut que servir les stratégies des grands groupes. « C'est la première fois que l'industrie va avoir un contact direct et interactif avec les patients, grâce auquel elle va prendre davantage de pouvoir vis-à-vis des médecins et des pouvoirs publics », analyse Philippe Guy, vice-président du Boston Consulting Group. Moins confiant à l'égard de la science depuis les scandales sanitaires à répétition, le patient devient actif. Il se renseigne davantage sur les médicaments, les maladies, sa santé. Internet lui offre cette possibilité. « Toutefois, les laboratoires ne peuvent pas créer de sites à destination directe des patients sans être taxés de partialité », souligne M. Guy. Ils ont besoin de s'entourer d'associations de médecins et de malades. »

Encore embryonnaire et mal établie, la communication par Internet se met en place progressivement. Les laboratoires créent des sites : Aventis Pharma annonce l'installation de 400 sites dans le monde entier, ce qui représente un investissement de « centaines et de centaines de millions de francs » depuis 1992.

**SYMBOLE DE SERVICE**

Tél : 01 55 04 90 10  
www.aeromexico.com

**Le Monde** Nord Sud EXPORT

**PROVISIONS BANCAIRES RISQUES-PAYS**

**SÉMINAIRE DE FORMATION ENTREPRISES JEUDI 26 OCTOBRE 2000, A PARIS**

Nord Sud Export et *Le Monde* convient les entreprises françaises concernées par les conséquences des nouvelles règles de provisionnement bancaire des risques sur la disponibilité et le coût des crédits, notamment à l'international sur les pays émergents

- Les recommandations du Comité de Bâle.
- Leur mise en œuvre par les grandes banques de la place.
- Des provisions ex post aux provisions ex ante.
- L'impact attendu sur certains grands pays émergents.
- Les conséquences pour les entreprises exportatrices.
- Les dérivés de crédit permettent-ils d'y échapper vraiment ?

Une occasion unique de mieux appréhender un sujet très technique mais de brûlante actualité !

Programme, renseignements et inscription auprès de :  
Christelle TORRES

**NORD SUD EXPORT**  
Tél. : 01-42-01-12-08 - FAX : 01-42-01-28-76  
E-mail : nse@lemonde.fr

# La Bourse de Londres se réorganise pour résister à l'offensive de celle de Stockholm

La City a réservé un accueil mitigé à cette contre-attaque

Le patron de la Bourse de Londres (LSE), Don Cruickshank, a présenté samedi 7 octobre, devant l'Association des courtiers de la City, sa

contre-attaque face au raid du groupe suédois OM, propriétaire de la Bourse de Stockholm. Son plan, qui prévoit notamment la création d'un

nouveau marché européen des valeurs de croissance, concurrent du Neuer Markt allemand, n'a pas convaincu la communauté financière.

## LONDRES

Empêtré dans des querelles internes, orphelin après le fiasco du projet IX de fusion avec la Bourse de Francfort, le London Stock Exchange (LSE) privilégie désormais la réorganisation interne pour tenter de repousser l'offre hostile du groupe suédois OM.

« A l'avenir, une alliance est envisageable, mais actuellement rien ne nous oblige à perdre notre indépendance » : s'adressant, samedi 7 octobre, à l'Association des courtiers de la City (Apcims), le président de la Bourse de Londres, Don Cruickshank, a opposé l'instinct de conservation à l'adversité. Le plan de réforme présenté devant cette association – qui représente environ un tiers du capital du LSE – prévoit la création, dans la City, d'un nouveau marché européen des valeurs de croissance, concurrent du Neuer Markt allemand, et la relance du second marché, l'Alternative Investment Market, et de l'in-

dice techMarkt des cent principales valeurs technologiques. La constitution d'un groupe de consultation représentant tous les secteurs du marché est une autre perche tendue aux petites firmes de courtage britanniques, qui s'étaient senties lésées dans le projet IX. Le LSE s'est aussi engagé à renforcer la technologie de son système Sets, jugée inférieure à celle de Francfort, à cause notamment de son incapacité à traiter des volumes d'affaires en augmentation.

## EURONEXT, CHEVALIER BLANC ?

Don Cruickshank s'était contenté jusque-là de dénoncer la sous-valorisation de l'offre d'OM Gruppen, groupe suédois gérant la Bourse de Stockholm. « Il essaie de sauver ce qui peut l'être. Il fait avec ce qu'il a » : la City a accueilli de manière mitigée la dernière contre-attaque du LSE. Selon les professionnels, plusieurs facteurs réduisent sa portée. Tout d'abord, l'éventuelle entrée en jeu d'un chevalier blanc : la

City table aujourd'hui sur une sur-enchère, amicale ou non, d'Euronext. Selon la rumeur, l'alliance entre Paris, Amsterdam et Bruxelles est prête à proposer au LSE de devenir l'actionnaire majoritaire en cas de fusion. Ensuite, alliée aux Bourses de Milan et de Madrid, la Deutsche Börse négocierait actuellement avec le Nasdaq new-yorkais pour tenter de former une alliance en vue d'un hypothétique raid sur Londres.

De son côté, le marché à terme londonien Liffe, souvent évoqué comme partenaire du LSE, entend se lancer en 2001 sur le créneau du négoce d'actions, la grande spécialité de ce dernier. Le rejet, par Don Cruickshank, de la proposition du Liffe de partager sa plate-forme de transaction électronique est perçu comme dicté par des intérêts personnels. Le patron du LSE espère ainsi barrer la route aux deux favoris au poste de directeur général de l'institution, laissé vacant par la démission de Gavin Casey : Brian Wil-

liamson et Hugh Freedberg, respectivement numéro un et deux du Liffe.

Enfin, l'acte de contrition de Don Cruickshank n'a guère convaincu les petits actionnaires. Pour la directrice générale de l'Apcims, Angela Knight, « le maintien de l'indépendance est une solution à très court terme. Ce dont a besoin le LSE, c'est d'une stratégie à long terme qui passe par une association. Mais il faut négocier en position de force, pas de faiblesse ». Pour sa part, « OM a le sentiment que la stratégie a été acceptée, qu'une technologie supérieure a été reconnue et qu'il a la possibilité d'aller de l'avant, a affirmé dimanche un porte-parole à l'agence Reuters, il ne reste vraiment plus que la question du prix. »

Dimanche, la presse britannique se faisait écho d'un prochain relèvement de l'offre d'OM Gruppen sur le LSE pour faire pencher la balance de son côté.

M. R.

## Une institution vieillotte et délaissée

### LONDRES

de notre correspondant à la City  
Un gratte-ciel moderne de vingt-six étages, de style très « moscovite ». Un hall de marbre gris sans charme, des bureaux anodins mais pas désagréables,

### REPORTAGE

La City paraît n'avoir guère de regrets pour le temple du capitalisme créé en 1801

aux meubles de bois blond. A la réception – triste –, pas de portrait de la reine ni de buste de gentleman ou de bibelots précieux. L'ancien Floor (parquet), à l'entresol, est devenu la salle de marché d'une maison de titres américaine. Le plus long porte-chapeau au monde – plus de un kilomètre, sur lequel on déposait jadis les chapeaux melons et les hauts-de-forme – a été vendu aux enchères par Christie's... Aujourd'hui, tout est banal au London Stock Exchange (LSE). Si ce n'est la fièvre devise du lieu, « *Dictum Meum Pactum* » (« *Ma parole vous sert de garantie* »), la somptueuse vue sur la City qui se paie à prix d'or et les longs couloirs aux murs nus où parler fort serait déplacé. La Bourse, qui se tapissait jadis au centre d'une toile d'araignée planétaire, est bien morte.

La marée d'employés, d'agents de change, de juristes, de comptables, de directeurs et de sous-directeurs qui sortent chaque matin de la bouche de métro Bank jettent un regard distrait, voire apitoyé, sur ce temple du capitalisme, devenu un morne monument touristique de l'East End.

Raid hostile suédois, possible

chevalier blanc venu du continent... : les tribulations du LSE ne passionnent guère une communauté financière londonienne, tribale, mais cosmopolite. La campagne du *Daily Telegraph*, le grand quotidien europhobe, sur le thème « *sauvons notre Bourse des étrangers* » a fait long feu, preuve s'il en fallait que le saint des saints boursier n'est plus le domaine réservé de l'establishment anglais.

« *Il s'agit d'une foire d'empoigne moyenne qui se terminera sur un compromis. Les gens de la Bourse sont des poules mouillées qui préfèrent éviter le corps-à-corps en viguer dans la City ou à Wall Street* », déclare, avec une moue méprisante, un banquier d'affaires spécialiste de « coups », rencontré au Starbucks Café de Cheapside. Un exaministe qui rappelle que c'est au Jonathan Coffee House qu'est officiellement née, en 1801, la Bourse de Londres. Le diagnostic de notre interlocuteur est sévère. Il dénonce pêle-mêle l'archaïsme, les pesanteurs et la rigidité des méthodes de gestion de l'institution de Throgmorton Street.

### « UNE BANDE D'INCAPABLES »

Un gestionnaire de fonds australien résume le cynisme ambiant : « *Le Stock Exchange n'est plus un service public, mais une compagnie comme une autre devant créer de la plus-value pour ses actionnaires. Le nom historique ajoute un simple "plus" à la marque. Je n'ai que faire de la nationalité du propriétaire. Ce qui compte, c'est le coût des transactions, qui reste trop élevé à Londres.* » En l'entendant faire son numéro de professionnel aguerri et bougon, on songe à l'immor-

telle rengaine du groupe suédois Abba des années 70, actuellement objet d'une comédie musicale dans le West End, « *money, money, money, it's a rich man world* » (« *fric, fric, fric, c'est un monde de riches* »). La dernière invasion sanglante de ces Vikings, qui n'ont ni pedigree, ni manières, ni la réputation maison, remonte... à l'an 842. En dernier ressort, l'ONU ne pourrait-elle pas arbitrer cette joute Londres-Stockholm ? Après tout, son secrétaire général, Kofi Annan, a épousé une Wallenberg, la dynastie suédoise principale actionnaire d'OM Gruppen. Décidément pas sérieux... A Londres, qu'il vente ou qu'il pleuve, le théâtre est permanent.

« *Le London Stock Exchange ? Une bande d'incapables qui n'ont pas fait grand-chose en deux siècles d'existence* » : le propos acide de Brian Winterflood tombe à peine enrobé. PDG-fondateur de Winterflood Securities, ce flamboyant agent de change a pris la tête de la révolte des petits actionnaires qui a fait dérailler le projet IX. Figure emblématique du LSE, Brian est ancien *jobber*, métier de contrepartiste disparu il y a quatorze ans, auquel devaient s'adresser les agents de change grands bourgeois pour exécuter les ordres reçus de la clientèle. Il fut le dernier trader à quitter le Parquet, le 24 octobre 1986, à 17 heures, à la veille du « Big Bang » (déréglementation) de la City, mais il n'éprouve aucun regret devant la disparition de la criée. « *La corbeille d'antan était totalement inefficace, c'était une corporation très fermée, aristocratique, exclusivement masculine et britannique. Le délit d'initié était aussi courant que les lunchs de trois heures dûment arrosés de claret et de brandy* », explique-t-il en se levant pour retrouver d'autres actionnaires dans un restaurant de Smithfield Market. Il doit avec eux discuter du contenu du plan de restructuration interne lancé le 7 octobre.

Ce vétéran de la City, qui avait commencé en 1953 comme simple messenger, a dû dans sa vie beaucoup s'employer par lui-même et pour les autres, avant de s'enrichir. Brian Winterflood aime faire rire, mais il ne rit pas quand il narre, en son bel accent cockney, cette blague qui avait cours autrefois :

« Un jeune de l'Upper Class, à la recherche d'un travail après sa sortie du collège d'Eton, est reçu par le premier associé d'une charge de change très distinguée :

– Vous savez compter, jeune homme ?  
– Pas très bien, Sir.  
– Deux plus deux ?  
– Cinq.  
– Pas très loin du compte. Vous commencerez le travail à 10 heures lundi prochain.  
– Merci Monsieur.  
– Bien. Et dites à votre mère que je serai en retard pour le dîner. »

Marc Roche

## Les banques allemandes réclament une aide pour le passage à l'euro

LA FÉDÉRATION des banques allemandes (ZKA) a réclamé, dans une lettre au ministre des finances, Hans Eichel, une aide publique en vue de l'introduction des billets et des pièces en euros. L'Etat doit prévoir « *la livraison gratuite des pièces et des billets, ainsi que la gratuité des frais pour le retour des espèces en DM* », car il s'agit d'une « *mission souveraine* », estime la ZKA dans sa lettre.

L'Etat « *doit faire face à la responsabilité d'une transition à l'euro sans accroc et en toute sécurité* », justifie la ZKA. « *C'est pourquoi il doit également prendre en charge une partie des frais* » de cette transition. Selon la ZKA, ces revendications ne permettront de couvrir que 20 % des frais que devront engager les banques lors de l'introduction officielle de la monnaie européenne, le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

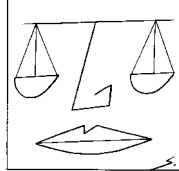
## Jean-Marie Messier réaffirme sa confiance en Pierre Lescure

LE PDG DE VIVENDI, Jean-Marie Messier, a réaffirmé samedi 7 octobre, sur iTélévision, la chaîne d'information de Canal+, sa confiance en Pierre Lescure, PDG de Canal+, qui a vocation à être « *l'un des deux directeurs généraux de Vivendi Universal et le patron de l'ensemble des activités télé et cinéma de Vivendi Universal* ». De profondes divergences concernant les activités Internet ont divisé les deux hommes au point que le départ de Pierre Lescure a été très sérieusement envisagé (*Le Monde* des 4 et 5 octobre).

M. Messier a qualifié ces informations de « *tempête dans un verre d'eau* », tout en reconnaissant que « *ce n'est pas facile pour Canal+, chaîne française, devenue il y a trois ans un acteur européen au travers de la fusion avec Nethold, de devenir aujourd'hui, au travers du rapprochement avec Universal Studio, une major européenne de dimension mondiale (...). Je suis convaincu que ce changement (...), Pierre Lescure le réussira et il a toute ma confiance pour le réussir et pour l'aider à réussir* », a-t-il ajouté.

## Les banques face aux règles de la concurrence

PAR SA DÉCISION du 19 septembre 2000, le Conseil de la concurrence a lourdement condamné des banques pour entente (*Le Monde* du 21 septembre). L'entente est une pratique prohibée consistant pour des entreprises à se mettre d'accord afin d'enrayer à leur profit le libre fonctionnement du marché.



EXPERTISE

Ici, le droit de la concurrence croise le droit bancaire, comme l'illustre la consultation en cours de la Commission bancaire par le Conseil de la concurrence, selon la procédure dite de l'interrégulation. Le conseil pose que les banques se sont entendues pour réagir aux demandes de leur clientèle de renégociation de prêts immobiliers en cours, comme la loi le leur permet. Les clients pouvaient alors faire jouer la concurrence, notamment si une banque leur fournissait à meilleures conditions un capital avec lequel ils « rachetaient » le premier contrat contracté auprès d'une autre. Selon le Conseil, la démarche concurrentielle aurait dû conduire les banques à proposer un tel service ou au moins à répondre à la sollicitation des clients dans ce sens. La captation des clients des autres est un élément majeur de la mobilité concurrentielle. Or le Conseil estime que les banques se sont accordées pour ne pas se prendre réciproquement des clients et les sanctionne à ce titre. Les banques ont saisi la cour d'appel de Paris d'un recours. Cela sera aussi un test de l'interrégulation entre autorités, puisque la Commission bancaire, dont l'avis avait été sollicité, avait au contraire conclu à l'absence d'entente.

Le Conseil de la concurrence, en tout cas, a pris des précautions procédurales. Tout d'abord, il s'agit d'une saisine d'office, c'est-à-dire que le Conseil a décidé, seul, d'ouvrir la procédure de sanction. Un tel pouvoir est exceptionnellement conféré par la loi, car un procès exige d'ordinaire un demandeur et le juge ne peut en faire office. Mais cela tient au fait qu'il s'agit d'un « contentieux objectif », c'est-à-dire davantage organisé pour rétablir le respect de la loi que pour trancher des litiges entre des personnes. L'autorité qui veille sur la loi peut alors agir *proprio motu*, même si nul ne se plaint de la violation de la règle.

Le Conseil a aussi pris soin d'intégrer la nouvelle exigence de la jurisprudence judiciaire qui, au nom du principe d'impartialité objective et en application de

l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, a posé qu'une même personne ne peut, au sein de l'autorité de marché, à la fois décider de la poursuite, puis instruire ou juger. L'arrêt de la cour d'appel du 7 mars 2000, qui pose le principe, ne concerne certes pas le Conseil de la concurrence mais la Commission des opérations de Bourse (*Le Monde* du 22 mars 2000), pourtant, le Conseil estime que la règle doit désormais le régir.

### UN DROIT COMMUN DES MARCHÉS

Cela atteste qu'aujourd'hui il existe un droit commun des autorités de marché, puisqu'une règle dégagée à propos d'une d'entre elles doit être considérée comme disposant également pour les autres. Ce mouvement très important montre que, au-delà des distinctions entre le droit bancaire, le droit boursier, le droit de la concurrence, etc., se met en place un droit commun des marchés.

Enfin, la jurisprudence a toujours veillé au respect du principe de proportionnalité des sanctions prononcées par les autorités de marché. Plus précisément, l'article 13 de l'ordonnance de 1986 sur la concurrence impose que l'amende soit proportionnée à trois considérations : la gravité des faits, l'importance du dommage à l'économie, la situation de l'entreprise. Les juges contrôlent très strictement la motivation, annulant les sanctions si tous les éléments propres à chacun des critères ne sont pas explicités et veillant à ce que les sanctions soient modulées en fonction de l'appréciation des critères pour chacun des membres de l'entente. La décision du 19 septembre consacre des développements importants à ces justifications.

Le principe de proportionnalité est désormais le socle de la répression administrative en matière économique. Il est la transcription du principe de nécessité qui exige qu'on ne punisse ni plus ni moins qu'il n'est nécessaire. Il est remarquable qu'une sanction pénale n'est pas soumise à semblable exigence, un tribunal n'ayant pas à motiver critère par critère la peine, dès l'instant qu'elle reste dans l'échelle des peines prévues par la loi. En cela, la répression administrative est plus protectrice de la personne poursuivie que la répression pénale.

Marie-Anne Frison-Roche  
(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

ANYWAY.com

VOLS ALLER/RETOUR\*  
Taxes aéroport comprises

DUBLIN	@ 790F	MADRID	@ 1520F
LONDRES	@ 885F	ATLANTA	@ 2410F
TUNIS	@ 1490F	SAN FRANCISCO	@ 2660F
BOSTON	@ 2410F	LOS ANGELES	@ 2660F
LISBONNE	@ 1390F	WASHINGTON	@ 2410F
MIAMI	@ 2560F	BARCELONE	@ 890F

www.anyway.com

0 803 008 008\*\* - 3615 ANYWAY\*\*\*

\* Prix par personne à partir de susceptible de changement sans préavis. Pour la validité, nos conditions.  
\*\* 0,99F/min. \*\*\* 2,23F/min.

cedram

### OFFRES

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche des

### ENSEIGNANTS

en primaire,  
collège et lycées  
et des documentalistes  
pour participer  
à des réunions indemnisées.

Tél. : 01-45-87-77-66

### OFFRES

### LVI recherche le Directeur Marketing de VIAPOLIS.COM.

Avec une expérience de 4 à 5 ans, de préférence dans le secteur de la communication et une forte motivation pour les performances tant quantitatives que qualitatives, vous associez la rigueur, le professionnalisme et l'autorité naturelle qui vous permettent de mettre en œuvre les moyens appropriés pour atteindre les objectifs fixés par la DG.

Envoyer lettre manuscrite et CV sous n° 122  
au Monde Publicité, 21 bis, rue Claude Bernard,  
BP 218 - 75226 Paris Cedex 05

### LE CENTRE HOSPITALIER DU VEXIN 95 Magny en Vexin

recherche  
pour la Direction des Ressources Humaines

### un ADJOINT DES CADRES HOSPITALIERS

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre de motivation + CV à  
Monsieur DUPONT, directeur,  
38 rue Carnot, 95420 Magny en Vexin,  
Tél. 01.34.79.44.03

Nous recherchons un professionnel de vente : pour représentation commerciale à propre compte dans toute la France avec option Benelux dans le domaine des composants électroniques spécialisés. Il s'agit de la commercialisation des Grands Comptes implantés en France. Nous offrons une excellente rémunération dépendant en grande partie du succès de vente, de bonnes chances d'avancement et un travail autonome. Vous possédez une expérience significative de la vente et un sens des responsabilités prononcé avec tout l'engagement nécessaire pour réussir. L'anglais est indispensable et l'allemand souhaité. Veuillez adresser votre candidature avec curriculum vitae à Hi-Systems GmbH Weinbergstrasse 20. A-3040 Neulengbach. Tél. : +43 2772 545810. Fax : +43 2772 5458120

# L'affichage à l'heure des nouvelles technologies

JC Decaux lance des panneaux à écran plasma dans les aéroports parisiens. Prix élevé et risques de vandalisme sont des freins au développement de ces nouveaux modes de publicité urbaine

**AFFICHES** ou télévision ? Depuis quelques jours, les passagers qui prennent leur avion à Orly et à Roissy peuvent découvrir dans ces aéroports de nouveaux panneaux d'affichage électroniques. Au premier abord, le panneau ressemble à l'une de ces « sucettes » mi-publicitaires, mi-municipales qui jalonnent les trottoirs de la plupart des villes françaises. Mais à la place d'une affiche en papier, un écran plasma, de 126 centimètres de diagonale, diffuse des images animées – une couverture de magazine dont l'illustration se met à bouger ou l'écran d'un téléphone portable diffusant des informations. Installés par JC Decaux Aéroports, filiale du groupe JC Decaux spécialisée dans l'affichage dans les aéroports, ces objets publicitaires sont symboliques de la profonde évolution technologique que connaît l'affichage.

Le plus vieux des médias entre dans l'ère informatique. Les écrans au plasma ne sont rien d'autre que des PC géants, cachant sous leur apparence presque banale un microprocesseur Intel, un disque dur et une carte vidéo, pratiquement identiques au matériel que l'on trouve dans les machines de bureau. Seul l'écran, dont la technologie est la même que celle des ordinateurs portables, est remarquable par sa taille. Fourni par Pioneer, il affiche une résolution de 16 millions de couleurs. Outre leur aspect spectaculaire, ces écrans vont permettre de proposer de nouveaux services aux annonceurs. « Grâce à notre système de pilotage à distance, nous pouvons traduire le texte d'une annonce en japonais pour les panneaux qui se trouvent dans la salle d'embarquement d'un vol de la Japan Airlines », précise Jean-Charles Decaux, notamment

PDG de JC Decaux Aéroports. Randon de cette haute technologie, chacun de ces panneaux coûte environ 200 000 francs, soit dix fois plus qu'un support d'affichage traditionnel. Un prix qui obligera Decaux à limiter l'implantation de ces machines dans des lieux clos, aéroports, gares ou centres commerciaux, dans lesquels la sécurité est suffisante pour garantir les tentations de vandalisme ou de vol pur et simple. Pour l'heure, JC Decaux

et s'apprête à faire de même sur les plates-formes de Chicago et d'Atlanta.

Trop sophistiqué pour être laissé sans surveillance, l'écran plasma ne descendra pas dans la rue, où il risquerait d'être la cible du vandalisme. L'affichage électronique extérieur va néanmoins se développer grâce à une technologie, basée sur l'emploi de diodes, déjà utilisée dans l'écran installé sur la base de la tour Montparnasse, à Paris. C'est ainsi

selon un procédé inventé par Decaux. Le défaut majeur de cette technologie est son coût : environ 1,5 million de francs par unité, soit vingt fois le prix d'un panneau ordinaire. Les affiches animées devraient donc rester l'exception dans les rues. Cependant, l'affichage extérieur ne s'en modernise pas moins. Les traditionnelles affiches de 12 m<sup>2</sup> vont progressivement disparaître du paysage urbain pour être remplacées par des panneaux déroulant éclairés et sous verre.

Decaux, qui a mis au point ce système il y a douze ans, l'a naturellement étendu au patrimoine d'Avenir lorsque ce dernier est passé sous son contrôle, en 1999. A leur tour, Dauphin et Giraudy adoptent ces matériels, moins par souci d'imitation que par nécessité. Engagés depuis le début des années 90 dans un processus de diminution de leur patrimoine sous la pression des collectivités locales, les afficheurs compensent cette perte d'espace publicitaire avec ces dispositifs qui permettent de présenter plusieurs affiches sur un seul emplacement. Ces panneaux ont, de plus, l'avantage d'être pilotables à distance par ordinateur.

« Nous allons vers un partage du temps d'affichage qui va nous permettre de proposer aux annonceurs de choisir leur période en fonction du moment de la journée ou du jour de la semaine qui convient le mieux à leur stratégie », explique Michel Cacouault, PDG de Giraudy. Pour chacune des sociétés d'affichage possédant plus de 50 000 panneaux, cette modernisation sonnera le glas de la colle à affiche mais prendra encore quelques années avant d'être achevée.

Frédéric Roy

## Wenders, Coppola, Lynch... pour Jean-Claude Decaux

Pour son premier film publicitaire, Jean-Claude Decaux, PDG du groupe éponyme, n'a pas fait les choses à moitié. Plutôt que de choisir un grand réalisateur, le numéro un mondial du mobilier urbain est allé en chercher douze parmi les plus prestigieux du monde du cinéma et de la publicité. Il a notamment fait appel à Wim Wenders, Francis Ford Coppola, Spike Lee, David Lynch, Roy Anderson ou Wong Kar Wai qui se partagent les 90 secondes du film, diffusé au cinéma et à la télévision, pour donner une vision du mobilier JC Decaux dans le décor de leur ville. Ce tour du monde de Sydney à Prague « met en scène la réalité de notre groupe, qui est connu des usagers dans leur vie quotidienne mais dont on ignore la dimension mondiale », explique Jean-Charles Decaux, le fils du président, qui dirige la filiale Avenir. Cette campagne, réalisée par Publicis Consultants, est aussi destinée à préparer l'introduction en Bourse du groupe Jean-Claude Decaux, prévue d'ici à la fin de l'année.

commercialise 25 écrans dans les salles d'embarquement d'Orly et de Roissy et en prévoit une cinquantaine d'ici à la fin 2001, avant d'en proposer aux aéroports de Londres et, à plus long terme, à New York ou à Hongkong, où JC Decaux Aéroports est également concessionnaire.

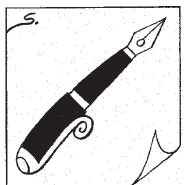
### LES MAIRIES RÉTICENTES

Le groupe français n'est pas seul sur le marché. Adshel, la division mobilier urbain de Dauphin, installe des écrans similaires dans le futur aéroport de Séoul (Corée)

qu'Adshel vient d'installer à Londres des panneaux de cette sorte, d'un format de 8 m<sup>2</sup> et placés en hauteur. Il prévoit d'en semer dans certaines villes françaises, mais il faudra convaincre les collectivités locales. Elles sont souvent réticentes à ces écrans jugés trop spectaculaires au moment où l'affichage est considéré comme une pollution visuelle par une partie de la population. Pour contourner ce handicap, Adshel envisage de proposer aux mairies de consacrer une part de l'affichage aux informations municipales.

## Les rapports passionnels de l'Etat et de la télévision

**GOUVERNÉS** par la passion, les rapports entre l'Etat et la télévision n'ont jamais été simples. Du contrôle excessif des années 60 au prurit libéral et/ou libertaire qui conduit aujourd'hui les politiques à prôner l'auto-régulation, les relations entre le pouvoir et les médias audiovisuels ont suivi un curieux cheminement, pour aboutir finalement à un modèle français qui fait exception en Europe. Contrairement à ce qui s'est passé en Grande-Bretagne ou en Allemagne, les divers gouvernements n'ont pas cherché à privilégier le service public, faisant plutôt le lit des chaînes privées, payantes ou non.



BIBLIOGRAPHIE

Pas question cependant de laisser à ces dernières la bride sur le cou. Les nouveaux entrants dans le paysage audiovisuel sont aussitôt corsetés par les règlements, les obligations et les quotas. Privées certes, mais investies de missions d'intérêt général, les nouvelles télévisions ont contribué à brouiller l'image du service public. Ainsi, Canal+ a davantage d'obligations envers la production française que les chaînes publiques, lesquelles ont un cahier des charges moins précis que celui de TF1 ou de M6. Au terme de cette politique paradoxale, les opérateurs privés, enga-

gés malgré eux dans un cercle vertueux, ont gagné la reconnaissance et le respect, tandis que la télévision publique, en perte d'identité, banalisée, et souvent abandonnée par l'Etat actionnaire, tombait progressivement en désamour.

Monique Dagnaud est bien placée pour décrire ce paysage. Après s'être intéressée aux mécanismes de pouvoir, cette sociologue s'y est trouvée mêlée pendant huit ans, après avoir été nommée membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le 17 avril 1991. De cette expérience, elle tire aujourd'hui une analyse très informée, mais quelque peu désenchantée, des politiques audiovisuelles qui furent conduites – ou plutôt « improvisées » – pendant les années 90.

### BASSESSSES ET TRAHISONS

Tenue par le devoir de réserve, l'ancienne « sage » du CSA ne dévoile rien, mais laisse tout deviner des petites bassesses et grandes trahisons qui entourent toutes les décisions en matière d'audiovisuel.

Au fil des chapitres, on découvre les mœurs de cette « société de cour » régie par la connivence : responsables politiques et patrons de chaînes « sont aimantés les uns aux autres », mais « chacun d'eux campe sur son quant-à-soi, conscient d'appartenir à des micro-sociétés distinctes », écrit Monique Dagnaud. C'est pour l'audiovisuel public que le constat est le plus accablant : l'Etat s'en désintéresse, ses représentants somnolent dou-

cement dans les conseils d'administration des sociétés, seules les nominations des patrons de chaînes sont à même de réveiller les ardeurs politiques. C'est alors le déchaînement des passions audiovisuelles autour du CSA : coups de téléphone, rumeurs fausses ou avérées, déjeuners de conspirateurs, coups de théâtres et de Jarnac.

Ces poussées d'adrénaline politiques conduisent parfois à des nominations contraaires à toute logique professionnelle. Qu'importe, le candidat, sitôt adoubé par le CSA, constatera qu'il est abandonné par ses plus farouches soutiens, seul face à ses problèmes, notamment le sous-financement chro-

nique du service public. Ecrite d'une plume alerte, cette étude aurait pu n'être que la critique joyeuse d'un système imparfait, mais l'auteur cache mal, sous les nombreuses questions soulevées par l'avènement d'Internet, son pessimisme pour l'avenir de la régulation de la vidéosphère, ainsi que le souligne abruptement son titre : *L'Etat et les médias, fin de partie*.

Jean-Jacques Bozonnet

★ *L'Etat et les médias, fin de partie*, de Monique Dagnaud, éditions Odile Jacob, 247 p, 145 F (22,10 euros)

## « Le Courrier picard » adopte une nouvelle formule

### LILLE

de notre correspondant régional  
Le quotidien *Le Courrier picard* a lancé, mardi 3 octobre, une nouvelle formule. Il ne s'agit pas de montrer seulement un nouveau visage, plus avenant, mais de prouver une santé retrouvée. Présent dans les départements de la Somme et de l'Oise, le quotidien imprimé à Amiens annonce une diffusion totale payée de 72 600 exemplaires en 1999 (selon Diffusion Contrôle). Seul quotidien à avoir gardé son statut de SCOP (société coopérative ouvrière de production), adopté en 1945, il est encore détenu à 55 % par les salariés. Le reste est réparti dans un pool formé de *La Voix du Nord* (22,5 %), Groupama et le Crédit agricole.

L'érosion des ventes, amorcée en 1985 pour la plupart des quotidiens, n'a touché le journal qu'en 1994, alors qu'il devait songer à son informatisation. Le titre a assumé seul cet investissement lourd, au prix d'un plan social, concernant 20 personnes en 1998. « Nous avons réussi en 1999 un redressement spectaculaire du résultat d'exploitation, constate Jean Quéméré, directeur général. Nous ne devons de l'argent à personne. C'est un peu la tradition de financer nos propres investissements,

mais c'est ce qui nous avait mis en grand danger en 1998. Un investissement de 20 millions de francs en deux ans ! » Il ne nie pas non plus les difficultés liées au statut de SCOP, comme une certaine lenteur de décision ou les ambiguïtés d'un statut qui conduit à être à la fois actionnaire et syndicaliste.

### UNE ÉTAPE

« Ce qui pose problème, dit-il, c'est le contrôle des actionnaires. Le management doit rester ouvert au partenariat extérieur, notamment sur le plan industriel. Tant que nous gagnons de l'argent, nous restons maîtres de notre destin. Si nous sommes mauvais, nous serons mangés par Chaisemartin [le PDG de la Socpresse, société éditrice du *Figaro*] ou Amaury [éditeur du *Parisien*]. Nous ne pouvons nous comporter comme une PME seule dans son coin. »

La nouvelle formule concoctée par l'agence Andco et le rédacteur en chef Arnaud Dingreville, un transfuge de *France-Soir*, n'est qu'une étape. D'autres projets devraient se concrétiser, comme la participation à TV-Web Régions ou la mise en place d'un nouveau centre d'impression.

Pierre Cherruau

# Le Monde des DEBATS

Au sommaire du numéro d'octobre

## Plaidoyer pour la politique... malgré tout

Pascal Perrineau, François Léotard / Michel Rocard / Alain Finkielkraut, Anne-Marie Idrac, Patrick Braouezec, Jean-Pierre Delalande, Marie-Hélène Aubert, Jean-François Mattei



Tibet : la longue marche de la normalisation

Claude B. Levenson

Les pays de l'Est dans le carcan européen

Ivaylo Znepolski

## La ville existe-t-elle encore ?

Thierry Paquot, Jacques Lévy, Saskia Sassen, Bernardo Secchi, Bernard Francq

### Mensuel.

En vente 25 F chez votre marchand de journaux

Je m'abonne au Monde des Débats :

M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>  
Nom : Prénom :  
Adresse :  
Ville : Code postal :  
Tél. : Fax :  
 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).  
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.  
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : Le Monde des Débats  
Service Abonnements  
70, rue Compans 75019 Paris. Tél. 01 44 84 85 00

Je règle par carte bancaire n° : \_\_\_\_\_  
 Je souhaite recevoir une facture acquittée.

Date et signature :

## La pige de la presse écrite

➔ L'Argus de la Presse

www.argus-presse.fr

## TABLEAU DE BORD

## AGENDA

## MARDI 10 octobre

■ **GRANDE-BRETAGNE** : inflation en septembre.  
 ■ **ALLEMAGNE** : indice des prix à la consommation de septembre.

## MERCREDI 11 octobre

■ **SUÈDE** : annonce du prix Nobel d'économie.  
 ■ **ALLEMAGNE** : commerce extérieur d'août.

## JEUDI 12 octobre

■ **UNION EUROPÉENNE** : la Banque centrale publie son rapport mensuel.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : demandes hebdomadaires d'allocations chômage.

## VENDREDI 13 octobre

■ **UNION EUROPÉENNE** : ouverture du sommet européen des chefs d'Etat et de gouvernement à Biarritz.  
 ■ **FRANCE** : indice du coût de la construction au deuxième trimestre et prix provisoire de septembre.  
 ■ **ESPAGNE** : publication du chiffre de l'inflation de septembre.  
 ■ **ÉTATS-UNIS** : indice des prix à la production et ventes de détail en septembre.

## AFFAIRES

## INDUSTRIE

● **DAEWOO** : General Motors et Fiat ont accepté d'ouvrir avec les banques créancières de Daewoo des négociations pour la reprise du groupe coréen en difficulté. Le consortium GM/Fiat, seul en lice après le retrait de Ford en septembre, va réaliser une évaluation avant de faire une offre.

● **SMITHKLINE BEECHAM/BLOCK BRUG** : le groupe pharmaceutique britannique SmithKline Beecham a annoncé lundi l'acquisition de la firme américaine Block Drug, qui fabrique notamment le dentifrice Sensodyne, pour 1,24 milliard de dollars (1,42 milliard d'euros). « Cette opération n'aura pas d'impact sur le calendrier de la fusion entre SmithKline Beecham (SB) et GlaxoWellcome », a ajouté le groupe.

● **BNFL** : l'entreprise publique British Nuclear Fuels (BNFL), qui gère l'usine de retraitement nucléaire controversée de Sellafield, a été condamnée à une

amende de 24 000 livres sterling (40 000 euros) pour non respect des règles de sécurité (*Le Monde* du 7 octobre).

● **SUPERPHÉNIX** : le décret de dissolution de la Nersa, la société européenne gestionnaire du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère), est paru samedi 7 octobre au *Journal officiel*.

● **SHELL** : le pétrolier anglo-néerlandais a annoncé un investissement de 6 milliards de dollars (6,89 milliards d'euros) sur dix ans pour développer de nouveaux carburants de synthèse « propres », obtenus par liquéfaction de gaz, selon le procédé « gas to liquids » (GTL).

## SERVICES

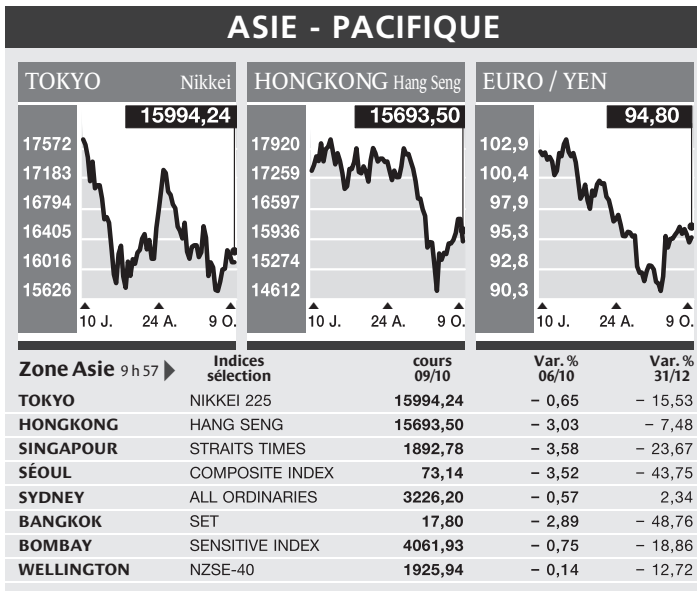
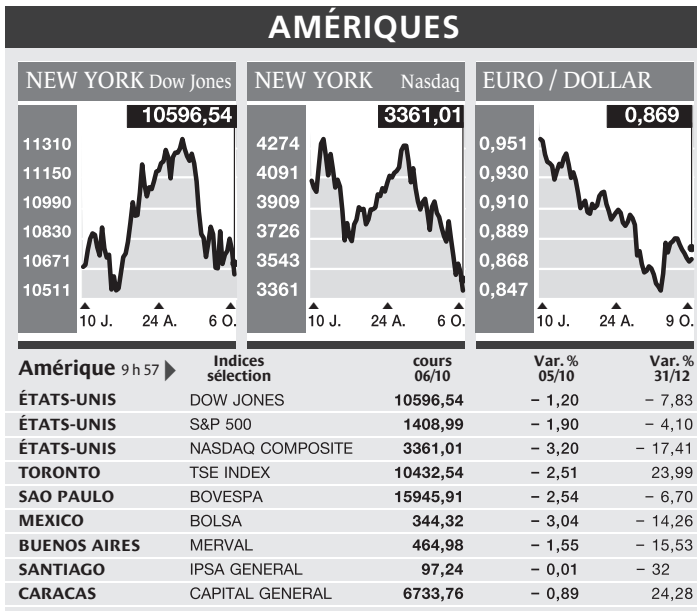
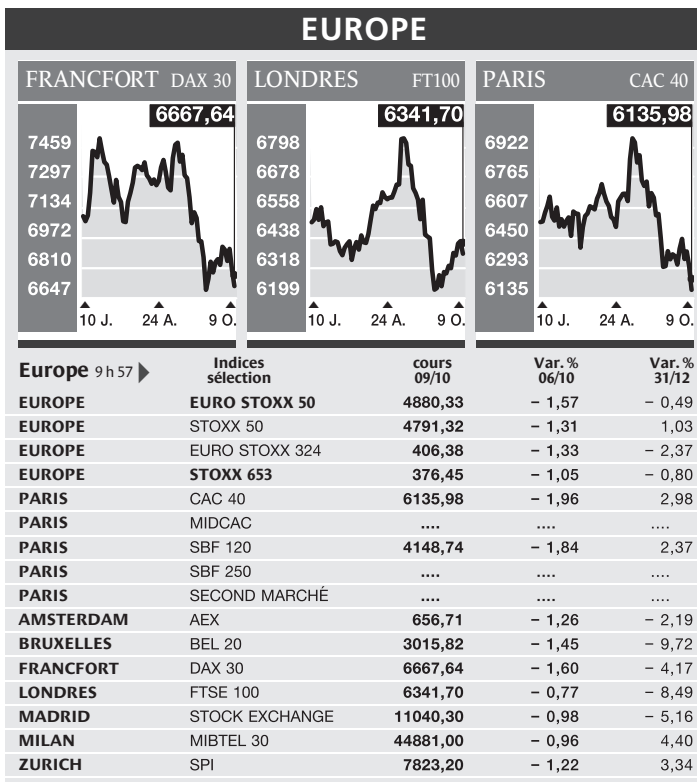
● **PREUSSAG** : le premier voyageur européen, de nationalité allemande, mène actuellement des discussions pour le rachat du français Nouvelles Frontières. Selon Michael Frenzel, le président du groupe allemand qui s'exprime lundi dans le *Financial Times*, les deux sociétés négocient et un accord pourrait être conclu d'ici une quinzaine de jours.

● **AIR FRANCE** : les familles de 45 victimes allemandes de l'accident du Concorde ont donné « jusqu'à vendredi prochain à Air France pour présenter une proposition chiffrée » de dédommagement, a indiqué dimanche l'un des avocats de ces familles, Gerhard Baum, ancien ministre (libéral, FDP) de la Justice. Le troisième tour des négociations entre Air France et les avocats des familles doit commencer vendredi 13 octobre à Paris.

## FINANCE

● **CHIYODA LIFE** : la compagnie d'assurance-vie japonaise a été mise en faillite lundi 9 octobre. Avec des actifs de 32,4 milliards de dollars, Chiyoda Life est la cinquième compagnie japonaise d'assurance-vie à faire faillite suite aux mauvaises créances accumulées dans le secteur financier japonais après l'éclatement de la bulle spéculative des années 80.

● **FORTIS** : le groupe de bancassurance belgo-néerlandais a annoncé lundi 9 octobre le lancement d'une offre publique de rachat sur l'assureur néerlandais ASR. Les deux sociétés précisent que Fortis compte fusionner ASR avec sa filiale AMEV Nederland pour créer ainsi le premier assureur du Benelux, avec une part de marché de 12 % aux Pays-Bas pour l'assurance-vie.



## SUR LES MARCHÉS

## PARIS

**LUNDI 9 OCTOBRE**, au début des cotations, l'indice CAC 40 reculait de 0,61 %, à 6 220,08 points. Vendredi, la place financière parisienne avait accusé un fort repli en fin de journée, affectée par la chute de l'indice américain du Nasdaq. L'indice CAC 40 avait fini la séance sur une baisse de 1,21 %, à 6 258,41 points. Sur les valeurs de l'indice, le volume des échanges s'était établi à 3,6 milliards d'euros.

## FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX était quasi stable, lundi en début de séance, perdant 0,01 %, à 6 776,04 points. La Bourse de Francfort avait terminé en baisse de 1,68 %, à la clôture vendredi, l'indice de référence s'affichait à 6 776,39 points. Dans le sillage de l'indice américain du Nasdaq, le Nemax 50, l'indicateur du marché des petites valeurs, avait chuté de 5,73 %, à 4 728,67 points.

## LONDRES

L'INDICE FOOTSE de la Bourse de Londres cédait 0,54 %, à 6 356,8 points à l'ouverture, lundi. Le baromètre des valeurs britanniques avait terminé en légère hausse de 0,14 %, à 6 391,2 points, vendredi.

## TOKYO

LA BOURSE de Tokyo était fermée, lundi, en raison d'un jour férié au Japon.

## NEW YORK

L'INDICE composite de la Bourse électronique Nasdaq s'est fortement replié, vendredi 6 octobre en fin de séance, chutant de 3,20 %, à 3 361,04 points. Les autres grands indicateurs de la tendance boursière aux Etats-Unis ont également terminé en recul, après la publication des statistiques de l'emploi montrant une baisse du taux de chômage. L'indice Dow Jones a cédé 1,20 %, à 10 596,54 points, et l'indice Standard and Poor's des 500 valeurs a perdu 1,90 %, à 1 408,99 points.

## TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens s'appréciaient en début de séance, lundi 9 octobre, faisant mécaniquement reculer le rendement des obligations d'Etat à 10 ans. Celui-ci se repliait à 5,36 % en France et à 5,23 % en Allemagne. Vendredi, le marché obligataire américain s'était également affiché en hausse, réagissant au recul des marchés d'actions. Le taux de rendement de l'emprunt du Trésor à 10 ans s'était détendu à 5,81 %, contre 5,85 %, et le taux de l'obligation à 30 ans avait reculé à 5,84 %, contre 5,89 %.

## MONNAIES

L'EURO se raffermissait légèrement face au dollar lundi, bien que les échanges soient relativement réduits en raison de la fermeture des marchés financiers japonais. Il se négociait à 0,8707 dollar. De son côté, le billet vert fluctuait en début de matinée autour du seuil de 109 yens, à 108,93 yens.

## ÉCONOMIE

## La BCE veut éviter un nouveau choc pétrolier

LA DERNIÈRE HAUSSE des taux d'intérêt de la Banque centrale européenne (BCE) vise à éviter un éventuel dérapage des prix comme celui qu'avait connu l'Europe après les chocs pétroliers de 1974 et 1979, a indiqué son chef économiste, Otmar Issing. Si les prix à la consommation dans la zone euro venaient à être massivement influencés par l'envolée des prix de l'énergie, « ce serait un processus très dangereux », a déclaré M. Issing dans un entretien accordé au quotidien *La Tribune* du lundi 9 octobre. « Les économies européennes, a-t-il ajouté, en ont fait la mauvaise expérience avec les chocs pétroliers de 1974 et 1979. Il faut éviter de la répéter. »

■ **FRANCE** : le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a invité le patronat, dimanche à Lisbonne, à ne « pas s'enfermer dans l'idéologie » lors des négociations actuelles sur la « refondation sociale » des organismes paritaires, initiée par le Medef.

■ **L'ancien secrétaire général de la CFDT Edmond Maire** a estimé, lundi, dans un entretien à *Libération*, que la ministre de l'emploi, Martine Aubry, incarne « la régression culturelle de la gauche », en conduisant notamment une « politique d'étouffement de la société civile ».

■ **GRÈCE** : l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,1 % au mois de septembre en Grèce par rapport au mois d'août, portant le taux d'inflation en glissement annuel à 3,1 %, contre 3 % le mois précédent, a annoncé, vendredi, un communiqué du service national des statistiques (Esye).

■ **AUTRICHE** : des experts économiques autrichiens ont prévu vendredi une chute de la croissance due à l'action conjuguée de l'augmentation des prix du pétrole et de la politique gouvernementale de réduction des dépenses. L'Institut autrichien de recherche économique (Wifo) a prévu pour 2001 une hausse du produit intérieur brut (PIB) de 2,8 %, contre 3,5 % cette année, la plus forte hausse depuis 1990.

■ **EURO** : l'ancien président de la Commission européenne, Jacques Santer, a appelé dimanche les monarchies du Golfe à libeller leurs exportations de brut en euros, à la place du dollar américain, pour stabiliser à terme le marché pétrolier.

■ **Le premier ministre britannique Tony Blair** a estimé vendredi à Varsovie que le rejet de l'euro par les Danois n'aura « aucun impact » sur le soutien politique à l'élargissement de l'UE ou la position du gouvernement britannique sur la monnaie européenne.

■ **Six Britanniques sur dix estiment que la Grande-Bretagne utilisera des euros d'ici 2010**, même s'ils restent majoritairement hostiles à l'adoption de la monnaie unique, selon un sondage publié lundi par le *Financial Times*.

■ **PÉTROLE** : les cours du pétrole ne baisseront pas à court terme, en raison notamment du plafonnement de l'offre, a estimé vendredi, à Majorque, le ministre mexicain de l'énergie, Luis Tellez. « A l'exception de quelques pays du Moyen-Orient, a-t-il expliqué, les capacités de production sont au maximum, et, sans baisse prévisible de la demande, je ne vois pas de repli substantiel des prix du pétrole à court terme. »

■ **QATAR** : le Qatar, petit pays pétrolier, s'est doté d'un fonds de développement auquel il a alloué un capital de 200 millions de dollars, le quatrième du genre dans les monarchies du Golfe, a annoncé dimanche l'agence officielle QNA.

■ **KOWEÏT** : le Koweït devrait enregistrer cette année son excédent budgétaire le plus important en vingt ans grâce à la flambée des prix du brut, selon un rapport indépendant publié samedi. Sur la base des cours du brut et du niveau de production actuel, l'émirat aura un excédent de 3,95 milliards de dollars durant l'année fiscale 2000-2001, alors qu'il était de 3,9 milliards de dollars en 1999, indique le rapport de l'institut d'analyse Al-Shall.

■ **ÉTATS-UNIS** : les crédits à la consommation aux Etats-Unis ont augmenté de près de 11 % en rythme annuel en août, ou de 13,4 milliards de dollars, et ce après une progression de 7,5 % (9,4 milliards de dollars) en juillet, a annoncé vendredi la Réserve fédérale (Fed).

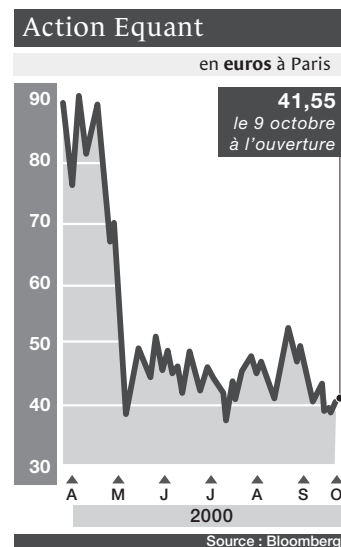
■ **BANQUE MONDIALE** : le mouvement de boycott des obligations de la Banque mondiale (BM) lancé il y a six mois s'étend avec la récente décision de la ville de San Francisco de s'y associer. Selon les organisateurs de cette campagne, qui entendent protester contre la politique de la Banque mondiale dans les pays en développement, Los Angeles et d'autres villes américaines pourraient bientôt suivre l'exemple du Conseil de supervision de San Francisco.

## VALEUR DU JOUR

## Equant visé par France Télécom

L'OPÉRATEUR de télécommunications pour les grandes entreprises Equant pourrait faire l'objet d'une offre de rachat de France Télécom, selon *Le Figaro*, qui a relancé cette rumeur récurrente dans son édition du 7 octobre. La société néerlandaise, cotée à Paris, qui s'est construite à partir d'un réseau de compagnies aériennes et est financée par la banque d'affaires Morgan Stanley, est aujourd'hui évaluée en Bourse à environ 8 milliards d'euros, soit trois fois moins qu'au début de l'année. Comme d'autres entreprises du secteur, Equant a été victime de la baisse des prix dans le domaine des transmissions de données, et de l'importance des investissements nécessaires dans les nouvelles technologies. L'évocation d'un rachat d'Equant a cependant fait bondir l'action de plus de 7 % lundi, à 41,55 euros, à l'ouverture du marché.

France Télécom, qui ne commente pas l'information, devra procéder à cette acquisition sans alourdir son endettement déjà élevé (23,5 milliards d'euros, soit plus de 100 % des fonds propres). L'un des montages envisagés consisterait en une proposition de fusion de Global One, l'opérateur de services aux grandes entreprises du groupe français, avec son concurrent Equant. Il ne resterait plus alors qu'à trouver une porte de sortie honorable à la fondation Sita (34 % d'Equant), coopérative du transport aérien, désireuse de se désen-



gager rapidement avec une plus-value maximale. Le groupe de Michel Bon envisagerait aussi de participer au rachat du numéro deux des télécommunications italiennes, Infostrada, au côté d'Enel. Ce dernier devrait réaliser la majeure partie de l'investissement (le britannique Vodafone réclamerait plus de 10 milliards d'euros pour céder sa filiale) et Infostrada fusionnerait ensuite avec le troisième opérateur italien, Wind, contrôlé à 44 % par France Télécom et à 56 % par l'Enel. Ce montage entraînerait une dilution de France Télécom dans le capital du nouveau Wind, mais lui permettrait de poursuivre son expansion internationale sans creuser son endettement.

Christophe Jakubyszyn

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	06/10
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4520
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	1,5252
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	0,6014
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	73,1000
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	0,3970
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	0,5397
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLANDE	3,9673
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DRACHME GRCQUE	339,3400
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	35,6300
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	15,6466

Cours de change croisés						
09/10 9h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,91672	0,86905	0,13248	1,44750	0,57143
YEN	109,08500	.....	94,80500	14,45000	157,91000	62,34500
EURO	1,15068	1,05480	.....	1,15245	1,66530	0,65760
FRANC	7,54840	6,91845	6,55957	.....	10,92480	4,31400
LIVRE	0,69085	0,63325	0,60050	0,09150	.....	0,39485
FRANC SUISSE	1,75000	1,60395	1,52070	0,23175	2,53270	.....

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 06/10	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h 57	Volume 09/10	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,71	4,76	5,38	5,72	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,74	5,01	5,25	5,62	DÉCEMBRE 2000	19051	86,39	86,50
GDE-BRETAG.	6,13	5,98	5,21	4,70	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,74	4,98	5,61	6,02	DÉCEMBRE 2000		NC	NC
JAPON	0,30	0,47	1,81	2,75				
ÉTATS-UNIS	6,47	6,23	5,83	5,85				
SUISSE	2,88	3,45	3,86	4,25				
PAYS-BAS	4,69	4,98	5,38	5,69				

Matières premières		
En dollars	Cours 06/10	Var. % 05/10
MÉTAUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1959	- 0,15
ALUMINIUM 3 MOIS	1529	- 0,39
PLOMB 3 MOIS	479,50	- 0,10
ETAIN 3 MOIS	5360	- 0,37
ZINC 3 MOIS	1124	- 1,58
NICKEL 3 MOIS	7795	- 0,83
MÉTAUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,94	+ 0,30
PLATINE A TERME	153350,00	+ 1,97
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	268,25	+ 0,09
MAÏS (CHICAGO)	199,25	.....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	170	.....
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	830	- 0,60
CAFÉ (LONDRES)	748	+ 0,54
SUCRÉ BL. (LONDRES)	173,20	- 0,20

Or		
En euros	Cours 06/10	Var. % 05/10
OR FIN KILO BARRE	9950	.....
OR FIN LINGOT	10030	+ 0,10
ONCE D'OR (LO) \$	288,15	.....
PIÈCE SUISSE 20 F.	57	+ 0,71
PIÈCE FRANCE 20 F.	57	+ 0,35
PIÈCE UNION LAT. 20	57	+ 0,35
PIÈCE 10 DOLLARS US	206	+ 4,57
PIÈCE 20 DOLLARS US	383	+ 0,07
PIÈCE 50 PESOS MEX.	370,50	.....

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web « Monde ». [www.lemonde.fr/bourse](http://www.lemonde.fr/bourse)

## VALEURS EUROPÉENNES

● Après avoir gagné près de 13 % en séance, l'action **British Telecom** a terminé vendredi 6 octobre, à 740 pence, sur un bond de 7,71 %. Les investisseurs ont ainsi salué la démission du directeur financier de l'opérateur télécoms Robert Brace. Ils lui reprochaient la chute de l'action BT depuis le début de l'année et une augmentation de la dette.

● Le réassureur **Munich Ré**, qui a annoncé l'acquisition des activités de réassurance-vie du groupe américain CNA Financial Corporation, a baissé vendredi de 1,36 %, à 338,88 euros.

● Le titre de la société Internet **Freedomland** a terminé vendredi à 32,50 euros, en chute de 23,39 % par rapport au cours de référence de

mercredi. Ce plongeon fait suite à l'ouverture d'une enquête par le parquet de Milan. La société est soupçonnée de falsifications dans le décompte de ses clients.

● Le titre de la banque **Comit** a progressé vendredi de 7,01 %, à 6,62 euros, tandis que celui de **Banca Intesa**, à 4,39 euros, reculait de 3,69 %. Banca Intesa a confirmé qu'un projet de fusion avec la Comit, qui est déjà sa filiale à 70 %, était à l'étude. Toujours dans le secteur bancaire italien, l'action **Banca di Roma** a grimpé de 5,68 %, à 1,265euro, alors que la Libye a indiqué qu'elle était prête à accroître sa participation, actuellement de 5 %, dans l'établissement italien, détenue à travers la Libyan Arab Foreign Bank.

09/10 10h09

## AUTOMOBILE

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
AUTOLIV SDR	SE	23,98 - 0,24
BASF AG	BE	42,55 + 0,12
BMW	DE	38,50 - 1,28
CONTINENTAL AG	DE	18,40 - 0,54
DAIMLERCHRYSLER	DE	50,70 - 0,59
FIAT	IT	26,69 + 0,04
FIAT PRIV.	IT	17,35 ....
MICHELIN	FR	30,77 - 0,90
PEUGEOT	FR	213,70 - 0,37
PIRELLI SPA	IT	3,44 ....
DR ING PORSCHE	DE	4050 + 0,25
RENAULT	FR	51,35 + 0,39
VALEO	FR	47,12 - 3,93
VOLKSWAGEN	DE	55,90 - 0,18
► DJ E STOXX AUTO P		224,63 - 0,90

## BANQUES

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
ABBEY NATIONAL	GB	14,98 - 1,21
ABN AMRO HOLDIN	NL	26,50 - 1,30
ALL & LEICS	GB	9,39 - 0,88
ALLIED IRISH BA	GB	19,79 ....
ALPHA BANK	GR	42,54 - 0,45
B PINTO MAYOR R	PT	26,72 ....
BANK AUSTRIA AG	AT	61,40 - 2,31
BANK OF IRELAND	GB	13,30 - 2,44
BANK OF PIRAEUS	GR	18,95 - 2,13
BK OF SCOTLAND	GB	10,24 - 3,75
BANKINTER R	ES	44,60 - 1,26
BARCLAYS PLC	GB	30,40 - 2,56
BAYR. HYPO-LUVER	DE	62,60 - 0,87
BCA AG.MANTOVAN	IT	9,80 ....
BCA FIDEURAM	IT	18,49 + 0,27
BCA INTESA	IT	4,34 - 1,14
BCA LOMBARDIA	IT	10,25 ....
MONTE PASCHI SI	IT	4,52 - 0,88
BCA P.BERG.-CV	IT	19,60 + 0,05
BCA P.MILANO	IT	7,04 - 2,49
B.P.VERONA E S.	IT	13,11 - 1,28
BCA ROMA	IT	1,26 - 0,79
BBVA R	ES	16,80 - 1,29
ESPIRITO SANTO	PT	17,98 ....
BCO POPULAR ESP	ES	34,48 - 0,92
BCP R	PT	5,96 ....
BIPOP CARIRE	IT	9,56 - 2,94
BNL	IT	3,86 - 2,28
BNP PARIBAS	FR	98,50 - 1,79
BSCH R	ES	12,15 - 1,62
CHRISTIANA BK	NO	5,99 ....
COMIT	IT	6,53 - 1,36
COMM.BANK OF GR	GR	55,37 + 0,75
COMMERZBANK	DE	33,35 - 0,15
CREDIT LYONNAIS	FR	43 - 1,94
DANSKE BANK	DK	162,37 - 0,82
DNB HOLDING -A	NO	5 ....
DEUTSCHE BANK N	DE	94,30 - 1,77
DEXIA	BE	168,90 - 0,24
DRESDNER BANK N	DE	48,05 - 0,93
EFG EUROBK ERGA	GR	31,21 - 3,73
ERSTE BANK	AT	47 ....
FOERENINGSSB A	SE	15,83 ....
HALIFAX GROUP	GB	8,98 - 0,92
HSBC HLDG	GB	16,11 - 3,39
IKB	DE	15,95 + 0,31
KBC BANCASSURAN	BE	49,75 ....
LLOYDS TSB	GB	10,94 - 1,79
NAT BANK GREECE	GR	44,38 + 0,37
NATEXIS BQ POP.	FR	91 + 1,11
NORDIC BALTIC H	SE	8,03 - 1,44
NORDIC BALTIC H	DK	9,19 - 1,44
ROLO BANCA 1473	IT	20,40 - 0,24
ROYAL BK SCOTL	GB	24,36 - 1,35
S-E-BANKEN -A	SE	13,54 ....
SAN PAOLO IMI	IT	17,52 - 0,90
STANDARD CHARTE	GB	16,44 - 2,27
ST GENERAL-A	FR	61,30 - 2,08
SV HANDBK -A	SE	18,23 - 0,32
SWEDISH MATCH	SE	3,48 - 0,67
UBS N	CH	154,73 - 2,07
UNICREDITO ITAL	IT	5,66 - 0,18
UNIDANMARK -A	DK	85,88 ....
XIOSBANK	GR	20,04 ....
► DJ E STOXX BANK P		345,42 - 1,33

## PRODUITS DE BASE

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
ACERALIA	ES	9,36 + 0,11
ACERINOX R	ES	32 + 1,27
ALUMINIUM GREEK	GR	45,41 - 2,59
ANGLO AMERICAN	GB	61,11 ....
ASSIDOMAEN AB	SE	18,12 - 0,96
BEKAERT	BE	46,90 ....
BILLITON	GB	4,12 - 0,80
BOEHLER-UDDEHOL	AT	35,80 ....
BUNZL PLC	GB	6,32 ....
CORUS GROUP	GB	0,91 ....
ELVAL	GR	4,23 - 2,71
ISPAT INTERNATI	NL	5,90 - 0,84
JOHNSON MATTHEY	GB	16 - 1,43
MAYR-MELNHOF KA	AT	45,60 + 0,11
METSAE-SERLA -B	FI	7,50 + 2,60
HOLMEN -B	SE	27,44 + 1,74
OUTOKUMPU	FI	7,75 ....
PECHINEY-A	FR	44,50 - 1,33
RAUTARUUKKI K	FI	3,74 + 1,08
RIO TINTO	GB	16,76 - 0,20
SIDENOR	GR	4,72 + 1,27
SILVER & BARYTE	GR	33,95 ....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,03 ....
STORA ENSO -A	FI	10,10 + 1
STORA ENSO -R	FI	9,95 - 0,50
SVENSKA CELLULO	SE	19,93 ....
THYSSENKRUPP	DE	14,45 - 0,41
UNION MINIERE	BE	39,84 + 0,35
UPM-KYMMENE COR	FI	28,20 ....
VOHCO	GR	14,45 + 0,93
VIEST-ALPINE ST	AT	27,05 + 0,22
► DJ E STOXX BASI P		152,33 - 0,43

## CHIMIE

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
AIR LIQUIDE	FR	134,50 - 0,96
AKZO NOBEL NV	NL	50,85 - 0,39
BASF AG	DE	42,55 + 0,12
BAYER AG	DE	46,10 + 1,88

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
BOC GROUP PLC	GB	14,30 - 1,83
CELANESE N	DE	20 + 2,04
CIBA SPEC CHEM	CH	63,93 - 0,10
CLARIANT N	CH	337,66 + 0,39
DEGUSSA-HUELS	DE	30,50 - 1,61
DSM	NL	32,97 - 0,09
EMS-CHEM HOLD A	CH	4622,34 ....
ICI	GB	6,29 - 0,26
KEMIRA	FI	5,85 - 0,85
LAPORTE	GB	8,40 - 0,98
LONZA GRP N	CH	542,22 - 0,48
NORSK HYDRO	NO	47,79 ....
RHODIA	FR	12,89 - 0,08
SOLVAY	BE	66,90 + 0,83
TESSENDERLO CHE	BE	36 ....
► DJ E STOXX CHEM P		359,21 - 0,25

## CONGLOMÉRATS

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
D'IETTEREN SA	BE	250 ....
AZEO	FR	72,40 - 1,30
GBL	BE	247 - 3,89
GEVAERT	BE	47,30 - 2,67
INCHCAPE	GB	4,56 ....
MYTILINEOS	GR	14,85 - 0,20
UNAXIS HLDG N	CH	305,53 - 1,69
ORKLA	NO	22,09 ....
SONAE SGPS	PT	1,63 ....
TOMKINS	GB	2,73 - 2,96
► DJ E STOXX CONG P		329,98 ....

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

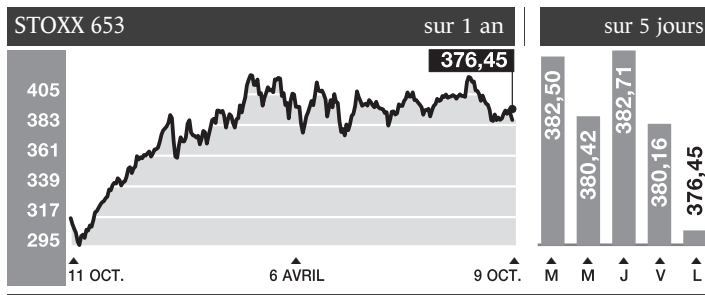
Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
ATLANTIC TELECO	GB	3,57 - 5,70
EIRCOM	IR	2,80 + 13,82
BRITISH TELECOM	GB	12,89 + 4,73
CABLE & WIRELES	GB	14,98 - 3,12
DEUTSCHE TELEKO	DE	37,80 - 1,05
E.BISCOM	IT	154,40 + 0,26
EIRCOM	IE	2,80 + 13,82
EUSSA COMMUNICA	IE	35 - 5,15
ENERGIS	GB	7,45 - 0,44
EQUANT NV	DE	39,40 + 1,03
EUROPOLITAN HLD	SE	9,26 - 3,66
FRANCE TELECOM	FR	110,80 - 3,65
HELLENIC TELE (	GR	21,16 - 0,21
HEL.TELEPH E	FI	102,60 ....
KINGSTON COM	GB	6,09 + 3,10
KONINKLIJKE KPN	NL	25,20 - 1,56
LIBERTEL NV	NL	13,50 - 4,93
MANNESMANN N	DE	160 ....
MOBILCOM	DE	66 - 2,22
PANAFON HELLENI	GR	10,74 - 1,22
PORTUGAL TELECO	PT	11,27 ....
SONERA	FI	26,45 - 3,11
SWISSCOM N	CH	268,49 - 2,15
TELE DANMARK -B	DK	66,43 - 3,88
TELECEL	PT	13,20 ....
TELECOM ITALIA	IT	12,09 - 1,79
TELECOM ITALIA	IT	6,15 ....
TELIA	SE	6,57 - 0,88
T.I.M.	IT	9,08 - 0,66
TISCALI	IT	31,80 - 5,92
VERSATEL TELECO	NL	24,45 - 3,17
VODAFONE GROUP	GB	4,07 - 3,16
► DJ E STOXX TCOM P		823,32 - 1,52

## CONSTRUCTION

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
ACCIONA	ES	39,60 ....
AKTOR SA	GR	8,90 + 1
UPONOR -A	FI	19,80 + 0,25
AUMAR R	ES	18,20 + 0,78
ACESA R	ES	9,24 + 0,43
BLUE CIRCLE IND	GB	6,65 - 0,99
BOUYGUES	FR	49,80 - 2,45
BBP	GB	3,86 + 1,75
BRISA AUTO-ESTR	PT	9,50 ....
BUZZI UNICEM	IT	8,89 ....
CRH PLC	GB	29,76 ....
CIMPOR R	PT	25,94 ....
COLAS	FR	52,05 + 0,10
GRUPO DRAGADOS	ES	9,73 + 0,31
FCC	ES	19,80 + 1,69
GROUPE GTM	FR	131,20 - 0,83
GRUPO FERROVIAL	ES	14,95 + 0,40
HANSON PLC	GB	5,50 + 1,53
HEIDELBERGER ZE	DE	57,85 - 0,26
HELLTECHNODOR	GR	20,70 - 0,35
HERACLES GENL R	GR	18,14 ....
HOCHTIEF ESSEN	DE	22,22 + 1,23
HOLDERBANK FINA	CH	1147,39 - 0,57
IMERYS	FR	111,80 + 1,27
ITALCEMENTI	IT	9,15 - 0,76
LAFARGE	FR	77,90 - 2,07
MICHANIKI REG.	GR	6,91 - 0,64
PILKINGTON PLC	GB	1,43 + 2,38
RMC GROUP PLC	GB	9,39 - 0,53
SAINT GOBAIN	FR	147,30 - 0,87
SKANSKA -B	SE	39,28 - 0,45
TAYLOR WOODROW	GB	2,39 ....
TECHNIP	FR	158 ....
TITAN CEMENT RE	GR	41,26 - 0,71
WIENERBAUSTOF	AT	24,15 ....
WILLIAMS	GB	5,40 - 0,91
► DJ E STOXX CNST P		210,92 - 0,93

## CONSOMMATION CYCLIQUE

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
ACCOR	FR	44,11 - 1,52
ADIDAS-SALOMON	DE	59,50 ....
AGFA-GEVAERT	BE	26,70 ....
AIR FRANCE	FR	20,53 - 1,77
AIRTOURS PLC	GB	3,54 - 1,39
ALITALIA	IT	2 ....
AUSTRIAN AIRLIN	AT	12,80 + 0,39
AUTOGRIILL	IT	13,06 - 1,06
BANG & OLUFSEN	DK	62,67 - 0,43
BENETTON GROUP	IT	2,13 ....
BRITISH AIRWAYS	GB	4,84 - 0,68
BULGARI	IT	14,51 + 0,28
CHRISTIAN DIOR	FR	61,15 - 1,69
CLUB MED.	FR	110 - 2,14
DT.LUFTHANSA N	DE	22,40 + 0,67
ELECTROLUX -B	SE	14,25 - 1,22
EM.TV & MERCHAN	DE	48,20 - 12,68
EMI GROUP	GB	8,80 - 0,19
EURO DISNEY	FR	0,56 + 1,82
GRANADA COMPASS	GB	10,91 - 0,61
HERMES INTL	FR	161,80 - 0,68
HPI	IT	1,38 ....



Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
KLM	NL	20,60 - 0,72
HILTON GROUP	GB	3,33 ....
LMVM	FR	82,75 - 1,66
MEDION	DE	113,50 + 0,44
MOULINEX	FR	4,24 - 0,47
PERSIMMON PLC	GB	3,29 ....
ROY.PHILIPS ELE	NL	43,84 - 1,42
PREUSSAG AG	DE	33,50 - 0,30
RANK GROUP	GB	2,74 ....
RYANAIR HLDGS	IE	9,25 + 1,65
SABIRGROUP N	CH	168,17 - 0,19
SAS DANMARK A/S	DK	9,30 - 0,29
SEB	FR	60,50 - 1,06
SODEXHO ALLIANC	FR	169,50 + 0,59
TELE PIZZA	ES	5,05 - 0,39
THE SWATCH GRP	CH	1630,61 - 0,52
THE SWATCH GRP	CH	331,76 - 0,39
THOMSON MULTIME	PA	50,70 - 0,39
WWW.UK UNITS	IR	1,30 - 1,52
WILSON BOWDEN	GB	9,98 ....
WM-DATA -B	SE	5,03 - 0,46
WOLFGANG AG	AT	26,60 ....
► DJ E STOXX CYC GO P		171,64 - 1,51

## PHARMACIE

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
ALTANA AG	DE	125 - 1,19
ASTRAZENECA	GB	58,48 - 1,48
AVENTIS	FR	84,45 - 0,88
BB BIOTECH	CH	1277,87 - 1,07
CELLTECH GROUP	BE	21,80 - 3,32
ELAN CORP	IE	38,82 - 2,34
ESSILOR INTL	FR	281 - 4,75
FRESENIUS MED C	DE	95 + 1,06
GAMBRO -A	SE	8,91 ....
GLAXO WELLCOME	GB	33,72 - 1,41
NOVARTIS N	CH	1769,60 - 0,59
NOVO NORDISK B	DK	250,94 - 1,32
NYCOMED AMERSHA	GB	10,63 + 0,16
ORION B	FI	20,45 - 1,21
QIAGEN NV	NL	48 - 3,96
ROCHE HOLDING	CH	11460,79 - 0,11
ROCHE HOLDING G	CH	10349,46 - 0,22
SANOFI SYNTHELA	FR	60,75 - 0,74
SCHERING AG	DE	67 - 1,76
SHIRE PHARMA GR	GB	21,40 ....
SERONO -B	CH	1205,09 - 2,23
SMITH & NEPHEW	GB	4,84 - 1,36
SMITHKLINE BEEC	GB	15,30 - 2,02
SULZER FRAT.SA1	CH	738,26 + 0,63
UCB	BE	40,90 - 0,24

(Publicité)

Chaque mardi avec

# Le Monde

DATÉ MERCREDI

retrouvez

## LE MONDE INTERACTIF

Code pays	Cours en euros	% Var. 06/10
-----------	----------------	--------------



VALEURS FRANCE

Après sa forte hausse au cours de la semaine précédente, le titre EADS perdait 2,36 %, tombant à 21,49 euros lors des premières transactions, lundi 9 octobre. Finmeccanica a démenti vendredi tout accord imminent dans l'avionique avec l'EADS et Thomson-CSF. L'action Thomson CSF gagnait, pour sa part, 2,72 %, à 48,69 euros. Le titre Moulinex s'éffrait de 1,41 %, à 4,2 euros, lundi matin. Le Conseil des marchés financiers a accordé vendredi au groupe italien El.Fi, propriétaire de Brandt, une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions Moulinex. Les valeurs Internet étaient mal orientées lundi matin. L'action Liberty Surf chutait de 4,63 %, à 19,55 euros. Dans une étude, la banque d'affaires Merrill Lynch estime que 75 % des 400 sociétés Internet cotées auront disparu d'ici à 2005. L'action GFI Industries cédait 2,17 %, à 40,11 euros, lundi, lors des premiers échanges. Le groupe a annoncé une hausse de 13,7 % de son chiffre d'affaires sur les neuf premiers mois de 2000. Cependant, à périmètre constant, la progression n'est que de 3,3 %. L'action Thomson Multimédia reculait de 2,99 %, à 52 euros, lundi, quelques minutes après le début des échanges. Elle restait orientée à la baisse après la mise sur le marché d'une partie des actions détenues par l'Etat et l'émission de nouveaux titres.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Alstom, Altran Techn, Atos Ca, Arbel, Avertis, Axa, Azéox, Bic, Bail Invest, Bazar Hot, Bns, Bnp Paribas, Bollore, Bollore Inv, Bongrain, Bouygues, Bouygues Off, Bull, Business Ob, Btp, Burelle Ly, Canal, Cap Gemini, Carbone-Lorr, Carrefour, Casino Guich, Casino Guich, Castorama Du, Ccf, Cea Industri, Cegid, Cgip, Chargeurs, Christian Da, Christian Di, Cic-Actions, Ciments Fran, Clarins, Club Mediter, Cnp Assuranc, Coface, Coflexip, Colas, Continentre, Cpr, Cred Fon Fra, Cff Recyclin, Credit Lyon, Cs Com Et Sy, Damart, Danone, Dassault Av, Dassault Sys, De Dietrich, Develux Ly, Dev Rn P Ca, Dmc Dollfus, Dynaction, Eiffage, Elior, Elec Madagas, Elf Aquitain, Entenalex, Eramet, Eridania Bec, Essilor Intl, Eso.

Table of stock prices for international companies including Publicis Gr, Remy Cointre, Renault, Rhodia, Rochette La, Royal Canin, Rougier, Rue Imperial, Sade Ny, Sagem Sa, Sagem Adp, Saint-Gobain, Salvepar Ny, Sanofi Synth, Schneider El, Scor, Seita, Selectibail, Sidel, Silic Ca, Simco, Skis Rossign, Societe Gene, Sodexo Alli, Sogepar Fi, Sommer Allib, Sophia, Sopra, Spir Communi, Sr Teleperfo, Studio Canal, Sucr Pithiv, Suez Lynd, Taittinger, Tfi, Technip, Thomson-Csf, Thomson Mult, Total Fina E, Transciel, Ubi Soft Ent, Unibail, Unilog, Usinor, Valeo, Vallourec, Via Banque, Vicat, Vinci, Vivendi, Vivendi Envi, Wanadoo, Worms Ex So, Zodiac.

Table of stock prices for international companies including Adecco, American Exp, Amvescap Exp, Anglogold Lt, At.Ti, Barrick Gold, Colgate Pal, Crown Cork O, De Beers, Diago Plc, Dow Chemical, Du Pont Nemo, Echo Bay Min, Electrolux, Elf Gabon, Ericsson, Ford Motor, General Elec, General Moto, Gold Fields, Harmony Gold, Hitachi, Hsb Holding, Ibm, Ito Yakado, I.T.I. Indus, Kingfisher P, Matsushita, Mc Donald's, Merck And Co, Mitsubishi C, Nestle Sa, Norsk Hydro, Pfizer Inc, Philip Morris, Procter Gamb, Rti Tinto Pl, Schlumberger, Sega Enterpr, Sema Group, Shell Transp, Sony Corp, T.D.K., Tokai, Umbia Techo, Zambita Coppe.

PREMIER MARCHÉ

Table of market data for Monday 9 October, including OSRD (25 octobre) and various market indicators.

SECONDE MARCHÉ

Table of market data for Monday 9 October, including various market indicators and company prices.

Advertisement for La Sicav UBAM, a range of investment products. Includes logo for UBI and contact information for Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France).

Table of market data for Monday 9 October, including various market indicators and company prices.

SICAV et FCP

Table of SICAV and FCP products including AGIPI, BNP Paribas, CDC Asset Management, and Caisse d'Epargne.

Table of SICAV and FCP products including Cédit Agricole, Indocam, and LCFE de Rothschild.

Table of SICAV and FCP products including Legal & General, La Poste, and various investment funds.

Table of SICAV and FCP products including various investment funds and market data.

LÉGENDE: \* Hors frais. \*\* A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/9/99.

**SPORTS** En remportant le Grand Prix du Japon, dimanche 8 octobre à Suzuka, devant son rival finlandais Mika Häkkinen, l'Allemand Michael Schumacher, sur Ferrari,

s'est assuré le titre de champion du monde des pilotes, à une épreuve de la fin de la saison de F1. ● DÉJÀ COURONNÉ en 1994 et 1995, alors qu'il conduisait une Be-

netton, il entre à trente et un ans dans le club des pilotes les plus titrés et peut espérer égaler un jour Alain Prost (quatre titres), voire Juan Manuel Fangio (cinq titres)

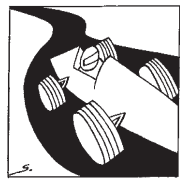
. ● CE SUCCÈS met fin à vingt et une années d'attente pour Ferrari et ses supporteurs. Le dernier pilote devenu champion du monde au volant d'une des fameuses mo-

noplaces rouges était le Sud-Africain Jody Scheckter, couronné en 1979. Cette victoire de « Schumi » a été célébrée à travers toute l'Italie.

# Michael Schumacher remporte son troisième championnat du monde

En s'imposant au Japon, à un grand prix de la fin de la saison, le pilote allemand apporte à l'écurie Ferrari un titre que l'équipe italienne attendait depuis vingt et un ans. Il devient l'égal de Nicki Lauda et d'Ayrton Senna

**LES YEUX FERMÉS**, il a laissé la douce quiétude de la victoire l'envahir. Combien de fois avait-il déjà vécu cet instant en imagination ? En remportant le



**FORMULE 1** Grand Prix du Japon, dimanche 8 octobre, Michael Schumacher a décroché sa troisième couronne de champion du monde des pilotes, après celles de 1994 (Benetton-Ford) et de 1995 (Benetton-Renault). Deux semaines avant le Grand Prix de Malaisie, ultime manche du championnat de F1, et après vingt et une années de disette, il a offert à l'écurie Ferrari le plus prestigieux des titres.

En se présentant sur le circuit de Suzuka (Japon), Michael Schumacher se trouvait, pour la

troisième fois en quatre ans, en mesure d'enlever le titre mondial. Pour avoir perdu son sang-froid dans ces situations tendues à l'extrême, l'impulsif pilote avait échoué les saisons précédentes. En 1997, à Jerez (Espagne), l'Allemand, alors à la lutte avec Jacques Villeneuve, avait même jeté sa monoplace contre celle du Québécois. Cette manœuvre désespérée avait provoqué son exclusion du classement final par le conseil mondial du sport automobile.

## TEL UN FUNAMBULE

L'année suivante, au Japon, c'est son incapacité à gérer la tension au moment du départ qui lui avait valu d'autres infortunes. Après avoir calé, il avait dû s'élaner en dernière position. Malgré une formidable remontée, ses espoirs avaient disparu après une crevaillon, et Mika Häkkinen (McLaren/Mer-

cedes) s'était emparé du titre.

L'an passé, les ambitions du « Baron rouge » s'étaient envolées à Silverstone (Grande-Bretagne), au milieu de la saison. Après avoir violemment heurté un mur de pneus alors que le drapeau rouge – synonyme d'interruption de la course – était affiché par les commissaires, Michael Schumacher, victime d'une double fracture de la jambe droite, était resté éloigné des circuits durant plusieurs mois. Mika Häkkinen avait conservé son titre.

Cette fois, Michael Schumacher est parvenu à contenir sa fougue et rien n'a pu l'empêcher d'atteindre l'objectif qu'il s'était fixé en 1995, lorsqu'il avait décidé de quitter Benetton pour Ferrari. « Ne vous attendez pas à ce que je fonde en larmes, mais il m'est de nouveau difficile de trouver les mots justes pour décrire une telle impression », a dé-

claré « Schumi », à qui sa victoire à Monza (Italie) – qui en faisait l'égal d'Ayrton Senna par le nombre de grands prix remportés – avait arraché des sanglots le mois dernier.

## PRÈS D'UNE SECONDE D'AVANCE

L'Allemand a construit son 43<sup>e</sup> succès lors du second arrêt aux stands de Mika Häkkinen, jusque-là aux commandes de la course grâce à un départ redoutable de précision. A cet instant décisif, Michael Schumacher n'a pas tremblé. Durant trois tours, tel un funambule au volant de sa rutilante monoplace, il a creusé un écart substantiel, qui l'a autorisé à s'arrêter et à reprendre la piste en tête. « J'entendais Ross Brawn (l'ingénieur chargé de sa voiture, NDLR) me dire : c'est bon, c'est bon. Mais moi je trouvais que ce n'était pas assez bon ! », s'est souvenu le pilote Ferrari.

Il a coupé la ligne d'arrivée avec près d'une seconde d'avance sur son rival finlandais, les lieutenants des deux hommes, le Britannique David Coulthard et le Brésilien Rubens Barrichello, s'adjugeant les troisième et quatrième places. A trente et un ans, Michael Schumacher rejoint ainsi le clan des pilotes les plus titrés : Juan Manuel Fangio, quintuple champion du monde, Alain Prost, quatre fois victorieux, Jack Brabham, Nelson Piquet, Niki Lauda, Jackie Stewart et Ayrton

Senna, couronnés à trois reprises. Son début de saison avait été tonitruant : avec trois succès en autant de courses, Michael Schumacher avait rapidement pris le large et démontré la fiabilité de sa monoplace. Ses soucis avaient commencé au début de l'été par un abandon à Monaco, puis un autre au Grand Prix de France. La conduite de Michael Schumacher, ajoutée à son air hautain et son caractère volcanique, lui a aussi valu quelques inimitiés. Règlement de comptes ou pas, il s'était fait percuter par Ricardo Zonta puis Giancarlo Fisichella dans les premiers mètres des Grands Prix d'Autriche et d'Allemagne. Fin août, après une 2<sup>e</sup> place en Hongrie derrière Mika Häkkinen, il avait quitté son fauteuil de leader du championnat du monde, qu'il n'avait repris qu'un mois plus tard, au Cana-

da. « Michael a fait un superboulot cette saison », a reconnu Mika Häkkinen.

La victoire de la marque au cheval cabré, la seule produisant châssis et moteur, a été accueillie par une émouvante explosion d'allégresse dans le stand italien. « C'est le couronnement de cinq ans de travail », a déclaré le nouveau champion du monde. Même si depuis 1979 et le sacre du Sud-Africain Jody Scheckter le cavallino rampante n'avait plus dominé, il n'avait rien perdu de son charisme. Sur tous les circuits du monde, les oriflammes rouges de « la Rossa » restent omniprésents. Depuis la deuxième course de l'histoire de la F1 (Enzo Ferrari avait refusé que ses autos participent à la première pour une histoire de primes), la marque italienne a participé à toutes les épreuves, soit cinquante et une années de présence ininterrompue et plus de 600 grands prix.

Il ne manque que trois points à la Scuderia pour conserver, au terme du Grand Prix de Malaisie, dans quinze jours, son titre mondial des constructeurs. Un dernier défi attend donc Michael Schumacher et Rubens Barrichello. Avant de s'y attaquer, l'Allemand s'est octroyé quelques jours de détente au bord d'un lagon, quelque part en Asie. Il pourra y savourer le sentiment du travail fait, et bien fait.

Pierre Lepidi

## Jean Todt, collectionneur de titres

**QU'ELLES QUE SOIENT** les latitudes, les douches au champagne auront rythmé la carrière de Jean Todt. Dans le désert, sur les podiums de formule 1 ou ceux des courses d'endurance, cet homme de défis a récolté la victoire partout où il l'a patiemment semée. Dimanche 8 octobre, après

## PORTRAIT

« Quatorze heures par jour, qui me font parfois penser que je suis comme le médecin de garde à la Scuderia »

le succès de Michael Schumacher à Suzuka, le responsable de la gestion sportive de la marque au cheval cabré n'a pas été oublié par le nouveau champion du monde. Etreintes amicales, embrassades et regards complices, le pilote allemand connaît l'importante part de responsabilité de ce Français de cinquante-quatre ans dans son couronnement.

Depuis fin 1981, date à laquelle il a pris les rênes du département rallye de Peugeot, cet ancien copilote n'a jamais rencontré l'échec. Il s'est adjugé les quatre titres (constructeurs et pilotes) en championnat du monde des rallyes (1985 et 1986), quatre victoires consécutives dans le rallye Paris-Dakar (de 1987 à 1990), les titres mondiaux des voitures de sport et une première victoire au 24 Heures du Mans (1992). En 1993, Peugeot, grâce à une structure regroupant 220 personnes créée et développée par Jean Todt, a même réalisé l'exploit d'installer trois 905 aux trois premières places du classement final des 24 Heures du Mans.

Le secret de Jean Todt ? Le travail. « Quatorze heures par jour, qui me font parfois penser que je suis comme le médecin de garde à la Scuderia », reconnaît aujourd'hui celui qui a

rejoint l'écurie italienne en juillet 1993. A son arrivée, il a fallu impérativement rassurer une équipe certes prestigieuse, mais en proie au doute depuis quelques années. « Cela a été une tâche colossale », se souvient-il. Toujours à l'écoute des difficultés rencontrées par les mécaniciens autant que par les pilotes, il a su désamorcer certains conflits internes et assainir le climat de travail.

## DES « CERVEAUX DES STANDS »

Main de fer dans un gant de velours, il a fait converger tous les efforts vers un seul but : le titre mondial des pilotes. Après avoir obtenu les pleins pouvoirs du président Luca di Montezomolo, Jean Todt s'est aussi donné les pleins moyens pour assouvir son inextinguible soif de titres. Dans son sillage, il a d'abord attiré Michael Schumacher (1995), puis des ingénieurs comme Ross Brawn et Rory Byrne, reconnus comme des « cerveaux des stands ». Pour beaucoup Jean Todt serait à l'origine de cette fameuse ambiance familiale qui règne au sein de la firme de Maranello.

A force de rigueur et de persévérance, Jean Todt a donc atteint l'objectif qu'il s'était fixé au bout de sept années. Mais « avec cet homme exceptionnel qu'est Michael Schumacher », à qui il reconnaît « des qualités humaines rares », celui que l'on surnommait « Napoléon » dans l'univers des rallyes (notamment à cause de sa petite taille) ne veut pas relâcher ses efforts et en rester là.

« Il n'y a pas de mots pour décrire ça... Ne nous inquiétons pas de l'avenir pour l'instant. Profitons du présent pendant au moins cinq minutes », a-t-il déclaré, la combinaison encore imbibée du champagne versé par le « Baron rouge » et ses rivaux de la firme McLaren-Mercedes, lors de la remise des trophées.

P.L.

## Les tifosi célèbrent la fin de 21 années d'attente

**L'ITALIE** attendait ce moment depuis vingt et un ans ; environ 20 000 tifosi ont passé une nuit blanche à Maranello, fief de la Scuderia, pour assister sur un écran géant au couronnement de Michael Schumacher, premier champion du monde estampillé Ferrari depuis le Sud-Africain Jody Scheckter, en 1979.

Contrairement à une tradition bien établie, le Père Alberto Bernardoni, curé de la paroisse de Maranello, n'a pu faire sonner les cloches à la fin du grand prix, car, à ce moment-là, il célébrait la messe. Elles n'ont résonné qu'à la fin de la célébration religieuse.

« Les cloches sont arrivées tard aujourd'hui, mais j'étais à l'autel pour l'office du matin », a-t-il expliqué, ajoutant qu'il n'avait pu voir

que le début du grand prix. « Nous avons essayé de bien prier, comme Michael a essayé de bien conduire. »

Un simulacre de cortège funèbre s'est aussi mis en branle dans la petite ville proche de Modène, conduit par quelques plaisantins. Un couffin aux couleurs de l'écurie McLaren était accompagné d'une pancarte : « Le 8 octobre, McLaren est décédé, abandonnant son cher père Ron (Dennis, patron de McLaren), ses fils Mika et David (Coulthard) et ses belles-filles Heidi (amie de Coulthard) et Eria (femme de Häkkinen). »

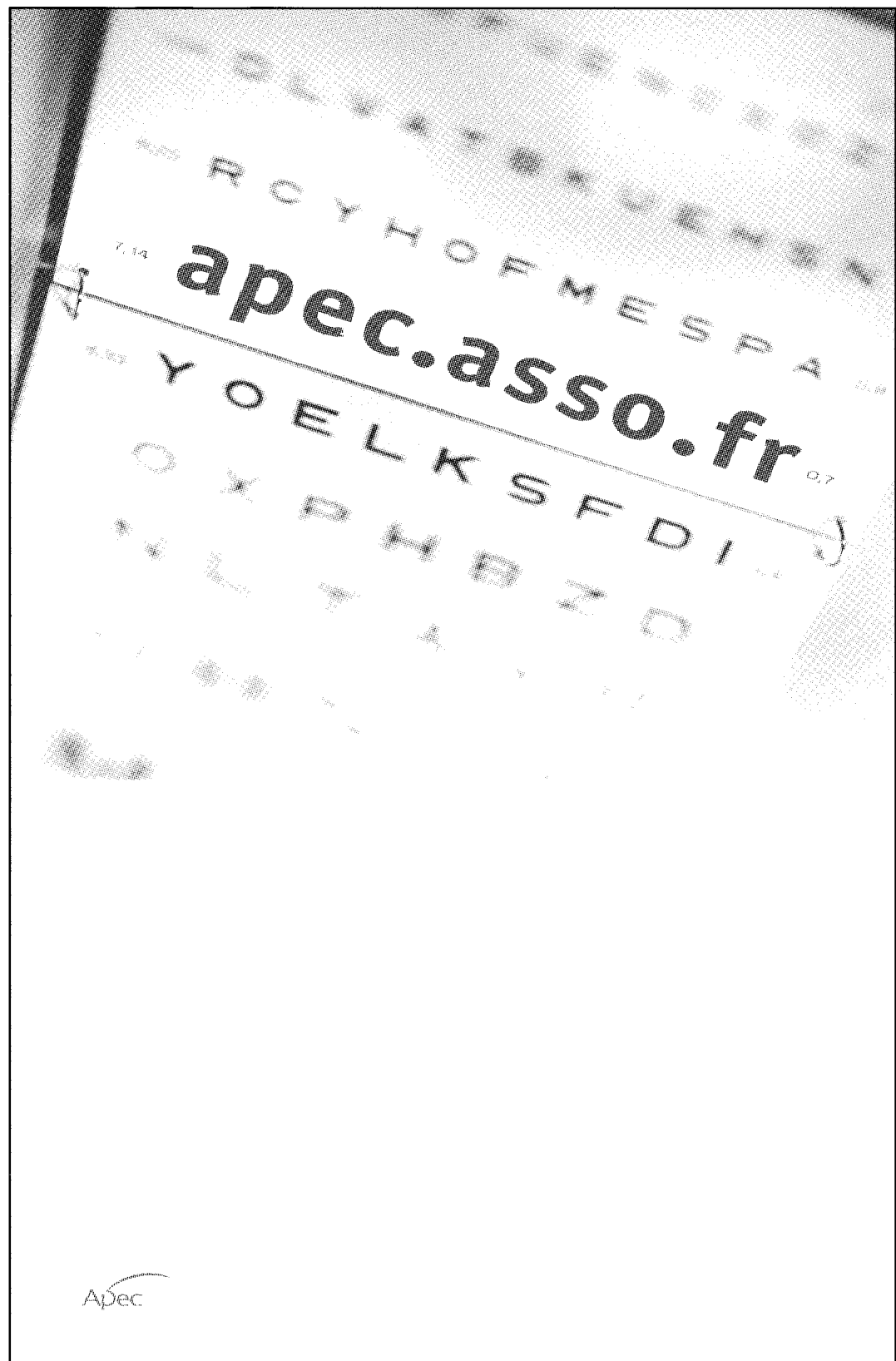
La nuit n'a pas été très sereine pour des centaines de milliers d'autres tifosi, qui, après quelques heures de sommeil, se sont installés devant leurs postes de té-

lvision pour suivre le Grand Prix du Japon. Une centaine de supporteurs agitant des drapeaux frappés du cavallino rampante (cheval cabré) s'étaient rassemblés sur la Piazza Venezia de Rome, haut lieu des triomphes sportifs nationaux.

Vêtus et tout enrubannés de « rosso Ferrari » (rouge Ferrari), les tifosi avaient bravé les premières rigueurs de l'automne pour suivre l'événement, tremblant quand Mika Häkkinen, auteur du meilleur départ, garda le commandement, avant de laisser leur « Schumi » prendre la tête à la faveur du second ravitaillement.

Un peu déçus de ne pas voir leur héros franchir la ligne d'arrivée, puisque la caméra était braquée à ce moment sur Mika Häkkinen, les supporteurs laissaient éclater leur joie aux images de Michael Schumacher victorieux, brandissant leurs drapeaux à la gloire de Ferrari et faisant hurler les klaxons.

La première chaîne de la télévision publique italienne (RAI), qui avait retransmis la course en direct, a ouvert son journal de la mi-journée – le plus suivi en Italie – sur la victoire de Ferrari. Les deux autres chaînes publiques et les trois chaînes privées ont aussi consacré de très larges extraits de leurs journaux télévisés au sacre de la Scuderia. (AFP)



**PROFIL DE CONQUÊTE**

Tel : 01 55 04 90 10  
www.aeromexico.com

**AEROMEXICO**

# Le périple sud-africain des Bleus s'est achevé dans la grogne

Tenus en échec par l'Afrique du Sud (0-0), les champions du monde n'ont pas apprécié le voyage

Pour son premier déplacement officiel sur le continent africain, l'équipe de France de football a dû se contenter d'un résultat nul (0-0) à Johannes-

burg, face à l'Afrique du Sud, samedi 7 octobre. La fatigue du voyage et l'absence de plusieurs titulaires, dont le meneur de jeu Zinedine Zidane, ont

pesé sur le comportement des champions du monde. Le nombre de blessés a relancé la polémique sur les cadences infernales du calendrier international.

## JOHANNESBURG

de notre envoyé spécial

Que pèse un modeste résultat nul (0-0) face à un symbole ? Pour l'équipe de France et son encadrement, ce premier pèlerinage officiel sur le sol africain restera marqué par l'accueil débonnaire que leur a réservé Nelson Mandela dès leur arrivée à Johannesburg, jeudi 5 octobre. Sur le patio de sa résidence, le Prix Nobel 1993 a salué un à un des joueurs tétanisés par l'émotion. Aimé Jacquet, qui s'est rendu le lendemain à Soweto pour une séance d'entraînement en présence d'une soixantaine de gamins sous l'égide de l'équipementier des Bleus, a longuement fixé l'ancien chef d'Etat sud-africain avant de se rapprocher de l'icône.



FOOTBALL

Claude Simonet et Gérard Bourgoïn n'ont pas eu ces scrupules. Le président de la Fédération française de football et son collègue de la Ligue nationale ont exercé un mar-

quage serré sur leur hôte prestigieux, en arborant un sourire en direction des objectifs. Plus subtil, Lilian Thuram s'est débrouillé pour serrer à deux reprises la main de « la conscience du peuple noir ». En apprenant, avant le périple, que Nelson Mandela risquait de ne pas le rencontrer, le défenseur s'était exclamé : « Je suis dégoûté, cela ne sert plus à rien d'aller là-bas. »

On ne saurait être plus explicite sur la motivation principale de ce déplacement harassant conclu, samedi 7 octobre, par le 600<sup>e</sup> match de l'histoire des Bleus dans une ambiance très éloignée de la passion qui s'empare en général des gradins sur ce continent. Seule la moitié des 60 000 places de l'Ellis Park de Johannesburg avait été écoulee. Le tarif des billets (50 rands, soit près de 50 francs pour les moins chers), soumis à une brutale inflation de 100 %, avait découragé plus d'un amateur.

## UNE FORMATION EXPÉRIMENTALE

Les absents s'en remettent sans peine tant cette partie amicale (0-0) invita à la somnolence, à l'exception d'une action conclue par un but de Nicolas Anelka refusé pour un hors-jeu peu évident à la 56<sup>e</sup> minute. Les absences pour blessures de Fabien Barthez, Vincent Candela, Youri Djorkaeff, Bixente Lizarazu, Robert Pires et Zinedine Zidane avaient conduit Roger Lemerre à aligner une formation expérimentale, tout comme face au Cameroun (1-1), mercredi 4 octobre.

Le sélectionneur se serait volontiers passé de ce travail de laborantin, quand bien même il a décrété que la longue période des matches

amicaux avant la Coupe du monde 2002 serait mise à profit pour soumettre quelques néophytes au feu du niveau international. « Mais la priorité reste aux champions du monde et aux champions d'Europe », a pris soin d'ajouter le technicien. Cette semaine africaine soldée par deux résultats nuls saumâtres face au Cameroun et à l'Afrique du Sud l'aura renforcé dans ses convictions.

Seuls Claude Makelele et Philippe Christanval ont semblé en mesure de rejoindre le noyau dur des « incontournables ». Pour le reste, Lionel Letizi et Richard Durtuel, qui se sont succédé dans les buts français devant le Cameroun, ont l'étoffe pour postuler à un rang de numéro trois dans la hiérarchie, derrière Fabien Barthez et Ulrich Ramé, noté à son avantage à l'Ellis Park. Martin Djetou a usé de sa puissance physique sans démontrer le même volume de jeu qu'à Monaco. Son coéquipier Ludovic Giuly est apparu trop frêle et le Parisien Laurent Robert trop timide. Dans un souci diplomatique, Roger Lemerre a distribué les bons points, tout en ajoutant « qu'un match en équipe de France n'a rien à voir avec le championnat ou même la Coupe d'Europe sur le plan de l'engagement et de la dimension technique. »

Or, dans ces deux domaines, l'équipe de France ne s'est pas montrée particulièrement convaincante. Déstabilisés par le défi athlétique imposé par les Camerounais au Stade de France, les Bleus ont surpris les observateurs à Johannesburg par leur déficience technique. « Nous avons commis trop d'erreurs dans les passes et dans les

contrôles, a déploré Marcel Desailly, une nouvelle fois irréprochable, tout comme Patrick Vieira. Si, dans le championnat de France, on peut se permettre des approximations, ça ne passe pas avec la sélection. Nous restons sur trois résultats nuls : on ne peut pas s'en contenter, mais il était utile de confronter les nouveaux à l'échelle internationale. »

Pour Roger Lemerre, « ces deux parties en quatre jours ont été très instructives. » « Il faut jouer juste, et nous n'avons pas su le faire », a précisé le sélectionneur national. La remarque n'est évidemment pas très rassurante pour les pièces rapportées d'un puzzle assemblé depuis bientôt quatre ans. « Il y avait trop d'absents pour qu'un déséquilibre ne se manifeste pas sur le terrain », a ajouté le technicien. Le voyage (dix heures de vol dans la nuit du 4 au 5 octobre) n'a rien arrangé. « On a passé notre séjour à dormir », a reconnu Emmanuel Petit, qui a souffert, de surcroît, de l'altitude. « Faire dix mille kilomètres pour disputer un match amical trois jours après un autre match amical, on doit être le seul pays à faire ça », a chicané David Trezeguet.

Les blessures de Frank Leboeuf (entorse de la cheville droite) et de Lilian Thuram (contusion au genou droit) ont remis au goût du jour les critiques sur « les cadences infernales ». « Je n'ai pas eu un jour de repos depuis le début de la saison, a clamé Frank Leboeuf. Les instances se moquent de nous avec leur calendrier démentiel. » Que peut bien penser Nelson Mandela de tout cela ?

Elie Barth

## Les adieux ratés de l'Angleterre à Wembley

LE RÈGLEMENT, c'est le règlement. Celui de la Coupe du monde de football ne prévoit pas – pas encore – que les équipes puissent choisir leurs adversaires dans les phases qualificatives. C'est sans doute dommage pour l'Angleterre, car, à en croire son ancien avant-centre, Alan Shearer, « quand on veut réussir un match de classe mondiale, il ne faut pas inviter l'Allemagne ».

Le tirage au sort des éliminatoires pour le Mondial 2002 a, hélas pour les Anglais, été ainsi fait qu'il les a non seulement placés dans le même groupe que les Allemands, mais qu'il leur a également imposé

ceux-ci comme adversaires pour leur entrée dans cette compétition, samedi 7 octobre. Bilan de la confrontation : une défaite à domicile (0-1), des adieux pas vraiment réussis au stade de Wembley, qui va bientôt être détruit, et une situation de crise avec la démission de l'entraîneur, Kevin Keegan.

Après un Euro calamiteux, dont elle a été éliminée dès le premier tour, l'équipe allemande semble quant à elle renaître depuis qu'elle a été reprise en main par Rudi Völler : elle a gagné ses trois derniers matches officiels, dont deux dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2002 (outre la victoire sur l'Angle-

terre, un succès sur la Grèce). En ce qui concerne les huit autres groupes de qualification de la zone Europe, les rencontres du week-end ont vu l'Italie (3-0 contre la Roumanie), l'Ecosse (2-0 à Saint-Marin), la République tchèque (4-0 contre l'Islande), l'Espagne (2-0 contre Israël), la Slovaquie (2-1 à Luxembourg), la Slovaquie (1-0 en Moldavie), la Pologne (3-1 contre la Biélorussie) et les Pays-Bas (4-0 à Chypre) conforter leurs positions en tête de leurs poules respectives.

Dans la zone Amérique du Sud, la 9<sup>e</sup> journée des éliminatoires, disputée samedi et dimanche, a permis à l'Argentine de conforter sa première place, en s'imposant face à l'Uruguay (2-1). Le Brésil (vainqueur 6-0 au Venezuela) et le Paraguay (vainqueur 2-0 en Colombie) occupent les deux places suivantes du classement, devant la Colombie et l'Uruguay. Les quatre premiers seront qualifiés pour la phase finale de la Coupe du monde.

Dans la zone Amérique du Nord-Amérique centrale-Caraïbes (Concacaf), à l'issue des matches de la 5<sup>e</sup> journée, disputée dimanche, le Mexique et Trinité-et-Tobago (groupe C), ainsi que le Honduras et la Jamaïque (groupe D), sont d'ores et déjà qualifiés pour le 3<sup>e</sup> et dernier tour de qualification. Ce dernier rassemblera six équipes, dont les trois meilleures iront au Mondial en 2002.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 81** du samedi 7 octobre.

**Premier tirage** : 10, 18, 30, 32, 46, 48, numéro complémentaire le 31. Rapports pour 6 numéros : 6 656 970 F (1 014 849 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 225 260 F (34 341 €) ; 5 numéros : 9 545 F (1 455 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 398 F (61 €) ; 4 numéros : 199 F (30,3 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F (5,5 €) ; 3 numéros : 18 F (2,7 €). **Second tirage** : 1, 10, 17, 24, 33, 45, numéro complémentaire le 4. Rapports pour 6 numéros : 3 615 940 F (551 246 €) ; pour 5 numéros et le complémentaire : 53 840 F (8 208 €) ; 5 numéros : 4 650 F (709 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 244 F (37 €) ; 4 numéros : 122 F (18,6 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (4 €) ; 3 numéros : 13 F (2 €).

# Escarmouches subtiles en ouverture du championnat du monde d'échecs

Kasparov et Kramnik débutent par une nulle

ON NE DIRA peut-être jamais assez l'importance de la préparation pour un championnat du monde d'échecs, étrange compétition alliant la brutalité immédiate d'un combat de boxe à la patiente stratégie de course d'un marathon. L'édition 2000, qui oppose les deux meilleurs joueurs du moment, le tenant du titre, Garry Kasparov, à son dauphin, Vladimir Kramnik, n'est pas partie pour déroger à cette règle (*Le Monde* du 7 octobre). Les deux Russes ont engrangé les variantes nouvelles à la maison et attendent le moment idoine pour placer l'uppercut fatal. Pourtant, pour la première fois dans l'histoire des échecs d'après-guerre, le match pour la couronne suprême ne comptera que seize rencontres, ce qui devrait inciter les deux « K » à une plus grande combativité, car le premier à marquer un point complet prendra une option non négligeable sur la victoire finale.

La première partie, disputée dimanche 8 octobre à Londres, n'a toutefois pas été une recherche de K-O mais plutôt un round d'observation animé. Chacun des deux protagonistes a soigneusement évité de tomber dans ce qu'il supposait être la préparation de l'autre. Ainsi, en ouvrant du pion du roi, Kasparov, qui avait l'avantage des pièces blanches, invitait-il Kramnik à lui jouer sa fameuse défense Petrov en béton armé, contre laquelle il avait dû inventer un marteau-piqueur de nouvelle génération. Mais son jeune challenger déclinait l'offre et, à son tour, proposait tacitement à l'« Ogre de Bakou » de faire usage de son écossaise favorite, une ouverture que Kasparov avait sortie des oubliettes en 1990 pour venir à bout d'Anatoli Karpov.

Seulement, le champion du monde n'était apparemment pas pressé de découvrir quelle arme secrète Kramnik et son équipe avaient figolée et opta plutôt pour une espagnole, histoire de voir sans doute quelle variante allait surgir. Il ne fut pas déçu puisque Kramnik exhumait la défense berlinoise, qui n'avait pas été jouée à ce niveau depuis le match Karpov-Kortchnoi de 1981 et avait notamment valu à Kortchnoi une rude défaite en 57 coups dans la deuxième partie.

Il ne s'est rien passé de tel dimanche. Kasparov n'a certes jamais été inquiet, mais, visiblement surpris par la tournure des événements, a perdu beaucoup de temps, que ce soit à la pendule ou sur l'échiquier, faisant tourner ses cavaliers dans le vide tandis que Kramnik, toujours sur la défense, bâtit un fortin indestructible. Nulle en 25 coups, donc. Le score est d'un demi-point partout. La deuxième partie doit se jouer mardi.

Pierre Barthélémy

## 1<sup>re</sup> PARTIE

Blancs : Garry Kasparov

Noirs : Vladimir Kramnik

Partie espagnole, défense berlinoise

1	e4	e5	14	Ce2	Cg6
2	Cf3	Cc6	15	Ce1	h5
3	Fb5	Cf6	16	Cd3	c5
4	0-0	Cxe4	17	c4	a5
5	d4	Cd6	18	a4	h4
6	Fxc6	dx6	19	Cc3	Fe6
7	dx6	Cf5	20	Cd5	Rb7
8	Dxd8+	Rxd8	21	Ce3	Th5
9	Cc3	Fd7	22	Fc3	Te8
10	b3	h6	23	Td2	Rc8
11	Fb2	Rc8	24	f4	Ce7
12	h3	b6	25	Cf2	Cf5
13	Tad1	Ce7			Nulle

## Jan Ullrich ne défendra pas son titre mondial de cyclisme

LE CYCLISTE ALLEMAND Jan Ullrich a déclaré forfait pour les championnats du monde de Plouay (Morbihan), à la suite d'une chute survenue dimanche 8 octobre dans la classique française Paris-Tours, gagnée par l'Italien Andrea Tafi (Mapei). Jan Ullrich, opéré à une lèvre dans un hôpital de Tours, s'est vu interdire tout entraînement pendant au moins trois jours. Il était donné comme le principal favori à sa propre succession, jeudi, dans l'épreuve du contre-la-montre.

## DÉPÊCHES

■ **HANDBALL** : Montpellier, champion de France depuis trois ans, a réussi ses débuts dans le championnat 2000-2001 en s'imposant (23-26) chez un promu, Angers, dimanche 8 octobre, lors de la première journée. Le Paris-SG occupe la première place du classement grâce à l'ampleur de sa victoire sur l'ACBB (34-18).

■ **MOTOCYCLISME** : l'Américain Kenny Roberts (Suzuki) a remporté le championnat du monde 500 cc à l'issue du Grand Prix du Brésil, qu'il a terminé en 6<sup>e</sup> position, samedi 7 octobre. Vingt ans après, il succède ainsi à son père, Kenny Roberts, qui remporta trois couronnes mondiales successives en 1978, 1979 et 1980. En 250 cc, le Français Olivier Jacque (Yamaha) a chuté alors qu'il occupait la tête de la course. Il ne dispose plus que de neuf points d'avance sur son coéquipier, le Japonais Shinya Nakano, alors qu'il reste deux courses à courir : le Grand Prix du Pacifique, dimanche 15 octobre, au Japon, puis le Grand Prix d'Australie.

■ **RUGBY** : le Biarritz Olympique, vainqueur de Northampton, tenant du titre (37-30), a effectué des débuts prometteurs en Coupe d'Europe, lors de la 1<sup>re</sup> journée, disputée vendredi 6 et samedi 7 octobre. Toulouse a été défait à domicile par les Saracens de Londres (22-32), emmenés par Thomas Castaignède. Castres a été battu à Bath (25-13), alors que Pau a été battu à Leicester (46-18). Enfin, Colomiers s'est imposé à Rome (5-14) et le Stade français a écrasé l'Aquila (92-7).

■ **TENNIS** : la Française Julie Halard-Decugis a été dominée en finale du tournoi de Tokyo par l'Américaine Serena Williams (7-5, 6-1). Elle s'est consolée en remportant le tournoi de double au côté de la Japonaise Ai Sugiyama.

■ **VOILE** : le Français Franck Cammas, à la barre de *Groupama*, a remporté, dimanche 8 octobre, le championnat des multicoques à l'issue du Grand Prix de Royan. Déjà assuré du titre avant cette dernière épreuve, il en a pris la deuxième place derrière Alain Gautier, sur *Foncia*.

# M'AS-TU VU EN CADAVRE ?

Dès ce soir, 18h00, sur [www.lemonde.fr/tardi](http://www.lemonde.fr/tardi)

Découvrez en avant-première les aventures de Nestor Burma par Jacques Tardi et Léo Malet

un agenda 2001 à gagner chaque jour du lundi au vendredi

tardi © casterman

le monde  
INTERACTIF

{asuvivre.com}

casterman

**100 Seat neuves disponibles en permanence**

**SEAT**

**AUTOGIR, le nouveau concessionnaire SEAT de l'Ouest Parisien**

41, bd Gouvion St Cyr, Paris 17<sup>e</sup>, Tél : 01 56 68 83 00

PRÊT-À-PORTER PRINTEMPS-ÉTÉ 2001

# Jeux d'optique

Paris a pris le relais de Milan. Graphismes abstraits de Cristina Ortiz et audaces géométriques de Rei Kawakubo ont dominé les premiers défilés

**LE DÉFILÉ** Versace a clos les collections milanaïses vendredi 6 octobre avec des silhouettes drapées issues de la couture et des sandales à la cambrure vertigineuse ornées de pompons de soie. Après les pastels tendres de Marni, Alberta Ferretti a imposé sa vision sensible et personnelle de la féminité, loin des fillettes en short-chaussettes-escarpins et des collections dictées par un marketing agressif. Le manteau marine suit à la perfection les contours de la silhouette, le cafetan chair glisse sur la peau, les pans de mousseline s'animent avec les mouvements du corps... La broderie se pose ici par touche et captive le regard, comme ces éclats de cristal de roche qui s'échappent d'une manche ou d'un col.

Loin des bimbos bariolées de l'été 2000, des créateurs opposent une vraie rigueur de style et préfèrent épurer la palette de couleurs pour cultiver les formes. C'est le cas de Narciso Rodriguez qui retravaille les classiques de la garde-robe en noir et blanc (trench de soie à dos basculé, chemise de popeline, bermuda « tuxedo », etc.) et surtout de Marc Audibert pour sa deuxième collection chez Ferragamo. Sur le thème de « l'attraction des opposés », ce créateur, qui sut révéler le corps dans les années 80, s'attache à l'architecture du vêtement à travers les lignes allongées d'une veste de crêpe ivoire et les rondeurs d'une *bubble dress* de popeline hibiscus. Le noir dévoile son éclat dans une robe simplement nouée sur les hanches ou un soufflé de tulle drapé.

**LACROIX DÉÇOIT**

A Paris, alors que les présentations s'enchaînent à un rythme effréné depuis le samedi 7 et s'achèveront samedi 14 octobre, les jeux d'optique ont continué de s'imposer, magnifiés par la Japonaise Rei Kawakubo pour Comme des Garçons (*lire ci-dessous*). Balmain, qui s'est séparé du styliste Gilles Dufour dont les tee-shirts siglés « Balmain bitch » (« garce ») avaient secoué la clientèle, voit l'été en noir et blanc dans des imprimés damiers ou des motifs pied-de-coq déformés. Sans réelle cohérence, la collection de cette maison qui peine à redéfinir son style recycle les thèmes de l'hiver : ceintures-

chaînes très Céline, costumes centrés en lamé or, cuir clouté punky chic, vestes gansées de python...

Après les sublimes « nuitardes » de la haute-couture, le prêt-à-porter de Christian Lacroix a déçu par la confusion des silhouettes, faisant presque oublier l'étonnant travail sur la coupe et la matière (robe longue en panneaux de mousseline laquée noire, tunique blousante en organza de laine, veste chair à manches-fleurs, etc.). Le couturier exhume les figures des années 80 au fil de chaînettes dorées, de mini-jupes, de boots à la cheville et d'imprimés néon ou tache d'encre.

C'est sur un remix vivifiant des titres *Fame* et *Ashes to Ashes* de David Bowie que la collection Lanvin, dessinée par Cristina Ortiz, a défilé dans l'enceinte du Petit Palais. Pour l'été 2001, la styliste affectionne les nuances poudrées ou mouillées d'une palette de maquillage (velours rosé, cuir craie, pastilles incarnat). Un thème de couleur que l'on retrouve dans la ligne principale de Calvin Klein, présentée en septembre à New-York, aux teintes pétale, fraise ou beige crémeux. Cristina Ortiz chahute le costume d'homme avec des vestes sans manches aux épaules constellées de strass mais c'est surtout dans les graphismes abstraits qu'elle s'affirme.

**HERMÈS SANS SURPRISE**

Comme chaque saison depuis l'arrivée de Martin Margiela à la tête du prêt-à-porter féminin, le défilé Hermès s'est déroulé sans surprise. Mèche de cheveux coincée derrière l'oreille, joues rosies par un week-end au grand air, la femme Hermès se plaît dans sa



*Ci-dessus, jupe en polyester imprimé « tartes et gâteaux » de Junya Watanabe. A droite, sur le mannequin Devon, Rei Kawakubo (Comme des garçons) mêle cinétisme techno et imprimés camouflage. Ci-dessous, les coulisses de la collection Lanvin, dessinée par Cristina Ortiz.*

chemise en popeline beige et son pantalon *riding* en toile noisette, chaussée d'épais mocassins bateau. Si l'hiver gommait les formes, la ligne s'est allégée, allant parfois jusqu'à souligner la taille, dans une robe ceinturée en agneau méris grenat ou un trench en agneau plongé mat rouge. Ce rouge profond auquel le fameux sellier du faubourg Saint-Honoré vient de dédier un parfum, dans un nouvel éloge de la matière.

Anne-Laure Quilleriet

●  
Photographies  
Joachim Ladefoged  
Magnum



## L'élan de Rei Kawakubo et de Junya Watanabe

**UN CARAMBOLAGE** d'imprimés Bol d'or sur un terrain militaire... Une méridienne à motifs camouflage traverse des champs de coton, traçant des lignes interrompues sur tout ce qui bouge, cloutant le bec à un plissé, formant une croix insolite sur un tailleur de vraie-fausse collégienne. Rei Kawakubo (Comme des garçons), qui fêtera en mars 2001, comme Yohji Yamamoto, ses vingt ans de défilés à Paris, a placé sa collection, dimanche 9 octobre, sous le signe de tous les télescopes. Chez elle, Peggy Moffitt, l'égérie de Rudi Gernreich, semble danser le pogo, dans un monde kaléidoscope où l'on retrouve, détournés, broyés, malaxés, les imprimés négatifs-positifs chers au créateur américain des années 60.

Le *total look* devient un jeu d'oppositions, de superpositions et d'illusions, là où un pantalon de plastique laisse apparaître des collants imprimés et où des robes semblent avoir été inondées par un orage de confetti géants. Elle a cette manière unique d'étriper la technique couture pour la magnifier par fragments, tuyauter une mousseline, remettre à l'honneur le smock des robes de petites filles en martingale sur des vestes d'homme XL, faire correspondre tous les extrêmes avec une liberté de ton et d'attitude assez unique dans ce métier.

Chez Junya Watanabe, son fils spirituel, qui défilait dimanche matin, au lycée Jules-Ferry, on retrouve ce même élan, plus contenu peut-être, plus tenu aus-

si par un thème assez porteur, celui de la lumière, qui fait apparaître des vestes en polyester, et des robes feuilletées au laser comme une procession d'iBook à manches.

Attrapant au vol les géométries des avant-gardes (de la robe droite des garçonnas aux imprimés op des années 60), Junya Watanabe parfait son exercice de style ludique avec des imprimés tartes et gâteaux, des applications de mini-CD en plastique très digne de la boutique Paraphernalia à New York dans les années 60, et toute une série de modèles en tissu phosphorescent, apparus tels des mobiles en suspension dans l'espace.

Laurence Benaïm



www.siemens.fr/umts

...quel moins.

...pas du tout.

Avant.

**L'UMTS selon Siemens.**

**Faire bouger la France**

Pour un opérateur, la disponibilité de sites radio immédiatement opérationnels contribue indéniablement au succès du déploiement de son réseau. Cette recherche de sites, Siemens l'a préparée dès janvier 2000. Le fruit de cette anticipation ? 500 sites aujourd'hui et plus de 1000 d'ici juin 2001. Après avoir ouvert à Lannion son centre de développement, la SRIT en 1998, Siemens poursuit sa politique de création d'emplois et prévoit pour l'UMTS, la mise en place de plusieurs sites d'expertise en France, avec notamment un centre de développement et d'intégration de produits à Paris. Les équipes Siemens relèvent quotidiennement ce défi. Le vôtre, le nôtre.

Mobile business

Les ambitions de Siemens

Information et Communication

# Pluie et vent fort

**MARDI.** Un flux perturbé actif se met en place. Un premier coup de vent se déplace du Cotentin à la frontière belge en matinée. En soirée, des vents tempétueux abordent la côte atlantique.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Averses et vent très fort (jusqu'à 110 km/h) sur le Cotentin en matinée. A l'arrière, accalmie très temporaire puisqu'une nouvelle onde pluvieuse aborde l'ouest de la Bretagne à la mi-journée. En soirée, le vent d'ouest atteint les 100 km/h sur la côte atlantique. Il fait de 14 à 17 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – De la Haute-Normandie à la frontière belge en passant par l'Ile-de-France, la matinée est agitée: vent dépassant les 100 km/h sur la côte, pouvant les atteindre dans l'intérieur du Nord-Pas-de-Calais. Atténuation temporaire des intempéries par la suite mais retour des pluies en soirée du pays de Caux à la Touraine. Il fera de 13 à 15 degrés.

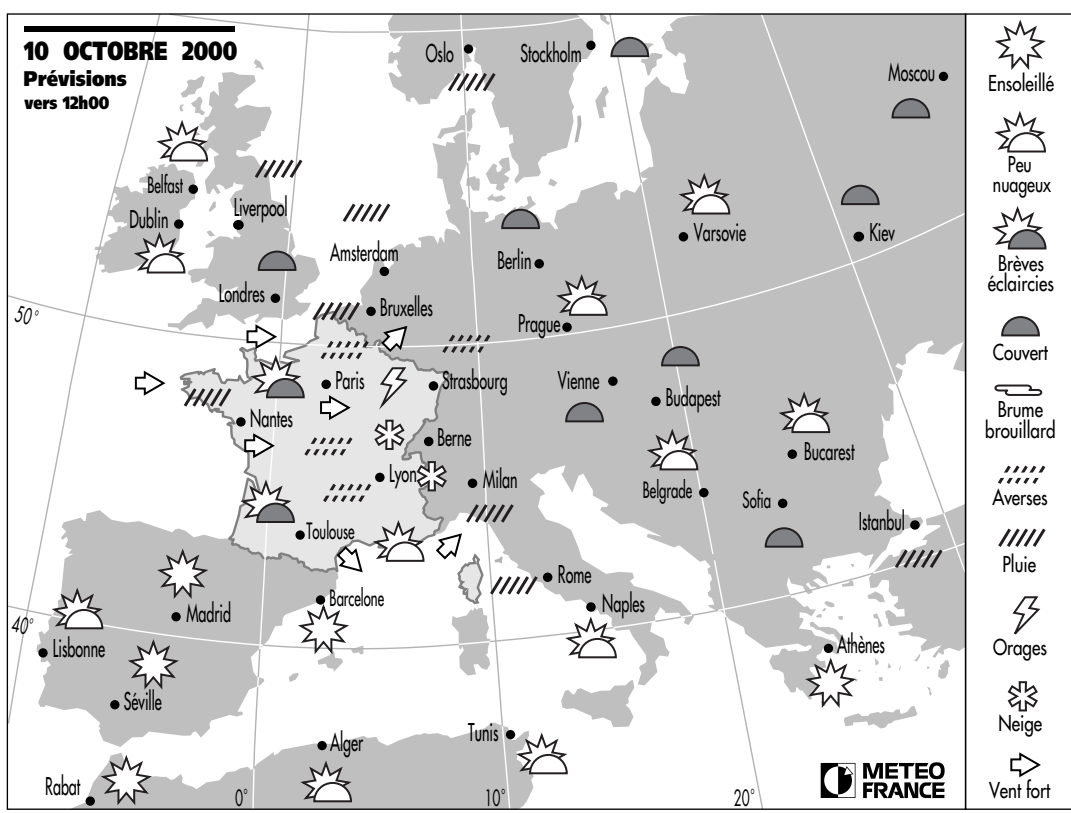
**Champagne, Lorraine, Alsace,**

**Bourgogne, Franche-Comté.** – Les pluies de la nuit évacuent le Jura en matinée. Les averses saupoudrent les sommets à partir de 1200 mètres. Le vent d'ouest atteint 80 km/h en montagne. Il fait de 12 à 14 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Du Béarn au Midi-Toulousain, le temps sec et quelques éclaircies agrémentent la journée. Plus au nord, quelques averses matinales et retour de pluies soutenues en fin d'après-midi. Le vent approche alors les 100 km/h sur le littoral. Il fait de 16 à 19 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Il pleut fort sur les Alpes en matinée (neige au dessus de 1600 mètres). Un temps plus calme se généralise par la suite, la pluie se limitant à quelques averses en montagne. Il fait de 15 à 17 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – La pluie évacue la Côte d'Azur et la Corse en début de journée. Le vent d'ouest souffle à 70 km/h. Il fait de 18 à 22 degrés.



http://www.ebookers.com/fr

**La Havane**  
3295 FRF\*

**Sao Paulo**  
3260 FRF\*

ebokers.fr  
Vous êtes déjà là-bas

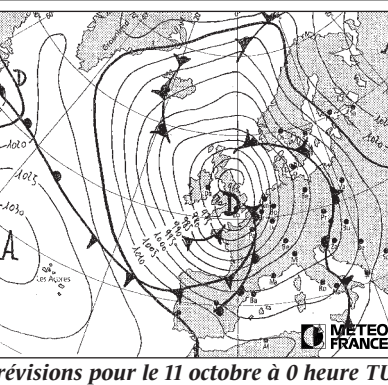
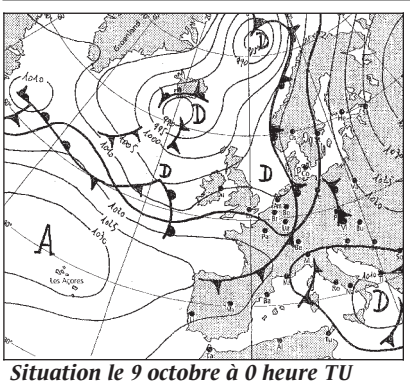
© 2000 ebookers.com pic. Licence L05477001  
\*Toute TTC sous réserve de disponibilité.

**PRÉVISIONS POUR LE 10 OCTOBRE 2000**  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	14/20 C	NANCY	8/12 P
BIARRITZ	11/18 N	NANTES	10/14 P
BORDEAUX	11/16 N	NICE	14/20 N
BOURGES	9/13 P	PARIS	9/13 P
BREST	11/13 P	PAU	10/14 C
CAEN	10/14 P	PERPIGNAN	13/19 N
CHERBOURG	10/13 P	RENNES	9/14 P
CLERMONT-F.	8/13 P	ST-ETIENNE	9/13 P
DIJON	9/13 P	STRASBOURG	9/12 P
GRENOBLE	8/13 P	TOULOUSE	11/15 N
LILLE	8/12 P	TOURS	9/14 P
LIMOGES	9/13 C	FRANCE outre-mer	
LYON	10/14 P	CAYENNE	23/31 S
MARSEILLE	12/18 N	FORT-DE-FR.	23/30 S
		NOUMEA	20/26 S

PAPEETE	23/28 P	KIEV	4/11 C	VENISE	12/17 P	LE CAIRE	22/32 S
POINTE-A-PIT.	23/31 C	LISBONNE	16/20 S	VIENNE	9/12 C	NAIROBI	16/26 S
ST-DENIS-RÉ.	20/25 S	LIVERPOOL	8/12 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/29 S
<b>EUROPE</b>		LONDRES	8/13 C	BRASILIA	21/32 S	RABAT	16/22 S
AMSTERDAM	9/11 P	LUXEMBOURG	5/9 C	BUENOS AIR.	10/22 S	TUNIS	18/28 S
ATHENES	18/24 S	MADRID	9/20 S	CARACAS	25/27 C	<b>ASIE-Océanie</b>	
BARCELONE	16/19 S	MILAN	12/17 P	CHICAGO	2/14 S	BANGKOK	26/32 P
BELFAST	6/10 S	MOSCOW	4/8 C	LIMA	16/20 S	BYROUTH	23/27 S
BELGRADE	10/18 S	MUNICH	3/9 P	LOS ANGELES	12/17 C	BOMBAY	26/30 P
BERLIN	6/13 C	NAPLES	16/23 S	MEXICO	9/20 S	DIJAKARTA	27/31 S
BERNE	5/11 P	OSLO	6/10 P	MONTREAL	1/7 C	DUBAI	26/34 S
BRUXELLES	9/11 P	PALMA DE M.	18/24 S	NEW YORK	6/12 S	HANOI	25/32 S
BUCAREST	8/15 S	PRAGUE	4/13 S	SAN FRANCIS.	11/13 P	HONGKONG	26/31 S
BUDAPEST	10/15 C	ROME	15/21 P	SANTIAGO/CHI	6/21 S	JERUSALEM	20/28 S
COPENHAGUE	9/11 C	SEVILLE	14/25 S	TORONTO	4/10 S	NEW DEHLI	23/34 S
DUBLIN	5/10 S	SOFIA	8/15 C	WASHINGTON	5/14 C	PEKIN	13/17 P
FRANCFORT	8/10 C	ST-PETERSB.	3/8 C	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	16/23 S
GENEVE	8/13 S	STOCKHOLM	8/11 C	ALGER	15/26 S	SINGAPOUR	26/30 C
HELSINKI	2/8 S	TENERIFE	18/23 S	DAKAR	25/31 C	SYDNEY	16/21 S
ISTANBUL	15/19 P	VARSOVIE	17/23 S	KINSHASA	22/29 S	TOKYO	19/24 C

4/11 C	VENISE	12/17 P	LE CAIRE	22/32 S
16/20 S	VIENNE	9/12 C	NAIROBI	16/26 S
8/12 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	17/29 S
8/13 C	BRASILIA	21/32 S	RABAT	16/22 S
5/9 C	BUENOS AIR.	10/22 S	TUNIS	18/28 S
9/20 S	CARACAS	25/27 C	<b>ASIE-Océanie</b>	
12/17 P	CHICAGO	2/14 S	BANGKOK	26/32 P
4/8 C	LIMA	16/20 S	BYROUTH	23/27 S
3/9 P	LOS ANGELES	12/17 C	BOMBAY	26/30 P
16/23 S	MEXICO	9/20 S	DIJAKARTA	27/31 S
6/10 P	MONTREAL	1/7 C	DUBAI	26/34 S
18/24 S	NEW YORK	6/12 S	HANOI	25/32 S
4/13 S	SAN FRANCIS.	11/13 P	HONGKONG	26/31 S
15/21 P	SANTIAGO/CHI	6/21 S	JERUSALEM	20/28 S
14/25 S	TORONTO	4/10 S	NEW DEHLI	23/34 S
8/15 C	WASHINGTON	5/14 C	PEKIN	13/17 P
3/8 C	<b>AFRIQUE</b>		SEOUL	16/23 S
8/11 C	ALGER	15/26 S	SINGAPOUR	26/30 C
18/23 S	DAKAR	25/31 C	SYDNEY	16/21 S
	KINSHASA	22/29 S	TOKYO	19/24 C



## ASTRONOMIE

# Dix-huit super-Jupiter sans soleil

**ON N'A TOUJOURS** pas découvert la planète du Petit Prince, mais cela ne saurait tarder. Depuis cinq ans, les astronomes chassent avec ferveur les planètes dites extra-solaires, c'est-à-dire celles qui se situent hors de notre petit système. Plusieurs dizaines sont déjà tombées dans leur escarcelle, mais, jusqu'à présent, ces corps accompagnaient sagement une étoile centrale. Dans un article publié, vendredi 6 octobre, dans la revue *Science*, une équipe internationale vient d'annoncer la découverte d'objets de masse planétaire flottant librement dans l'espace, dix-huit super-Jupiter sans soleil. Certains d'entre eux avaient déjà

été aperçus (*Le Monde* du 6 avril), mais un doute subsistait quant à leur masse et à leur identité. Des observations plus fines effectuées à l'aide de deux télescopes espagnols et des deux géants technologiques que sont les Keck américains lèvent le voile sur ces indépendants d'un nouveau genre.

Ils naviguent donc en solitaires non loin de chez nous, à mille années-lumière, dans la constellation d'Orion. Les auteurs de l'article de *Science* se sont intéressés à une région particulièrement jeune, l'amas stellaire sigma Orionis : si planètes il y avait, elles ne seraient âgées que de un à cinq millions d'années et n'auraient pas eu le temps de trop se refroidir depuis leur formation. Or qui dit chaleur dit émission de lumière. En cherchant bien, on pouvait donc pour la première fois voir directement des objets de taille planétaire n'appartenant pas à notre système solaire.

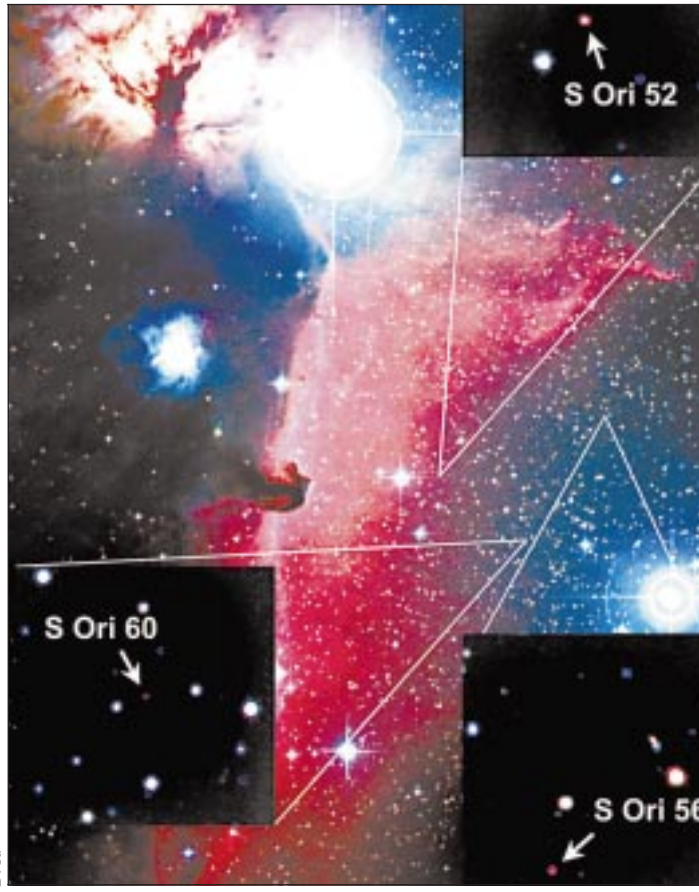
Mais sont-ce des planètes ? « Tout est une question de convention, rappelle Jean Schneider, astronome à l'observatoire de Paris-Meudon et spécialiste des exoplanètes. Par convention, on appelle planète un objet inférieur à treize

fois la masse de Jupiter, limite au-delà de laquelle un corps est capable d'enclencher une petite réaction nucléaire, la fusion de l'hydrogène lourd – le deutérium – en hélium 3. » Au-delà de treize fois la masse de Jupiter, on entre dans la catégorie des naines brunes, des boules de gaz monstrueuses si on les compare à notre Terre, mais pas assez massives pour allumer le grand feu nucléaire qui en ferait des étoiles. Les corps de sigma Orionis sont donc plus petits que des naines brunes mais cela doit-il leur valoir pour autant l'appellation de planète, s'interroge Jean Schneider ? « Est-ce que la définition de planète n'implique pas, en plus d'un critère de masse, que le corps doit tourner autour d'une étoile ? »

Quoi qu'il en soit, ces dix-huit objets, qui, selon les estimations, auraient une masse comprise entre 5 et 15 fois celle de Jupiter, existent bel et bien et cela pose un problème pour les théoriciens qui s'interrogent sur leur processus de formation. Le modèle prévalant pour les géants gazeux de notre système solaire prévoit deux phases. Primo, une phase d'agglutinement de poussières ou de par-

ticules de glace (contenues dans le disque de matériau qui entoure l'étoile naissante) s'accrochant les unes aux autres jusqu'à former un imposant noyau solide. Secundo, l'accrétion, sous l'effet de la gravitation, de gaz autour de ce noyau. Il est en théorie possible que des planètes ainsi formées autour d'une étoile soient ensuite éjectées dans l'espace. Mais l'Espagnol Rafael Rebolo, co-auteur de l'article paru dans *Science* et chercheur à l'Institut d'astrophysique des Canaries, rejette cette idée pour le cas de sigma Orionis en raison du nombre des corps en présence et de leur très jeune âge : « Une hypothèse plus plausible consiste à penser qu'ils sont directement issus de la fragmentation et de l'effondrement gravitationnel de nuages de poussières, un processus qui peut très bien prendre quelques millions d'années seulement. » Si ce scénario se confirme, cela signifiera que ce mode de formation, qui caractérisait jusque-là étoiles et naines brunes, peut s'appliquer à des corps plus petits, véritables avortons de soleils n'ayant pas eu assez de matière pour donner la lumière.

Pierre Barthélémy



Zooms sur trois des dix-huit super-Jupiter qui flottent non loin de la célèbre nébuleuse dite « Tête de cheval ».

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 242

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I													
II													
III													
IV													
V													
VI													
VII													
VIII													
IX													
X													

### HORIZONTALEMENT

I. Part au quart de tour. – II. Amoureux dès qu'il est chaud. Avachi. – III. Echassier africain. Ne sort pas de la famille. – IV. Conjonction. Affluent du Rhin. Place. – V. Vers groupés. Bout de pain. Après la maternelle. – VI. Protection externe à l'intérieur de la boîte. Suit le personnel à l'intérieur de la boîte. – VII. Accueille le vainqueur. Apparus en surface. – VIII. Relevée à l'extrémité. Entreprendre. Victime de la route. – IX. Bande organisée. Négation du

passé. – X. Pour atteindre le cœur ou placés dans le chœur. Règle sur table.

### VERTICALEMENT

1. Appels discrets. – 2. Acquis après de nombreuses répétitions. – 3. Belle et bonne à croquer. Espace agricole. Dans le fond. – 4. Un peu d'herbe pour une bonne nuit. Suit les affaires du monde. – 5. Inconnu souvent cité. Points culminants. – 6. Assure les manœuvres du bâtiment. – 7. Dégage une odeur de résine. Réduit les temps de transport

autour de Paris. – 8. Évite le ruissellement sur le mur. Négation. – 9. Mesure le flux. Mélange de terre et de sable. – 10. Son coup atteint beaucoup de monde en même temps. James Byron. – 11. En Suisse. Epreuve de l'inquiétude. – 12. Sympathie pour celui d'à côté et d'en face.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 00 - 241

### HORIZONTALEMENT

I. Proscriteur. – II. Liteau. Valse. – III. Ebonite. Clip. – IV. Ils. Dauphine. – V. Neck. Laper. – VI. Téorbe. Set. – VII. Popeline. – VIII. Mien. Seni (îles). Ci. – IX. PS. On. Stator. – X. Sous-entendre.

### VERTICALEMENT

1. Plein-temps. – 2. Riblée. Iso. – 3. Oscope. – 4. Sen. Kronos. – 5. Caïd. BP. Ne. – 6. Rutacées. – 7. Eu. Lest. – 8. PV. Plainte. – 9. Tacha. Nian (nain). – 10. Ellipse. Td. – 11. Usinée. Cor. – 12. Répertoire.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Günsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 192

### Le cancre récidive

**DANS** ces mêmes colonnes, le cancre avait simplifié d'une drôle de manière les fractions

$$\frac{166}{664}, \frac{199}{995} \text{ ou } \frac{266}{665}$$

Il avait tout simplement rayé les deux derniers chiffres du numérateur et les deux premiers chiffres du

dénominateur, et le résultat s'était révélé juste !

Aujourd'hui, l'incorrigeable récidive :

$$\frac{ABC}{BCD} = \frac{A}{D}$$

Et la fortune lui sourit, puisque le résultat, une fraction irréductible, est encore exact. Pourtant les

deux chiffres simplifiés, B et C, n'étaient cette fois pas égaux.

Quelle était donc la nouvelle fraction du cancre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen  
© POLE 2000

Solution dans *Le Monde* du 17 octobre.

### Solution du jeu n° 191 paru dans *Le Monde* du 3 octobre.

Le directeur a le moyen d'ouvrir le coffre en actionnant, au plus, 16 fois la manivelle.

Il va alterner, dans un ordre précis détaillé plus bas, les mouvements suivants :

- 0. Tourner la manivelle.
- 1. Appuyer sur un unique bouton.
- 2C. Appuyer sur deux boutons situés côte à côte.
- 2D. Appuyer sur deux bou-

tons diagonalement opposés.

– 4. Appuyer sur les quatre boutons.

Ordre des mouvements (il s'arrête, bien entendu, si la porte s'ouvre) :

- 0. 4. 0. Si aucun ou les quatre boutons étaient connectés, la porte s'ouvre ;
- 2D. 0. 4. 0. Si deux sur quatre boutons étaient connectés, la porte s'ouvre.
- 2C. 0. 4. 0. Si deux sur quatre (côte à côte) étaient connectés, ou bien la porte s'ouvre, ou bien on se ramène à deux boutons connectés en diagonale.
- 2D. 0. 4. 0. A ce stade, si la porte ne s'ouvre pas, c'est qu'il y avait un nombre impair de bou-

tons connectés ;

– 1. 0. 4. 0. On se ramène à nouveau à un nombre pair de boutons connectés.

– 2D. 0. 4. 0. Ouverture pour deux boutons connectés en diagonale.

– 2C. 0. 4. 0. Ouverture ou passage à la position diagonale.

– 2D. 0. 4. 0. Fin des opérations en, au plus, 16 tours de manivelle.

**LE MONDE DES LIVRES**  
avec **Le Monde**  
DATÉ VENDREDI

## DISPARITIONS

## Pierre Bordas

## Le fondateur des éditions Bordas

L'ÉDITEUR Pierre Bordas, fondateur des éditions Bordas, qui a notamment édité les célèbres manuels de français Lagarde et Michard, est mort jeudi 5 octobre, à Barbizon.

Né à Carcassonne le 5 juillet 1913, Pierre Bordas avait fondé sa maison d'édition en 1946, avec son frère Henri, après une carrière dans la marine marchande. Tout d'abord orientée vers la littérature et la peinture, la maison d'édition de Pierre Bordas a notamment été la première en France à éditer Samuel Beckett. Pierre Bordas publia aussi de nombreux auteurs et poètes, Antonin Artaud, Aimé Césaire, Paul Eluard, Tristan Tzara, ainsi que des livres illustrés avec Marc Chagall, Max Ernst, Henri Matisse, Joan Miró, Pablo Picasso. Par la suite, il se consacra entièrement aux éditions de pédagogie : manuels sco-

lares, dont la célèbre collection Lagarde et Michard, des atlas, des encyclopédies et des dictionnaires.

En 1978, après avoir absorbé les éditions Dunod et Gauthier-Villars, Pierre Bordas, démissionnaire à la suite de difficultés de gestion et d'un conflit avec son directeur général, Jean-Manuel Bourgois, dut céder son poste de président-directeur général à ce dernier. Une querelle juridique opposa alors le fondateur des éditions Bordas au groupe qui portait, abusivement selon lui, son nom. Pierre Bordas ne dirige plus alors que deux sociétés : Les Cours universitaires de France Bordas et Pierre Bordas et fils. En 1997, Pierre Bordas avait écrit ses Mémoires, *L'édition est une aventure*, parues aux éditions de Fallois.

Jean-Luc Douin

## Richard Farnsworth

## Le vieillard d'« Une histoire vraie »

L'ACTEUR américain Richard Farnsworth, qui avait été sorti de l'oubli par David Lynch pour tenir le rôle principal d'*Une histoire vraie*, s'est suicidé, vendredi 6 octobre, à son domicile de Lincoln (Nouveau-Mexique) ; Agé de quatre-vingts ans, il était atteint d'un cancer généralisé.

Né le 1<sup>er</sup> septembre 1920 à Los Angeles, Richard Farnsworth a passé l'essentiel de sa carrière dans l'ombre. A seize ans, il est cascadeur de westerns et devient la doublure attitrée de Roy Rogers. Il réussit avec le temps à décrocher des rôles secondaires dans diverses productions, dont *Red River* (1948), de Howard Hawks, *L'Équipée sauvage* (1953), de Lazlo Benedek avec Marlon Brando, *Spartacus* (1960), de Stanley Kubrick, *Ulzana's Raid* (1972), de Robert Aldrich. Après sa nomination en 1978 pour l'Oscar du

meilleur second rôle pour son apparition dans *Le Souffle de la tempête*, d'Alan J. Pakula, Richard Farnsworth tombe dans un relatif oubli, se contentant d'apparaître brièvement dans des films de série B.

Son interprétation dans *Une histoire vraie*, où il était étonnant dans le rôle d'un vieillard qui décide de quitter l'Iowa pour rejoindre au volant d'un tracteur à gazon son frère malade installé dans le Wisconsin, lui permet d'être redécouvert sur le tard. De lui David Lynch dira qu'*il ne se considérait pas comme un comédien alors qu'il était l'un des meilleurs. Il n'avait jamais étudié la comédie et se prenait encore pour un cow-boy. Il est absolument génial dans chaque scène du film et me semblait rejoindre au fil du tournage*.

Samuel Blumenfeld

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Gaël DEROUIN est heureux d'annoncer la naissance de sa petite cousine

Camille,

le 5 octobre 2000,

filles de

Christophe et de Emmanuelle DESCHAMPS.

## Anniversaires de naissance

Christophe,

Pour célébrer ce jour merveilleux, je t'envoie de mon Monde mille baisers.

Leïla.

## Décès

— Le 7 octobre 2000,

Nicole CAPON des MAZERY

est décédée à son domicile, entourée de ses siens.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 11 octobre, à 10 heures, en l'église de Ferrières-en-Gâtinais (Loiret).

Ni fleurs ni couronnes.

4, rue des Forges, 45210 Ferrières-en-Gâtinais.

— Michel Grimbert, son mari, Sybille et David, ses enfants, Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces, Jean et Ayako Grimbert, ses beau-frère et belle-sœur,

ont la douleur de faire part du décès de

Béatrice GRIMBERT, née MATHON,

survenu le 6 octobre 2000.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

— M<sup>me</sup> Herrmann, son épouse, Béatrice et Michel Bonniec, sa fille et son gendre, M<sup>lle</sup> Heinis, sa belle-sœur, ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 1<sup>er</sup> octobre 2000, de

Robert HERRMANN, architecte DPLG.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 12 octobre, à 14 h 30, en l'église Saint-Louis en l'Île, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris-4<sup>e</sup>.

Condoléances sur registre.

42, quai des Célestins, 75004 Paris.

Robert KRAKOWSKI

est décédé le 4 octobre 2000.

Résistant polonais, partisan dans l'armée rouge, militant du PCF jusqu'à son dernier souffle, il a conservé intacte sa foi.

« *L'homme, l'humanisme, l'humanité.* »

Réunion au funérarium du Père-Lachaise, mardi 10 octobre, à 11 heures.

— M. Jean Niédérée, son époux,

M. et M<sup>me</sup> Eric Niédérée et leur fils, M. et M<sup>me</sup> Eric Oms et leurs fils, ses enfants et petits-fils,

M<sup>me</sup> Roger Cullier, M. Jean Piérard, M<sup>me</sup> Pierre Labrusse, M. et M<sup>me</sup> Michel Guillaumot, M. et M<sup>me</sup> Maurice Niédérée, M. et M<sup>me</sup> Michel Rouyez, M. et M<sup>me</sup> Jean Petit-Matthil, ses frère, sœurs, beaux-frères et belle-sœur,

Ses nombreux neveux, nièces, petits-neveux, petites-nièces, Et son arrière-petite-nièce,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M<sup>me</sup> Jean NIÉDRÉE,

née Elisabeth PETIT-MATTHIL,

décédée le 3 octobre 2000, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— Francis, Christian, Nathalie Zachariassen, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, François Zachariassen, sa sœur, Ainsi que toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Monique PEULEVEY,

survenu le 4 octobre 2000.

L'inhumation a eu lieu le 7 octobre, dans l'intimité.

— Nicolae Valasoglu, son époux, Constance-Sorina Radulesco-Gruber et Marie Radulesco-Gruia, ses sœurs, Jordan Gruia et Charles Gruber, ses beaux-frères, Dana Gruia-Dufaut, Colin et Emmanuelle Gruia, ses neveux, Et toute sa famille, ont la douleur de faire part du décès survenu à Bucarest, le 6 octobre 2000, de

Irina-Elena RADULESCO-VALASOGLU, docteur en droit, présidente d'honneur de la Fondation Andrei Radulesco et des Grands juristes roumains, présidente du Collectif des recherches de l'ancien droit roumain.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, rue Latinà, Bucarest (Roumanie), 40, boulevard Sénard, 92210 Saint-Cloud, 10, rue de Prony, 75017 Paris.

— Colomiers.

Le docteur Michel Ringenbach, son alter ego, Isabelle et Damien, ses enfants, Robert et Rosa Etienne, Pierre et Odile Ringenbach, Annie Domingo, Les familles Etienne, Ringenbach, Domingo,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur

Véronique RINGENBACH,

qui nous a dit Tchao, le 6 octobre 2000, à l'âge de quarante-cinq ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 11 octobre, à 9 h 30, au crématorium de Comebarriou, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

— Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble, Et son auxiliaire Mgr Michel Mouisse, Les prêtres et diacres du diocèse de Grenoble, Le Père Bernard Dassonneville, le Père Claude Parent et les paroissiens de Saint-Jean-de-la-Croix (Vaulnaveys et Chamrousse), Le Père Jean-Noël Audras, supérieur provincial de la Compagnie de Jésus et la Communauté jésuite de Grenoble, M. et M<sup>me</sup> Jacques Voisin, ses frère et belle-sœur, M. et M<sup>me</sup> Dominique Voisin, M<sup>lle</sup> Emmanuelle Voisin, ses neveu et nièce, M<sup>lle</sup> Chantal Voisin, sa cousine, recommandent à votre prière

le Père Michel VOISIN (s.j.),

qui s'est endormi dans la paix du Christ, le 6 octobre 2000, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'Eucharistie des funérailles sera célébrée en l'église de Vaulnaveys (Isère), le mercredi 11 octobre, à 14 h 30.

Une veillée de prière aura lieu en l'église de Vaulnaveys, le mardi 10 octobre, à 20 heures.

## Hommages

— Les membres du BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée) et de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg ont eu la douleur de perdre cet été leur collègue et ami,

Ehud ZUSCOVITCH, directeur de recherche au CNRS.

Une cérémonie à sa mémoire sera organisée le 18 novembre 2000 (de 10 heures à 12 heures), dans les locaux du Pôle européen de gestion et d'économie, 61, avenue de la Forêt-Noire, à Strasbourg.

Toutes celles et ceux qui souhaitent s'y associer peuvent nous contacter.

Joindre Christine Demange (secrétaire du BETA), Téléphone : 03-90-41-40-48. Messagerie électronique : demange@cournot.u-strasbg.fr

## Distinctions

La Marianne d'Or, le concours national PALMARES 2000

Jean-Paul Amoudry, sénateur, maire de Serraval (Haute-Savoie).

Pierre Bourban, maire de La Sauvagère (Orne).

Bruno Bourg-Broc,

député, maire de Châlons-en-Champagne (Marne).

Patrick Braouezec, député, maire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Alain Coillot,

maire de Sainte-Savine (Aube).

Gérard Collomb,

sénateur, maire du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon (Rhône).

Gilles de Robien,

député, maire d'Amiens (Somme).

Pascal Deguilhem,

maire de Saint-Aquilin (Dordogne).

Michel Delebarre,

maire de Dunkerque (Nord).

Gilbert Fronty,

maire d'Aillac (Corrèze).

Jack Lang,

Blois (Loir-et-Cher).

Jean-Claude Leroy,

député, maire de Lumbres (Pas-de-Calais).

Joselyne Mattei-Fazy,

maire de Renno (Corse-du-Sud).

Pierre-André Périssol,

maire de Moulins (Allier).

Jean-François Picheral,

sénateur, maire d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Bernard Remedi,

maire de Prats-de-Mollo - La Preste (P.-O.).

Yves Rousset-Rouard,

maire de Ménerbes (Vaucluse).

Michel Sammarcelli,

maire de Lège-Cap-Ferret (Gironde).

Dominique Souchet,

maire de Luçon (Vendée).

Hélène Tanguy,

maire du Guilvinec (Finistère).

Placée sous le haut patronage et en présence de

M. Christian Poncet,

président du Sénat,

la cérémonie de remise des Marianne d'Or

aura lieu à Paris,

ce mercredi 11 octobre 2000,

au Sénat, palais du Luxembourg.

Secrétariat général

du concours des Marianne d'Or,

Fax : 01-42-74-01-58.

Village numérique :

www.chooz.com/marianne/2000/

## Conférences

— Les mardis de l'Institut Pasteur et de la Fnac.

Cycle de conférences pour le grand public, entrée libre.

Le mardi 10 octobre 2000, à 18 h 30, à l'Institut Pasteur.

La grippe, virus d'hier et d'aujourd'hui, par le professeur Sylvie van der Werf, chef de l'unité de génétique moléculaire des virus respiratoires.

Institut Pasteur, Centre d'information scientifique, 28, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris. Renseignements : 01-45-68-82-71.

## Communications diverses

Salon habitat sain et mieux-vivre 14 et 15 octobre 2000

Château-Thierry (Aisne) Produits bio-énergies douces Matériaux-exposition-conférences Association Vie et Paysages Tél. : 03-23-96-47-11

## Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

## ● Séminaires

Patrice Loraux et Jean Maurel : « Traits et portraits de philosophes en artistes ».

12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Alain David : « Prophète en son pays : l'actualité de Levinas ».

13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, 8 décembre, 5 janvier, 18 heures-20 heures, amphitheâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Michel Salanskis et François-David Sebbah : « Les usages contemporains de la phénoménologie (IV) ».

13 octobre, 17 novembre, amphitheâtre A, 15 décembre, amphitheâtre B, et 19 janvier, amphitheâtre A, 18 heures-20 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Lucien Vinciguerra : « L'anamorphose et le miroir : un dispositif de représentation chez Locke ».

17 octobre, 18 h 30-20 h 30, amphitheâtre A, 24 octobre, 18 heures-20 heures, amphitheâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-François Gaudeaux : « La philosophie engagée de Jean-Paul Sartre (Naissance de l'engagement dans les premières œuvres de Sartre) ».

12 et 26 octobre, 9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII - Denis-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Pierre Pasquini : « La nation dans le politique ».

12 octobre, 9 et 30 novembre, 14 décembre, 11 janvier, 20 heures-22 heures, amphitheâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Balmes : « Du Nom du Père à l'innommable (II) ».

14 octobre, 25 novembre, 16 décembre, 27 janvier, 10 h 30-12 h 30, amphitheâtre A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Fernand Cambon : « De la question de la « Vorstellungrepräsentanz » à la Vorstellung de Freud ».

16 octobre, 20 h 30-22 h 30, amphitheâtre A, 13 et 27 novembre, 11 décembre, 20 heures-22 heures, amphitheâtre B, 15 janvier, 20 heures-22 heures, amphitheâtre A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Jean-Claude Sempé : « Généalogie de la honte ».

11 et 25 octobre, amphitheâtre B, 8 et 22 novembre, 13 décembre, 10 janvier, amphitheâtre A, 20 heures-22 heures, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maurice Braud, Patrick Cingolani, Georges Navet et Carole Tuchsirzer : « Sujets politiques contemporains (II) ».

17 octobre, 18 h 30-20 h 30, 14 novembre, 5 décembre, 9 janvier, 18 heures-20 heures, amphitheâtre B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

## Cours

COURS D'ARABE

Tous niveaux jour, soir, samedi. Cours enfants : mercredi ou samedi.

Inscriptions AFAC : 01-42-72-20-88.

## L'école pour quoi faire ?

## En octobre

■ Dossier :

L'école pour quoi faire ?

Une institution à la recherche de ses missions.

■ Entretien avec Eric Hobsbawm.

■ Qui enseignera les langues en primaire ?

■ Débat : faut-il enseigner l'histoire des religions ?

■ Ces jeunes qui fuient l'école.

■ Les Abattoirs de Toulouse transforment le musée...

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

## CARNET DU MONDE - TARIFS AN 2000 TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, 140 F TTC - 21,34 €  
AVIS DE MESSE, ...  
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS, ...  
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, 550 F TTC - 83,85 €  
MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS Forfait  
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 € 10 lignes

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €  
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36  
01.42.17.29.96 - e-mail: carnet@mondepub.fr.

**PRODUCTION** Pour revitaliser une industrie du cinéma exsangue, le gouvernement de Tony Blair a créé, en 1997, trois studios intégrant développement, production et ex-

ploitation, et centralisé, via le Film Council, les aides publiques au cinéma. ● MALGRÉ un afflux de liquidités inédit depuis trente ans, l'émiettement des investissements et la fai-

blesse structurelle du secteur ont conduit à l'échec de cette politique : les parts de marché des films britanniques restent faibles, et les cinéastes se tournent vers des producteurs

étrangers. ● CHRIS AUTY, président du studio Film Consortium, prône une centralisation sur le modèle français du Centre national de la cinématographie, et regrette l'absence de

stratégie d'exportation. ● LE CENTRE Pompidou revient sur un cinéma britannique d'une grande qualité, dans une rétrospective de 200 films au classement thématique inédit.

## L'industrie britannique du cinéma peine à rassembler ses forces

Les aides mises en place par le gouvernement depuis trois ans et la création de studios intégrant développement, production et distribution ne suffisent pas à relancer les parts de marché du cinéma national, et profitent surtout à la coopération avec les géants de Hollywood

LONDRES

de notre envoyé spécial

Parmi les différents chantiers culturels mis en place par le gouvernement de Tony Blair depuis quelques années, le cinéma fait partie des priorités. En réorientant une partie des sommes récoltées par la Loterie vers la production de films, le gouvernement travailliste tentait de ranimer une industrie à l'époque exsangue. Il y a trois ans, à l'occasion du Festival de Cannes, le nouveau ministre britannique de la culture, Chris Smith, annonçait la création de trois franchises, autrement dit trois mini-studios aux activités de développement, de production et de distribution intégrées dans une même structure.

Colin Vaines, alors directeur du développement au Film Consortium, l'une des trois franchises, résumait ainsi la démarche de l'Arts Council of England : « La raison originelle de la création des franchises est de fournir des structures plus solides à la production et de renforcer le pouvoir des producteurs. Leur éviter de "laisser leur chemise" dans l'affaire, voilà notre tâche désormais : changer les bases sur lesquelles l'industrie cinématographique anglaise a fonctionné depuis plusieurs années. »

Pathé UK recevait alors, de la Loterie nationale, via l'Arts Council, 33 millions de livres sur une période de six ans pour la production de 30 films. Le Film Consortium en obtenait 30,2 millions pour la production d'une trentaine de films, et DNA empocheait 29 millions pour 16 films. Le choix de ces trois franchises obéissait à des objectifs précis. DNA, dont les deux directeurs sont Duncan Kenworthy, le producteur de *Quatre mariages* et un enterrement, et Andrew MacDonald, celui de *Petits meurtres entre amis* et de *Trainspotting*, était distribué par la major américaine Universal. Pathé UK était l'annexe d'une compagnie française. Il s'agissait donc, par l'intermédiaire de ces deux compagnies, d'utiliser de l'argent public pour attirer des fonds étrangers.

The Film Consortium avait pour vocation d'alimenter le marché indé-



Le succès exceptionnel de « Chicken Run », film d'animation des studios Aardman, a relancé la part des films anglais au box-office britannique en 2000.

pendant. Une période de six ans était choisie pour fixer aux franchises une limite et leur imposer des résultats, sachant qu'un premier bilan serait dressé à l'automne 2000.

En proposant en juillet 1998 de créer un organisme unique, le gouvernement souhaitait centraliser l'ensemble des aides publiques au cinéma. Le Film Council était lancé le 1<sup>er</sup> avril 2000 et absorbait The British Film Commission (organisme de promotion du cinéma britannique à l'étranger), les activités cinéma de la Loterie, le British Film Institute, et British Screen Finance, une société qui gérait des fonds publics et privés pour les investir dans des films britanniques et européens de langue non anglaise.

Avec une super-institution comme le Film Council, le gouvernement britannique espérait faire passer la production de cinéma en Angleterre d'un âge féodal, où les

petites maisons de production aux moyens limités se multipliaient sans véritable synergie, à une ère moderne où l'on pourrait parler d'une véritable industrie du film britannique. Ce jour n'est pas arrivé.

### AFFLUX DE LIQUIDITÉS

L'argent de la Loterie, l'instauration d'un nouveau système fiscal favorisant l'investissement dans le cinéma, l'arrivée de plusieurs gros investisseurs comme WhiteCliff Film & TV, RedbusFilmGroup, ou le consultant Ernst & Young, l'apport de la BBC et de Channel Four, qui a investi 26 millions de livres cette année pour 12 films, ont effectivement créé un afflux de liquidités comme il ne s'en était pas produit en Grande-Bretagne depuis trente ans. Mais le bilan en regard de l'investissement consenti est décevant. « Il y a eu, explique le réalisateur anglais Mike Leigh, une longue pério-

de entre la fin des années 60 jusqu'aux années 80 où il était presque impossible de réaliser un film à moins de travailler pour la télévision ou de s'expatrier à Hollywood. Quand la chaîne de télévision Channel Four est arrivée, la donne a changé. Vous m'auriez décrit en 1980 ce qui arrive aujourd'hui, je vous aurais traité de fou. On aurait pu croire qu'avec autant d'argent la situation allait s'améliorer, or c'est un désastre. »

Cet échec tient au projet surdimensionné du gouvernement britannique, qui a cru pouvoir créer des mini-majors en injectant des sommes relativement faibles sans réfléchir à l'exploitation et aux circuits de distribution. Or aucune des trois franchises ne représente une réelle puissance financière. La stratégie paneuropéenne d'une structure comme le Studio-Canal+, guidée par les revenus de la télévision, et qui semblait un bon modèle à suivre a été délaissée au

profit d'un émiettement des investissements. Signe de cette défiance, Mike Leigh a un contrat signé avec le StudioCanal pour ses trois prochains films.

Les chiffres globalement négatifs du cinéma britannique dérivent directement de cette faiblesse structurelle. Les parts du cinéma anglais au box-office britannique ont plafonné à 15 % durant la période 1994-99. Une part qui atteint 17 % pour l'année 2000 – ce qui est dû pour l'essentiel aux succès de *Chicken Run*, une coproduction Pathé/DreamWorks, et de *La Plage*, entièrement produit par la Fox. Les 103 films britanniques produits en 1999 n'ont pas relancé les parts de marché du cinéma national. Ils sont au contraire le signe d'une surproduction, et d'une mauvaise distribution des investissements. Ceux-ci s'éparpillent sur une myriade de films d'un budget compris entre 3 et 5 millions de livres (entre 5 et 8,3 millions d'euros), qui arrivent dans un marché déjà surchargé de productions en langue anglaise. Plus grave, cette production n'annonce aucun signe de renaissance artistique du cinéma anglais.

La hausse de la fréquentation (140 millions de spectateurs contre 54 en 1984) a, comme dans le reste de l'Europe, essentiellement profité au cinéma hollywoodien. DNA, l'une des trois franchises, n'a encore sorti aucun film, si ce n'est *La Plage* et *Coup de foudre à Notting Hill*, avec Julia Roberts – deux films développés, financés et produits en dehors de la franchise. L'utilisation de l'argent de la Loterie pose un problème grave puisqu'il semble surtout assurer les frais fixes d'une structure qui déploie l'essentiel de ses efforts pour collaborer avec les studios hollywoodiens. The Film Consortium n'a connu un succès notable qu'avec *Marrakech Express*, de Gillies MacKinnon, avec Kate Winslet, tandis que Pathé UK aligne un bilan plus avantageux avec *Un mari idéal* et *Chicken Run*. « L'objectif initial, qui était de répondre au manque de structure de l'industrie du cinéma anglais, a fonctionné, estime François Iver-

nel, directeur général de Pathé UK. Nous sommes devenus une structure de production et de distribution. La franchise nous a aidés matériellement et psychologiquement, mais l'idée de départ du Film Council était de favoriser des pôles qui deviendraient autonomes. Et dans trois ans, tout devrait s'arrêter. En revanche, si deux ou trois films ont du succès dans les trois ans à venir, les choses changeront peut-être. On n'est pas à l'abri d'une surprise. »

### « FAIRE DE BONS FILMS »

En attendant cette bonne surprise, les critiques pleuvent et annoncent la fin prévisible des franchises. Selon Simon Perry, l'ancien directeur général de British Screen, « l'argent de la Loterie n'a pas eu un seul bon effet sur le cinéma britannique, car ces fonds ont été distribués sans qu'on se pose la moindre question de stratégie. Le Film Council voulait, avec les franchises, créer les mini-majors de demain, mais cette idée est une chimère. Il faut qu'un grand studio naisse organiquement en Grande-Bretagne. En attendant, tout ce qu'on peut faire, c'est soutenir nos artistes, et faire de bons films. »

Conscient de ces carences, le Film Council veut aujourd'hui recentrer ses investissements sur des productions plus lourdes, susceptibles d'obtenir des résultats au box-office. Paul Webster, le président de Film Four, a déjà commencé à mettre en place d'autres stratégies : « Nous ne pouvons pas amortir nos films sur le seul territoire anglais. Nous ne pouvons pas concurrencer les studios américains, mais nous pouvons en revanche collaborer avec eux. Nous avons ainsi signé un accord avec la Warner pour une série de films d'un budget d'environ 25 millions de dollars. » En attendant, l'industrie du film britannique n'a pas résolu le problème de l'exploitation : 85 % des salles appartiennent aux distributeurs américains. Et la relève de la génération Frears/Loach/Leigh se fait attendre. Le modèle réussi d'une industrie du film britannique reste à inventer.

S. Bd

## Saison anglaise au Centre Pompidou

**TYPIQUEMENT BRITISH, 200 films anglais au Centre Pompidou. Du 4 octobre au 5 mars. Centre Pompidou, rue Saint-Martin, 75004 Paris. M° Rambuteau ou Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-44-78-12-33. Place : 30 F. Tarif réduit : 15 F.**

On n'échappe pas à certains clichés. Il faut donc, en France, se référer obligatoirement à la fameuse phrase de François Truffaut sur « l'incompatibilité » entre le mot cinéma et le mot Angleterre avant d'aborder le cinéma d'outre-Manche. C'est une des rares sottises prononcées par le réalisateur, au moment où il cherchait à faire le vide autour d'un cinéaste important (Hitchcock en l'occurrence), et qu'il a d'ailleurs modulée par la suite.

On ne peut que déplorer aujourd'hui que le cinéma anglais soit demeuré hors de tout débat critique puisqu'il existait, d'un côté, ceux qui avaient vu les films, et de l'autre ceux qui s'étaient forgé une opinion sans les regarder. C'est d'ailleurs en citant la phrase de Truffaut que Bertrand Tavernier ouvre *Typiquement British* (Editions du Centre Pompidou, 192 p., 140 F., 21,34 €), le remarquable ouvrage collectif consacré au cinéma britannique à l'occasion de la rétrospective qui va lui être consacrée durant cinq mois à partir du 4 octobre.

Le plus frappant dans cette initiative du Centre Pompidou, qui reprend, après une interruption de deux années, son cycle de patrimoines nationaux, n'est pas tant la masse de films – près de 200 – qui sont proposés et leur qualité d'ensemble très impressionnante, que la façon inédite et intelligente de la programmer. En fait, le cinéma à Beaubourg s'est enfin doté d'une vraie pro-

grammation, fondée sur un véritable point de vue.

A un ordre chronologique qui pouvait se justifier (des comédies Ealing au Free Cinema en passant par les films d'épouvante de la Hammer), tant la production anglaise reste égale jusqu'à la fin des années 70, une période où elle sombre, à l'instar des autres cinématographies en Europe dans un relatif déclin, a été privilégié un point de vue transversal qui range les films en plusieurs thèmes et impose immédiatement une diversité : la dynastie Redgrave au cinéma, de Michael Redgrave à Natasha Richardson en passant par Vanessa Redgrave et Tony Richardson ; les cinéastes étrangers ayant fait leur carrière en Grande-Bretagne ; la France vue par les cinéastes anglais ; Shakespeare au cinéma ; des cycles consacrés au film criminel ou au fantastique...

Cette programmation permet également de saisir la singularité de certains projets. La découverte de *Get Carter*, de Mike Hodges, avec Michael Caine, l'un des films noirs les plus percutants des années 70, *Performance*, de Donald Cammel, avec Mick Jagger, *The Wicker Man*, de Robin Hardy, le film d'horreur le plus dérangeant produit par la Hammer, montre à quel point le cinéma britannique se démarquait par des films tout à fait uniques. Cette manifestation montre aussi comment nombre de cinéastes au talent énorme ont réalisé quelques films trop étranges pour susciter l'intérêt suivis des producteurs, et n'ont pas pu mener à bien la conduite d'une œuvre. Cette étrangeté peut enfin être vue, comme elle le mérite, sur un grand écran.

S. Bd

Chris Auty, président du Film Consortium

## « Nos difficultés sont souvent masquées par le succès d'un ou deux films »

« Vous êtes le président du Film Consortium, l'une des trois franchises choisies par le gouvernement, et vous siégez également au conseil d'administration du Film Council. Quel est le rôle de cette organisation ?

– Le Film Council gère tous les fonds publics. On n'y trouvait auparavant que des gens issus de la production, or il y a aujourd'hui des réalisateurs, ce qui donne un mélange intéressant. L'autre aspect positif est que, pour la première fois, la Grande-Bretagne s'est dotée d'un équivalent du Centre national de la cinématographie français. Les Anglais se sont enfin aperçus qu'une politique centralisée était nécessaire, non seulement en matière de production et de distribution, mais aussi pour les archives et l'exploitation.

– Quel bilan tirez-vous des trois franchises ?

– Les franchises ont été créées pour intervenir sur les structures. Tout cela sur une base limitée à 10 % de parts de marché, ce qui me semble très risqué. Nos difficultés sont souvent masquées par le succès d'un ou deux films. Nous ne possédons pas de système qui nous permette par exemple d'élargir les limites d'un succès une fois sorti de Londres, ce qui limite l'impact d'un film comme *Wonderland*, de Michael Winterbottom, ou *Love Is the Devil*, de John Maybury. Il y a une surévaluation de l'importance de l'Angleterre dans notre schéma mondial du cinéma. Les résultats du Film Consortium sont pour l'instant moyens, mais nous avons décidé de nous orienter vers une production plus diversifiée, avec d'un côté des films d'un budget de 1,5 million de livres

[2,5 millions d'euros], et de l'autre une production plus importante, comme *51<sup>st</sup> State*, de Ronny Yu, avec Samuel L. Jackson. Nos films ne seront plus labellisés anglais et nous permettront de créer une structure de vente à l'étranger.

– Les maux du cinéma anglais semblent multiples. Il y a une crise d'organisation liée à l'absence de grosses structures de production et une faiblesse de la distribution qui fait que les producteurs anglais ne contrôlent pas les salles. Comment comptez-vous pallier ces manques ?

– Nous avons des fonds publics à investir et cette intervention doit permettre de modifier les structures. Je ne vous dis pas que cette initiative va réussir, mais elle est au moins rationnelle. Quant au problème de la distribution, je suis conster-

né de voir que Virgin [a vendu récemment son circuit de salles à UGC. Pour des raisons qui tiennent beaucoup à la langue que nous avons en commun, l'Angleterre est traditionnellement ouverte vers les Etats-Unis. En outre, il n'y a pas de quotas à la télévision anglaise. A l'exception notable de Channel Four, le cinéma ne fait pas partie des ambitions de développement pour les dirigeants des chaînes. Il y a dans notre pays une division culturelle entre le cinéma et la télévision.

– Le cinéma anglais a connu cet été l'un de ses plus gros succès commerciaux avec *Chicken Run*, le film d'animation des studios Aardman, coproduit par Pathé et DreamWorks. Aardman vient de signer un accord exclusif avec DreamWorks pour ses trois prochains films. C'est un constat d'échec terrible : même en se dotant de structures, le cinéma anglais n'arrive pas à retenir ses talents...

– C'est un problème historique. Les seules compagnies d'entertainment cotées en Grande-Bretagne sont des compagnies de production pour la télévision, dont les revenus sont prévisibles. Il n'y a aucune compagnie de cinéma cotée en Bourse depuis Rank et EMI il y a vingt ans. Au lieu de réinventer ces deux compagnies et de leur donner un souffle nouveau, on les a laissées tomber. Rank a fermé ses salles et abandonné la production et la distribution.

» J'ai décidé de restructurer tout l'organigramme de ma société en l'introduisant en Bourse sous le nom de Civilian. Ce qui se produit avec Aardman est significatif de tout ce qui ne va pas dans notre édifice. Cette compagnie a besoin d'un soutien financier important pour poursuivre son programme de production, et elle n'a pu le trouver qu'aux Etats-Unis. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Théâtre de la Ville  
DIRECTION GÉRARD VIOLETTE  
PARIS

### danse aux Abbesses

DU 17 AU 21 OCT. 21H  
GILLES JOBIN  
Braindance

DU 17 AU 21 OCT. 19H30  
LA RIBOT  
Mas Distinguidas

DU 24 AU 28 OCT. 20H30  
LYNDA GAUDREAU  
Document 1

31 RUE DES ABBESSES. 18<sup>e</sup>  
70 € TEL. 01 42 74 22 77

# Le Mandat

de Nikolaï Erdman, mise en scène Bernard Sobel  
Théâtre de Gennevilliers Centre Dramatique National  
29 septembre - 28 octobre Tél. 01 41 32 26 26



# Versailles lance son année Couperin

Le Centre de musique baroque propose l'intégrale de l'œuvre du compositeur en vingt-sept concerts à Versailles et Paris

APRÈS treize années d'existence et autant de « grandes journées » consacrées, chaque automne, à la figure d'un compositeur français de la période Louis XIV et Louis XV, le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) se décide enfin à fêter le plus français des compositeurs du XVIII<sup>e</sup> siècle, François Couperin, dit « le Grand », éminent représentant d'une dynastie qui compta de fort estimables compositeurs dont l'oncle de François, Louis Couperin.

Vincent Berthier de Lioncourt, directeur-fondateur du CMBV, en fait le cadeau à son ancien conseiller artistique, le musicologue et romancier Philippe Beaussant, auteur, il y a vingt ans, chez Fayard, d'un *François Couperin* à l'intuition finement souveraine : « Depuis la fondation du CMBV, Philippe Beaussant rêvait de grandes journées dédiées à Couperin, mais il nous importait de servir d'abord la cause de compositeurs moins connus et, avant tout, de lier ces journées au travail de recherche et d'édition que fait

notre atelier d'études, dirigé par Jean Duron. »

En effet, la musique de François Couperin est couramment disponible en partitions depuis longtemps. Le pianiste Louis Diémer, qui ne détestait pas jouer du clavecin, s'occupa, pour les éditions Durand, d'une édition des pièces de clavecin ; Paul Brunold fit un premier travail musicologique d'envergure pour les éditions de l'Oiseau-Lyre (qui firent aussi paraître la première intégrale sur disque de la musique de clavecin, par Ruggero Gerlini) ; Kenneth Gilbert perfectionna l'approche musicologique pour la collection « Le Pupitre » des éditions Heugel, et c'est aujourd'hui Davitt Moroney qui, pour l'Oiseau-Lyre, met au point une édition complète et scientifique.

La direction artistique des journées revient à Philippe Beaussant mais aussi à un commissaire, le claviciniste « savant » Olivier Baumont (il a enregistré l'œuvre complet pour clavecin chez Erato et a publié un petit livre amoureux sur



Philippe Beaussant, directeur artistique de l'Année Couperin.

Couperin aux éditions Gallimard). Pour une fois, ces journées ne resteront pas limitées au château de Versailles : « Suivant l'exemple des journées Henry Desmarest, l'an passé, rappelle Vincent Berthier de Lioncourt, nous allons travailler de concert avec des institutions parisiennes et rayonner plus largement en France, voire à l'étranger. »

## DES AIRS PROFANES INÉDITS

Cette véritable intégrale en vingt-sept concerts sera distribuée en divers lieux, la saison durant : « Après nos concerts d'octobre, le Festival d'art sacré donnera des programmes de motets et la messe d'orgue dite "des paroisses", à l'église Saint-Gervais, tribune parisienne de Couperin. La Cité de la musique nous permettra de faire entendre des instruments rares du Musée de la musique, tandis que les étudiants du département de musique ancienne des conservatoires de Paris et de Lyon exécuteront la musique de chambre du compositeur. La Saison de Radio-France sera aussi un partenaire fort – avec en particulier des airs profanes inédits –, et nous achèverons cet-

te Année Couperin en juillet 2001 au Festival de Champs-sur-Marne, que dirige Olivier Baumont. »

Il peut paraître étonnant que l'auteur des célèbres *Leçons de ténèbres* ait besoin de reconnaissance : « Il ne s'agit peut-être pas tant de reconnaissance que de connaissance, suggère Olivier Baumont. On connaît fort bien certaines de ses pièces, mais il reste de nombreuses pages rarement jouées. Couperin est un compositeur au tournant du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette position donne un caractère particulier à son œuvre. Il faut aller chercher un sens caché derrière les pièces à titre de sa musique de clavecin, par exemple. Autrefois, les pianistes la jouaient volontiers. Wilhelm Kempff, George Cziffra, Marcelle Meyer bien sûr ou même l'inconnu Albert Lévêque qui fut le premier à lui consacrer à la radio, dans les années 50, une intégrale au piano. C'est un peu le sens de notre intégrale : donner envie au public et aux musiciens d'en connaître plus sur Couperin, et surtout de jouer sa magnifique musique, même au piano ! »

Renaud Machart

## Au programme

### ● A Versailles :

Centre de musique baroque de Versailles. Chapelle royale, château de Versailles.  
Places : de 50 F à 130 F.  
Réservations : 01-39-20-78-00  
– Mardi 10 octobre à 21 heures, musique de chambre, par Jordi Savall et Hesperion XXI.  
– Samedi 14 octobre, 21 heures, motets par Gérard Lesne

et El Seminario musicale

### ● A Paris :

Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Eglise Saint-Gervais, Paris 4<sup>e</sup>. Places : 50 F.  
Réservations : 01-44-70-64-10.  
– Lundi 20 novembre à 20 h 30, motets, par l'ensemble Les Talens lyriques, Christophe Rousset (direction)  
– Vendredi 15 décembre à 20 h 30, Messe des paroisses, par Jean Boyer (orgue)

# La reprise en main du Bolchoï par le pouvoir inquiète les artistes

L'équipe limogée était très critiquée pour sa gestion dispendieuse et ses choix de programmation

## MOSCOU

de notre correspondante

C'est par une révolution de palais que la 225<sup>e</sup> saison du Théâtre du Bolchoï s'est ouverte à Moscou. A deux semaines de la première, le Kremlin a ordonné fin août que l'établissement soit réintégré au sein du ministère de la culture, décapitant le grand théâtre et rayant d'un trait cinq ans d'autonomie financière et artistique. Le danseur Vladimir Vassiliev, directeur du Bolchoï, apprenait alors sur les ondes d'une radio moscovite que son poste – et celui de son bras droit Vladimir Kokonine – avaient été supprimés, sur ordre du président Poutine.

Quelques jours après, le ministre de la culture, Mikhaïl Chvydkoï, intronisait les nouveaux maîtres des lieux : le chef d'orchestre Guennadi Rojdestvenski – un ancien du Bolchoï, connu à l'étranger pour avoir dirigé les orchestres symphoniques de Stockholm et de la BBC – et Anatoli Iksakov – l'ex-directeur du Grand Théâtre d'art dramatique de Saint-Petersbourg, et de la chaîne de télévision Kouloura –, un inconnu doté d'une réputation de manager efficace. Le ministre expliquait avoir

été mandaté par le président russe pour remettre de l'ordre dans les finances du théâtre et mener à terme sa reconstruction, le serpent de mer de ces dernières années.

Dans les milieux culturels moscovites, la reprise en main du Bolchoï faisait déjà depuis quelques mois l'objet d'insistantes rumeurs. « Tout a commencé par la liquidation, en mai, du Goskino [le comité d'Etat au cinéma] (Le Monde du 14 juin 2000), devenu un simple département du ministère de la culture. La nouvelle équipe au pouvoir se devait de faire rentrer dans le rang le Bolchoï qui, sous Boris Eltsine, avait obtenu une autonomie presque totale », estime ainsi la critique d'art Tatiana Kouznetsova. « C'est la politique poustinienne du renforcement du "pouvoir vertical" appliqué à l'art. »

Au sein du théâtre, si la nouvelle d'un retour dans le giron du ministère de la culture a été plutôt bien accueillie, les méthodes employées provoquent, elles, des grincements de dents. Le premier geste de Guennadi Rojdestvenski, le nouveau directeur artistique, aura ainsi été de retirer de l'affiche *Ivan Soussanine*, l'opéra de Glinka qui devait ouvrir la sai-

son, le 15 septembre, pour le remplacer par Boris Godounov de Moussorgski, au pied levé. « *Rojdestvenski est un maître incontesté, mais personne ne sait de quoi sera faite la saison 2000* », se plaint Oleg Bilkimirov, un soliste du corps d'opéra. « *Le problème, c'est de travailler dans une atmosphère d'intrigues permanentes.* »

## « La Fille du pharaon » passe à la trappe

Lors de sa première rencontre avec la troupe du Bolchoï, le chef d'orchestre Guennadi Rojdestvenski s'est offusqué du fait que son prédécesseur n'avait programmé pour la 225<sup>e</sup> saison que deux fois Boris Godounov, l'opéra de Moussorgski, contre sept représentations de *La Fille du pharaon*, sur une musique de Cesar Puni. En présentant en mai au Bolchoï ce ballet créé en 1862 par Marius Petipa, le chorégraphe français Pierre Lacotte s'était efforcé de conserver l'esprit et les costumes du XIX<sup>e</sup> siècle. Il vient ainsi quasiment de passer à la trappe, provoquant la stupeur du corps de ballet. Considéré à juste titre comme une réussite dans les cercles mondiaux de la danse, seules deux représentations de ce spectacle seront données début décembre. Sur un siège éjectable, Alexei Fadeetchev, le chorégraphe en chef du Bolchoï, vient ainsi de confier qu'il n'avait désormais plus son mot à dire, et que « tous les projets de la saison avaient été annulés ».

Pourtant rares sont ceux qui prennent la défense de l'ancien directeur Vladimir Vassiliev. Les années de son règne sont décrites comme celles des occasions manquées. En mars 1995, au terme d'un « putsch », le grand danseur s'empara d'un établissement déliquescents. Obtenant que le Bolchoï ait sa propre ligne budgétaire, il put, avec son directeur financier, signer des contrats avec des artistes et chercher d'autres sources de financement, sans en référer à personne. « On s'attendait alors à de grands changements artistiques. Mais Vassiliev n'avait finalement pas de stratégie de développement pour le théâtre », estime la critique d'art Tatiana Kouznetsova. Le premier « couac » du chorégraphe fut un épouvantable *Lac des cygnes*, transformé en farce. D'autres créations furent assassinées par la critique.

A son honneur, cependant, Vladimir Vassiliev a osé briser un tabou et ouvrir, en novembre 1998, la porte à une création de danse contemporaine : *Cendrillon*, de Maguy Marin, dansé par l'Opéra de Lyon. Mais au Bolchoï les audaces de ce genre sont rares. Il y aura encore, en 1999, le *Gisèle* du Suédois Mats Eck, puis plus rien. Les dirigeants du théâtre ont aussi multiplié les opérations

commerciales, comme ce scandaleux bal du Nouvel An 2000, organisé pour un public de nouveaux riches – jusqu'à 5 000 dollars la soirée – et qui nécessita des travaux spécifiques.

Enfin, et surtout, la reconstruction du théâtre annoncée depuis sept ans s'enlise et a déjà englouti

entre 250 millions et 300 millions de dollars. Le projet de construire une annexe et la rénovation du Bolchoï lui-même – le bâtiment viole depuis des années toutes les normes de sécurité en matière d'incendie – n'ont pu être menés à bien, en dépit d'une grande opération de collecte de fonds lancée en mars, via l'Unesco. Même si deux bâtiments neufs ont été construits, « des sommes folles y ont déjà été dépensées. Un ridicule parquet rose a par exemple été posé dans une salle de répétition. Dans le bâtiment des artistes, il y a des fontaines et du marbre », témoigne un chorégraphe qui a eu accès au chantier.

De l'avis des spécialistes, ce sont avant tout ces questions financières qui auraient conduit à se séparer du tandem Vassiliev-Kokonine. Déjà, le président Poutine a promis une rallonge de 350 millions de dollars. Dans son oukase, il annonce la reprise des travaux de restauration et de reconstruction du Bolchoï dès 2001, proposant au gouvernement de désigner en l'espace de trois mois un nouveau maître d'œuvre. Sous l'œil attentif du nouveau directeur financier, Anatoli Iksakov, natif comme lui de Saint-Petersbourg.

Agathe Duparc

# Trois cents ans après sa mort, Le Nôtre célébré au Trianon dans un parc en rénovation

L'œuvre du jardinier est fidèlement restaurée

TEMPÊTE pour un anniversaire : si l'an 2000 était inscrit au calendrier de Sceaux, Chantilly, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, et Versailles, c'était au titre de l'hommage qui devait être rendu au jardinier du roi, artiste et géomètre André Le Nôtre, trois cents ans après sa mort, le 15 septembre 1700. En dévastant les grands parcs d'Ile-de-France, la tempête du 26 décembre 1999 semblait devoir balayer aussi cette commémoration. Ce ne fut pas le cas.

En accueillant à Trianon les trois cent cinquante participants d'un colloque international destiné à mesurer l'influence et mieux cerner la personnalité de Le Nôtre, les responsables du parc gravement endommagé avaient presque retrouvé le sourire. Et ce sont des applaudissements chaleureux qui saluèrent, vendredi 6 octobre, l'exposé de Pierre-André Lablaude, architecte en chef des monuments historiques chargé du domaine, qui venait d'analyser les enseignements tirés de la catastrophe (10 000 arbres abattus) et de montrer, avec la foi du jardinier, comment ce coup dur incite aussi à accélérer une rénovation des plantations déjà en cours depuis l'avertissement de 1990 (1 500 arbres tombés).

La violence de la tempête a d'abord atteint des sujets âgés, grands mais fragilisés. Les jeunes plantations ont peu souffert. Des alignements (tilleuls, platanes) anciens ont été décimés et devront être reconstitués. « *Le Nôtre n'a jamais pu voir aucun arbre de plus de quarante ans, et le parc d'aujourd'hui est, par endroits, très différent de celui qu'il avait dessiné*, rappelle Pierre-André

Lablaude. *A la fois géomètre des grandes perspectives et passionné amateur de décoration, Le Nôtre reste aussi un mystère, puisqu'il n'a laissé aucun écrit, aucune théorie. C'est un jeu pour les historiens de se livrer à l'interprétation de ses intentions.* »

Les bois au fond du parc, transformés en chablis, ne sont pas prioritaires. La première tâche des jardiniers de Versailles a été de nettoyer les bosquets (le Rond Vert, qui a perdu 325 arbres, pourrait faire l'objet d'un premier chantier) et les allées les plus proches du château, tout en réservant aux visiteurs un témoignage spectaculaire de l'événement climatique : plusieurs souches retournées, étoilées de leurs racines, ont été exposées durant l'été.

Le 21 octobre, des bois estampillés Versailles (chênes, cèdre du Liban bicentenaire) seront proposés aux amateurs et aux sculpteurs par le service des Domaines. Cette opération complètera l'élan de solidarité des particuliers, notamment américains, qui ont « parrainé » des arbres pour un montant de quelque 10 millions de francs, soit un dixième des crédits apportés par l'Etat. Quant au parc romantique proche de Trianon (postérieur à Le Nôtre), il sera reconstitué au plus près de son dessin initial, grâce aux révélations des archives.

Michèle Champenois

★ Les actes du colloque « *Le Nôtre, un inconnu illustre* » seront publiés. Renseignements : Icomos, section française, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 01-42-78-56-42.

## CONCERTS

MERCREDI 18 OCTOBRE  
JEUDI 19 OCTOBRE - 20 H

SALLE PLEYEL

« L'Orchestre de Paris confirme qu'il est l'un des grands orchestres mondiaux. »  
Le Nouvel Observateur

YURI AHRONOVITCH  
direction

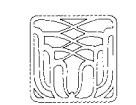
ELENA BASHKIROVA  
piano

KABALEVSKI - BEETHOVEN  
TCHAIKOVSKI



DE 60 F à 250 F - TARIF JEUNES : 50 F  
RÉSERVATIONS  
0 825 000 821 (0,99€/min)  
www.ticketcliv.fr

THÉÂTRE DES  
CHAMPS-ÉLYSÉES



Samedi 21 Octobre à 20h  
MOZART - HAYDN

Airs de concert et symphonies  
Concerto Köln  
Direction musicale René Jacobs  
Soprano Luba Orgonasova  
Production Théâtre des Champs-Élysées

12, 14, 16, 18, 20, 22 Octobre  
Mozart

COSÌ FAN TUTTE

Direction musicale René Jacobs  
Mise en scène Chen Shi-Zheng  
Décors et Costumes Peter Pabst  
Deshorties, Fink, Ovenden,  
D'Arcangelo, Spagnoli, Oddone  
Concerto Köln  
Coproduction Théâtre des Champs-Élysées  
Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence  
Avec le soutien de Colas

Tel. 01 49 52 50 50  
15, avenue Montaigne - 75008 Paris

Théâtre des Champs-Élysées  
Jeudi 19 octobre - 20 heures

Cyprien  
KATSARIS

piano  
Bach original...  
Bach arrangeur...  
Bach arrangeur...  
Loc. : 01-49-52-50-50  
Valmalette

Centre culturel Calouste Gulbenkian  
51, avenue d'Iéna, 75116 Paris  
Jeudi 12 octobre - 20 heures

Clélia Vital, violoncelle  
Michel Gal, piano

Brahms, Stravinsky, Cassado,  
Piazzola  
Entrée dans la limite des places disponibles

cit  de la  
musique  
mus e, concerts,  
centre d'information

Orchestre de Paris

concert  
pour les jeunes

Michael Gielen, direction  
Beethoven *Symphonie n  8*  
14 octobre > 11h

concert de  
musique de chambre

G. Pludermacher,  
Alain Plan s, pianos  
Ligeti, Schumann,  
Schubert  
15 octobre > 16h30

Heinrich Schiff

Orchestre du  
Conservatoire de Paris  
solistes de l'Ensemble  
Intercontemporain

œuvres de Webern,  
Schreker, Schoenberg  
19 octobre > 20h

M. A. Turnage  
Greek (version de concert)

Diego Masson, direction  
London Sinfonietta  
21 octobre > 20h

www.cite-musique.fr  
01 44 84 44 84

Tous vos livres sur un site qui fait école.

Tous les livres scolaires, parascolaires, universitaires, dictionnaires... directement chez vous.

Remettez tout Participez à la Bourse aux Livres sur Internet et gagnez une année de livres scolaires.

Tous les livres, même les introuvables : 75000 livres dont 35000 livres anciens ou épuisés.

www.chapitre.com  
tél : 01 55 33 60 51  
3615 Chapitre boulevard

chaPitre.com  
LIBRAIRIE SUR INTERNET



# L'Opéra du Rhin monte « Héloïse et Abélard » d'Ahmed Essyad

Malgré une interprétation exemplaire, l'œuvre manque de lyrisme

Le Festival Musica de Strasbourg aurait dû accueillir la création le 22 septembre. En raison de répétitions plus longues que prévu, l'opéra

du compositeur marocain Ahmed Essyad n'a été présenté que le 6 octobre à La Filature de Mulhouse. Parmi les interprètes, JiaLin Zhang

(Héloïse) s'est distinguée par sa présence malgré un livret de Bernard Noël qui ne laisse à son personnage et à sa passion que peu de place.

**HÉLOÏSE ET ABÉLARD**, opéra en trois actes d'Ahmed Essyad, livret de Bernard Noël avec JiaLin Zhang (Héloïse), Peter Savidge (Abélard), Anna Burford (Roswita), René Schirrer (Garlande), Johnny Maldonado (Fulbert), Christian Baumgärtel (Roscelin), Maja Pavlovska (la chanteuse), chœurs de l'Opéra national du Rhin, orchestre philharmonique de Strasbourg, Günter Neuhold (direction), Stanislas Nordey (mise en scène). Mulhouse, La Filature. Prochaines représentations à Paris, au Théâtre musical du Châtelet les 16, 19 et 22 mai.

## MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Commande de l'Opéra du Rhin et du Festival Musica qui aurait dû en accueillir la création le 22 septembre, le nouvel opéra du compositeur marocain Ahmed Essyad (né en 1938) n'a vu les feux de la rampe que le 6 octobre à La Filature de Mulhouse au terme d'une période de répéti-

tions plus longue que prévu. La partition est exigeante, parfois ingrate même. Mais elle est servie de façon exemplaire notamment par la Chinoise JiaLin Zhang (Héloïse), soprano lyrique, que son interprétation de *Louise* à Toulouse puis au Châtelet, la saison dernière, avait révélée. La chanteuse a illuminé de sa présence le début du second acte après l'austérité du premier, en contrepoint au mezzo velouté d'Anna Burford.

Face à elle, et quoique leur duo d'amour tourne court avant de s'épanouir, l'Abélard du Britannique Peter Savidge en impose par une bonne diction et une vraie présence dramatique. Son ami Garlande, l'excellent René Schirrer, a plus de poids encore tandis que Fulbert, l'oncle castrateur, incarné par un contre-ténor, trouve en Johnny Maldonado une voix tranchante comme l'acier et finalement émouvante quand il confesse à la fin son amour coupable. Telle une meneuse de jeu, l'autre soprano (Maja Pavlovska) apporte, entre les scènes masculines du premier acte, le contraste séduisant d'un style

vocal proche de la chanson, sinon du rap. Sur scène, sept musiciens, élèves du Conservatoire de Strasbourg, l'accompagnent : ils jouent par cœur et cette musique déliée, tonique en sonorité d'alto, de cor anglais et de clarinette, rappelle le premier opéra d'Essyad, *Le Collier des ruses*, révélation du Festival d'Avignon en 1977.

## UN VRAI CÉRÉBRAL

Il s'en faut de beaucoup malheureusement que le reste de l'opéra soit aussi stimulant. Le rôle du grand orchestre, dans la fosse, se borne trop souvent à de brèves punctuations harmoniques ou à des traits rageurs voués à la confusion. Un beau solo de tubas, opposés aux cordes, des mélanges subtils de basse dans l'aigu, de flûte et de harpe, rappellent qu'Essyad est capable de toutes les délicatesses quand il veut, mais on a l'impression qu'il s'est insidieusement laissé enfermer dans une esthétique altérée imposée par la figure même du théologien. Car maître Abélard n'est pas Roméo ni Tristan, c'est un vrai cérébral, un arri-

viste à sa façon et qui, après le drame, mènera la vie dure à Héloïse. On ne peut pas, évidemment, lui faire chanter des tyroliennes.

La passion plus charnelle d'Héloïse trouve quelques pages pour s'exprimer mais, en dépit de la première place que son prénom occupe dans le titre, le livret de Bernard Noël ne lui accorde que la seconde. Un acte supplémentaire consacré à sa mort, comme dans *L'Opéra inachevé* de Gounod, offrirait un dénouement beaucoup plus lyrique. Car, et c'est paradoxal, le lyrisme, qui fait oublier les mots pour confier à la musique le soin de porter l'émotion, manque cruellement à cette partition en dépit d'une écriture vocale plutôt ornementée. La mise en scène, qui atermoie entre un réalisme assez banal et une stylisation raide, vient renforcer cette carence. Les scènes de chœurs frisent la caricature mais musicalement, elles sont heureusement très fortes et d'une mise en place impeccable.

Gérard Condé

## Gesualdo toujours d'avant-garde avec l'ensemble Musicatreize

**FESTIVAL D'ÎLE-DE-FRANCE.** Roland de Lassus : *Prophéties des Sibylles*. Tapio Tuomela : *Chants magiques et lyriques* (création). Carlo Gesualdo : *Madrigaux*. Philippe Gouttenoire : *O Strana morte*. Claude Crouzier (clarinette), Jean-Marc Aymes (orgue), Georges Van Gucht (percussions), ensemble Musicatreize, Roland Hayrabedian (direction). Cathédrale d'Evry (Essonne), le 7 octobre.

L'un des principaux attraits du Festival d'Île-de-France réside dans l'adéquation entre le lieu du concert et son contenu. Ce festival propose, de fin août à mi-octobre, une trentaine de manifestations sans dominante esthétique (d'hier ou d'aujourd'hui, d'ici ou d'ailleurs, savantes ou populaires, toutes les musiques semblent y avoir droit de cité) mais avec une thématique fédératrice (cette année, « Les Métamorphoses »). Pour découvrir un programme de musique vocale associant XVI<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, la cathédrale d'Evry (inaugurée en 1995) paraît tout indiquée. La réalisation du Suisse Mario Botta comporte toutefois une dimension acoustique peu valorisante pour les voix en petit effectif. Roland Hayrabedian tente de remédier à ce problème en renouvelant l'emplacement avec le nombre des chanteurs d'un volet à l'autre des *Prophéties des Sibylles* de Roland de Lassus. Mais seule, l'exécution de la *Sibylla Delphica* en quatuor derrière l'autel (sous une arche en briques) s'effectue avec une homogénéité satisfaisante et ne donne pas l'impression de tâtonnements comme certaines intonations à la justesse hasardeuse (fait compré-

hensible pour une soprano visiblement souffrante, moins pour ses partenaires parfois mal accordés sur l'orgue positif).

Promoteur inlassable de la musique contemporaine, Musicatreize fête ses treize ans d'existence avec autant de créations réparties sur la totalité de l'an 2000. Celle du Finlandais Tapio Tuomela (né en 1958) témoigne principalement de l'habileté du compositeur à dégager de textes colorés (dans la veine populaire nationale) une vocalité au charme immédiat. Ses *Chants magiques et lyriques* se cantonnent toutefois dans un registre très illustratif par la

faute de punctuations instrumentales aux allures de clichés (cloches pour l'invocation divine).

## EXPRESSION INFINITÉSIMALE

Plus subtilement référentielle, *O Strana morte* (1998) du Français Philippe Gouttenoire (né en 1962) résulte aussi d'une commande de l'ensemble provençal. L'œuvre mérite assurément d'être reprise, surtout dans le sillage des *Madrigaux* de Gesualdo, qui l'ont inspirée. De lentes contorsions en soudaines crispations, Philippe Gouttenoire développe une expression infinitésimale qui, le plus souvent, ne sacrifie pas à l'or-

dinaire de la vocalité contemporaine et fait écho aux déviances chromatiques de son modèle. Plus à l'aise pour traduire le soulèvement du cœur dans la musique de Gesualdo que l'élévation de l'âme dans celle de Lassus, l'ensemble Musicatreize flatte la qualité avant-gardiste de *Madrigaux* qui stimulent bien des compositeurs d'aujourd'hui, parmi lesquels le Suisse Klaus Huber ou l'Italien Salvatore Sciarrino, dont le Festival d'Automne présentera bientôt une réalisation sur ce thème pour théâtre de marionnettes siciliennes.

Pierre Galvasoni

## INSTANTANÉ

### ARNO LE CONQUÉRANT

Un accent à couper au couteau, une élocution à débit variable, un militantisme inusable contre l'empire McDonald's, Arno se jette à l'eau à chaque seconde de son existence. Eau froide à l'évidence, car il est belge, né à Ostende en 1949, ce qui lui donne toute latitude pour affronter les murs des classiques de la chanson francophone. Arno déshabille *Comme à Ostende* de Jean-Roger Caussimon, *Les Filles du bord de mer* d'Adamo ou *Le Bon Dieu* de Jacques Brel. Entouré de cinq musiciens qui jouent droit et beau comme une route en pays plat, Arno Hintjens n'économise jamais l'émotion et, à ceux qui pourraient s'effaroucher de sa voix âpre, peu soucieuse de mélodie, il oppose ses recettes avec naturel : être sur la brèche, vivre à fond la révolution rock (Willie Dixon, Bob Dylan, les

Rolling Stones) et la fronde chansonnière (Léo Ferré) – pas de pop dans l'affaire.

Formidable Arno ! Invité à la Cité de la musique de Paris, du 6 au 8 octobre, cet homme de scène, chanteur-comédien, a retravaillé son répertoire au millimètre acoustique – *d'Elle adore le noir* avec *Yeux de ma mère*. Ce voyageur frondeur, classe fumeur, mêle le piano bastingue au rock le plus punk, revendique l'art du tango moules-frites, de la java rockabilly, de l'accordéon mer du Nord et de l'harmonica du blues noir, dont il joue. Arno fait de la Belgique le centre d'une Europe encore à construire (à scander en chœur : *Putain, putain*, chanson-rap manifeste européen du chanteur). Chez Arno, se croient et, à ceux qui pourraient s'effaroucher de sa voix âpre, peu soucieuse de mélodie, il oppose ses recettes avec naturel : être sur la brèche, vivre à fond la révolution rock (Willie Dixon, Bob Dylan, les

Véronique Mortaigne

## NOUVEAU FILM

### UNE BLONDE EN CAVALE

■ On a récemment (*Le Monde* du 30 août) eu l'occasion de s'interroger sur la sagesse des choix de carrière de Sharon Stone. La sortie d'*Une blonde en cavale* ne rassurera pas les admirateurs de l'interprète d'*Alan Quatermain* et *les mines du roi Salomon*. Sharon Stone y interprète le rôle d'une femme un peu paumée, mère célibataire de deux enfants, joueuse compulsive, qui se voit obligée de fuir pour échapper à des truands à qui elle doit de l'argent. Elle s'attachera, en chemin, à un Irlandais atteint d'une tumeur au cerveau, modèle de gentillesse dont elle tombera amoureuse. Le film paraît n'être qu'un écran piégé pour star mégalomane. Sharon Stone change de perruque et d'accoutrement à chaque séquence, cabotine au-delà de toute mesure, alternant une euphorie surjouée et les larmes d'une émotion artificielle. L'insignifiance du récit et la mollesse de la mise en scène autorisent qu'on laisse cavalier cette blonde.

Jean-François Rauger  
Film américain de Stephen Metcalfe. Avec Sharon Stone, Billy Conolly, Ian Holm. (1 h 38.)

## SORTIR

### PARIS

**Les Cités du théâtre d'art**  
A l'occasion de la parution du livre *Les Cités du théâtre d'art, de Stanislavski à Strehler* – ouvrage collectif dirigé par Georges Banu et publié par les Editions théâtrales et l'Académie expérimentale des théâtres –, l'Académie expérimentale des théâtres organise, samedi 28 octobre, une rencontre avec Patrice Chéreau, dont Giorgio Strehler fut le maître. La rencontre sera animée par Anne-Françoise Benhamou et Georges Banu. Elle aura lieu au Théâtre du Vieux-Colombier, de 16 heures à 18 heures. *Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6<sup>e</sup>. Entrée libre, sur inscription au 01-45-62-97-03 à partir du 9 octobre.*

### Hamlet sur la route

Créé en juillet 1999 au Festival du Pont du Bonhomme, en Bretagne, joué au festival Paris, quartier d'été et en tournée, *Hamlet sur la route* revient au Théâtre du Soleil à partir du 11 octobre. Produit par le Théâtre du Volcan bleu, mis en scène par Paul Golub, interprété par quatre comédiens, *Hamlet sur la route* reprend, sous l'aspect d'un théâtre de foire qui le rapproche du public, la pièce

mythique de Shakespeare, *Hamlet*. La tragédie se révèle progressivement, l'émotion naît du jeu des acteurs et du spectacle où se combinent marionnettes et film.

*Théâtre du Soleil, Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Vincennes.*

*M<sup>e</sup> Château-de-Vincennes.*

*Du 11 au 15 octobre et du 24 au 29 octobre. Soirées, 20 heures ; dimanches, 15 h 30. Tél. : 01-43-74-24-08 (individuels) ou 01-43-74-88-50 (collectifs). 70 F (10,67 €) et 110 F (16,77 €).*

**Jobim/Morelenbaum Quintet**  
Après Bebel Gilberto, les amateurs de musiques du Brésil seront encore comblés cette semaine par ce quintette de haut vol (Paula et Jacques Morelenbaum, Paulo Jobim, Alfredo Cardim, Duduka Fonseca). Il rassemble des musiciens et une chanteuse très au fait des subtilités, des grâces du répertoire d'Antonio Carlos Jobim, dont ils relisent les plus belles pages. Une forme d'hommage magnifique à celui qui fut l'inventeur, avec quelques autres, de la bossa-nova.

*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10<sup>e</sup>.*

*M<sup>e</sup> Château-d'Eau. Le 10 octobre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

(Publicité)

**ODEON**  
THEATRE DE L'EUROPE

11 - 14 OCTOBRE 2000 en italien, surtitré

**Il Combattimento**  
SOCIETAS RAFFAELLO SANZIO / ROMEO CASTELLUCCI  
Ensemble Concerto / ROBERTO GINI & SCOTT GIBBONS  
musique CLAUDIO MONTEVERDI & SCOTT GIBBONS

19 - 25 OCTOBRE 2000

**Genesi**, from the museum of sleep  
SOCIETAS RAFFAELLO SANZIO / ROMEO CASTELLUCCI  
musique originale SCOTT GIBBONS (Lithi)

LOCATION 01 44 41 36 36

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

**La Carpe**  
de Jiri Hanibal, avec Josef Filip, Ilija Prachai. Tchecoslovaque, 1964, noir et blanc (35). *Studio des Ursulines, 5<sup>e</sup> (01-43-26-19-09). Denfert, 1<sup>er</sup> (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17<sup>e</sup> (01-53-42-40-20 +).  
**L'Ombre d'un doute**  
de Alfred Hitchcock, avec Joseph Cotten, Teresa Wright, Hume Cronyn. Américain, 1943, noir et blanc, copie neuve (1 h 50). *Action Ecoles, dolby, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).**

### FESTIVALS CINÉMA

**Rétrospective Musumura Yasuzo**  
*Maison de la culture du Japon, grande salle niveau -3, 101 bis, quai Branly, Paris 15<sup>e</sup>. Du 10 au 21 octobre ; du mardi au vendredi, 17 h et 20 heures ; samedi, 14 h, 17 h et 20 heures. Tél. : 01-44-37-95-01. 20 F / séance. Internet : www.mcjp.asso.fr*  
**Autour du Bref 46**  
Bref, magazine du court-métrage présente au MK2 Quai de Seine, une sélection de 6 (+1) films courts. *MK2 Quai de Seine, 14, quai de la Seine, Paris 19<sup>e</sup>. Le 10 octobre à 20 h 30. Tél. : 01-44-69-26-60.*

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).  
*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*

**Nicholas Angelich (piano)**  
Liszt, Moussorgski.  
*Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>. Le 10 octobre, 12 h 30. Tél. : 01-40-49-47-57. De 40 F à 80 F.*  
**Orchestre Les Archets de France**  
*Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1<sup>er</sup>. Les 10, 11 et 12 octobre, 19 h 15. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.*  
**Nabucco**  
de Verdi. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, James Conlon (direction), Robert Carsen (mise en scène). *Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11<sup>e</sup>. Le 10 octobre, 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 670 F.*  
**Don Giovanni**  
de Mozart. Jacques des Longchamps (mise en scène). *Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11<sup>e</sup>. Les 10, 11, 13 et 14 octobre, 19 h 30 ; le 15 octobre, 15 heures. Tél. : 01-48-06-72-34. De 100 F à 130 F.*  
**Orchestre philharmonique de Radio-France**  
Vorisek, Weber, Mozart. Jean-François

Duquesnoy (basson), Friedemann Layer (direction). *Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16<sup>e</sup>. Le 10 octobre, 20 heures. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.*

**Chants russes et italiens**  
Œuvres de Mossolov. Chostakovitch. Verdi. chants traditionnels russes et italiens. Eugénie Zebrowska-Selin, Léopoldine Zebrowska (sopranos), Jean-Louis Bachelet (piano). *Théo Théâtre, 20, rue Théodore-Deck, Paris 15<sup>e</sup>. Les 10, 17 et 24 octobre, 20 heures, jusqu'au 31. Tél. : 01-45-54-00-16. De 70 F à 100 F.*

**Premier Forum international des jeunes compositeurs**  
Ensemble Aleph.  
Concerts et table ronde. *Théâtre Dunois, 108, rue de Chevalerie, Paris 13<sup>e</sup>. Du 9 au 12 octobre. Tél. : 01-45-84-72-00. 40 F à 100 F.*

**Jacques Vidal Quintet**  
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1<sup>er</sup>. Les 10 et 11 octobre, 21 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.*  
**David Sauzay Quartet**  
*Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1<sup>er</sup>. Le 10 octobre, 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.*

**Kenny Neal Blues Band**  
*Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17<sup>e</sup>. Du 10 au 15 octobre, 22 h 30. Tél. : 01-40-68-30-42. 140 F.*  
**Hommage à Annick Nozati**  
*Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Le 10 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. Entrée libre.*

**Helen Merrill et son trio**  
*Sceaux (92). Les Gêmeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Le 10 octobre, 20 h 45. Tél. : 01-46-61-36-67. 145 F.*  
**Ignatus, Polo**  
*Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18<sup>e</sup>. Les 10, 11 et 12 octobre, 20 h 30. Tél. : 01-42-52-09-14. 80 F.*

### RÉGIONS

**Turandot**  
de Puccini. Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, Didier Lucchesi (direction), Frédéric Lhuillier (mise en scène). *Auditorium, 11, boulevard de Verdun, Dijon (21). Les 10 et 12 octobre, 20 heures. Tél. : 03-80-44-80-93. De 180 F à 300 F.*  
**L'Atlantide**  
de Tomasi. Chœur et Orchestre de l'Opéra de Marseille, Henri Gallois (direction), Michel Kelemenis (mise en scène). *Opéra, 2, rue Molière, Marseille (13). Le 10 octobre, 20 heures. Tél. : 04-91-55-11-10. De 225 F à 345 F.*  
**Luisa Miller**  
de Verdi. Chœurs des Opéras de Montpellier, Orchestre national de Montpellier, Marco Guidarini (direction), Jean-Claude Fall (mise en scène). *Opéra-Comédie, 11, boulevard Victor-Hugo, Montpellier (34). Le 10 octobre, 20 heures. Tél. : 04-67-60-19-99. De 110 F à 305 F.*

**5<sup>e</sup> FESTIVAL  
DU CINÉMA ALLEMAND**

**du 11 au 17 octobre 2000**

- 10 films inédits en v.o. sous-titrés
- rétrospective "Reinhard Hauff"
- ciné-concerts "Ernst Lubitsch"



**CINÉMA L'ARLEQUIN**  
76, rue de Rennes  
75006 Paris  
(M<sup>o</sup> Saint-Sulpice)

**Info-festival: 01 45 44 90 04**

**LE DIABLE SUCRÉ**

GÂTEAUX, CANNIBALISME, MORT ET FÉCONDITÉ

**EXPOSITION**

10 OCTOBRE 2000  
28 JANVIER 2001

PAVILLON PAUL DELOUVRIER  
M<sup>o</sup> PORTE DE PANTIN  
INFO 01 40 03 76 75  
WWW.LA-VILLETTE.COM

**LE FIGARO**  
**CANAL+**  
AIR FRANCE

## EN VUE

■ Tandis que le Conseil constitutionnel hésitait encore à proclamer la victoire de **Vojislav Kostunica**, un jury élisait à l'unanimité Miss Yougoslavie, jeudi 5 octobre, à Belgrade.

■ Huit cents apiculteurs français ont manifesté, dimanche 8 octobre à Mende, pour leurs abeilles, qui doivent se garder du Régent et du Gaucho, deux produits phytosanitaires nocifs.

■ En plongeant dans la rivière Masaiti pour se battre avec un crocodile, jeudi 5 octobre, **Grace Phiri**, mère zambienne, a pu sauver sa fille des mâchoires du saurien.

■ « Les vêtements sont l'œuvre de Satan qui avait suggéré à Eve, pleine de honte, de se couvrir de feuilles quand elle connut sa nudité », a rappelé, samedi 7 octobre, sous une tente dressée dans les jardins royaux d'Amman, le colonel **Mouammar Kadhafi**, en déplorant, en compagnie d'une trentaine de représentantes des mouvements féministes, les restrictions vestimentaires imposées aux femmes au nom de l'Islam.

■ **Paula Jones**, qui avait accusé le président des Etats-Unis de harcèlement sexuel, « dira tout » en décembre dans le magazine *Penthouse*, où elle posera nue.

■ « Prends des garanties ! », avait conseillé la mère octogénaire de **Natale Beruatto**, maçon poursuivi « pour acquisition de personne réduite en esclavage », arrêté, jeudi 5 octobre sur la place de Cirié près de Turin, au moment où des proxénètes albanais lui livraient une Ukrainienne payable par mensualités.

■ L'Etat italien, qui a consacré depuis la fin de la deuxième guerre mondiale 9 000 milliards de lires aux établissements sanitaires du Mezzogiorno, promet que les travaux de l'hôpital de San Bartolomeo in Galdo, commencés en 1956, seront terminés en 2004.

■ Les visiteurs du parc zoologique Nehru, à Hyderabad, qui ont découvert, vendredi 6 octobre, la dépouille fumante d'un tigre royal du Bengale, espèce protégée, n'ont pu rattraper les voleurs, s'enfuyant avec la peau.

■ Un policier, auteur d'un vol à main armée, samedi 30 septembre dans les Yvelines, s'est suicidé avec son arme de service pour échapper aux gendarmes qui le poursuivaient.

■ Un policier défilé, vendredi 6 octobre dans une rue de Ris-Orangis, par un rottweiler prêt à bondir, grognant, montrant les dents, le poil hérissé, les babines écumantes, a brisé net, sans sommation, d'une balle en plein front, l'élan de la bête étonnée.

Christian Colombani

# La révolution de Belgrade vue de Roumanie

Pour les Roumains, la chute de Milosevic rappelle celle de Ceausescu il y a onze ans. Toutefois les deux hommes ne connaîtront pas le même sort : s'il y a procès, l'ancien président yougoslave sera jugé par un vrai tribunal

« Révolution à Belgrade », annoncent les premières pages des journaux roumains. De Bucarest, les événements qui secouent la capitale serbe rappellent la chute, il y a onze ans, du dictateur Nicolae Ceausescu. Serbe, le contexte est différent, mais Slobodan Milosevic n'aurait rien à envier au « génie des Carpates ».

Entre le Belgrade d'aujourd'hui et le Bucarest de décembre 1989, la symétrie est presque parfaite. Pour les Roumains, la révolution de l'opposition serbe a un goût de « déjà vu ». Ils l'ont déjà vécue, au moment où Ceausescu céda à la pression de la rue et partait, dans une cavale effrénée, vers son juge-

ment dernier. Le titre de l'éditorial publié dans le quotidien *Ziua* (*Le Jour*) est édifiant : « Belgrade déjà vu ». « La Yougoslavie semble glisser dans le scénario roumain », écrit l'éditorialiste. Une semaine d'insurrection civique a suffi pour rendre nerveuse une nation entière et pour irriter le pouvoir de Belgrade, ce qui nous rappelle les derniers jours de décembre 1989. »

Selon la presse bucaréste, les révolutions roumaine et yougoslave semblent obéir au même scénario. Un dictateur acharné prêt à tout pour se maintenir au pouvoir. Une population exsangue et lasse de sacrifices, au nom de l'intérêt national. Une autorité repliée sur



elle-même contre un peuple qui désire être intégré dans le concert européen. Les Serbes ont pris d'assaut les sièges du Parlement, de la télévision et de la radio, comme les Roumains il y a onze ans. La police et l'armée, après une tentati-

ve d'arrêter les manifestants, cèdent à la pression et pactisent avec la rue. C'est exactement le même scénario qu'à Timisoara et à Bucarest.

## « NOUS SOMMES LE PEUPLE »

« Milosevic a été renversé par une révolte populaire, reproduisant à l'identique les événements qui ont enflammé Bucarest en décembre 1989 », lit-on en tête du grand reportage sur Belgrade publié dans le quotidien *Evenimentul silei* (*L'Événement du jour*). « Nous sommes le peuple », « L'armée est avec nous », « Le dictateur s'est enfui », les slogans lancés par l'opposition serbe sont exacte-

ment ceux qu'ont utilisés les Roumains en décembre 1989.

Alors, Milosevic aura-t-il le même destin que Ceausescu ? C'est là que les deux histoires risquent de prendre un cours différent. Abandonné par la police et par l'armée, Milosevic a choisi de ne pas s'enfuir. Mais au lieu d'une exécution sommaire comme celle de Ceausescu, il aura sans doute la chance de passer devant un vrai tribunal. « Milosevic a eu la chance de se réfugier ailleurs », souligne le quotidien *Ziua*. Par contre, Ceausescu n'a pas pris en compte la possibilité de s'exiler, au moment où il se trouvait à Téhéran. Pour le reste, dans les Balkans, on vit dans les mêmes schémas, dont on ne peut pas se débarrasser. »

En effet, en Europe orientale, les bourreaux se transforment rapidement en victimes. L'agence de presse yougoslave, Tanjug, qui a rendu service à Milosevic, vient de se solidariser avec le peuple. L'agence roumaine Romspre, elle aussi, a goûté au repentir. La télévision et la radio publiques, après avoir servi les manipulations les plus grossières, vantent l'indépendance. Pourtant, il y a une différence majeure entre l'histoire serbe et le scénario roumain. Parce qu'elle semblait être le résultat d'un complot plus ou moins occulte, la révolution roumaine a suscité assez vite la méfiance de l'Europe. Au contraire, la révolution serbe est accueillie avec un enthousiasme qui n'est entachée d'aucune réserve.

Mirel Bran

## DANS LA PRESSE

### HAARETZ (Israël)

Gideon Levy

■ Difficile à admettre, cette vérité doit être énoncée : dans le conflit israélo-arabe, en particulier depuis trente ans, tout ce que les Arabes ont réussi à obtenir, ils l'ont obtenu par la force. De Kippour 1973 à Rosh Ha-shana 2000, non seulement la violence a payé pour les Arabes, mais nous [Israéliens] leur avons montré qu'elle était la seule voie qui leur était ouverte. (...) Israël ne se serait jamais retiré du Sinaï sans le traumatisme de la guerre du Kippour ; Israël n'aurait jamais négocié avec l'OLP et signé les accords d'Oslo sans l'intifada ; et Israël n'aurait jamais quitté le Liban sans la saignée du Hezbollah. Parce que nous sommes ainsi faits que nous ne lâchons que lorsque le

prix du sang est trop élevé. Prenons l'exemple du tombeau de Joseph. Chacun sait bien qu'il fallait s'en retirer. Mais le premier ministre a annoncé que l'on ne se retirerait pas devant la violence. C'était une absurdité, et cela a été démontré ce week-end. Au final, nous nous en sommes retirés dans des circonstances embarrassantes [après un assaut palestinien et la mort d'un soldat - NDLR]. Si nous l'avions fait lors du retrait de Naplouse, en donnant notre propre accord, tout aurait été différent. Quelles conclusions les Palestiniens peuvent-ils en retirer ? D'augmenter la violence ! Elle les a bien servis jusqu'ici. Il n'est pas trop tard pour changer nos façons d'agir.

### THE GUARDIAN

■ C'est le moment de faire preuve de modération, et non d'ajouter à

l'excitation meurtrière. C'est le moment de faire preuve d'autorité, et non de céder à la fureur aveugle de la rue. La modération et l'autorité ont manqué après la visite provocatrice d'Ariel Sharon sur l'esplanade des Mosquées. Les civils palestiniens ont réagi par une violente colère, l'armée israélienne par une démonstration de force excessive. Leurs dirigeants, Yasser Arafat et Ehoud Barak, au lieu d'assumer fermement leurs responsabilités, se sont renvoyés mutuellement le blâme. (...) La modération et l'autorité manquent aujourd'hui quand M. Barak menace de relancer la guerre en Cisjordanie pour défendre les colonies juives et au Liban. (...) De son côté, M. Arafat, en partie par tactique, en partie par impuissance, compromet par sa faiblesse le processus de paix.

### RTL

Alain Duhamel

■ Lorsque Ehoud Barak accuse Jacques Chirac d'avoir « encouragé le terrorisme », c'est évidemment une absurdité. (...) Ce n'est pas parce qu'il a soutenu la demande d'Arafat d'une commission d'enquête internationale qu'il a manqué à l'impartialité. En revanche, qu'il ait été choqué par la violence des images et par la réplique brutale d'Israël aux manifestations menaçantes des Palestiniens, c'est un fait. Qu'il l'ait dit vigoureusement à Ehoud Barak, c'est une évidence. Que celui-ci l'ait mal pris, c'est une certitude. Qu'ensuite le premier ministre israélien ait cherché une diversion, c'est probable. Jacques Chirac a en Israël l'image d'un ami des Palestiniens. Ehoud Barak, qui doit faire front à une double épreuve de force, a sans doute voulu en jouer.

www.guninski.com

Un test en ligne pour prouver qu'Internet Explorer 5.5 est une porte ouverte à tous les pirates

PENDANT son temps libre, Georgi Guninski, informaticien bulgare vivant à Sofia, aime décortiquer les nouveaux logiciels grand public arrivant sur le marché, pour les tester et découvrir d'éventuels défauts ou « vulnérabilités ». Ses dernières trouvailles : la version 5.5 du logiciel de navigation Internet Explorer de Microsoft (IE5.5) et son extension Outlook, distribuées à des millions d'exemplaires, comporteraient plusieurs trous béants.

Selon M. Guninski, un administrateur de site peu scrupuleux et bien préparé, peut, s'il le désire, pénétrer les ordinateurs des internautes équipés de IE5.5 venant se connecter sur son serveur, et se livrer à différentes opérations : lire des fichiers, s'en emparer et les envoyer sur le serveur de son choix, et même implanter des programmes et les exécuter... Seule restriction : pour s'approprier un fichier, le pirate doit connaître son nom exact, mais il se trouve que beaucoup d'informations sensibles, notamment les mots de passe et les données personnelles déposées par les sites de commerce, sont



rangées dans des fichiers aux noms standardisés. Tous les problèmes d'IE5.5 proviendraient de la technologie Activex, qui gère l'envoi et la réception de fichiers. Le conseil de M. Guninski est simple : « Il faut désactiver Activex », à condition bien sûr de savoir comment s'y prendre...

Pour se faire connaître, M. Guninski utilise une procédure désormais classique : il envoie la mauvaise nouvelle aux experts de Microsoft, et leur donne vingt-quatre heures pour trouver un remède. Puis il publie sa découverte sur son site et prévient différents forums

spécialisés. En quelques heures, les experts du monde entier sont au courant et commencent leurs vérifications... Interrogés par le webmagazine américain CNet.com, un porte-parole de Microsoft assure que des solutions sont en préparation, mais se plaint de la tactique de M. Guninski : « Vingt-quatre heures, ce n'est pas suffisant (...), cela met les consommateurs en danger (...). Du fait que l'information circule librement, les gens malhonnêtes peuvent s'en emparer. »

M. Guninski n'est pas sensible à cet argument, et a décidé d'alerter le grand public. Pour prouver ses allégations, il a mis en place un système très simple. Il propose aux utilisateurs d'IE5.5 de créer un fichier qu'ils baptiseront test.txt, et d'y placer une information qu'ils sont seuls à connaître. Puis, ils viendront se connecter sur son site. Aussitôt, il leur renverra un message prouvant qu'il a pris connaissance de ce qui était caché dans test.txt.

Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

### Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

**IMPORTANT** : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/mn)

\*Le Monde\* (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

## Mise au vert par Luc Rosenzweig

QUAND on se sent patraque on va respirer le bon air de la campagne pour retrouver la forme. Jacques Chirac va se ressourcer « au cul des vaches », pour se remettre des maux causés par les miasmes de la grande ville. L'émission de Christine Ockrent, « France-Europe-Express », un peu pâlotte mais non défunte comme les autres rendez-vous politiques dominicaux, a, elle, décidé d'aller « sur le terrain », chercher auprès des vraies gens les questions auxquelles les invités, ministres et autres sommités de la République, seront mis en demeure de répondre.

Cela donne, pour cette première fois, une Dominique Voynet soumise à des questions de Normands, posées de Caen par un maire de petite commune qui veut limiter le cumul des mandats, une infirmière qui a voté Vert, mais qui est déçue, un animateur du « Parti blanc » qui veut faire reconnaître ce type de vote dans les suffrages

exprimés. Pour donner de l'épaisseur aux personnages, les questions sont précédées d'un bref clip les montrant dans leurs activités habituelles. La ministre de l'environnement n'étant pas tombée de la dernière pluie acide sait fort bien qu'en bottant en touche, on peut parfois obtenir de meilleurs résultats qu'en fonçant droit devant. Tout en proclamant qu'elle quitterait son ministère au cas où elle serait élue maire de Dole, elle se déclare favorable au non-cumul des mandats... dans la durée. Deux mandats de cinq ans, où que ce soit, et basta. Rendez-vous dans dix ans.

La question du vote blanc ayant été évacuée en deux coups de cuillère à pot, on en vient à cette blonde infirmière qui estime que son vote Vert n'a pas servi à grand-chose et en demande compte à M<sup>me</sup> Voynet. La ministre réalise alors une figure qui pourrait être, en politique, l'équivalent du triple Axel en patina-

ge. Elle renvoie purement et simplement la question dans les gencives de son interpellatrice : « Vous êtes déçue ? Eh bien moi aussi ! Je suis déçue quand, après avoir fait campagne et m'être fait élire sur des grandes questions, comme le vote des immigrés, je vois des électeurs dans mes permanences venir me solliciter pour éviter le service militaire à un enfant ou essayer de se faire ôter des contraventions. » Et oui, chère Dominique, ce qu'il y a de fondamentalement ennuyeux en démocratie, c'est que le peuple a le droit de choisir ses dirigeants, mais que l'inverse n'est pas possible.

Cela nous remet en mémoire un poème de Bertolt Brecht, écrit au lendemain des émeutes ouvrières de Berlin-Est, en 1953, qui avaient ébranlé le régime communiste de la RDA. Il disait : « Les dirigeants ayant perdu leur confiance en leur peuple ont décidé de dissoudre le peuple et d'en élire un autre. » Le rêve !

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 11.10** Le Monde des idées. Un historien qui dérange. Invité : Zeev Sternhell. **LCI**
- 18.00** Paroles d'Europe. La recherche en Europe. Invités : Philippe Busquin ; Gilles Savary ; Roger-Gérard Schwartzberg ; Claude Cohen-Tannoudji. **Public Sénat**
- 22.00** L'Écran témoin. Les nouveaux esclaves. **RTBF 1**
- 21.00** Nouveaux regards... sur les hommes. **Forum**

## MAGAZINES

- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Patrick Dewedjian ; Icarus ; Steve Earle. **Canal +**
- 19.15** Lundi, c'est Julie. Invité : Dieudonné. **France 2**
- 21.00** La Route. Invités : Bertrand Delanoë ; Gérard Miller. **Canal Jimmy**
- 21.05** Le Point. La vermine et la ville. Une population sous l'influence d'une drogue. **TV 5**
- 22.00** Petites histoires du cinéma. Les vamps du cinéma français. **Ciné Classics**
- 22.20** Zig Zag café. Bernadette Lafont : 1957, un rêve de petite fille. **TSR**
- 22.35** Argent public, argent privé. La galère financière des étudiants. La Française des jeux : machine à sous de l'État. Maladies professionnelles : quand le patronat gruge la Secu. **France 2**

Le Monde  
TELEVISION

## LA CINQUIÈME

**16.40 Fantôme d'amour**  
Nino Monti, bourgeois quinquagénaire, rencontre un jour une femme vieillie au visage fané qui prétend être Anna Brigatti, qu'il a aimée vingt ans auparavant. Elle lui dit qu'une maladie l'a enlaidie. Serait-ce réellement Anna, bien vivante. Peu à peu, il la revoit belle comme autrefois. Le scénario de Dino Risi est le parcours fléché d'un conte romantique. Mais l'important est dans la mise en scène

- 0.35** L'Entretien. Invitée : Nicole Notat. **France 2**
- 0.45** Strip-tease. Les aventures de la famille de Becker. Au doigt et à l'œil. Halte au vol. Neness fait du foin. **France 3**

## DOCUMENTAIRES

- 20.15** La Vie en feuilleton. Caviar sur canapé. [1/5]. **Arte**
- 20.30** Rodina, retour au pays. **Planète**
- 21.00** La France. Les Grandes Batailles du passé. [11 et 12/14]. **Histoire**
- 21.40** Légendes. Jessica Tandy. **Téva**
- 22.20** François Mitterrand, le roman du pouvoir. [1/4]. Les années d'apprentissage (1916-1958). **France 3**
- 22.20** Embarquement porte n° 1. Londres. **Odyssee**
- 22.25** Engins incontrôlables. **13<sup>ème</sup> RUE**
- 22.50** Chippendales, la soif du mâle. **Planète**
- 23.45** Niger. Ambiance, crises et démocratie. **Planète**
- 23.45** Arafat, au-delà du mythe. **Histoire**
- 23.55** Le Mystère de la Grande Pyramide. **France 3**
- 0.15** Les Loyalistes, terroristes irlandais. [2/3]. **Planète**

## MUSIQUE

- 20.00** Diwan à Marseille. Lors des Musiques des suds. **Mezzo**

- 21.00** « Le Turc en Italie ». Opéra de Rossini. Par l'Orchestre et les Chœurs du Théâtre de la Scala, dir. Riccardo Chailly. **Muzzik**
- 21.50** Schumann et Liszt par Claire-Marie Le Guay. Lors du Festival de piano à La Roque-d'Anthéron, en 2000. Avec Claire-Marie Le Guay, piano. **Mezzo**
- 22.45** « Sextuor à cordes n° 2 en sol majeur », de Brahms. Par le Sextuor à cordes viennois. **Mezzo**
- 0.55** Jazz Box. Lors du Festival international de jazz. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.50** La Bicyclette bleue. Thierry Binisti [1/3]. **France 2**
- 23.00** Un soleil pour l'hiver. Laurent Carceles. **O.**

## COURTS MÉTRAGES

- 22.45** La Revue. Christian Lacroix. **Arte**
- 0.15** Court-circuit. *Rosita ; Samedi à dimanche ; Entre quatre et six.* **Arte**

## SÉRIES

- 21.45** New York Police Blues. Le serpent cracheur. **O.** **Canal Jimmy**
- 23.25** Taxi. [1/2]. Memories of CAB 804 (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.25** Invasion planète Terre. L'avatar. **O.** **13<sup>ème</sup> RUE**
- 23.45** The Practice. Paroles de femmes (v.o.). **O.** **Série Club**

## FRANCE 2

**20.50 La Bicyclette bleue**  
Si on aime le mélo, on appréciera ce feuilleton sentimental et rocambolesque, sur fond de seconde guerre mondiale. *La Bicyclette bleue*, de Régine Deforges, est habilement mis en images par le réalisateur, Thierry Binisti. Laetitia Casta, promue diva avant l'heure, s'en sort gentiment, grâce au talentueux soutien de François Marthouret, Stéphane Audran et Jean-Claude Brialy, entre autres.

## MARDI 3 OCTOBRE

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

- 18.00** Studio ouvert. Actionariat individuel et actionariat salarié. Invités : Jean Arthuis ; Alain Py ; Gérard Rameix ; Patrice Rémon. **Public Sénat**
- 23.00** Il y a dix ans, l'Allemagne réunifiée. **Forum**
- 14.35** La Cinquième rencontre... Justice - Société : L'immigration familiale, mythe ou épopée ? **La Cinquième**
- 15.20** Histoire Club. Lucy, Ramsès et Cie. **Histoire**
- 17.10** LCA, La Culture aussi. Bertrand Delanoë ; Daniel Toscan Duplantier ; Bernard Murrat ; Christian de Portamparc. **LCI**
- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Christine Angot, Placebo. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Voir : Coucher de soleil. Expérience : Agrumes. Portrait : Michel Garcia. Sciences animées : Rayon vert. Applications : Ôzi, l'homme des glaces. Livre : Robinson Crusoe. **Arte**
- 19.15** Mardi, c'est Julie. Invité : Pierre Palmade. **France 2**
- 20.50** E = M 6 spécial. Gardez la forme ! A table, cet hiver. Stress : le retour. Bonne mine en hiver. Les écoliers sont-ils surmenés ? Sport = forme : attention aux clichés ! Vive les vacances d'hiver ! **M 6**
- 20.55** Hors série. Rubans, rosettes et canapés. **France 3**
- 21.05** Temps présent. Clandestines. **TV 5**
- 22.15** Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de l'extrême ? Invités : Audrey Ferreras ; Catherine Maunoury ; Laurence de la Ferrière ; Susan Fisher-Hoch. **TV 5**
- 22.45** Fous d'humour. Invités : Patrick Braoudé ; Daniel Russo ; Philippe Vandiel ; Michel Muller ; Guy Montaginé ; Gad Elmaleh ; Virginie Lemoine ; Laurent Violet. **France 2**
- 23.20** Howard Stern. Invités : Cindy Crawford ; Salt'n Peppa. **Paris Première**
- 23.35** L'Histoire du monde. Avoir sept ans aux Etats-Unis. Avoir sept ans en ex-URSS. **Odyssee**
- 0.40** Capital. Fisc : profiteurs et injustices. **M 6**

## MAGAZINES

- 14.35** La Cinquième rencontre... Justice - Société : L'immigration familiale, mythe ou épopée ? **La Cinquième**
- 15.20** Histoire Club. Lucy, Ramsès et Cie. **Histoire**
- 17.10** LCA, La Culture aussi. Bertrand Delanoë ; Daniel Toscan Duplantier ; Bernard Murrat ; Christian de Portamparc. **LCI**
- 18.50** Nulle part ailleurs. Invités : Christine Angot, Placebo. **Canal +**
- 19.00** Archimède. Voir : Coucher de soleil. Expérience : Agrumes. Portrait : Michel Garcia. Sciences animées : Rayon vert. Applications : Ôzi, l'homme des glaces. Livre : Robinson Crusoe. **Arte**
- 19.15** Mardi, c'est Julie. Invité : Pierre Palmade. **France 2**
- 20.50** E = M 6 spécial. Gardez la forme ! A table, cet hiver. Stress : le retour. Bonne mine en hiver. Les écoliers sont-ils surmenés ? Sport = forme : attention aux clichés ! Vive les vacances d'hiver ! **M 6**
- 20.55** Hors série. Rubans, rosettes et canapés. **France 3**
- 21.05** Temps présent. Clandestines. **TV 5**
- 22.15** Ça se discute. Quelle vie pour les femmes de l'extrême ? Invités : Audrey Ferreras ; Catherine Maunoury ; Laurence de la Ferrière ; Susan Fisher-Hoch. **TV 5**
- 22.45** Fous d'humour. Invités : Patrick Braoudé ; Daniel Russo ; Philippe Vandiel ; Michel Muller ; Guy Montaginé ; Gad Elmaleh ; Virginie Lemoine ; Laurent Violet. **France 2**
- 23.20** Howard Stern. Invités : Cindy Crawford ; Salt'n Peppa. **Paris Première**
- 23.35** L'Histoire du monde. Avoir sept ans aux Etats-Unis. Avoir sept ans en ex-URSS. **Odyssee**
- 0.40** Capital. Fisc : profiteurs et injustices. **M 6**

- 18.30** L'Actors Studio. Arthur Penn. **Paris Première**
- 19.00** Le Neuvième Printemps. **Planète**
- 20.00** Inde, naissance d'une nation. [6/10]. Les femmes. **Odyssee**
- 20.05** Musiques en chœur. [2/4]. USA : gospel à Nashville. **Planète**
- 20.15** La Vie en feuilleton. Caviar sur canapé [2/5]. **Arte**
- 20.30** Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [4/12]. Les grandes curiosités naturelles : la gestion. **Planète**
- 20.45** La Vie en face. Un crime à Abidjan. **Arte**
- 21.25** Missionnaires au Vietnam. **Planète**
- 22.05** Le Piège afghan. **Festival**
- 22.10** Thema. La nouvelle religion du gène. USA, la jungle du gène. Israël, une mémoire biologique ? Prémices d'une génétique appliquée. **Arte**
- 22.25** La Quête du futur. [14/22]. Les robots, amis ou ennemis ? **Planète**
- 22.25** Le Surf au pays des marins-pêcheurs. **Odyssee**
- 22.30** François Mitterrand, le roman du pouvoir. [2/4]. Le conquérant (1958-1981). **France 3**
- 23.45** Birmanie, la guerre oubliée. **Histoire**
- 0.05** La Vie en face. Les Blanchisseuses de Magdalen. **TSR**
- 0.45** La Case de l'oncle Doc. Retour en Sicile. **France 3**
- 0.45** Le Tsar, le docteur du tsar et l'espion. **Histoire**
- 0.55** Chippendales, la soif du mâle. **Planète**
- 0.55** Engins incontrôlables. **13<sup>ème</sup> RUE**

## SPORTS EN DIRECT

- 14.00** Tennis. Tournoi féminin de Zurich (2<sup>e</sup> jour). **Eurosport**
- 17.00** et **20.00** Tennis. Tournoi messieurs de Vienne (2<sup>e</sup> jour). **Eurosport**
- 18.00** Football. D 2 (14<sup>e</sup> journée) Nancy - Sochaux. **Eurosport**
- 20.45** Football. D 1 (6<sup>e</sup> journée) : Sedan - Rennes. **Canal +**

## DANSE

- 17.00** « L'Arlésienne ». Ballet. Chorégraphie de Roland Petit. Musique de Bizet. Par le ballet et l'Orchestre de de l'Opéra national de Paris. Avec Isabelle Guérin (Vivette), dir. Emmanuel Villaume. **Mezzo**

## FRANCE 2

**20.50 Le Bonheur est dans le pré**  
Michel Serrault est Francis Bergeade, patron d'une entreprise de lunettes de WC, qui vient de se taper une grève et un infarctus. Par ailleurs, une femme et ses deux filles recherchent leur mari et père disparu, Michel, sosie de Francis. Une confrontation entre la bourgeoisie d'affaires de la ville et la vie libre à la campagne. Mais le véritable bonheur est dans le jeu des interprètes.

## MUSIQUE

- 18.00** « Brundibár ». Mise en scène de Charlotte Nessi. Par l'Ensemble Denojsours, dir. Scott Alan Prouty. **Muzzik**
- 19.30** « La Voix humaine ». Mise en scène de Peter Medak. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre. **Muzzik**
- 20.30** Cycle Bach. *Ouverture n° 3 en ré majeur, BWV 1068.* Par l'Orchestre de chambre de Cologne, dir. Helmut Müller-Brühl. **Muzzik**
- 21.30** « Quatuor à cordes n° 1, op. 77 », de Haydn. Par le Quatuor Amati. **Mezzo**
- 21.50** « Concertos pour violon et orchestre n° 5 et 2 », de Mozart. Avec Gidon Kremer, violon. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Nikolaus Harnoncourt. **Mezzo**
- 22.00** Jean-Claude Casadesou dirige à Notre-Dame. Avec Philippe Lefebvre, organiste. Par l'Orchestre national de Lille. Soliste Philippe Lefebvre. **Muzzik**
- 23.15** « Tristan et Isolde ». Opéra de Poulenc. Mise en scène de Heiner Müller. Par l'Orchestre et les Chœurs du Festival de Bayreuth, dir. Daniel Barenboim. **Mezzo**
- 23.40** The Mask of Time (1 et 2). Lors du Festival des Proms de la BBC. Par les chanteurs, le Chœur et l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. sir Andrew Davis. **Muzzik**

## TÉLÉFILMS

- 20.30** Afghanistan, le Pays interdit. Alain Corneau. **Festival**
- 22.50** La Call-girl. Peter Keglevic. **O.** **M 6**

## SÉRIES

- 20.40** Le Visiteur. Oméga. **O.** **Série Club**
- 20.45** Invasion planète Terre. Miracle. **O.** **13<sup>ème</sup> RUE**
- 21.25** Au-delà du réel, l'aventure continue. Le refus des autres. **O.** **Série Club**
- 21.30** Friends. The One After Las Vegas (v.o.). **O.** **Canal Jimmy**
- 22.20** Twin Peaks. (v.o.). **O.** **13<sup>ème</sup> RUE**
- 22.30** Ally McBeal. Changement d'attitude (v.o.). **O.** **Téva**
- 22.55** Sexe et amour au XXI<sup>e</sup> siècle. Toyboys (v.o.). **O.** **Téva**
- 23.25** Taxi. [2/2]. Memories of CAB 804 (v.o.). **O.** **Série Club**
- 23.35** Dharma & Greg. Un été indien (v.o.). **O.** Je me voyais déjà. (v.o.). **O.** **Téva**
- 23.45** The Practice. Cache-cache (v.o.). **O.** **Série Club**

## ARTE

**22.10 La nouvelle religion du gène**  
L'intitulé de cette Thema et sa pré-supposée difficulté pourraient détourner plus d'un téléspectateur. Erreur : les trois documentaires consacrés à ce nouveau chantier scientifique, financier et éthique, sont passionnants. Témoignages et cas concrets ont été prélevés dans trois pays « phares » : les Etats-Unis, Israël et la France. Une soirée intelligemment agencée.

## FILMS

- 16.40** Fantôme d'amour. Film. Dino Risi. (It., 1981, 100 min) **O.** **La Cinquième**
- 20.30** Le Monde perdu, Jurassic Park. Steven Spielberg (Etats-Unis, 1997, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 

- 20.50** Le Canardeur. Michael Cimino. Avec Jeff Bridges, Clint Eastwood, George Kennedy (Etats-Unis, 1974, 130 min) **O.** **M 6**
- 20.55** Stavisky. Alain Resnais (France, 1974, 120 min) **O.** **TMC**
- 21.00** Chambre avec vue. James Ivory (Grande-Bretagne, 1985, 115 min) **O.** **Cinéma**
- 21.00** Violent Cop. Takeshi Kitano (Japon, 1989, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 22.15** La Haine. Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 22.30** Husbands. John Cassavetes (Etats-Unis, 1970, v.o., 130 min) **O.** **Cinéfaz**
- 22.35** L'amour n'est pas un jeu. Nancy Savoca (Etats-Unis, 1991, 95 min) **O.** **Canal Jimmy**
- 22.35** Les Démons de Jésus. Bernie Bonvoisin (France, 1996, 115 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 22.40** La vie ne me fait pas peur. Noémie Lvovsky (France, 1999, 109 min) **O.** **Canal +**
- 22.45** La Maison du Maltais. Pierre Chenal (France, 1938, N., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 22.45** La Classe de neige. Claude Miller (France, 1998, 100 min) **O.** **Cinéstar 1**
- 23.50** Le Guépard. Luchino Visconti (Italie, 1963, v.o., 185 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**

## FILMS

- 14.25** Le Monde perdu, Jurassic Park. Steven Spielberg (EU, 1997, 125 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 16.50** Starship Troopers. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1997, 135 min) **O.** **Cinéfaz**
- 18.20** Les Cannibales. Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1988, v.o., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 1**
- 18.25** L'Assassin. Elio Petri (Italie, 1961, N., v.o., 95 min) **O.** **Ciné Classics**
- 18.55** La Haine. Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 2**
- 20.30** Peter Ibbetson. Henry Hathaway (EU, 1935, N., v.o., 90 min) **O.** **Ciné Classics**
- 20.55** Salomon et la reine de Saba. King Vidor (Etats-Unis, 1959, 140 min) **O.** **TMC**
- 21.00** Black Jack. Ken Loach (Grande-Bretagne, 1978, 110 min) **O.** **Cinéma**
- 21.00** La Classe de neige. Claude Miller (France, 1998, 100 min) **O.** **Cinéstar 2**
- 21.00** Les Granges brûlées. Jean Chapot (France, 1973, 95 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**
- 22.35** Les Cannibales. Manoel de Oliveira (Fr. - Port., 1988, v.o., 100 min) **O.** **Ciné Cinémas 3**



- 22.50** La Femme au portrait. Fritz Lang. Avec Edward G. Robinson, Joan Bennett (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 95 min) **O.** **Cinéma**
- 23.10** Turkish Delices. Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1973, 110 min) **O.** **Cinéfaz**
- 23.20** Gueule d'amour. Jean Grémillon (France, 1937, N., 90 min) **O.** **Ciné Classics**



- 0.05** Soleil vert. Richard Fleischer. Avec Charlton Heston, Chuck Connors (Etats-Unis, 1973, v.o., 95 min). **Arte**
- 0.25** Les Cousins. Claude Chabrol (France, 1958, N., 105 min) **O.** **Cinéma**
- 1.00** Le Choix du destin. Paul Verhoeven (Pays-Bas, 1977, 170 min) **O.** **Cinéfaz**

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 18.25** Exclusif.
- 19.00** Etre heureux comme.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.55** Hyper Net.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Autos portraits.
- 20.55** Joséphine, ange gardien. Des cultures différentes.
- 22.40** Célébrités. Magazine.
- 0.10** F 1 magazine.
- 0.45** Exclusif.

## FRANCE 2

- 18.25** JAG.
- 19.15** Lundi, c'est Julie.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** La Bicyclette bleue. Téléfilm. Thierry Binisti [1/3].
- 22.35** Argent public, argent privé. Magazine.
- 0.10** Journal, Météo.
- 0.35** L'Entretien.

## FRANCE 3

- 18.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix... ce soir.
- 20.55** A gauche en sortant de l'ascenseur. Film. Edouard Molinaro.
- 22.20** François Mitterrand, le roman du pouvoir. [1/4]. Les années d'apprentissage (1916-1958).
- 23.25** Météo, Soir 3.
- 23.55** Le Mystère de la Grande Pyramide.
- 0.45** Strip-tease. Les aventures de la famille de Becker. Au doigt et à l'œil. Halte au vol. Neness fait du foin.

## CANAL +

- En clair jusqu'à 20.40
- 18.20** Les Simpson.
- 18.50** Nulle part ailleurs.
- 20.40** Huit millimètres. Film. Joel Schumacher **O.**
- 22.40** La vie ne me fait pas peur. Film. Noémie Lvovsky **O.**
- 0.30** Surprises.
- 0.35** Boxe hebdo.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

- 14.45** High Secret City.
- 15.45** Les Dessous de Palm Beach.
- 16.40** 7 à la maison.
- 17.35** Sunset Beach.
- 18.25** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 19.55** Hyper net.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55** Drop Zone. Film. John Badham **O.**
- 22.45** Le Temps d'un tournage.
- 22.50** Ciel mon mardi !
- 1.05** Les Rendez-vous de l'entreprise.

## FRANCE 2

- 13.55** Un cas pour deux.
- 15.00** Rex.
- 15.50** La Chance aux chansons.
- 16.40** Des chiffres et des lettres.
- 17.15** et **22.40** Un livre.
- 17.20** Qui est qui ?
- 17.55** 70's Show.
- 18.25** JAG.
- 19.15** Mardi, c'est Julie.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Le bonheur est dans le pré. Film. Etienne Chatiliez **O.**
- 22.45** Fous d'humour.
- 0.40** Journal, Météo.
- 1.05** Mauvais genre. Film. Laurent Bénégui **O.**

## FRANCE 3

- 14.48** Le Magazine du Sénat.
- 14.58** Questions au gouvernement.
- 16.00** Les Pieds sur l'herbe.
- 16.35** MNK.
- 17.50** C'est pas sorcier.
- 18.15** Un livre, un jour.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix... ce soir.
- 20.55** Hors série.
- Rubans, rosettes et canapés.
- 22.30** François Mitterrand, le roman du pouvoir. [2/4].
- 23.40** Météo, Soir 3.
- 0.10** Texto.
- 0.45** La Case de l'oncle Doc. Retour en Sicile.

## CANAL +

- 13.45** Judas Kiss. Film. Sebastian Gutierrez. **O.**
- 15.20** Le Pire des Robins des Bois.
- 15.35** Conversations avec Koko le gorille.
- 16.35** La vie ne me fait pas peur. Film. Noémie Lvovsky **O.**
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.20** Les Simpson.
- 18.50** Nulle part ailleurs.
- 20.30** Football. 20.45 D 1 : Sedan - Rennes.
- 22.50** Very Bad Things. Film. Peter Berg (v.o.). **O.**

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

## Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

## ARTE

- 19.00** Nature. Les Tachis. Le retour des chevaux mongols.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** La Vie en feuilleton. Caviar sur canapé. [1/5]. La toque et les plumes.
- 20.45** Funny Bones, les drôles de Blackpool. Film. Peter Chelsom (v.o.).
- 22.45** La Revue. Christian Lacroix.
- 0.15** Court-circuit. *Rosita.</*

## La mort d'un rétroviseur

par Pierre Georges

IL Y A plus grave, certes. Mais à quoi servirait-il de tenir chronique si ce n'est aussi pour raconter des choses comme cela. Deux scènes, saynètes, de la vie parisienne, la semaine dernière, rapportées par des proches.

La première se passe vendredi après-midi, rue de Rivoli, à proximité de la Samaritaine. La rue de Rivoli est absolument, définitivement, somptueusement embouteillée. Comme tous les après-midi de tous les vendredis. Les véhicules roulent donc au pas. Y compris, sur la file de droite, en son couloir réservé, un autobus de la ligne 67.

Pour éviter un véhicule en stationnement, le chauffeur de l'autobus dévie doucement de sa ligne vers la gauche, comme il arrive en permanence dans cette partie de saute-obstacles. L'homme est-il surpris, étourdi, si imbu de son droit qu'il décide de ne point céder ? Toujours est-il que le conducteur d'une Mercedes refuse la priorité au bus et vient, au pas toujours, de son rétroviseur droit heurter le flanc du véhicule de la RATP. Mort d'un rétroviseur, donc.

Et alors ? Alors, c'est là que l'histoire commence vraiment. Le conducteur de la limousine descend comme un furieux de son véhicule. Il se plante sous la fenêtre du jeune chauffeur de bus et commence à hurler, à tempêter, à menacer. Comme quoi un bus doit rester dans son couloir. Comme quoi, quand on ne sait pas conduire, on ne devrait pas avoir le permis de conduire. Comme quoi d'ailleurs, connaissant les gens qu'il connaît et ayant les relations qu'il a, il se fait fort de lui faire perdre son permis et son emploi.

Le conducteur de l'autobus ne répond pas, ne perd pas son

sang-froid. Obéissant, on le suppose, aux consignes en pareil cas, il annonce aux passagers qu'ils vont devoir descendre et prendre le 67 suivant. Les passagers, eux, font un tapage d'enfer. Mais non contre la perspective d'avoir à descendre ou contre « leur » chauffeur. Contre le furieux qui continue à sévir sous « leur » bus et à insulter le cocher.

Et vient précisément l'insulte suprême : « *Espèce de conard de salarié à 6 000 balles par mois !* » Là, raconte notre témoin, ce fut dans le bus, après un instant de stupéfaction, un concert de hurlements, de protestations. Les passagers et passagères descendent de l'autobus, et vont dire, vivement, son fait au conducteur de la Mercedes. Bref, celui-ci fait retraite prudemment, remonte dans son véhicule, s'arrête cent mètres plus loin pour noter ostensiblement le numéro du bus. Le bus est toujours à l'arrêt, simplement parce que, à ce moment-là, les passagers font la queue pour laisser leur nom, leur adresse, leur numéro de téléphone au cas où. Et le conducteur du bus dit : « *Effectivement, cela pourra être utile.* » Fin de l'aventure du 67 et de notre message à l'intention de la RATP.

Autre scène réelle, en début de semaine dernière. Très courte, très cruelle et que, par simple charité, nous ne situons pas davantage. Un SDF abrité sous une porte d'église. Un prêtre qui sort. Et le prêtre qui commence à hurler, à donner l'ordre au malheureux de quitter les lieux immédiatement « *ou bien il appelle la police* », « *d'aller s'abriter partout sauf ici, où il gêne les fidèles* ». Et le SDF répète à plusieurs reprises : « *Mais, c'est une église, c'est une église !* » Puis s'en va.

## M. Rocard, la presse, la justice et les financements politiques

**DANS UN ENTRETIEN** accordé à l'hebdomadaire protestant *Réforme* (daté 5-11 octobre), Michel Rocard porte un regard critique sur le comportement de la presse et de la justice en matière de financement de la vie politique. Après avoir rappelé son rôle dans l'adoption de la loi de 1990, l'ancien premier ministre juge « *difficilement acceptable que nous n'ayons pas pu accompagner le changement législatif d'un assainissement des dispositions légales pour assurer la période de transition (...). Quand on change de régime légal, on amnistie les délits de l'espèce précédente* ». Après avoir affirmé que « *Charles de Gaulle vivant finirait comme Helmut Kohl* », faute d'avoir connu les lois sur le financement de la politique, M. Rocard estime que « *la justice a aggravé le discrédit des politiques en laissant supposer que ceux qui ont procédé à des opérations illégales pour défendre des idées sont coupables du même délit que ceux qui se sont enrichis personnellement* ». « *L'entente de fait entre la presse et la justice condamne par avance* » toute initiative politique dans ce domaine, juge M. Rocard. « *Il faudra aller jusqu'au bout, même si cela ne sert pas vraiment la démocratie* ».

### DÉPÊCHES

■ **PARIS** : Philippe Séguin devrait annoncer le nom de ses vingt têtes de liste ainsi que l'arrondissement où il se portera candidat avant le 26 octobre. Ce jour-là, le candidat du RPR à la Mairie de Paris réunira ses partisans au stade Charléty (13<sup>e</sup> arrondissement) et prononcera, selon son entourage, le « *discours fondateur* » de sa campagne.

■ **MARSEILLE** : le maire mégrétiste de Marignane, Daniel Simonpieri, a été élu, samedi 7 octobre, à l'une des vice-présidences de la communauté urbaine de Marseille, comme les seize autres maires des communes (hors Marseille) composant la collectivité. Il était le seul à affronter un candidat rival, présenté par les élus de gauche, et a recueilli 92 des 156 suffrages exprimés. Jean-Claude Gaudin (DL), président de la nouvelle communauté, souhaitait que les maires des dix-sept communes regroupées aux côtés de Marseille en soient vice-présidents.

■ **STATUT DE L'ÉLU** : le président du Sénat a réclamé, samedi 7 octobre, l'ouverture rapide d'un débat sur le statut de l'élu. Devant quelque deux cents élus du Gers réunis à Vic-Fezensac, Christian Poncelet (RPR) a affirmé la « *nécessité d'une véritable réforme dans ce domaine, qu'il s'agisse de la formation souvent inaccessible, coûteuse ou inadaptée, de la protection sociale, des retraites ou de la réinsertion professionnelle* ».

## Un bœuf sauvage en voie de disparition créé par clonage

UNE ÉQUIPE de biologistes américains a réussi à créer à partir de la technique du clonage un gaur, bœuf sauvage en voie de disparition vivant en Inde et en Malaisie. Cette première est décrite dans le prochain numéro de la revue spécialisée *Cloning*. Les chercheurs de la société Advanced Cell Technology ont d'abord réussi à mettre en culture une cellule cutanée prélevée sur un gaur mort. Ils ont ensuite introduit les noyaux de plusieurs centaines de cellules ainsi obtenues dans des ovocytes bovins énucléés. L'un des embryons ainsi obtenu, introduit dans un utérus de vache, a pu se développer. La gestation étant presque à son terme, le premier gaur cloné devrait voir le jour le mois prochain dans une ferme de l'Iowa. Il s'appellera Noah en référence à Noé et à son arche.

## Les amis de Jean-Michel Rossi créent un nouveau mouvement corse

François Santoni précise que Presenza Naziunale « n'aura pas de leader »

**DEUX MOIS**, jour pour jour, après l'assassinat de Jean-Michel Rossi et de son ami Jean-Claude Fratacci, une vingtaine de partisans de l'ancien militant nationaliste, dont l'un de ses plus proches et plus anciens amis, Jean-Dominique Allegrini, ainsi que sa fille, se sont retrouvés, samedi 7 octobre, dans son fief de L'Ile-Rousse, pour relancer, devant la presse, « *un groupe de réflexion* », Presenza Naziunale, créé à la fin des années 80.

François Santoni avait annoncé cette initiative, le 23 août, dans un entretien au *Monde*. Invité, le lendemain, de « *DMA* » (Dimanche midi, Amar) sur France 2, l'ancien secrétaire national de la Cuncolta a expliqué que Presenza Naziunale « *n'aura pas de leader* » et que les « *porte-parole vont s'y succéder* », mais a indiqué qu'il va « *s'investir dans cet espace de réflexion* ». « *Jean-Guy Talamoni n'a pas assez de légitimité* », a ajouté M. Santoni. « *Il l'avait il y a quelques mois, aujourd'hui il ne l'a plus* », a-t-il constaté, en évoquant le mauvais score des nationalistes

de Corsica Nazione et d'Unita aux élections municipales partielles d'Ajaccio, le 24 septembre.

Pour M. Santoni, le pré-accord de Maignon est « *une vaste escroquerie politique* », « *un train de mesures économiques* », a ajouté l'ancien leader de la Cuncolta, qui « *réclame la dissolution de l'Assemblée territoriale* ». M. Santoni a aussi évoqué à plusieurs reprises la reconnaissance du peuple corse.

### PEUPLE CORSE AUX OUBLIETTES

Dans le texte lu, samedi, lors de leur conférence de presse, les animateurs de Presenza Naziunale ont expliqué que « *la reconnaissance juridique du peuple corse demeure une revendication incontournable* ». « *Aujourd'hui, elle semble reléguée aux oubliettes* », ont ajouté les amis de Jean-Michel Rossi, précisant : « *Nous refusons de nous aligner sur une position adoptée par un petit nombre d'individus* ».

Sur France 2, M. Santoni a de nouveau « *démenti être à la tête du groupe clandestin Armata Corsa* ». « *Je ne cesse de répéter que j'ai de la sympathie pour les positions d'Ar-*

*mata Corsa, parce qu'elle n'a pas déclaré la guerre à l'Etat, qu'elle lutte contre les visées spéculatives ou les visées de voyoucratie, qu'elle condamne la mort du préfet Erignac et déclare fermement ne pas soutenir ceux qui ont perpétré ce meurtre. et qu'elle ne se bat pas pour l'indépendance* », explique-t-il dans un entretien au mensuel *Le vrai papier journal* d'octobre. Sur France 2, face au président délégué du Mouvement des citoyens, Georges Sarre, M. Santoni a toutefois rappelé qu'il demande une amnistie générale, y compris pour les assassins de Claude Erignac.

M. Santoni, qui considère que les nationalistes de la Cuncolta ont abandonné leur programme de campagne, estimait, dans *Le Monde* du 23 août : « *Lors des prochaines élections qui se tiendront en Corse, il me sera aisé de démontrer que ma représentativité et celle de mes amis est bien supérieure à celle de l'Union des combattants* ». Dans *Le vrai papier journal*, l'ancien responsable de la Cuncolta explique que « *brigner un strapontin, c'est pas [son] truc* ». « *Je préfère jouer*

le rôle du "père Joseph", dans l'ombre », confie-t-il, ajoutant : « *Vingt-cinq ans de combat, de violence, pour finir à l'Assemblée de Corse, non merci !* »

### AFFAIRE DU GOLF DE SPERONE

M. Santoni est cité à comparaître les 11, 12, et 18 décembre, dans l'affaire du golf de Sperone, pour laquelle il avait été condamné à quatre ans de prison, dont un avec sursis. Il sera aussi renvoyé, plus tard, devant le tribunal correctionnel de Paris pour extorsion de fonds et association de malfaiteur en relation avec une entreprise terroriste pour le plasticage d'un entrepreneur d'origine portugaise qui travaillait à Porto-Vecchio.

Il a indiqué, sur France 2, qu'il avait refusé la protection que lui avait proposée l'ancien de ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, « *comme celle* » que lui aurait proposée le nouvel occupant de la Place Beauvau, Daniel Vaillant.

Ariane Chemin

EUROPE

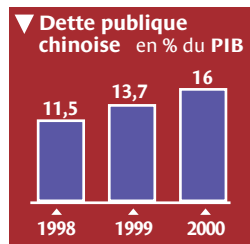


Jean-Marie Cadiou, directeur de l'Institut de prospective technologique de Séville (IPTS), met en réseau les chercheurs

européens pour aider la Commission à trancher les débats les plus ardues (page IV)

BOUSSOLE

A l'aube du dixième plan quinquennal (2001-2005), la conjoncture économique de la Chine peut inspirer à ses dirigeants un optimisme prudent. Mais à la ville comme à la campagne, le chômage atteint un seuil critique (page V)



LES RENDEZ-VOUS DE L'EMPLOI ET DU MANAGEMENT

- **269 000** sociétés ont été créées, reprises ou réactivées en 1999. Le redémarrage de la création d'entreprises, perceptible en France depuis l'an passé, apparaît modeste par rapport à la vigueur de la reprise. Pour l'amplifier, les pouvoirs publics lancent cette semaine un nouveau prêt ouvert à tous (page VIII)
- A Grenoble, les entreprises repensent les déplacements de leurs salariés (page IX)
- La « gestion des connaissances » peine à trouver sa voie au sein des organisations (page X)



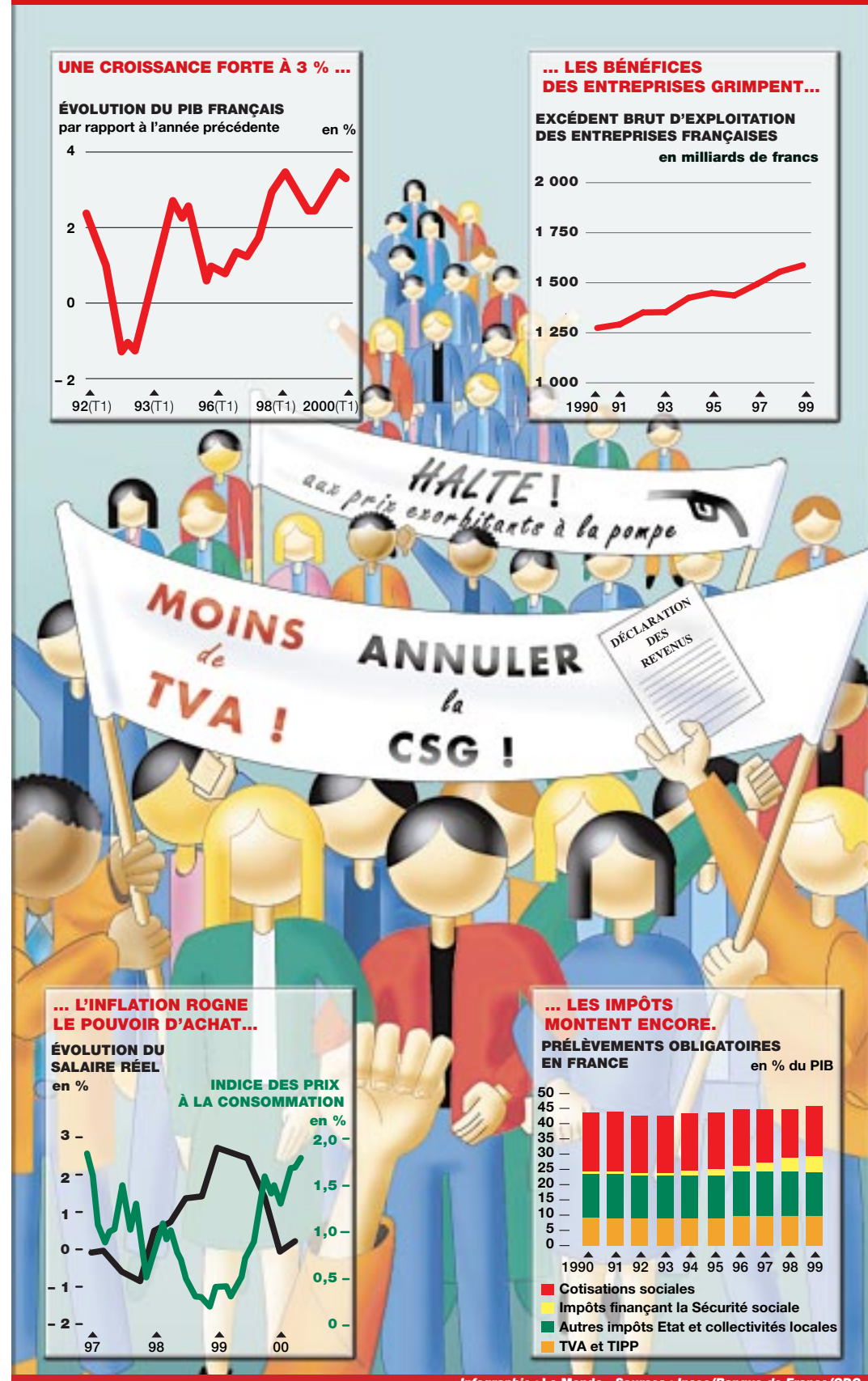
OFFRES D'EMPLOI

De la page XI à la page XLII

Après dix-sept ans de rigueur, les Français réclament une meilleure répartition des fruits de la croissance

## La France s'impatiente : sous la reprise, la crise

### A qui profite le redémarrage ?



Quel retournement ! Il y a deux mois à peine, les Français baignaient dans l'euphorie de la croissance forte retrouvée, après dix-sept ans de rigueur. Aujourd'hui, si l'on en croit l'enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée le 8 octobre, le moral des ménages est au plus bas depuis un an et le mécontentement grandit, à la fois sur les salaires et contre l'impôt. Salariés du privé, salariés du public, chefs d'entreprise, syndicats (patronaux et salariés), classes moyennes et populaires se sentent fondés à réclamer une attention qui a été longtemps concentrée sur les chômeurs et les exclus. C'est peu dire aujourd'hui que les classes moyennes et les salariés peinent à retrouver dans le quotidien de leur existence, dans leur feuille d'impôt ou leur bulletin de paie, la trace des bienfaits de la croissance.

Pour ne pas avoir vu venir ce mécontentement, l'équipe de Lionel Jospin s'est retrouvée par deux fois dans une position embarrassante. Une première fois, l'an passé, quand arrivèrent les avis d'imposition qui semblaient contredire la baisse annoncée de la pression fiscale. Une seconde fois, cette année, de façon plus sérieuse encore, sous le double reproche d'une fiscalité trop élevée, alors que Laurent Fabius venait de promettre 120 milliards de réductions sur trois ans à partir de 2001, et d'une politique salariale jugée trop timorée, voire inexistante, au regard des performances accomplies par tous les actifs dans les entreprises. A en croire un sondage CSA, publié dans *L'Humanité hebdo*, 64 % des Français se déclarent d'ailleurs prêts à se mobiliser pour une augmentation de salaire.

OFFENSIVE

Depuis, la machine gouvernementale a donné l'impression qu'elle s'enrayait. Entre l'augmentation du prix des carburants, le blocage des chauffeurs routiers et les premiers mouvements revendicatifs à la SNCF, chez EDF-GDF, ou dans la fonction publique, il est manifeste que l'opinion se laisse aller à la grogne.

Situation inédite, qui pourrait aller au-delà de la fameuse grève par procuration de 1995, si les salariés du privé se décidaient à prendre le relais de l'offensive. Un signe ne trompe pas : Marc Blondel, pour FO, a été le premier à proclamer son intention de « mener la bagarre partout, à tous les niveaux ». Il a été aussitôt suivi par

Bernard Thibault (CGT) et même, après un temps d'hésitation, par Nicole Notat (CFDT).

De nombreux facteurs, il est vrai, ont convergé pour créer les conditions de ce climat brusquement chargé d'électricité. Outre l'étincelle de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), il y a ce mouvement, presque de désobéissance civile à l'égard de l'impôt, qui trouve ses origines dans la lassitude, après tant d'années d'augmentation des prélèvements obligatoires que la solidarité rendait nécessaire. Mais il faut y ajouter l'impact d'une conjoncture qui a rarement été aussi bonne et qui exaspère les impatiences, chacun se découvrant des raisons de réclamer sa part du gâteau après une longue période de jeûne. C'est, dans l'esprit, une tentative de revanche du travail sur le capital, comme s'il fallait refermer la parenthèse de la rigueur ouverte en 1983.

L'embrouillamini qui prévaut dans le dossier des 35 heures est à

cet égard exemplaire. Voilà une mesure phare, justifiée par l'ampleur du chômage, qui débouche enfin, mais dans un contexte radicalement différent de celui qui avait amené à sa conception. Bâtie pour favoriser le partage de l'emploi, la réduction du temps de travail participe sans aucun doute aux pénuries de main-d'œuvre, ainsi que le Medef ne se prive pas de le souligner.

Mais là n'est pas l'essentiel. Sur le tard, on est en train de comprendre que, puisque les trois quarts des accords signés pour la réduction du temps de travail comportaient des clauses, soit de gel des salaires, soit de modulation salariale, le jeu habituel des revalorisations est bloqué ou freiné pour deux à trois ans. Or, ce qui était acceptable en début de processus, et surtout en période économiquement incertaine, se transforme en lourd boulet qu'il faut traîner quand la croissance réveille les appétits.

Alain Lebaube et Yves Mamou

Les espèces qui survivent ne sont pas les plus fortes, ni les plus intelligentes, mais celles qui s'adaptent le mieux aux changements. (Darwin)

Internet aussi exige de savoir s'adapter aux changements.

Stratégie, conception et réalisation d'applications interactives (Web, WAP, TVI, ...): [Babel@Stal] vous aide à définir et à atteindre vos objectifs sur Internet.

Notre mission ? Répondre, par notre capacité à innover, aux évolutions et aux changements auxquels vous devez faire face.

Contact : + (33) 01 53 01 92 51 - ecoute@babel.fr - www.babel.fr

## IMPÔTS ET REVENUS

# Questions-réponses

### 1 Comment le revenu des ménages s'analyse-t-il ?

Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), le revenu des ménages est un « revenu primaire » qui se définit comme étant le « revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (salaire ou activité non salariée), soit indirectement à l'issue de placements mobiliers ou immobiliers ».

À ce revenu « primaire », s'ajoutent deux catégories supplémentaires de revenus. La première est constituée des prestations sociales qui ont pour but d'aider les personnes qui souffrent d'une baisse conjoncturelle ou permanente de revenus (chômage, pensions pour handicap...). La deuxième catégorie est celle dite des transferts sociaux constitués des remboursements de soins de santé, des allocations logement et de la fourniture de services gratuits (hôpital, enseignement...).

### 2 Comment se calcule le pouvoir d'achat ?

Il se calcule à partir du revenu primaire (revenu salarial ou non salarial) augmenté des prestations et transferts sociaux, diminué des impôts directs et des cotisations sociales. Ce « solde » ou revenu disponible brut (RDB) est laissé à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.

Ces calculs seraient simples si le RDB n'était soumis à de multiples chocs extérieurs ou intérieurs. Ainsi, une hausse de 20 % du prix des combustibles sur les douze derniers mois pousse à la hausse l'indice des prix à la consommation (indice Insee qui permet de calculer l'inflation), lequel ronge le pouvoir d'achat.

La situation se complique davantage lorsque l'on sait que l'évolution des salaires et l'évolution des prix peuvent être calculées à partir d'instruments différents. L'indice des prix à la consommation de l'Insee, par exemple, n'est pas le seul moyen de calculer l'inflation. Le « déflateur de la consommation privée » utilisé par le ministère des finances est un autre instrument de calcul qui a aussi sa cohérence. Les décalages de l'un à l'autre sont en général de peu d'importance.

### 3 Pourquoi l'impôt sur le revenu focalise-t-il les mécontentements ?

Contrairement à certaines idées reçues, les Français ne paient pas plus d'impôt sur le revenu que les nationaux des autres pays européens. Les taux moyens de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP), qui représentent la pression fiscale réelle supportée par les contribuables, sont infé-

rieurs à ceux observés à l'étranger en dépit de taux marginaux (53 %) plus élevés. Le taux moyen ne dépasse pas 40 % pour un revenu imposable de près de 1 million de francs déclaré par un couple sans enfant ; il n'atteindrait 53 % - soit le taux marginal maximal - que pour des revenus imposables supérieurs à 12 millions de francs.

La critique majeure qui peut être faite à l'IRPP est sa forte concentration : plus d'un foyer fiscal sur deux ne le paie pas. « Cette concentration explique son faible rendement, mais aussi les vives résistances qu'il suscite de la part des ménages, peu nombreux, qui en paient la majeure partie », écrit Annie Valée, auteur de *Les Systèmes fiscaux* (Les Seuil). Les nouvelles exonérations annoncées en septembre par le gouvernement de Lionel Jospin vont faire chuter le nombre de personnes soumises à l'IRPP de 50 % à 46 %.

### 4 Prélèvement fiscal ou prélèvement social ?

La France est traditionnellement classée dans le peloton de tête des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ayant les taux de prélèvements obligatoires les plus élevés. Mais, pour comparer avec les pays anglo-saxons, il faudrait tenir compte des contributions individuelles pour la santé, l'éducation ou les retraites. Quoi qu'il en soit, en 1999, les prélèvements obligatoires ont représenté 45,7 % du PIB contre 44,9 % en 1997. La faute en revient aux dépenses sociales, qui ont augmenté régulièrement depuis quinze ans.

De portée universelle, la Contribution sociale généralisée (CSG), créée en 1991 pour se substituer aux cotisations sociales, était prélevée au taux unique de 1,1 % avec affectation de son produit à la branche famille de la Sécurité sociale. En ce sens, elle devait préfigurer une imposition plus citoyenne. Le 1<sup>er</sup> juillet 1993, le taux de la CSG a été porté à 2,4 % au profit du fonds de solidarité-vieillesse. Une nouvelle majoration de 1 % - avec élargissement de l'assiette - a eu lieu en 1997 pour financer l'assurance-maladie. Au 1<sup>er</sup> janvier 1998, le taux de la CSG a été porté à 7,5 % en contrepartie d'une forte réduction des cotisations d'assurance-maladie.

Par ailleurs, deux autres impositions des revenus à vocation sociale ont été créées depuis 1990. La contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) a été instituée en 1996 pour treize ans au taux unique et inchangé de 0,5 %. Un prélèvement social de 2 % a été mis en place par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1998 qui a remplacé deux impositions antérieures.

# Les salariés réclament une meilleure répartition des fruits de la croissance

## Les profits des entreprises n'ont jamais été aussi élevés, mais le pouvoir d'achat stagne

Transports routiers, SNCF, EDF... la mobilisation des organisations syndicales sur les salaires s'accroît chaque semaine davantage. Mieux, elle rencontre un écho accru auprès de la population. Selon un sondage réalisé du 26 au 27 septembre par téléphone sur un échantillon de 1 005 personnes, publié par *L'Humanité*, « plus d'un Français sur deux (64 %) se déclare prêt à participer à une action de mobilisation pour obtenir une augmentation de salaire ».

Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, déclarait, le 1<sup>er</sup> octobre, à l'AFP : « Il faut s'attendre à une montée en puissance des conflits sur les salaires. » Comme en écho, quatre fédérations de fonctionnaires (CFDT, UNSA, CFTC et CGC) réclament l'aboutissement de négociations salariales « avant la fin de l'année ».

### CRÉATIONS D'EMPLOIS

L'évidence est là : la « crise » est finie et les salariés entendent bien que les fruits de la croissance soient plus équitablement répartis. Ils ont d'autant plus de chance d'être entendus que « le taux d'utilisation des capacités de production a atteint 87 %, son plus haut niveau depuis octobre 1990 », selon la note de conjoncture de la Banque de France. Le rythme des créations d'emplois (259 000 postes au premier semestre 2000) reste soutenu et augmente au fil des semaines. Les grandes entreprises ont du mal à embaucher et planchent sur de nouvelles grilles salariales dans le seul but de conserver leurs employés déjà en poste.

Enfin, cerise sur le gâteau : les entreprises françaises engrangent des « profits records » (*Le Monde* du 20 septembre) : au premier semestre, les vingt premiers groupes industriels et commerciaux du pays ont réalisé autant de bénéfices que pendant toute l'année 1999, soit 86,9 milliards de francs. Des chiffres d'autant plus extravagants qu'ils dissimulent toutes sortes de provisions pour risques futurs, investissements dans l'Internet et amortissements.

L'émergence de tensions sociales n'a donc rien d'étonnant. Et les rivalités politiques intrinsèques à la cohabitation contribuent à les attiser. Jacques Chirac, président de la République, a commencé d'allumer la mèche lors de sa conférence de presse du 14 juillet. « Nous sommes dans une période de croissance, et le pouvoir d'achat n'augmente pas. À ma connaissance, c'est sans précédent. »

Une affirmation véridique si l'on prend en considération le pouvoir d'achat du salaire individuel, victime en effet d'une triple « malédiction ».

La première est la hausse du prix des carburants. Sur les six premiers mois de l'année 2000, le dernier indice des prix à la consumma-

tion (septembre 2000) révèle que les carburants ont augmenté de 3,6 % au cours des trois derniers mois et de 20,2 % sur un an.

« Les salaires ont augmenté de 1,6 % à fin juin 2000 et l'inflation a augmenté de 1,7 % à cause des prix de l'essence. Il y a donc une stabilisation du pouvoir d'achat, et même une très légère baisse », indique Nicolas Sobzak, responsable de la conjoncture à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

« On estime que la hausse des prix à la pompe a gommé 0,5 % de pouvoir d'achat », indique de son côté Eric Heyer, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Rappelons qu'en 1998, quand le prix du baril de brut était au plus bas et l'inflation à 0,2 %, les salaires avaient mécaniquement enregistré des gains de pouvoir d'achat importants.

La deuxième malédiction est liée à la réduction du temps de travail. Les 35 heures se sont généralisées en 1999-2000, et les entreprises, d'abord hésitantes sur le maintien intégral du salaire, ont fini par comprendre l'avantage qu'il y avait à réduire le temps de travail en échange de son annualisation et d'un accord de modération salariale sur deux à trois ans.

Or c'est précisément ce dernier point du dispositif qui fait grincer les dents. Si la hausse des profits des entreprises est en partie liée à la stabilisation des salaires, il est naturel que les salariés se sentent floués. Contents d'avoir gagné du temps libre dans un premier temps, ils réclament maintenant

une amélioration de leur pouvoir d'achat.

Et c'est là qu'intervient la troisième malédiction des salariés. En bonne logique, les baisses d'impôts promises par le gouvernement auraient pu lisser - même partiellement - le choc pétrolier. Malheureusement, la suppression de la vignette automobile mise à part, la réduction de la fiscalité directe, annoncée depuis deux ans, n'a été suivie d'aucun effet immédiat.

### CHARGES SOCIALES

Les dégrèvements programmés en 1999 ont réduit la facture globale. Mais ils n'ont pas compensé la hausse des impôts liée aux revenus supplémentaires obtenus grâce à une meilleure conjoncture. Quant aux 120 milliards de réduction d'impôts directs récemment annoncés par Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances, ils ne seront effectifs qu'à partir de 2001.

Le pire, en termes de tensions sociales, pourrait bien être à venir. Si le prix du pétrole reste élevé, les industriels, qui pour beaucoup n'ont pas encore répercuté les hausses des prix des matières premières, pourraient le faire à partir de 2001. Si l'inflation repart à la hausse l'an prochain, c'est l'ensemble du dispositif de contention des salaires qui pourrait voler en éclats. A moins que, comme le souhaite le patronat, le gouvernement ne compense la perte du pouvoir d'achat par une baisse des charges sociales sur les salaires.

Yves Mamou

## L'effet boomerang des 35 heures

Si beaucoup de directeurs des ressources humaines avaient flairé le piège, rares étaient ceux qui avaient imaginé qu'il se refermerait si tôt sur les entreprises qui pratiquent déjà les 35 heures. Imposer un gel des salaires ou une modération salariale en contrepartie de la réduction du temps de travail, c'était, à terme, se priver d'un outil de gestion. C'était, aussi, prendre le risque d'un immobilisme social qui, à la longue, engendrerait fatalement du mécontentement. Il n'était toutefois pas prévu que les premières tensions, sur le thème des salaires, interviennent moins d'un an après la mise en application officielle de la loi Aubry.

### PARTAGE DE L'EMPLOI

À l'origine, dans un autre contexte, l'équation pouvait sembler fondée. Puisque les 35 heures se justifiaient par la lutte contre le chômage et, donc, par le partage de l'emploi, les salariés se devaient d'autant plus de faire un effort que les employeurs redoutaient un choc, préjudiciable à l'équilibre économique de leurs entreprises. Les accords signés avec les organisations syndicales entretenaient d'ailleurs une ambiguïté que l'on retrouve dans les débats d'aujourd'hui.

A bon droit, les chefs d'entreprise peuvent se plaindre d'une augmentation du coût du travail horaire, parfaitement mécanique, de l'ordre de 0,4 %, au deuxième trimestre, reconnaît le ministère de l'emploi, pour le seul indice qui mesure le salaire horaire de base des ouvriers. Ce qui n'empêche pas les salariés d'avoir également raison quand ils se désolent de voir leur feuille de paie, mensuelle, ne pas se grossir des fruits de la croissance.

Sous couvert de ce hiatus, la rigueur salariale s'est, en réalité, largement répandue à l'occasion du passage aux 35 heures. Alain Gubian, qui a réalisé une étude en forme de premier bilan, publiée dans la revue *Travail et Emploi* du ministère de l'emploi (n° 83, juillet 2000), note à cet égard que 47 % des salariés sont sous le coup d'un gel des salaires et que 28 % bénéficieraient d'augmentations, certes programmées, mais modérées. Tant et si bien que seul un quart d'entre eux peut espérer une réelle progression.

De plus, la durée d'application est de 26 mois pour le gel et de 29 mois pour la modération salariale. Et on sait déjà, par les mêmes travaux, que, sur deux ans, à partir du quatrième trimestre 1997, les salaires mensuels des ouvriers, « dans les établissements Aubry offensifs (selon le

jargon en vigueur), sont en moindre croissance de 1 % par rapport aux établissements de structure, de taille et de secteurs identiques ». A tel point que le rapport économique, social et financier, annexé au projet de budget 2001, estime que les 35 heures auront un effet modérateur de 0,3 point en moyenne annuelle sur les rémunérations mensuelles en 2000 et en 2001.

### CINQ MILLIONS DE SALARIÉS

La pression risque fort d'augmenter, à mesure que les 35 heures vont se généraliser. Pour l'heure, 40 000 accords auraient été signés qui concernent près de cinq millions de salariés. Un chiffre qui devrait être porté à sept millions en 2001, en attendant que les salariés des entreprises de moins de vingt personnes rentrent en lice. Lesquels feront la même découverte, favorisée par l'amélioration de la situation économique : le temps libre engendre des besoins pécuniaires supplémentaires. Conscient du problème, le Medef se contente, pour l'instant, de répliquer qu'il est « difficile de faire à la fois la diminution du temps de travail et la hausse des salaires ».

A. Le.

# La moitié des Français estiment trop élevées la TVA et les taxes sur l'essence

On s'en doutait un peu, mais le sondage intitulé « Les Français et les impôts », réalisé par la Sofres le 2 octobre à l'occasion de « La Journée du livre économique » - qui aura lieu le 14 octobre au Sénat autour du thème de la fiscalité -, le confirme : 60 % des Français jugent « excessif » le montant « des impôts, des taxes et des cotisations sociales ».

Un quart des personnes interrogées à l'occasion de ce sondage (26 %) vont même plus loin et estiment « insupportable » le poids de la fiscalité. En tout, 86 % des personnes interrogées s'insurgent sur le montant des prélèvements obligatoires.

### « EXCESSIF »

Curieusement, ce qualificatif d'« excessif » est également réparti (60 %) entre l'ensemble des catégories socioprofessionnelles, entre toutes les familles politiques, gauche et droite confondues. Il fédère aussi bien les personnes exonérées de l'impôt sur le revenu (IRPP) que celles qui y sont éligibles. Les personnes exonérées de l'IRPP sont même plus nombreuses (27 % contre 26 %) à juger l'ensemble du dispositif fiscal « insupporta-

D'après un sondage, ce sont les impôts indirects qui sont le plus critiqués, car leur affectation n'est pas claire

ble ». Reste à savoir à quel impôt ils faisaient allusion en répondant ainsi.

Car, à la question de savoir quel est l'impôt le « plus désagréable » (chaque sondé pouvant en citer plusieurs), ce n'est pas l'impôt sur le revenu (41 %) qui a surgi en tête, mais les taxes sur l'essence (49 %) suivies de près par la TVA (48 %), laquelle, par ailleurs, arrive en tête parmi les impôts qu'il est souhaitable d'abaisser (selon 52 % des sondés), devant les taxes sur l'essence (33 %).

Toujours parmi les impôts les plus « désagréables », les cotisations CSG/CRDS arrivent elles aussi devant l'impôt sur le revenu (42 %), tandis que la redevance de télévision (33 %), les taxes sur les alcools et tabacs (12 %), les

impôts locaux (28 %), les cotisations de sécurité sociale (10 %) et l'impôt de solidarité sur la fortune (7 %) se partagent le reste des suffrages.

La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) est ainsi rejetée comme « désagréable » par 63 % des commerçants-artisans-industriels, 58 % des ouvriers, 56 % des personnes exonérées de l'IRPP, 59 % des jeunes de 18 à 24 ans. Preuve que les professionnels et les revenus les plus faibles estiment prioritaire de pouvoir continuer à se déplacer à l'aide d'un véhicule motorisé et aussi qu'ils ont conscience d'être lourdement pénalisés dans ce qui leur semble être tout à la fois un droit minimum et une obligation professionnelle, en zone urbaine comme à la campagne.

### TAXE D'HABITATION

La TVA aussi déclenche les foudres d'une majorité de jeunes (18-24 ans), d'une majorité d'électeurs de gauche (65 % PC, 53 % PS) et d'une majorité (50 %) des foyers exonérés de l'IRPP. En revanche, 47 % « seulement » des foyers soumis à l'IRPP protestent contre le niveau excessif de la TVA.

Pour Philippe Méchet qui a dirigé ce sondage à la Sofres et qui le commentera en détail le 14 octobre au Sénat, ces résultats révèlent que « c'est l'absence de transparence qui est critiquée. Les protestations vont à l'encontre des impôts dont l'affectation n'est pas claire, c'est-à-dire principalement les impôts indirects ». C'est pourquoi les impôts locaux - y compris

la taxe d'habitation habituellement considérée comme un impôt injuste - échappent quelque peu à la critique. Les habitants des communes, grandes et petites, sont apparemment moins sévères sur la manière dont leur écot est utilisé au plan local.

Mais la Sofres ne s'est pas contentée d'un jugement instantané sur l'impôt. Elle a aussi posé une

question sur la manière dont l'Etat devrait définir ses priorités budgétaires au cours des années à venir. Vainqueur toutes catégories : l'« éducation » (56 % des réponses). Une indication claire que, pour les sondés, la lutte contre le chômage passe par la formation et l'acquisition des connaissances. C'est toutefois à gauche (63 % contre 49 %) et parmi les cadres et employés (64 % et 61 %) que cette préférence pour l'éducation est la plus marquée.

Brillant deuxième : la « santé » (48 %), les ouvriers et les retraités manifestant le plus fort attachement à cette préférence budgétaire.

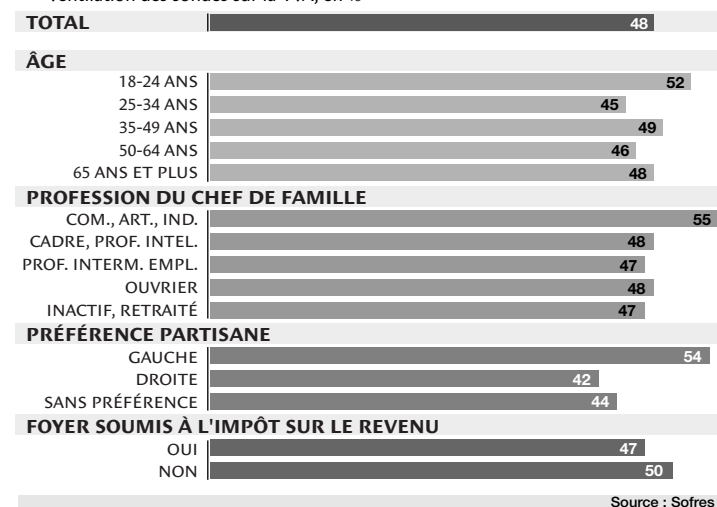
Étonnamment, la « police » n'obtient que 28 % des suffrages. Preuve que la dimension sécuritaire, si importante à l'époque d'un chômage à 12 %, tend à devenir moins prioritaire sitôt que la croissance économique se dynamise

Y. M.

★ « Les Français et les impôts », sondage réalisé par téléphone, le 2 octobre, auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de la population âgée de 18 ans et plus.

### Une majorité de jeunes contre la taxation de la consommation

Ventilation des sondés sur la TVA, en %



Henri Vacquin, sociologue

# « Beaucoup d'ingrédients sont là pour un grand conflit »

« Quelle importance donnez-vous aux mouvements actuels de revendications ?

— Je suis un « vieux » routier du social et je pense que, pour la première fois depuis des années, nous voyons se développer aujourd'hui beaucoup de symptômes propres à l'émergence de ce qu'Emile Durkheim, l'un des pères de la sociologie française, a appelé un « conflit résolvatoire ».

» Durkheim s'est intéressé aux conséquences de la révolution industrielle : beaucoup de salariés perdaient leurs référents, se retrouvaient déstabilisés au point d'adopter des comportements erratiques. Petit à petit, l'opinion publique s'est alors convaincue que la seule issue possible résidait dans un grand conflit résolvatoire qui permettrait de mettre toutes les inquiétudes sur la table. Je pense qu'actuellement nous ne sommes pas loin de ce sentiment général.

— Quels sont les éléments qui accréditent cette idée de crise « résolvatoire » que vous mettez en avant ?

— Nous nous trouvons en présence d'une combinaison d'ingrédients. Tout d'abord, il y a la reprise, qui justifie que beaucoup de salariés veulent mettre fin au tournant de la rigueur pris par la gauche en 1983 et dont la parenthèse, si on réfléchit bien, n'a jamais été véritablement fermée. Mais ce désir d'un meilleur partage des fruits de la croissance se conjugue avec une crise sociale profonde, marquée par une perte de crédibilité du politique et une déstabilisation des corps intermédiaires.

Regardons de plus près les événements récents. Comme l'a dit au XIX<sup>e</sup> siècle le journaliste et homme de presse Emile de Girardin, « gouverner, c'est prévoir ». Ni Lionel Jospin, ni Tony Blair, ni Gerhard Schröder n'ont anticipé la conflictualité engendrée par la hausse continue du prix de l'essence à la pompe. Ce n'était quand même pas si compliqué ! Aucun des trois n'a rien vu venir : ni la grève des patrons routiers, ni le capital de sympathie que ces derniers allaient

acquérir auprès d'une grande partie de la population, elle aussi excédée par le coût d'un plein à la pompe.

» Comment voulez-vous, par conséquent, que la société civile accorde à la classe politique un quelconque crédit pour s'attaquer à des questions aussi cruciales que l'effet de serre, la manipulation génétique, la « vache folle », etc. ? Cette grille de lecture permet de mieux comprendre l'incroyable audience recueillie par un José Bové qui a trouvé un magnifique slogan avec la « malbouffe ». Vous ajoutez à tout cela les « affaires » et vous obtenez une vulnérabilité maximale.

— Ne peut-on pas aussi imaginer que les hommes politiques, en dépit de toutes les promesses qu'ils ont pu faire, restent déconnectés des réalités de la vie quotidienne ?

— Le politique s'est terriblement isolé de la société civile. Je vais être un peu provocateur en disant que c'est une carence malade de la gauche, encore très empreinte de la tradition marxiste. Selon cette dernière, l'acteur principal, c'est l'acteur politique, celui qui exprime la conscience de classe. Les autres intervenants (organisations syndicales, patronat, etc.) sont considérés comme secondaires et comme reflétant une conscience corporatiste. Je pense, sans exagérer, que ce schéma reste encore très présent actuellement.

» Il est clair que ce mépris exprimé par la classe politique n'aide pas à la revalorisation des corps intermédiaires qui sont, eux aussi, en mauvais état.

— L'audience des organisations syndicales et patronales est en baisse continue depuis longtemps. Et les mésaventures de la refondation sociale via le dossier Unedic risquent d'amplifier leur vulnérabilité...

— Sans aucun doute. Je sais que l'on met en avant depuis longtemps la baisse d'audience des syndicats. Elle est réelle, mais il ne faudrait pas faire un amalgame et imaginer que du coup la combativité des salariés est à enterrer. Même

si, depuis une vingtaine d'années, les chiffres de la conflictualité restent atones, une comparaison entre 1999 et 1998, début de la reprise, montre une augmentation des conflits de l'ordre de 49 %.

» Et les événements de cet été (Cellatex, Adelschoffen) sont significatifs. Il est excessivement rare, dans la tradition ouvrière, que l'on s'en prenne à l'outil de travail. En juillet et en août, ce tabou a été dépassé. Pis, guidés par leur désespoir d'être les « oubliés de la croissance », les grévistes se sont livrés, dans les deux cas, à un chantage qui, je pense, va au-delà du justifiable. Pour autant, n'oublions pas de bien les comprendre...

» Prenez le cas de Cellatex. C'est au nom de l'emploi qu'on a laissé polluer pendant des années la rivière adjacente à l'entreprise textile, sous prétexte que l'activité industrielle le justifiait. Quand les salariés de la filature de rayonne déversent, dans la nuit du 17 juillet, 5 000 litres d'acide sulfurique dans le ruisseau affluent de la Meuse, ce geste est minime par rapport à tout ce qui avait été fait auparavant. On paie là, à la fois, des habitudes délinquantes institutionnalisées et trente ans



Henri Vacquin

● Sociologue des organisations, Henri Vacquin, 61 ans, est spécialiste de l'analyse des conflits du travail.

● Il a publié en avril 1996 *Le Sens d'une colère. Chances et perspectives* (Stock), une analyse du conflit de novembre et décembre 1995.

de « il est interdit d'interdire », l'un des fameux slogans de mai 68 qui, j'ai ce sentiment, reprend du galon, tandis que la notion de « droits et devoirs » est oubliée.

» Quant aux organisations patronales, leur vulnérabilité est aussi extrême. Il suffit de comptabiliser le nombre de responsables qui ont démissionné au cours de la négociation avec les chauffeurs routiers pour se rendre compte que leur représentativité est vraiment mise à mal.

— Les fonctionnaires et les salariés des grandes entreprises publiques sont déjà dans l'action revendicative. Pensez-vous que le secteur privé va les rejoindre ? D'où pourrait venir l'étincelle qui mettrait le feu aux poudres ?

— Je ne lis pas dans le marc de café et je ne veux surtout pas jouer l'apprenti-sorcier, mais je pense que le geste désespéré d'un jeune précaire qui exprimerait le désarroi de beaucoup de moins de 25 ans qui vivent des statuts difficiles pourrait avoir des conséquences colossales. Surtout que la nouvelle génération n'a que très peu d'expérience syndicale : la transmission ne s'est pas organisée ; nous risquons de retrouver le cas de figure des années 70, avec des conflits sociaux menés par des femmes qui ne savaient pas les gérer, donc en sortant. On se retrouve alors dans le « on veut tout et tout de suite ».

» Dans le privé, je pense qu'il faut aussi tenir compte du ras-le-bol, encore non exprimé, des nouvelles méthodes de management lancées il y a quelques années et qui visent — officiellement — à responsabiliser les salariés. Ces tartes à la crème qui ne correspondent pas du tout aux pratiques réelles ont été supportées parce que la crainte du chômage faisait courber l'échine de beaucoup. Maintenant que la reprise est au rendez-vous, je pense qu'il faut également s'attendre à une contestation de ce management par la peur.

Propos recueillis par Marie-Béatrice Baudet et Alain Lebaube

## CHRONIQUE

par Serge Marti

# La revanche des « petits »

A peine les conséquences du « ne » danois du 28 septembre à la monnaie unique se prétaient-elles à interprétation qu'il faut faire rouler d'urgence sa boule de cristal vers Francfort où la Banque centrale européenne (BCE), après avoir déjà frappé un grand coup à la mi-septembre en procédant à la première intervention concertée destinée à soutenir le cours de l'euro, a récidivé. La BCE, qui se pique décidément au petit jeu de l'effet-surprise, a annoncé, le 5 octobre, un nouveau relèvement de ses taux d'intérêt — le septième en un an — que, cette fois-ci, ni les marchés ni les économistes n'avaient anticipé.

Le « non » sans bavure des électeurs danois a bien plus de résonance que n'ont voulu lui en accorder les premiers commentaires sur le rejet, par 53,1 % des électeurs, de l'adhésion à l'euro. Lorsque, à propos du référendum de Maastricht, les Danois avaient d'abord voté « ne » à 50,7 % en juin 1992, chacun y était allé de son couplet sur le peu d'importance qu'il fallait accorder à ce scrutin, venant « d'un tout petit pays » auquel il suffirait de « tordre le bras » (le propos était tenu, en privé, par un haut responsable communautaire) pour qu'il revote dans le bon sens.

Ce qui fut fait en mai 1993 quand, à 56,8 %, les électeurs de ce « petit » royaume, apparemment rassérénés par les dérogations obtenues, se prononcèrent en faveur du « ja ».

Pour le scrutin du 28 septembre, on notera à nouveau comment, avec la même élégance de ton, plusieurs ministres européens, à l'instar de Laurent Fabius, se sont empressés d'atténuer l'impact de ce nouveau raté, émanant d'un pays toujours aussi « petit », qui ne pèse que 2 % du PIB total de la zone euro, alors que les Danois « ne représentent que 4,5 millions d'habitants par rapport à une zone de 300 millions d'habitants ».

Le problème est qu'avec si peu de monde et si peu de poids on peut tout de même avoir une capacité de nuisance suffisante pour empoisonner un peu plus un climat politique européen singulièrement délétère et que ne risquent pas d'améliorer les dernières déclarations fracassantes de Romano Prodi. Intervenant devant le Parlement européen, le président de la Commission a manifesté le souhait de voir cette institution s'autopromouvoir pilote en chef de la politique économique de la zone euro et « interlocuteur évident de la Banque centrale européenne ». A se demander quel domaine d'inutilité restera à combler par le conseil des ministres !

Au-delà de ces péripéties, le « non » danois aggrave le scepticisme de la Suède (laquelle ne participe toujours pas à l'Eurogroupe) et constitue un facteur d'encouragement évident pour les 64 % de Britanniques qui, en juger par les derniers sondages, sont toujours fermement opposés à l'ancrage de leur île à Euroland (lire la chronique de Gérard Moatti, p. 14).

Le risque d'euro-schisme qui découle de ces déconvenues trouve une autre raison de s'alimenter dans le surplacé évident qui caractérise l'état des dossiers communautaires en prévision du sommet de Nice prévu pour début décembre. Nous sommes à deux mois de cette échéance et le moins que l'on puisse dire est que, pour l'instant, la présidence française n'a pas brillé par ses initiatives, tant sur le plan économique que social. Sur ce dernier point, il est cruel (mais comment y résister ?) de rappeler le ferme engagement pris en juin par Martine Aubry, ministre démissionnaire de l'emploi, en faveur du social destiné à être « le fil rouge de la présidence française ».

A cela il faut ajouter, sur le plan conjoncturel, un surprenant retournement de situation entre l'euphorie de juillet et le blues de septembre. Là aussi, il a suffi d'un « petit » baril de 159 litres de pétrole pour mettre à mal 3,5 % de croissance générale en Europe. Et contraindre la Banque centrale européenne à relever le loyer de l'argent afin de contenir la poussée inflationniste à dominante énergétique. Au risque d'aggraver la dégradation actuelle du climat européen. Le pari est audacieux. Mais, encore une fois, ses chances de succès sont au moins autant politiques qu'économiques.

# La fronde fiscale se nourrit du sentiment « de ne pas en avoir pour son argent »

La récente fronde des routiers contre la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) et le soutien populaire dont elle a bénéficié sont-ils les prémices d'une protestation générale contre l'impôt ? « Ce n'est pas tant le niveau de prélèvement qui pèse, mais plutôt le sentiment de ne pas en avoir pour son argent, de payer beaucoup pour un service public dont la qualité n'est pas à la hauteur », relèvent en chœur Michèle Debonneuil, chef de service au Commissariat du Plan, et Jacques Le Cacheux, de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE).

Ce ressentiment, insistent-ils l'un et l'autre, tient aux disparités croissantes : « La fracture sociale exacerbe le sentiment que l'impôt est trop lourd », une moitié de citoyens payant pour l'autre. « Les gens ne refusent pas de payer des impôts, mais ils ne veulent pas contribuer autant. C'est une question de répartition du fardeau. Tout système fiscal suscite un arbitrage entre ce que l'on paie et le retour que l'on en attend », explique Jacques Le Cacheux.

## EXCLUSION

La fiscalité a longtemps laissé le sentiment aux classes moyennes qu'elles retiraient des bénéfices de leur écot citoyen : elles payaient des impôts mais bénéficiaient d'une protection sociale performante. « Aujourd'hui, elles ont le sentiment de verser beaucoup d'argent pour les exclus, sans pour autant voir la fracture sociale se réduire », explique Michèle Debonneuil. Le caractère redistributif de l'impôt prend le dessus mais il ne produit plus les effets escomptés.

L'irritation s'est exacerbée avec le retour de la croissance. Car tant que le chômage était à la hausse, l'impôt était vécu comme la contrepartie lourde, mais nécessaire,

Pour corriger l'image que les contribuables se font de l'impôt, il faudrait un effort d'exemplarité du service public

d'un filet de sécurité contre l'exclusion. La menace s'éloignant, le poids des prélèvements est considéré comme une injustice par le contribuable : « Les gens finissent par penser qu'ils s'en sortiront mieux tout seuls que par le truchement de la société », relève Michèle Debonneuil. Si les Français se montrent ouverts à l'idée de retraite par capitalisation, c'est qu'ils se rendent compte que le système actuel de répartition ne leur procurera pas la retraite à laquelle ils pourraient prétendre.

Cette protestation demeure toutefois paradoxale. Les Français veulent à la fois des services publics puissants (davantage d'instituteurs, d'infirmières, de policiers...) et des prélèvements moins lourds. L'impôt tend à perdre sa vertu citoyenne, la dimension « confiscatoire » prenant le dessus. Il ne s'entend plus comme la contribution de chacun aux dépenses

de l'intérêt général, mais comme le (juste) prix à payer en contrepartie de la sécurité et des services que procure l'Etat.

« S'acquitter de l'impôt, ce n'est pas payer une taxe, c'est contribuer à l'organisation de la vie collective », rappelle André Gauron, conseiller-maître à la Cour des comptes et membre du Conseil des impôts. « C'est la dimension politique de l'impôt qui tend à se perdre », regrette-t-il.

Un constat partagé par Michel Bouvier, professeur de droit public à Paris-I : « On a fait de l'impôt un phénomène économique. La fiscalité ne s'inscrit plus dans un projet politique, elle n'est plus qu'un outil à court terme. » Cette logique de « l'impôt outil » renforcera les corporatismes, chacun faisant valoir ses problèmes spécifiques pour réclamer et obtenir des privilèges fiscaux.

« Née de la crise de l'Etat-providence, cette vague est à l'origine d'une multiplication, depuis plusieurs années, d'allègements fiscaux et de régimes dérogatoires, qui donnent à la fiscalité la structure d'une véritable mosaïque », souligne Michel Bouvier. Rien d'étonnant alors, si « la légitimité et les objectifs de ces exceptions fiscales ne sont pas intelligibles au grand public », insiste André Gauron.

Cette complexité, pour ne pas dire illisibilité, contribue à déres-

ponsabiliser encore davantage les citoyens. « L'opacité entretient le sentiment de payer plus qu'on ne le devrait », souligne Jacques Le Cacheux. Si les contribuables ont plébiscité la suppression de la vignette auto — ce qui revient pourtant à supprimer un des impôts les plus progressifs et un impôt local de surcroît, et donc à réduire encore un peu plus l'autonomie financière des collectivités locales —, et s'ils se sont polarisés sur la TIPP pour en réclamer une baisse, c'est parce que ces deux mesures ont un effet immédiat sur leur pouvoir d'achat.

## TRANSPARENCE

« L'impôt sur le revenu est devenu tellement illisible que les baisses envisagées passent inaperçues », relève André Gauron. Les gens préfèrent les impôts locaux, parce que l'utilisation qui en est faite a une visibilité. A la différence des impôts nationaux qui se perdent dans des politiques dont ils ne maîtrisent pas la finalité.

« Simplifier la fiscalité ne consiste pas tant à supprimer des impôts qu'à introduire de la transparence », abonde Michel Bouvier. Derrière cela, c'est bien toute la question de l'efficacité des dépenses publiques qui est posée. « Si l'on veut corriger la perception qu'ont aujourd'hui les contribuables de l'impôt, il faudrait un effort d'exemplarité du service public. A chaque fois que l'Etat tente de se réformer, il échoue. Cela alimente le sentiment d'un Etat inefficace », avance Jacques Le Cacheux. Toute réflexion fiscale appelle bien une réflexion plus globale sur les transformations de l'Etat. A trop se polariser sur le poids excessif des prélèvements, on occulte cette question qui constitue pourtant l'essence même de l'impôt-citoyen.

Laetitia Van Eeckhout

## Bibliographie

● **Introduction au droit fiscal général et à la théorie de l'impôt**, de Michel Bouvier (Editions LGD), 2000, 245 p., 100 F, 15,24 €.

● **Fiscalité et redistribution**, de François Bourguignon (rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 1998, 100 p., 35 F, 5,44 €).

● **L'Architecture des prélèvements en France, état des lieux et voies de réforme**, de François Bourguignon et Dominique Bureau (rapport du Conseil d'analyse économique, La Documentation française, 141 p., 35 F, 5,44 €).

● **Les Systèmes fiscaux**, d'Annie Vallée (Seuil, 2000, 300 p., 48 F, 7,31 €).

### Master of Business Consulting

Andersen Consulting, Microsoft, ESCP-EAP, SAP, Supélec, Devenir

**Six partenaires créent un Master of Business Consulting qui peut vous ouvrir de grands horizons.**

Ce Master européen, créé par l'ESCP-EAP et SUPÉLEC à l'initiative de l'Institut du Conseil, a pour objectif de former des cadres à fort potentiel, bénéficiant d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, au métier de consultant en charge de grands projets internationaux.

Ce programme est conciliable avec la vie professionnelle. 4 séminaires ponctuent l'enseignement (12 mois). Ils sont animés par de Grands Témoins issus du monde professionnel. Un projet individuel constitue le « fil rouge » du programme.

Avec autant d'atouts, vous donnerez une nouvelle dimension à votre carrière.

**Renseignements : 01 49 23 27 92**  
**www.escp-eap.net** (rubrique Executive Development)

\* L'Institut du Conseil a été créé par Andersen Consulting, Devenir, Microsoft et SAP.

# Jean-Marie Cadiou aimerait que les scientifiques éclairent les choix des politiques

D'éllection en éllection, la planète se réchauffe. C'est par cette formule que Jean-Marie Cadiou, directeur de l'Institut de prospective technologique de Séville (IPTS), résume l'embaras des décideurs politiques lorsqu'ils sont amenés à trancher sur des sujets scientifiques ou technologiques décisifs. Face à la révolte des routiers, ils ont préféré céder plutôt que de s'appuyer sur les preuves du réchauffement climatique par la pollution. Maladie de la vache folle, organismes génétiquement modifiés, brevetabilité du vivant, politique des transports et de l'énergie, développement de l'Internet... sur tous ces sujets, le politique, soumis aux craintes de l'opinion et à la pression des lobbies, a besoin d'être éclairé de la façon la plus objective possible par des scientifiques capables de mettre en évidence les données fondamentales, les enjeux et les alternatives.

## SPECIALISTES

Créé par la Commission en 1994, l'IPTS a pour vocation d'analyser, pour le compte des institutions européennes, les effets des avancées scientifiques et technologiques sur le développement socio-économique de l'Union. Doté d'un budget de 12 millions d'euros (dont 1,5 million en contrats publics de recherche), l'Institut emploie 108 personnes, dont les deux tiers sont des chercheurs. Seuls 30 % d'entre eux sont permanents ; les autres sont détachés, visiteurs, sous contrats, thésards ou post-doctorants, provenant de dizaines de centres de recherche de toute l'Europe, voire hors d'Europe.

« Nous traitons certaines questions nous-mêmes ; mais dans la plupart des cas, nous préférons fonctionner en réseau avec des laboratoires européens et non européens, afin de disposer de l'expertise des meilleurs spécialistes d'un thème donné », explique Jean-Marie Cadiou. L'Ob-

Le directeur de l'Institut de prospective technologique de Séville (IPTS) aide la Commission à trancher les débats les plus ardu

servatoire européen de la science et de la technologie (OEST), par exemple, regroupe, sous la houlette de l'IPST, 35 instituts de prospective (l'Observatoire des sciences et technologies - OST - pour la France). L'IPTS bénéficie également de l'appui d'un groupe d'économistes de haut niveau, dirigé par le Prix Nobel Robert Solow, qui se réunit une à deux fois par an pour mettre en perspective les travaux des scientifiques de l'IPST.

L'Institut publie une revue, *The IPTS Report* (dix numéros par an), mais les résultats servent surtout de matériaux à des synthèses confidentielles adressées directement à la Commission : « Nous ne sommes pas un organisme de recherche indépendant, tient à préciser Jean-Marie Cadiou. Par exemple, la direction générale (DG) Entreprises et société de l'information nous interrogera sur l'impact d'une directive préparée par la DG Environnement. Mais nous organisons aussi des auditions et rédigeons des rapports pour le Parlement de Strasbourg. Il y a encore deux ans, nos capacités de réponse étaient supérieures à ce qui nous était demandé ; aujourd'hui, nous sommes débordés ! »

Lors de la plainte des Etats-Unis contre l'embargo sur leur boeuf aux hormones, l'IPTS, consulté par la Commission, a dû rassembler des résultats sur les dangers des hormo-

nes pour l'activité sexuelle humaine. « Même des laboratoires américains ont participé à l'étude », sourit Jean-Marie Cadiou. Forts de cela, les négociateurs européens ont pu obtenir de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une division par deux des pénalités infligées aux Etats membres en attendant la fin d'une étude plus approfondie. « Ils nous appelaient parfois en pleine négociation en disant : les Américains nous opposent tel ou tel argument, que peut-on leur répondre ? »

Au-delà de ce travail de pompier, l'IPTS participe à l'élaboration des directives et règlements... et en éclaire l'usage. Exemple, à la demande de la DG Environnement, la directive antipollution sur la construction d'équipements



## Jean-Marie Cadiou

● Après une carrière de responsable de la recherche à l'Institut national de la recherche en informatique et en automatique (Inria) et à IBM, Jean-Marie Cadiou entre en 1981 à la Commission, dont il devient directeur des technologies nouvelles et du programme Esprit.

● En 1992, il devient secrétaire général adjoint de l'Otan pour les affaires scientifiques et l'environnement, puis directeur de l'Institut de prospective technologique de Séville (IPTS) en 1998.

industriels ou agricoles est l'objet de documents de référence destinés aux autorités locales pour qu'elles statuent et aux entreprises pour qu'elles sachent à quoi s'attendre. Afin de les rédiger, l'IPTS a réuni dans chaque secteur d'activité (il y en a 30 !) un panel de scientifiques, associations écologistes et organisations professionnelles, afin d'aboutir à un texte reflétant le consensus le plus large, « plus large que celui que nous espérons », estime Jean-Marie Cadiou.

Le plus grand chantier de l'IPTS reste sans doute son programme « Futurs ». Il s'agit d'un exercice prospectif sur l'Europe de 2010, dans lequel est scénarisée l'interaction des mutations technologiques (communication, biotechnologies) entre elles et avec d'autres mutations majeures (inversion des courbes démographiques, élargissement européen, monnaie unique). « A la lumière de ce travail, il apparaît que nombre de politiques publiques, par exemple dans le domaine de la formation et de l'emploi, doivent être nettement révisées », remarque Jean-Marie Cadiou.

Mais le directeur de l'IPTS exprime aussi la crainte de ne pas être entendu. « La DG Environnement nous avait consultés pour la préparation du sommet de Kyoto (sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>). Bien sûr, le compromis obtenu n'était pas satisfaisant par rapport au diagnostic scientifique initial. Des travaux plus récents nous ont permis d'alerter à nouveau la Commission, mais il faudrait que les îles Maldives soient englouties pour que l'opinion, et par ricochet les politiques, mettent enfin la question du réchauffement climatique au sommet de l'agenda. »

Antoine Reverchon

★ L'IPTS ([www.jrc.es](http://www.jrc.es)) organise, les 16 et 17 octobre à Bruxelles, une conférence : « Science et gouvernance ».

# Plus de dix ans après la chute du mur de Berlin, la population des pays de l'Est continue à baisser

Le choc de la transition dans les pays de l'Est continue de marquer les comportements démographiques. Plus de dix ans après la chute du mur de Berlin, la plupart de ces pays enregistrent toujours une baisse du nombre de leurs habitants qui s'explique par de moindres naissances et d'importants flux d'émigration. Le tableau dressé par Eurostat dans sa dernière enquête sur « la population et les conditions de vie en Europe » montre une Europe aux deux visages.

A l'ouest, les pays de l'Union européenne, riches, où la population vieillit mais progresse encore au rythme de 0,3 % en 1999. A l'est, onze pays destinés à rejoindre dans un avenir plus ou moins proche le cercle des Quinze, dont le

Le revenu par habitant dans les onze pays destinés à rejoindre les Quinze est, en moyenne, trois fois inférieur à celui de leurs voisins de l'Ouest

revenu par habitant (exprimé en parité de pouvoir d'achat) est en moyenne trois fois inférieur à celui de leurs voisins et dont les indicateurs démographiques traduisent, de manière crue, un retard difficile à combler. Une population qui

diminue, une espérance de vie qui continue d'être très inférieure à celle des Quinze : 64 ans en moyenne pour les hommes et 77 pour les femmes, soit respectivement onze et quatre ans de moins que dans l'Union. Dans les années 1970, l'écart était en moyenne de deux à trois ans tous sexes confondus. Enfin, des taux de mortalité infantile en moyenne deux fois plus élevés.

La profonde crise économique qui a suivi l'effondrement du bloc communiste, la désorganisation des systèmes de santé et la contraction des dépenses sociales expliquent en grande partie cette situation. Alors que dans l'Union, les Etats consacrent en moyenne 8,5 % du produit intérieur brut à la santé, les pays d'Europe centrale et orien-

tales n'y accordent que 4,5 %. Ce qui, traduit en dépenses par habitant, signifie que quand un Européen de l'Est dispose d'un budget de 400 euros par an pour se soigner, son homologue de l'Ouest dispose, lui, de 1 600 euros.

Les niveaux plus élevés de mortalité à l'Est reflètent la dégradation des conditions sociales. On relève une augmentation des pathologies liées au tabagisme et à l'alcool. La part des populations souffrant de déséquilibres alimentaires reste importante, de même que la pollution pose dans certains pays des problèmes croissants.

La situation est cependant très contrastée selon les pays. La petite Slovaquie - à peine deux millions d'habitants -, avec un revenu par habitant (toujours calculé en parité de pouvoir d'achat) désormais supérieur à celui de la Grèce, affiche des indicateurs de natalité et de mortalité dans la moyenne de l'Union européenne. A l'inverse, en Roumanie, un des pays de la zone qui peine le plus à sortir de la crise, le taux de mortalité avoisine les 20 pour mille, un taux comparable à celui de nombreux pays africains.

## VIIEILLISSEMENT

Les pays candidats ont aujourd'hui une structure par âge un peu plus jeune que celle des pays de l'Union. Les moins de 20 ans représentent en moyenne 25 % de la population, 30 % dans le cas de la République slovaque alors qu'au sein des Quinze, ces jeunes ne forment que 23,5 % de la population totale.

Néanmoins, comme à l'Ouest, les pays candidats subissent le même phénomène de vieillissement. « D'ici vingt ou trente ans, ils auront une structure démographique parfaitement comparable à la nôtre », souligne un expert de l'institut européen des statistiques. Il ne faut donc pas compter sur eux pour dynamiser la démographie européenne.

Laurence Caramel

## APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

# Grande-Bretagne : le bonheur d'être « out »

En octobre 1997, Tony Blair a promis aux Britanniques d'organiser un référendum sur l'adhésion du pays à la monnaie unique - mais seulement lorsqu'il estimera remplies cinq « conditions » économiques explicites. Les partisans du « oui » savent qu'une sixième manque à la liste : attendre le retournement de l'opinion en faveur de la devise européenne. Or cette éventualité s'éloigne à mesure que s'égrènent les sondages, car les adversaires de l'adhésion ne cessent de gagner du terrain et sont désormais deux fois plus nombreux que ses partisans.

L'amalgame europhobe est entretenu par la presse populaire, l'affaire de la « vache folle » venant renforcer le refus de l'euro. Il n'est donc pas étonnant que même un partisan convaincu de l'adhésion comme le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, ait clairement fait savoir que son enthousiasme n'irait pas jusqu'au suicide politique. Et ni la baisse récente du Labour dans les sondages, face à des conservateurs qui viennent de lancer une campagne musclée contre l'adhésion à l'euro, ni le « non » danois au référendum ne sont faits pour rapprocher l'échéance.

Si encore les pro-euro pouvaient démontrer que la Grande-Bretagne souffre de son isolement monétaire... Mais c'est loin d'être le cas : sur le plan économique, le royaume affiche une santé que les lobbies anti-monnaie unique ne se privent pas d'attribuer à l'indépendance de la livre sterling. La Grande-Bretagne a quitté le système monétaire européen (SME) lors de la violente crise de change d'octobre 1992. Elle a ainsi évité la douloureuse période de « marche vers la convergence » que s'infligeaient ses partenaires continentaux, tenus d'assainir leurs finances publiques tout en maintenant à la fois leur taux de change vis-à-vis du deutschemark et des taux d'intérêt élevés imposés par la Bundesbank. Cela n'a pas empêché le Royaume-Uni de devenir le meilleur élève de la classe européenne, en éliminant son déficit public, qui a laissé la place à un confortable excédent. S'il a réussi, c'est en utilisant à plein son indépendance monétaire : la valeur de la livre a d'abord baissé de 25 % par rapport au mark jusqu'en 1995, puis est remontée vivement, pour dépasser aujourd'hui son niveau d'octobre 1992. Ce mouvement s'est révélé bien adapté aux besoins de l'économie, qu'il fallait dans un premier temps stimuler par des taux d'intérêt et de change « accommodants », puis calmer par une politique monétaire plus rigoureuse lorsque menaçait la surchauffe.

Le résultat est résumé par Eddie George, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, dans un discours prononcé le 12 septembre devant la Chambre de commerce helvético-britannique : « Les sept dernières années ont été la plus longue période d'inflation basse que le Royaume-Uni ait connue en une génération, la plus longue période de croissance ininterrompue depuis quarante-cinq ans, à un rythme annuel moyen de 2,8 %... ». Comme le note l'économiste Philippe Sigogne (Observatoire français des conjonctures économiques - OFCE), « le pays a pu profiter d'un climat bien plus favorable que l'Europe continentale dans cette décennie de restructurations et de modernisation accélérée ».

Mais, aujourd'hui, l'économie britannique n'est-elle pas désavantagée par son isolement monétaire ? N'aurait-elle pas pu adhérer à l'euro lors de sa création, début 1999 ? Personne ne le pense, tant le décalage cyclique avec les grandes économies continentales était accentué : tandis que l'Allemagne, la France et l'Italie amorçaient lentement leur reprise, le Royaume-Uni était en pleine phase d'expansion. « Les taux d'intérêt modérés pratiqués par la Banque centrale européenne (BCE) auraient provoqué outre-Manche de fortes tensions inflationnistes et une bulle immobilière », explique Antoine Brunet, du Crédit commercial de France. Les emprunts immobiliers y sont, en effet, très majoritairement à taux variable, donc indexés sur les taux courts de la banque centrale : c'est pour calmer l'emballage sur ce marché que la Banque d'Angleterre a porté ses taux à 6 %.

Le contre-exemple, dans ce domaine, est fourni par l'Irlande, qui fait partie de la zone euro, et où les emprunts sont aussi à taux variable : les prix des logements y grimpent à un rythme supérieur à 20 % l'an... Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'un problème conjoncturel : les différences entre le continent et le Royaume-Uni dans le mode de financement des entreprises et des particuliers rendent de toute façon difficile l'application d'une politique monétaire commune.

Reste le grand argument des pro-euro : comment se maintenir isolé d'une zone qui absorbe plus de la moitié des exportations du pays ? Déjà, des constructeurs automobiles japonais (Toyota, Nissan) ont menacé de délocaliser de Grande-Bretagne leurs unités de production en raison du désavantage que leur procure la surévaluation de la livre. Et de grandes entreprises exportatrices comme Unilever UK demandent à leurs fournisseurs de les facturer en euros, pour reporter sur eux les risques et les charges de la trop grande vigueur de la monnaie britannique.

« Il est vrai que la livre est surévaluée d'environ 20 % par rapport à la monnaie unique », explique Philippe Weber, de la banque CPR, mais ce handicap est compensé par le faible coût du travail et la flexibilité : les exportations résistent bien, le taux d'investissement par rapport au PIB continue d'augmenter, et le pays reste une des grandes terres d'accueil des investissements étrangers. En fait, la Grande-Bretagne semble avoir suivi le même cercle vertueux que les Etats-Unis. Si les industries traditionnelles souffrent, les secteurs technologiques et les services à haute valeur ajoutée connaissent un boom ».

L'une des cinq conditions énoncées par le gouvernement comme préalables au référendum concerne le maintien de la position de la City dans les services financiers. Les manœuvres actuelles autour du capital de la Bourse de Londres n'ont rien à voir avec la position du pays face à l'euro. Elles sont plutôt le signe de l'attractivité de la place. Bref, tant que les Britanniques ne seront pas politiquement gagnés à la cause de l'intégration européenne - enjeu qui dépasse de loin le simple abandon de leur souveraineté monétaire -, ce ne sont pas des arguments purement économiques qui pourront les convaincre d'adopter l'euro.

Gérard Moatti est directeur de la rédaction de la revue « Sociétal ».

PROMOTION 2001

**Osez**  
le 3<sup>e</sup> cycle DAUPHINE-CEGOS !

Vous voulez renforcer votre pratique du management, dynamiser votre carrière sans quitter votre entreprise ? DAUPHINE, l'université spécialiste de la gestion et du management, en partenariat avec le CEGOS, leader européen du management par les compétences, vous propose, en formation continue, MANAGEMENT GLOBAL DES ENTREPRISES.

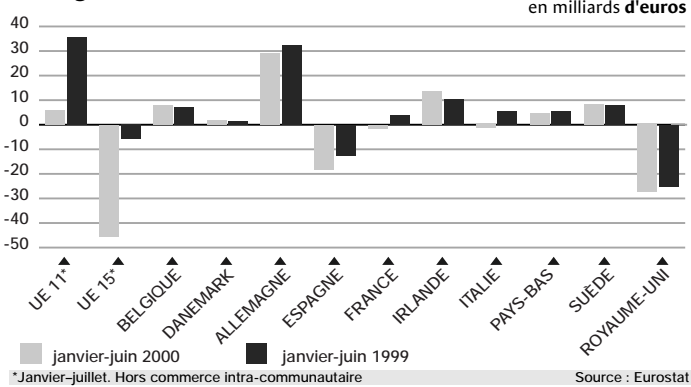
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE

Renseignements et dossier de sélection : UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE Michèle de Boisvilliers 01 44 05 44 76 ou [www.dep.dauphine.fr](http://www.dep.dauphine.fr) CEGOS Claire de Bechillon 01 55 00 93 09 ou [www.cegos.fr](http://www.cegos.fr)



## EUROPE

## ▼ Dégradation de l'excédent commercial



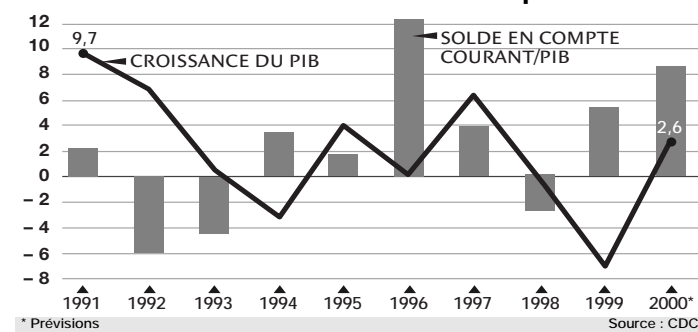
■ EN JUILLET 2000, l'excédent commercial de la zone euro s'est amélioré par rapport à juin (+ 4,9 milliards d'euros contre + 1,9 milliard). Mais sur un an la dégradation est sensible : le solde atteignait ainsi + 12,1 milliards d'euros en juillet 1999. Une évolution analogue est observée au sein de l'Union.

■ UNE MOINDRE CROISSANCE DES EXPORTATIONS par rapport aux importations est à l'origine de cette dégradation. L'ensemble des échanges a fortement augmenté de janvier à juillet 2000, comparé à la même période en 1999 : + 28 % pour les importations (zone euro) et + 20 % pour les exportations.

■ L'ALLEMAGNE a enregistré le plus fort excédent commercial en juillet 2000 (+ 29,3 milliards d'euros) et le Royaume-Uni, le déficit le plus élevé (- 27,4 milliards). De janvier à juin, c'est néanmoins une dégradation qui est observée chez les cinq plus grands Etats membres.

## PAYS ÉMERGENTS

## ▼ Le Venezuela bénéficie de la hausse du pétrole



■ LE GOUVERNEMENT DU PRÉSIDENT CHAVEZ (réélu le 30 juillet selon les termes de la nouvelle Constitution) bénéficie d'une marge de manœuvre accrue grâce à la hausse des revenus pétroliers (80 % des exportations totales et 50 % des recettes fiscales). L'excédent du compte courant de la balance des paiements se monte à environ 8 % du PIB.

■ LA REPRISE de l'activité économique, après la forte récession de 1999, reste toutefois très modérée. La faible expansion du PIB au cours du premier semestre 2000 (+ 1,5 %) s'explique par l'atonie de la demande interne.

■ MALGRÉ LA LIBÉRALISATION des télécommunications et la récente ouverture aux capitaux étrangers de la filière aluminium, l'absence d'orientations claires en matière de politique économique ne favorise pas le redressement de l'investissement privé. (Caisse des dépôts, risque pays).

## Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (juin 00, en %)</b>											
Sur un an .....	3,7	3,8	3,8	2,3	7,7 (mai)	-0,8	4,6	5,1	2,6	6,1 (mai)	6,4 (mai)
Sur un mois .....	-1,1	-0,4	-3,8	-0,6	2,0 (mai)	-0,6	-0,7	2,8	0,1	0,5 (mai)	0,2 (mai)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (août 00, en %)</b>											
Sur un an .....	2,0 *	2,3 *	2,3	3,4	3,6	2,0 *	2,6	2,5 *	0,6	3,4	-1,3
Sur un mois .....	0,0 *	0,0 *	-0,2	0,1	0,4	0,2 *	0,0	0,4 *	0,0	0,1	-0,1
<b>PIB EN VOLUME (2<sup>e</sup> trimestre 00, en %)</b>											
Sur un an .....	3,7	3,8	3,6	4,4	3,9	3,4	3,0 (1T.00)	4,2	3,1	6,0	0,8
Sur trois mois .....	0,9	0,9	1,2	0,3	0,9	0,7	1,0 (1T.00)	0,8	0,9	1,3	1,0
<b>DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)</b>											
1999 .....	-0,7	-1,3	-1,4	-0,7	-1,1	-1,8	-1,9	1,0	1,3	1,0	-7,6
<b>DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)</b>											
1999 .....	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
<b>SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, juillet 00)</b>											
1999 .....	4,9	-4,2*	6,0 (juin)	1,8	-3,0 (juin)	0,1	0,1 (juin)	0,1 (juin)	-4,1 (juin)	-37,2 (avril)	0,0 (avril)
<b>INVESTISSEMENT (FBCF) (1<sup>er</sup> trimestre 00, en %)</b>											
Sur trois mois .....	1,61	1,87	2,1	3,1	1,8	1,7	1,2	1,7	-1,1	3,6	1,2

\* provisoire \*\* source Commission européenne \*\*\* Luxembourg inclus

Pour plus d'informations : <http://www.europa.eu.int/comm/eurostat>

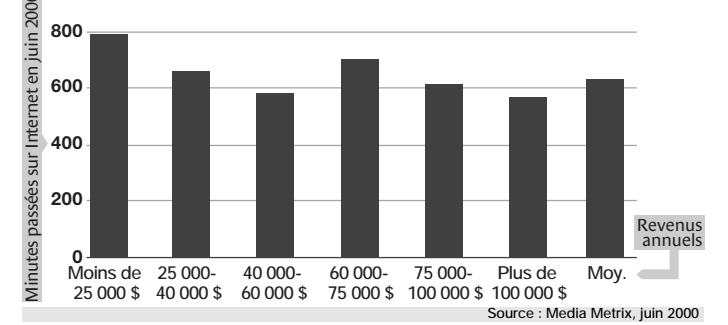
## Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSUMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)</b>		
	- 2,3 % (août)	+ 2,8 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>		
	15,5 % (1 <sup>er</sup> trim. 00)	- 0,9
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>		
	+ 0,3 % (1 <sup>er</sup> trim. 00)	+ 1,8
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs) (CVS, CJO) (solde cumulé sur 12 mois)</b>		
	- 5,3 MdF (juillet 00)	- 20,6 MdF
	+ 64,7 MdF (00/99)	- 65 MdF
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES*</b>		
	+ 3 (juillet)	- 8 **
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production		
	+ 28 (septembre)	+ 20 **
<b>CRÉATIONS D'ENTREPRISES</b>		
	23 350	+ 2,4 %
<b>DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES***</b>		
	3 177 (juin)	+ 2,8 %

\* solde de réponses, cvs, en % \*\* solde net douze mois auparavant \*\*\* par date de publication Sources : Insee, Douanes

## INNOVATION

## ▼ Les Américains les moins riches passent plus de temps sur le Net



Source : Media Matrix, juin 2000

■ LES AMÉRICAINS À « FAIBLES REVENUS », c'est-à-dire gagnant moins de 25 000 dollars par an (186 000 francs), représentent 32,1 % de la population du pays, mais seulement 9,7 % des internautes. Leur appétence pour le Net se développe néanmoins rapidement puisqu'ils n'étaient que 7,9 % à surfer un an auparavant.

■ LEUR UTILISATION DU RÉSEAU est différente de celle des internautes à plus haut revenu : ils passent plus de temps en ligne - en raison, sans doute, de leur moindre expérience - et recherchent les sites liés à l'emploi et ceux de ventes aux enchères.

■ LES INTERNUTES LES PLUS FORTUNÉS (dont les revenus annuels sont supérieurs à 60 000 dollars) préfèrent, quant à eux, les sites de loisirs, automobiles, sports et voyages.

## A la ville comme à la campagne, le chômage atteint un seuil critique en Chine

Au moment où s'ouvre à Pékin le V<sup>e</sup> plénum du comité central du Parti, qui doit notamment examiner les orientations du dixième plan quinquennal (2001-2005), la conjoncture économique du pays peut inspirer aux dirigeants un optimisme prudent. La croissance, plus forte cette année qu'en 1999, se situera entre 7,5 % et 8 %. Après une croissance de 8,2 % au premier semestre, ces chiffres signifient néanmoins un certain ralentissement.

Pour soutenir la demande interne, le gouvernement a annoncé une nouvelle relance des dépenses budgétaires, financée par un emprunt, et a octroyé aux Chinois une nouvelle semaine de vacances à l'occasion de la fête nationale, afin d'augmenter leurs dépenses de consommation. La très forte progression des exportations au cours des sept premiers mois (+ 35 %) devrait se tasser, mais l'excédent commercial devrait atteindre 34 milliards de dollars (contre 29 en 1999), favorisé par le dynamisme de l'économie américaine et la reprise en Asie.

## FACTURE PÉTROLIÈRE

Dependant le niveau élevé des prix du pétrole, s'il se maintient, aura un impact négatif sur la balance commerciale. En 1999, la Chine a importé environ 65 millions de tonnes de pétrole et produits pétroliers, et la hausse des prix jointe à l'augmentation des volumes importés a déjà entraîné le doublement

L'entrée de Pékin dans l'Organisation mondiale du commerce va augmenter les surplus de main-d'œuvre agricole

de la facture pétrolière cette année. L'embellie que connaît l'économie chinoise apparaît ainsi vulnérable aux aléas de l'environnement international.

Mais les problèmes les plus importants que devront affronter les responsables économiques au cours du prochain quinquennat sont d'ordre structurel.

Le chômage a atteint un niveau critique, sous l'effet conjugué du ralentissement de l'activité économique en 1997-1999 et de la recherche de gains de productivité par les entreprises. Dans les villes, environ un quart de la population active n'a pas de travail, ou travaille dans le secteur informel de l'économie pour une faible rémunération. Depuis 1996, les emplois dans les entreprises d'Etat ont chuté de 22 %, et de plus de 40 % dans le secteur collectif. Seules les entreprises privées et à capital étranger ont augmenté leurs effectifs de près de 60 %, sans pour autant résorber l'excédent dû à l'accroissement

naturel de la population active et aux suppressions d'emplois.

Dans les campagnes, les entreprises qui emploient un quart de la population active rurale (130 millions sur 490 millions) ont aussi réduit leurs effectifs. Or, l'un des effets majeurs de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC) va être d'augmenter les surplus de main-d'œuvre agricole, en raison de la concurrence des importations. Pour éviter une aggravation des tensions sociales, la croissance des prochaines années devra être intensive en emplois et favoriser le secteur des services, les industries de main-d'œuvre et les entreprises privées.

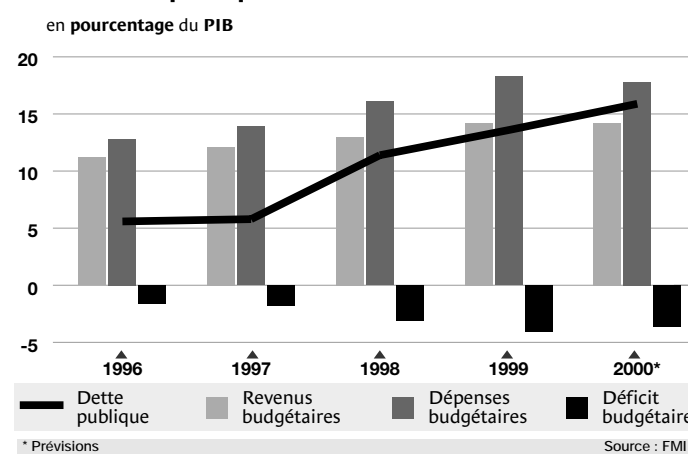
Depuis un an, la privatisation s'étend aux grandes et moyennes entreprises d'Etat. A terme, l'Etat ne devrait garder une majorité de contrôle que dans les entreprises des secteurs stratégiques. Le but est à la fois d'augmenter la capitalisation et d'améliorer le mode de gestion des grandes entreprises.

A la différence des pays d'Europe centrale et orientale, où la pénurie d'épargne locale a entravé le processus de privatisation, la Chine dispose d'une épargne nationale suffisante (elle atteint 40 % du PIB). La question qui se pose est comment vendre les actifs d'Etat et à quel prix. La capitalisation boursière est importante (50 % du PIB), mais l'Etat et les investisseurs publics en détiennent 70 %.

Différentes mesures sont envisagées pour développer les marchés boursiers : création de fonds communs de placement, fusion des Bourses de Shanghai et de Shenzhen, ouverture aux investisseurs étrangers. Suivant les engagements pris par la Chine pour entrer à l'OMC, les sociétés étrangères pourront avoir une participation, minoritaire, dans la gestion des fonds communs de placement ; il est aussi question de leur donner accès au marché des actions domestiques qui représentent 90 % de la capitalisation boursière.

L'ouverture du capital des entreprises va aussi se réaliser par ventes directes d'actions à des investisseurs : au terme de la vaste opération de conversion des mauvaises

## ▼ Une dette publique en hausse



Source : FMI

dettes en actions, les quatre structures de défaillance créées à cet effet ont acquis une partie du capital des entreprises d'Etat et ont commencé à le mettre en vente auprès d'investisseurs chinois et étrangers.

Mais les insuffisances de la réglementation des marchés boursiers, les déficiences du cadre juridique pour les ventes d'actifs par les sociétés de défaillance, le manque de système d'information fiable sur les entreprises, sont autant d'obstacles sur la voie de la « grande » privatisation. En outre, la participation étrangère au processus suppose une convertibilité au moins partielle de la monnaie.

## COUVERTURE SOCIALE

La montée du déséquilibre des finances publiques, liée aux programmes de relance budgétaire, fait peser un risque sur la capacité des autorités à en maîtriser l'évolution à venir. Le déficit budgétaire (4 % du PIB en 2000) et l'endettement public (18 % du PIB) restent encore modérés, même si l'on y ajoute l'ensemble des mauvaises dettes prises en charge par les structures de défaillance (13 % du PIB). Il augmente cependant rapidement, et le remboursement de la dette absorbe 70 % des nouveaux emprunts.

Selon certaines analyses, la dette publique ne sera contenue dans des limites soutenables qu'à deux conditions, qui sont loin d'être assu-

du secteur d'Etat, ajoute aux difficultés des finances publiques, en raison de l'augmentation rapide du chômage et des départs à la retraite. La couverture retraite, qui a été réformée en 1995 pour amorcer un passage du système par répartition à un système par capitalisation, est actuellement incapable de régler l'intégralité des indemnités dues aux retraités. Or le vieillissement de la population va aggraver ce déséquilibre.

La décision annoncée récemment de créer un fonds national de sécurité sociale aura notamment pour effet d'étendre la couverture sociale à l'ensemble des salariés, ce qui contribuera à élargir le montant des cotisations. Il est aussi envisagé d'utiliser une partie des revenus de la vente des actions des entreprises d'Etat pour combler le trou du financement de la sécurité sociale.

Françoise Lemoine  
Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS**

L'atout indispensable pour une carrière internationale

**MBA**

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Pour toute information complémentaire, merci de contacter le secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92  
Website : <http://www.sciences-po.fr> - E-Mail : [mba@sciences-po.fr](mailto:mba@sciences-po.fr)

**Conservatoire National des Arts et Métiers**

INSTITUT DES ETUDES ECONOMIQUES, SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Jeunes diplômés (Bac +5), cadres ou ingénieurs, vous souhaitez évoluer vers le conseil stratégique et la gestion du changement

INTÉGREZ NOTRE CYCLE

**MASTÈRE en ORGANISATION**

UNE FORMATION CONTINUE DIRECTEMENT OPÉRATIONNELLE POUR DES MÉTIERS D'AVENIR DANS LE CONSEIL ET L'ORGANISATION DES ENTREPRISES

REUNIONS D'INFORMATION (débouchés, programmes, conditions d'admission, financement) les jeudis 12 et 26 octobre de 18 à 20 heures

Rez-de-Chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS  
Métro Arts et Métiers

**iesto**

CNAM - IESTO  
292, rue St Martin  
75 003 - PARIS  
© 01 40 27 25 08  
e-mail : [iesto@cnam.fr](mailto:iesto@cnam.fr)

# L'appel de Robert Mundell en faveur d'un « euro-or »

PRAGUE

de notre envoyé spécial

Les assemblées annuelles du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale ne sont pas seulement un lieu de rencontre pour « grands argentiers ». En marge des réunions officielles, elles permettent à des économistes ou à des responsables politiques d'exprimer sur des thèmes d'actualité, des opinions personnelles allant souvent à l'encontre des idées reçues. Ce fut le cas de Robert Mundell, fin septembre à Prague, lorsque le Prix Nobel d'économie 1999 a commenté la pertinence de l'intervention décidée quelques jours plus tôt par les banques centrales du G7 afin de soutenir la monnaie unique européenne et avancé l'idée de créer un « euro-or ».

Revenant sur la glissade continue de l'euro depuis sa création, en janvier 1999, il a estimé que le meilleur moyen de redresser la barre en regagnant la confiance des marchés n'était pas nécessairement de procéder, comme venaient de le faire les grandes institutions monétaires mondiales, à une intervention unique « qui risque fort d'être très vite stérilisée ». Mieux valait, selon lui, s'engager collectivement à défendre un niveau plancher de l'euro par rapport au dollar qui pourrait être de 85 cents, un engagement qui serait interprété plus favorablement par les cambistes que les continus appels à prendre en compte les « bons fondamentaux » de la monnaie unique européenne.

## OPTIMISME

Tout en se disant résolument optimiste sur l'avenir de l'euro « auquel quarante nations seront rattachées à l'avenir, d'une manière ou d'une autre », le professeur Mundell dont on connaît les travaux sur la zone monétaire optimale et l'endogénéité des chocs asymétriques, s'est montré inquiet au regard de l'extrême volatilité qui prévaut sur les marchés des changes.

Se déclarant partisan, à l'instar de Lord Keynes, « d'une instabilité interne de préférence à une instabilité

## Le Prix Nobel d'économie 1999 prône également la création d'une devise mondiale

« *té externe* », il préconise, pour mieux ancrer la solidité de la monnaie unique européenne, d'utiliser les réserves-or des pays membres. En créant, par exemple, un « euro-or » sous forme de billets de 100 euros, disposition qui, souligne-t-il, redonnerait confiance aux futurs utilisateurs de la monnaie unique dans la vie pratique.

Sa proposition n'a recueilli aucun écho favorable auprès des responsables d'autorités monétaires présents à Prague. Certes, aux termes du traité de Maastricht, les Etats membres de la zone euro ont transféré chacun à la Banque centrale européenne l'équivalent de 15 % de leurs réserves-or, mais ceux-ci n'ont jamais eu dans l'idée de gager la monnaie unique sur cette encaisse-or, ce qui, indirectement aurait eu pour effet de réhabiliter le système de l'étalon-or.

Considéré comme l'un des meilleurs moyens de procéder à des ajustements économiques sans

déboucher sur l'inflation, l'étalon-or a prévalu tout au long du XIXe siècle, avant d'être abandonné, au lendemain de la première guerre mondiale, en raison des imperfections constatées dans les ajustements ainsi provoqués.

« *L'or a encore une fonction monétaire et nous ne nous situons pas dans le camp de ceux qui pensent qu'il ne s'agit plus que d'un actif fétiche. Mais l'heure n'est pas à envisager de gérer une monnaie, au plan mondial, par référence au métal précieux* », assurait en privé l'un des responsables d'une Banque centrale.

Tout en admettant que l'idée d'un euro convertible en or serait contraire aux statuts du FMI, depuis « *l'amendement de la Jamaïque* » qui, en 1978, a placé les droits de tirage spéciaux (DTS) au centre du système monétaire international (SMI), Robert Pringle, directeur du Conseil mondial de l'or, interrogé sur les propos de Robert Mundell, est plus à l'écoute. Il considère que le métal jaune a encore un rôle important à jouer au sein du SMI, ainsi qu'en témoigne l'initiative prise en 1998 par certains parlementaires européens et visant à créer une pièce d'or en euros, initiative sans effet à ce jour.

« *Si les banquiers centraux sont opposés à cette idée, c'est notamment parce qu'elle compliquerait les*

calculs de la masse monétaire en circulation, assure-t-il. Pour le reste, il est clair que l'opposition à une réhabilitation de l'or viendrait en priorité des Etats-Unis, lesquels voient d'un mauvais œil tout ce qui pourrait concurrencer le dollar. Mais, après tout, ce sont justement les Etats-Unis qui ont cassé les règles de Bretton Woods en 1971 (lorsqu'a été abandonné le système des taux de change fixes). Pourquoi ne pourrait-on pas procéder de même aujourd'hui ? »

## UNION MONÉTAIRE ASIATIQUE

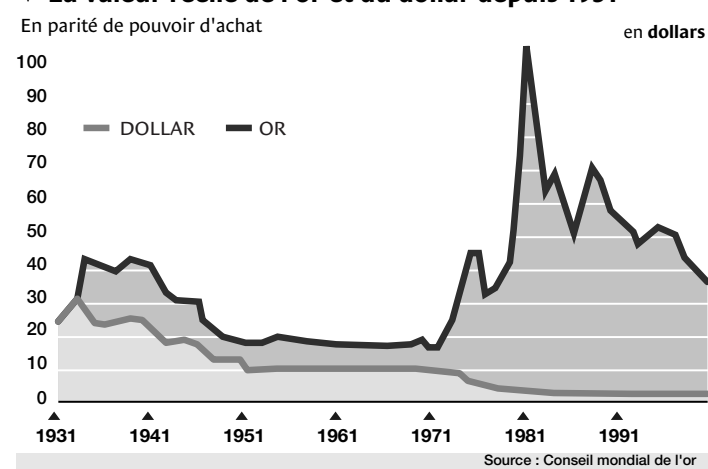
Dans le même esprit d'anticipation, Robert Mundell a fermement envisagé l'hypothèse que les Etats-Unis et l'Union européenne s'attellent à la constitution d'une « *union monétaire globale* » autour d'un G2 qui deviendrait G3 en incluant le yen au nom du bloc monétaire asiatique. Ce serait, affirme-t-il la première étape vers la création d'une devise mondiale sous forme d'une « *unité de compte universelle* ».

Le professeur de Columbia University a justifié la constitution de ces trois zones monétaires regroupées autour du billet vert, de l'euro et du yen, en prenant en compte les trois zones de richesse économique évaluées respectivement à 9000, 7 000 et 5 000 milliards de dollars de PIB. Mais, a-t-il averti, il est sans doute plus difficile de créer un G2 ou un G3 qu'une zone monétaire unique – la zone euro – englobant onze pays, car la convergence économique qui y existe est beaucoup plus avancée qu'elle ne peut l'être entre les composantes d'un G2 ou d'un G3.

Yung-Chul Park, le président de la Bourse de Séoul a abondé dans le sens de Robert Mundell en déclarant que le but devait être « *la constitution d'une monnaie unique mondiale* » avec la mise en place, dans l'intervalle, d'une union monétaire asiatique. En omettant de préciser, toutefois, si la monnaie d'ancrage serait le yen japonais, comme le suggère aujourd'hui M. Mundell ou, à terme, le yuan chinois.

Serge Marti

### ▼ La valeur réelle de l'or et du dollar depuis 1931



# Aux Etats-Unis, la maladie se gère sur la durée

NEW YORK

correspondance

Pour contrer l'envolée des dépenses de santé, les Américains jouent la carte du *disease management*, « la gestion de la maladie ». L'intervention au coup par coup, beaucoup trop dispendieuse, est remplacée par un suivi permanent du patient par un réseau associant médecins, hôpitaux, laboratoires pharmaceutiques, compagnies d'assurances et... employeur. Objectif : prévenir la maladie, la traiter dans la durée et éduquer le malade pour qu'il se prenne mieux en charge.

Au début des années 90, explique Bruce Kelley, senior consultant chez Watson Wyatt Worldwide à Minneapolis, les compagnies d'assurances santé et les employeurs ont cru pouvoir contrôler la hausse des dépenses en intégrant les salariés dans des réseaux de soins (médecins, hôpitaux...), les Health Maintenance Organisations (HMO). Les tarifs des HMO, durement négociés avec les assureurs, devaient se réduire. Las ! Quelques années plus tard, les cotisations aux assurances santé sont à nouveau « hors de contrôle » du fait du dérapage du poste médicaments.

Selon un sondage réalisé par Watson Wyatt Worldwide auprès de 61 grandes entreprises américaines représentant 1,7 million d'employés, celles-ci prévoient pour l'an prochain une hausse moyenne du

## L'intervention au coup par coup, trop dispendieuse, est remplacée par un suivi permanent du patient

budget médicaments de 12,2 %, et des cotisations de 22,5 %. Les employeurs sont à cran, les directions des HMO aussi, et tous recherchent désespérément des alternatives moins coûteuses. Voilà pourquoi l'on s'intéresse de plus en plus aux systèmes de *disease management*.

Tout a commencé dans les années 80, lorsque les médecins de la société American Healthways, pionnière du traitement du diabète, ouvrent des Diabetes Treatment Centers. Plutôt que d'attendre une crise et l'hospitalisation d'urgence, ces centres détectent les patients à risque et leur proposent un changement de mode de vie, censé améliorer leur état.

Pour ce faire est mis en place un numéro vert d'appel, avec au bout du fil une infirmière, qui répond aux demandes des malades et organise leur suivi. Elle programme des tests, les relance régulièrement, conseille un régime, propose des exercices physiques... Le tout est complété par une lettre d'information, aujourd'hui un site Internet, pour

disposer des informations les plus fraîches sur sa maladie. Résultat : sur un panel de 20 500 diabétiques traités pendant un an par American Healthways, le nombre moyen d'hospitalisations s'est réduit de 15,6 %, le temps passé à l'hôpital de 21,7 %, le coût total des soins de 21,2 %, soit une économie de 125 dollars par mois et par malade.

Cette approche a fait des émules. Des entreprises indépendantes réunissant praticiens, diététiciens, infirmières se sont constituées. Les HMO, les assureurs et les groupes hospitaliers ont organisé leurs propres programmes, ou acheté celui des autres. Les grands laboratoires eux-mêmes ont mis sur pied leurs projets de *disease management*. A l'instar de Medco, la filiale de vente de médicaments par correspondance du géant Merck qui proposait, dès 1992, à ses millions d'abonnés un programme personnalisé pour diabétiques.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Depuis, tous les grands de la pharmacie s'y sont mis. Et le rayon d'action s'est étendu à d'autres maladies chroniques, sensibles à une bonne hygiène de vie.

Stephanie Pronk, experte du cabinet de consultants William and Mercer, cite en vrac l'asthme, la dépression, le sida, les maladies cardiovasculaires, la sclérose en plaques, le mal de dos, les accouchements à risque, l'insuffisance rénale, l'hémo-

philie... « *Nous constatons une explosion du phénomène* », dit-elle.

Le chiffre d'affaires des indépendants du secteur de la santé, assure Bruce Kelley, tournait aux alentours des 400 millions de dollars en 1999. Il devrait croître rapidement, car les employeurs en redemandent. Selon William and Mercer, 10 % des entreprises offriraient à leurs salariés au moins un programme de *disease management* en 1995. Aujourd'hui, ils sont 34 % et devraient être 51 % dans cinq ans.

Si les patrons s'enthousiasment, la qualité des soins souffre parfois quelque faiblesse. « *L'intervention de l'industrie pharmaceutique suscite une certaine inquiétude* », dit Viren Mehta, expert de la société new-yorkaise d'investissements Mehta Partners. Les grands laboratoires, explique-t-il, veulent être sûrs que leurs produits seront utilisés, et maintiennent par ce biais un lien puissant avec les médecins.

Ils mettent en avant des économies de 30 % sur les soins prodigués aux abonnés de leurs programmes, mais « *ces analyses ne sont pas objectives* », estime Bruce Kelley. Les patients sont soigneusement sélectionnés, surveillés, et obligés de suivre scrupuleusement leur régime ». Alors que les études auprès de malades qui suivent d'autres programmes montrent des économies de 11 % à 24 %. Ce qui n'est déjà pas si mal.

Caroline Talbot

## HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

## Le stratagème de la mode

Brocards de Venise, crêpes de Bologne, velours de Gênes, damas d'Amsterdam... Dans toute l'Europe, les gens de cour et d'Eglise de l'âge classique raffolent de ces riches tissus de soie qui signalent du premier coup d'œil leur prééminence sociale. Mais ces spécialités italiennes et hollandaises sont peu à peu détrônées, pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, par les productions françaises. Car les soyeux lyonnais, qui disposent depuis 1538 d'un monopole de fabrication des soieries pour toute la France, vont réussir à capter la partie la plus lucrative du marché européen des textiles de luxe. Et cela grâce à une stratégie volontariste et innovante qui préfigure à bien des égards les techniques de marketing d'aujourd'hui...

Bénéficiant à partir de 1664 du soutien actif de l'administration Colbert, les tisserands lyonnais commencent par renforcer leurs normes de fabrication et par enrichir leurs gammes de produits. Leurs

*Les soyeux lyonnais*

*découvrent*

*un formidable*

*stratagème pour*

*contrer les fabricants*

*italiens et hollandais*

*qui copient*

*leurs créations et les*

*privent d'importants*

*débouchés*

*à l'étranger :*

*le renouvellement*

*annuel des collections*

Lyon, de proposer à leurs employeurs de nouveaux motifs et de nouveaux coloris. Cette façon de travailler porte rapidement ses fruits. Et le succès commercial est au rendez-vous.

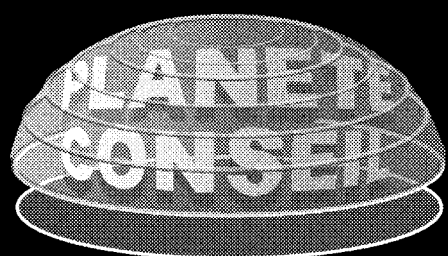
Mais les soyeux découvrent que leurs créations sont abondamment copiées par des fabricants italiens et hollandais, qui les privent d'importants débouchés à l'étranger. Que faire ? Ils trouvent un formidable stratagème pour couper l'herbe sous le pied des contrefacteurs : le renouvellement annuel des collections. Car la fabrication des lots de tissus – encore assurée, à cette époque, par des ouvriers tisserands à domicile – prend plusieurs mois. Les imitateurs, qui ne s'intéressent qu'aux modèles les plus demandés par le public et qui ont besoin de temps pour les identifier, ont donc le plus grand mal à parvenir sur le marché avant l'arrivée des nouvelles créations lyonnaises...

La pérennisation des collections annuelles va, par ailleurs, introduire de nouvelles mœurs commerciales. La promotion des nouveautés exige notamment que les articles « démodés » soient immédiatement éliminés ou dévalorisés. C'est pourquoi les détaillants prennent l'habitude, au XVIII<sup>e</sup> siècle, de « solder » les invendus de l'année précédente à moitié prix, tandis que les grossistes écoulent leurs stocks en Pologne, via les foires de Leipzig et de Francfort-sur-l'Oder, ou dans les Indes occidentales, des régions où l'on reste encore insensible à l'urgence de la mode...

Mais le nouveau système a surtout pour conséquence de remettre en cause les normes de qualité traditionnelles. Pourquoi fabriquer des étoffes susceptibles de durer trente ans alors que l'on pousse les consommateurs à renouveler leur garde-robe aussi souvent que possible ? Les grands fabricants lyonnais vont se battre tout au long du siècle pour amender les réglementations corporatistes et obtenir le droit d'utiliser des fils moins solides et moins coûteux, afin de pouvoir vendre moins cher.

Abandonnant définitivement le créneau des articles durables qu'ils laissent à leurs concurrents étrangers (les magistrats de toute l'Europe continueront encore longtemps à s'habiller en velours de Gênes), ils vont préférer diversifier au maximum leur offre de nouveautés en cherchant à satisfaire un public élargi. Non seulement ils vont décliner leurs collections pour s'adapter aux goûts et aux moyens financiers des différents segments de la noblesse et de la bourgeoisie, mais ils vont faire varier les décors et les couleurs en fonction des marchés de destination. Ils privilégieront par exemple les couleurs claires dans les cas de l'Angleterre et des pays germaniques.

Cette révolution va toutefois se retourner contre ses initiateurs. Car le changement devient vite une drogue sociale. Une partie croissante des acheteurs de soieries commence à s'intéresser, à partir de 1770, aux calicots et aux indiennes, ces étoffes de coton aux dessins géométriques et aux couleurs rutilantes qui sont fabriquées en Asie et dont l'importation est autorisée en France depuis 1759. Et le retournement de situation sera complet au début du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'industrie européenne du coton aura pris tout son essor. Les soyeux de Lyon, privés de leur monopole du luxe, auront alors perdu à jamais leur rôle leader dans le monde mouvant de la mode.



## LES INFOS DES PROFESSIONNELLS DU CONSULTING ?

www.syntec-management.com

TOUT L'UNIVERS DU CONSEIL EN MANAGEMENT, SUR LE BOUT DES DOIGTS...



# La proposition de loi contre les discriminations reste insuffisante

par Michel Miné

Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi relative à la lutte contre les discriminations, qui sera discutée le 12 octobre. Il s'agit là de la reprise de dispositions du projet de loi « modernisation sociale », dont la discussion a été repoussée pour cause de débat parlementaire sur le quinquennat. Si le pouvoir politique veut agir efficacement contre les discriminations, il convient de réformer la loi avec davantage d'ambition, en tenant mieux compte des possibilités offertes par l'arsenal juridique ainsi que des difficultés rencontrées dans les actions judiciaires.

Depuis les années 1980, la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) a élaboré un mode de raisonnement efficace pour agir contre les discriminations, en mettant en évidence les « discriminations indirectes » cachées dans des textes ou dans des pratiques apparemment neutres mais qui ont, en réalité, des effets négatifs sur des personnes. Cet acquis est encore largement ignoré en France, notamment par les autorités politiques, alors que cette jurisprudence européenne s'impose au juge de chaque pays. Le traité d'Amsterdam prévoit l'adoption de directives antidiscriminatoires sur de nouveaux terrains ; la première qui a été retenue concerne la discrimination raciale.

Discriminer, c'est porter atteinte à l'égalité, principe fondamental de la République, à des droits garantis par la Constitution et par le droit supranational, c'est-à-dire aux droits

les plus élevés dans la hiérarchie des normes qui expriment les valeurs de notre société. La législation antidiscriminatoire doit en permettre le respect dans ses différentes branches (preuve, réparation, sanction, etc.). La proposition de loi contient des nouveautés positives mais plusieurs autres réformes sont indispensables. En voici quelques-unes.

Le droit vise à ce que chacune et chacun, quels que soient son sexe, ses origines, sa situation de famille, etc.) et son agir (activité syndicale, etc.), bénéficie de l'égalité de traitement. Mais le champ actuel des personnes protégées contre la discrimination, c'est-à-dire les plus vulnérables sur le marché du travail, devrait être étendu par de nouveaux critères : l'âge et,

explicitement, les orientations sexuelles, visés par le traité d'Amsterdam, mais également l'apparence physique. Le champ des mesures discriminatoires qu'il faut prohiber est à élargir, au-delà de ce qui existe aujourd'hui (recrutement, sanction, licenciement), à toutes les mesures d'emploi (rémunération, affectation, formation, etc.).

La proposition de loi prévoit cette extension pour les litiges portés devant le juge civil, notamment devant le conseil des prud'hommes. Mais cet élargissement devrait également être prévu au pénal (devant le tribunal correctionnel). Le droit pénal du travail, par l'aspect symbolique attaché à la sanction de comportements attentatoires aux valeurs de la société, est légitime et nécessaire dans la lutte contre les discriminations.

En ce qui concerne le déclenchement de l'action judiciaire, les organisations syndicales se voient reconnaître le pouvoir d'agir à la place du salarié discriminé, sauf désaccord de sa part. Cette faculté mériterait d'être davantage utilisée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent en faveur des femmes et des étrangers « sans papiers ». L'inspection du travail devrait avoir accès à tout document nécessaire dans le cadre d'une enquête. Actuellement, un employeur peut refuser de présenter les fiches d'appréciation des salariés ayant saisi l'inspecteur d'une plainte pour discrimination. Les constatations de ce dernier devraient être accessibles aux délégués du personnel et aux victimes. L'absence de communication protège aujourd'hui les conduites discriminatoires. Ces deux innovations ont été préconisées par le Conseil économique et social (janvier 1996). Il conviendrait, pour que la législation donne des résultats, de prévoir un lieu, « une commission des droits de la personne », compétente pour aider les victimes, capitaliser les expériences, réfléchir sur les méthodes d'intervention et sur les raisonnements judiciaires.

La question de la preuve de la discrimination est essentielle. La proposition de loi vise à transposer dans le code du travail les solutions mises en œuvre par la jurisprudence communautaire et par la jurisprudence française, en matière de discrimination sexuelle (cour d'ap-

pel de Riom, 1995, dans une affaire d'inégalité de salaires pour des travaux de valeur égale) et de discrimination syndicale (affaires CGT contre Peugeot en 1996, CFDT contre SNCF en 2000, concernant le blocage des carrières de syndicalistes). Cet aménagement de la charge de la preuve prévoit que la victime de discrimination doit apporter au juge civil des indices laissant supposer l'existence d'une discrimination. En réponse, l'employeur, détenteur de toutes les informations, doit prouver que ses décisions (différence de salaire, blocage de carrière, licenciement, etc.) ne sont pas discriminatoires. L'employeur supporte donc le risque de la preuve : à défaut de prouver le caractère licite de sa mesure, il est condamné.

Mais une autre étape est à franchir. Quand le salarié discriminé n'a pas accès aux informations permettant d'établir l'inégalité de traitement, comme c'est notamment le cas dans les entreprises dépourvues de présence syndicale, le juge devrait pouvoir ordonner à l'employeur de prouver l'absence de discrimination. A défaut, aujourd'hui, l'action aboutit à un échec. La preuve de la discrimination repose souvent sur des témoignages. Les salariés qui acceptent de témoigner devraient donc être protégés contre toutes les mesures défavorables que l'employeur peut prendre en rétorsion.

Enfin, la réparation la plus efficace pour la victime consiste en une « remise en l'état » (annulation du licenciement, réintégration, etc.). Mais, quand le salarié préfère une indemnisation financière, celle-ci devrait être réellement réparatrice du préjudice subi et dissuasive pour les autres employeurs en infraction. La loi devrait donc fixer un minimum (calqué sur la durée moyenne du chômage).

Les actions de prévention contre les discriminations sont indispensables mais insuffisantes. Les discriminations ne disparaissent pas aisément, l'inégalité professionnelle des femmes en est une illustration emblématique. Pour que les discriminations reculent réellement, pour que les consciences évoluent, le droit doit être mobilisé. Les victimes de discrimination qui surmontent les obstacles pour saisir la justice sont en droit d'attendre des outils juridiques performants. Et voter des lois qui répondent aux attentes des citoyens est une bonne voie pour les réconcilier avec la politique.

Michel Miné est professeur associé en droit privé à l'université de Cergy-Pontoise (IUT) et ancien inspecteur du travail.

## LIVRES

par Yves Mamou

# Révolution grise

VIVE LE POPY BOOM, de Robert Rochefort Odile Jacob, 2000, 287 p., 130 F, 19,81 €

Que faire des vieux ? Cette question qui hantait les années 1970 est aujourd'hui primée. En 2000, les plus de 75 ans ne sont plus une minorité désargentée et parquée dans des mouiroirs. L'allongement de la durée de la vie et l'amélioration du pouvoir d'achat des plus âgés obligent aujourd'hui à inverser l'interrogation. Il ne s'agit plus de protéger les personnes âgées, mais de savoir comment elles s'apprentent à transformer la société où nous vivons tous. Telle est la thèse défendue par Robert Rochefort, directeur du Centre de recherches pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) et auteur de *Vive le papy boom*. De par leur nombre – les plus de 50 ans représenteront 40 % de la population dans vingt ans –, de par la place qu'ils occupent encore dans l'appareil de production, de par leur pouvoir d'achat – le revenu des plus de 50 ans est de 30 % supérieur à celui des moins de 50 ans –, les « papy-boomers » et surtout les « mamy-boomers » (l'espérance de vie des femmes est beaucoup plus élevée que celle des hommes) vont imposer leur marque.

Il aurait été stimulant – encore que risqué – de tenter l'aventure prospective en brossant l'action révolutionnaire d'un « pouvoir gris » en formation. Mais Robert Rochefort est prudent. Expert du marketing, il sait bien qu'entre une classe d'âge et la représentation que cette classe d'âge se fait d'elle-même, rien n'est tranché. Un « jeune » senior de 50 ans se sent aujourd'hui plus d'affinités avec un quadra qu'avec son homologue de 65 ans. En outre, les progrès de la santé et la stabilisation des incapacités sont tels que Robert Rochefort récuse l'idée de « vieux ». Selon lui, la société du papy boom est, au contraire, une société du « non-vieillessement ». C'est-à-dire une société de personnes dynamiques, préoccupées de leur santé et soucieuses de leur insertion dans le tissu social. Ce n'est donc pas du côté des conflits de génération que l'auteur cherche une issue.

Sans esquiver les thèses des démographes natalistes qui assimilent vieillissement et déclin, et vieillissement et égoïsme générationnel, l'auteur prône l'idée d'une cohabitation douce entre les générations. Les nouvelles technologies seraient, selon lui, une passerelle supplémentaire entre les classes d'âge. Le papy qui paie un abonnement à Internet à sa petite-fille se voit offrir en retour un téléphone portable. L'échange est « inégal car c'est bien le plus âgé qui paie pour les deux abonnements », mais avec le téléphone portable le plus jeune fait savoir au plus vieux qu'on aime l'idée de pouvoir le joindre tout le temps.

Pour Robert Rochefort, les papy-boomers sont aussi ceux qui peuvent apporter du sens à une société de plus en plus marchande. Leur temps libre, leur pouvoir d'achat, leur volonté d'agir dans une société en transformation permanente font d'eux des militants pour les partis, les associations, les actions bénévoles et les grandes causes humanitaires. Robert Rochefort prône ainsi une société « multigénérationnelle » pacifiée. En ce sens, son travail, plus qu'une synthèse socio-économique, est un geste pour favoriser une prise de conscience.

# Pour une mondialisation économique et sociale équilibrée

par Paul A. Laudicina

Au retour des vacances, au moment où le mouvement contre la mondialisation semblait s'essouffler, des milliers d'étudiants engagés, de paysans radicaux et de déçus de la politique avaient surgi début septembre à Millau pour faire un pied de nez aux hamburgers et au capitalisme mondial dont ils sont le symbole. En tant que critiques gastronomiques, peut-être ont-ils raison... Mais leur mépris envers la mondialisation les entraîne dangereusement – comme les protestataires de Seattle, de Davos, de Washington et de Prague plus récemment – du mauvais côté du débat.

Sans aucun doute, les contestataires qui se rangent derrière José Bové sont persuadés que l'intégration économique mondiale a été une manne pour les grandes compagnies, ne laissant aux autres que peu à partager. Ils sont aussi persuadés que la mondialisation ne favorise que l'élite économique et pénalise le reste de la société. D'ailleurs, n'est-ce pas ce que prêche la mondialisation selon la logique darwinienne ? Tout compte fait, pas exactement.

Une étude récente menée par A. T. Kearney suggère que le renforcement de l'intégration économique a été simultanément un moteur pour l'économie et pour le développement social à une échelle mondiale. De ce fait, les bien-

faits de la mondialisation sont bien plus étendus – et les coûts moins lourds – que ce que laissent entendre les critiques. Afin de mesurer l'impact de la mondialisation, cette étude, « Globalization Ledger » (« Bilan de la mondialisation »), a recueilli et classé des données provenant de pays développés et en voie de développement qui représentent plus de 75 % du PIB mondial. En utilisant des critères tels que les taux de commerce extérieur, les types d'investissements internationaux et les flux de capitaux, l'étude a classé les pays par degrés de mondialisation et regardé comment ils se situaient par rapport à des indicateurs sociaux, politiques et autres.

Ce classement montre que, à la suite d'une politique de coopération dynamique avec les marchés mondiaux, les pays tirent de la mondialisation des bénéfices importants. Les économies qui se sont mondialisées d'une manière agressive au cours des vingt dernières années – un groupe hétéroclite qui compte des pays tels que le Chili, la Chine et les Philippines – ont eu un développement qui dépasse en moyenne de 30 % à 50 % celui de leurs voisins moins enclins à la mondialisation. Pour être honnête, les bienfaits de cette expansion économique n'ont pas été distribués équitablement au niveau socio-économique. Dans sa majorité, la classe

dominante a vu ses revenus bondir de deux à vingt fois plus vite que les autres groupes ! Ce problème est encore plus prononcé dans des pays fortement mondialisés car l'inégalité des revenus a considérablement augmenté à mesure que les barrières au commerce international et à l'investissement sont tombées. Cela dit, il est évident que d'autres classes sociales ont bénéficié de la mondialisation.

Dans le monde, les revenus parmi la classe moyenne ont augmenté de presque 15 % en termes de pouvoir d'achat (à inflation comparable) entre 1980 et 1990, dernière année pour laquelle les données complètes sont encore disponibles. Et, en Europe, les revenus de la classe moyenne ont crû de manière encore plus sensible.

La croissance économique a eu un énorme impact sur la qualité de vie des couches sociales les plus défavorisées, qui sont souvent au cœur des débats sur la mondialisation. Les revenus des pauvres n'ont pas augmenté dans les mêmes proportions que ceux des plus fortunés ; néanmoins, les revenus des 10 % de la population européenne parmi les plus pauvres ont augmenté de plus de 40 %. Dans le monde, le nombre de personnes au-dessous du seuil de pauvreté – ceux qui d'après la Banque mondiale ont moins de 2 dollars par jour en pouvoir d'achat – a baissé de 1,3 milliard à 727 millions entre 1980 et 1990, bien que la population ait continué d'augmenter. Cela représente une baisse considérable du taux d'extrême pauvreté parmi la population mondiale, de 34 % en 1980 à 17 % dix ans plus tard.

Etant donnée la dégradation du mode de distribution des revenus, de tels résultats n'auraient pas pu être atteints sans la croissance forte liée à la mondialisation. Ainsi, la mondialisation peut signifier que les riches se partagent la plus grosse part du gâteau économique, mais le gâteau est devenu tellement grand que les pauvres ont également une part plus grande.

Bien sûr, les considérations économiques ne sont pas les seules qui alimentent l'opposition à la mondialisation. Mais, là encore, il y a des signes encourageants, car des échanges croissants avec l'économie mondiale ont provoqué des changements sociaux et politiques nombreux et surprenants.

Par exemple, les pays pratiquant une mondialisation offensive ont dépensé plus dans l'éducation secondaire et universitaire : le taux de fréquentation scolaire a augmenté par rapport à leurs voisins moins actifs. Les dépenses ont également augmenté dans la santé, l'accès au logement social et autres programmes sociaux, qui contribuent à une réduction du taux de mortalité infantile, à l'allongement de la durée de vie, et à de meilleurs résultats de l'indice du développement social. Ce sont les pays où, curieusement, les libertés politiques et les droits de l'individu sont de plus en plus respectés. Autant de facteurs qui ont aidé ces pays à se doter d'économies plus compétitives tout en atténuant les effets négatifs d'une transition souvent difficile à réaliser.

Le but n'est pas de laisser entendre que la mondialisation n'est que bénéfique pour la société. L'étude prouve que les pays se mondialisant le plus ont également pâti de taux de change surévalués, d'une corruption plus généralisée, et d'une moins bonne qualité de l'air et de l'eau que celle de leurs voisins plus passifs. A mesure que le débat sur la mondialisation s'étend, les deux parties doivent être prêtes à séparer la fiction de la réalité. Cela implique d'accepter que l'intégration économique mondiale a un coût. Mais une discussion honnête nous force aussi à reconnaître que la mondialisation apporte de nombreux bienfaits économiques et sociaux à tous les pays qui désirent s'engager dans cette voie.

Paul A. Laudicina est directeur général du Global Business Policy Council-A. T. Kearney.

## PRIX DU LIVRE D'ÉCONOMIE

● DANIEL COHEN, professeur d'économie à l'École normale supérieure et éditorialiste associé au *Monde*, s'est vu décerner le Prix du livre d'économie 2000 pour son ouvrage *Les Temps modernes* (Flammarion), qui a recueilli 13 voix, contre 6 à Pascal Salin (*Le Libéralisme*, Odile Jacob), 1 voix à Solveig Godeluck (*Le Boom de la Net économie*, La Découverte) et 1 voix à Jean-Marie Messier (*J6M.com*, Hachette). Ce prix, assorti d'un montant de 50 000 francs, lui sera remis le 14 octobre par Christian Poncelet, président du Sénat, et Marc Ladreit de la Charrière, président du jury et de Fimalac, à l'occasion de la deuxième édition de la Journée du livre d'économie qui aura lieu ce jour-là au Sénat.

“Et la mondialisation... c'est bon ou mauvais pour l'emploi ?”

L'emploi, la Bourse, les impôts, l'euro, les start-up, les stock-options... Comment s'y retrouver ? Comment comprendre ? Vite, clairement.

DICTIONNAIRE DE L'ÉCONOMIE :  
 • 640 pages  
 • 320 illustrations  
 • 800 articles

195 F  
29,68 €

Un véritable portail d'entrée dans l'économie d'aujourd'hui !

LAROUSSE Le Monde

Université **DESS ASIE DU SUD-EST**  
 Lille 3 Consultation, Coopération et Développement

**Objectif**  
 Former des spécialistes dans l'aide au développement social et technologique, des cadres de la coopération culturelle et scientifique, des professionnels de haut niveau dans les domaines économiques et financiers.

**Compétences développées**

- Communication inter-culturelle en milieu asiatique
- Coopération et aide au développement
- Mondialisation, négociation, management et investissement
- Préparation linguistique et stage de professionnalisation.

Dossier de candidature (CV, photocopie des diplômes, lettre de motivation) à envoyer avant le 30 octobre à M. LE HUU KHOA - Université Lille 3 - BP 149 59653 Villeneuve d'Ascq cdx.  
**Pour tout renseignement : 03.20.41.61.61**

Six mois après les engagements de Lionel Jospin, les pouvoirs publics lancent cette semaine un nouveau prêt ouvert à tous les porteurs de projets. Mais ses conditions d'accès risquent de brimer les créateurs modestes. D'autres dispositions visent à simplifier les démarches administratives et à alléger la fiscalité

# La croissance stimule la création d'entreprises, mais avec un effet retard

La création d'entreprises remonte doucement la pente. Alors que depuis le début des années 90, le nombre d'entreprises créées chaque année affichait une baisse tendancielle, hormis un sursaut en 1994 lié aux conditions très favorables d'attribution de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprises (Accre), les chiffres repartent à la hausse depuis l'an passé. A l'instar de l'emploi salarié, la création profiterait-elle aussi de la reprise économique ? Le phénomène est plus complexe qu'il n'y paraît.

Tout d'abord, cette évolution positive ne s'observe que depuis l'an passé. Elle n'est en outre perceptible en 1999 que sur les créations pures, dites ex nihilo, les reprises continuant de décroître, tandis que les réactivations progressent de

façon infime. Enfin, la hausse globale reste modeste : en 1999, 269 000 entreprises (DOM inclus) ont été créées, reprises ou réactivées, selon l'Agence pour la création d'entreprises (APCE), soit seulement 2 500 de plus qu'en 1998. C'est maigre en regard de la vigueur de la reprise économique. Pour les seules créations pures, au nombre de 169 700 en 1999, la hausse par rapport à l'année précédente approche les 3 500, soit un peu plus de 2 %. On est loin des scores de 1990, avec 192 200 créations pures.

## NOUVELLES TECHNOLOGIES

Il n'empêche, le retournement récent rend optimiste François Hurel, délégué général de l'APCE, d'autant que les résultats des huit premiers mois de l'année 2000 affichent une hausse plus marquée sur

les créations pures. Ainsi, entre janvier et août, elles ont augmenté de 5 % par rapport à la même période de 1999. « Pour 2000, on arrivera probablement à une hausse comprise entre 5 % et 7 % », espère-t-il, pour atteindre environ « 180 000 créations pures ».

Aucune étude ne donne la part des start-up dans les créations. En revanche, l'APCE a un indicateur du nombre d'entreprises créées ex nihilo qui utilisent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Leur nombre explose : sur les huit premiers mois de l'année 2000, il y en a eu près de 6 000, soit une hausse de 56 % par rapport à la même période de 1999.

Pour les acteurs de l'aide aux créateurs d'entreprises, il est clair que la reprise économique influe sur la remontée des créations. « Des mar-

chés s'ouvrent, notamment dans le BTP, le transport, la restauration, constate l'un d'eux. Comme les grandes entreprises sont surchargées, elles recherchent des sous-traitants. Ce qui incite des créateurs à se lancer. »

Marc Méry, secrétaire général du réseau des Boutiques de gestion, structures d'accompagnement des porteurs de projets, note lui aussi qu'entre le début de l'année 2000 et la mi-juillet « le nombre de demandes de rendez-vous dans les boutiques s'est accru de 10 % ».

Pour autant, les caractéristiques des projets évoluent peu. Le public des Boutiques de gestion est constitué en grande partie de demandeurs d'emploi. « Même si, globalement, ce sont des projets financièrement un peu plus costauds, il s'agit toujours de très petites ou de micro-entreprises, avec en moyenne 1,2 ou 1,3 emploi au démarrage. »

Une tendance que confirme François Hurel. « Le nombre d'entreprises créées sans salariés augmente », constate-t-il. Une manière, pour les créateurs, de « tester leur activité » dans un environnement devenu plus propice.

Si la croissance stimule, les premiers signes ne se sont toutefois fait sentir qu'avec retard. En effet, le redressement n'apparaît qu'en 1999, alors que la reprise a démarré en France au cours de l'année 1997. En 1998, on s'est donc trouvé dans une situation paradoxale, où les créations baissaient malgré la reprise. Ce décalage dans le temps peut avoir plusieurs causes.

D'une part, la création n'est pas un acte instantané. Le projet doit être travaillé, le financement trouvé, etc. Ensuite, « il y a une certaine inertie des créations car les porteurs de projets attendent de voir si la reprise va être durable avant de se lancer », estime un expert. Cependant, ce retard marque une rupture avec le passé, note l'Institut national de

la statistique et des études économiques (Insee), dans son livre *L'Economie française* (édition 2000-2001, Le Livre de poche). En effet, « jusqu'à la fin de l'année 1995, le comportement de création d'entreprises est étroitement lié aux fluctuations de l'activité économique ».

## ANTICIPATION

Un autre élément intervient, l'Accre, qui, fréquemment remaniée, a « certainement une influence sur le niveau moyen des créations ». Ainsi, au début de 1990, alors que les modalités de l'Accre sont plus restrictives, le retournement de la conjoncture coïncide avec un recul marqué du nombre des créations. C'est en période d'embellie que l'Accre est relancée, en avril 1994, ce qui « renforce la progression du nombre des créations ».

Ensuite, à partir de fin 1995, les conditions d'attribution de l'aide redevenant plus sélectives, dans un contexte économique médiocre. En 1997, l'Accre est supprimée, mais la croissance se redresse. Résultat : « L'effritement des créations reste modéré. La baisse ne s'accroît qu'au second semestre 1998, lorsque survient la crise asiatique. » Puis les créations remontent, mais très légèrement.

Pour l'Insee, ce décalage « peut s'expliquer par un niveau de créations particulièrement élevé au milieu de la décennie » provoqué par « l'anticipation de certains projets puisque le contexte des aides était à cette époque favorable ». Mais ce n'est qu'une hypothèse.

L'Insee estime néanmoins que la décline parallèle du nombre de défaillances d'entreprises « semble indiquer que la conjoncture actuelle reste favorable » à l'augmentation du nombre total d'entreprises existant en France.

Francine Aizicovici

## « Et si l'on se mettait à notre compte... »

Belle histoire, cette création par deux chômeurs d'une librairie, baptisée « Folies d'encre », à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Sylvie Gomez était assistante sociale, mais sa passion des livres l'avait poussée à suivre une formation de libraire à la chambre de commerce de Lyon. Son mari Claude Boyava était bibliothécaire municipal, mais non titulaire. Au chômage, ils en ont eu assez : « Et si l'on se mettait à notre compte ? »

Après avoir beaucoup rêvé, ils ont décidé, il y a un an, d'ouvrir une librairie « d'auteurs » dans leur commune de 40 000 habitants, Saint-Ouen, où il n'en existait aucune.

Claude s'est formé dans un organisme d'aide à la création. Les deux époux ont étudié le marché avec le concours d'une classe de terminale de la ville, mais ont buté sur la difficulté de trouver des données que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) facture des milliers de francs.

Ils ont aussi souvent râlé contre l'administration qui exige des tonnes de photocopies et ne répond

qu'à regret aux demandes d'informations. Et leur projet a failli capoter sur les problèmes immobiliers, le propriétaire réclamant une reprise « phénoménale ».

## MONTAGES JURIDIQUES

Pourquoi ont-ils réussi là où la plupart des camarades de formation de Claude se sont cassés les dents ? « Parce que nous avions un copain avocat qui nous a aidés gracieusement dans nos démêlés immobiliers comme dans nos montages juridiques », répond Sylvie. « Parce que nous nous sommes adossés à un réseau non franchisé de librairies du département qui nous a cédé le nom "Folies d'encre" et avec lequel nous nous associons pour utiliser le même comptable et faire venir les mêmes auteurs », répond Claude.

Mais aussi parce qu'ils avaient 100 000 francs de côté et que des copains ont mis la main à la poche. Mieux, certains éditeurs ont créé une Association de développement des librairies de création (Adelc) qui leur a prêté 200 000 francs sur six ans sans intérêt. Enfin, parce que leur projet a séduit deux « Cigales », ces groupements à la fibre solidaire qui épau-

lent les petits créateurs d'entreprise. Résultat : un capital de 140 000 francs et un compte courant de 251 000 francs. Tant et si bien que la fondation CIC pour la librairie leur a prêté 70 000 francs sans barguigner.

Les motifs de mécontentement sont légion, à commencer par la lenteur du traitement de leur dossier d'exonération des cotisations sociales pour création d'entreprise. En attendant d'être dispensés de payer environ 16 000 francs, ils ont dû faire le chèque ! Même chose pour la subvention de 20 % des travaux au titre de l'aide à l'implantation en centre-ville : la préfecture, la direction régionale des affaires culturelles et le ministère du commerce se renvoient la balle.

Après un mois de fonctionnement, Sylvie et Claude sont heureux : ils réalisent le chiffre d'affaires prévu, soit 4 000 francs par jour : ils ont vendu, dès leur premier jour, le 5 septembre, *Attention travaux*, d'André Breton. Et pourtant, on leur avait dit qu'à Saint-Ouen, on ne savait pas lire...

Alain Faujas

## La caisse à outils se remplit

Ce mardi 10 octobre, Marylise Lebranchu, secrétaire d'Etat aux PME, lance officiellement le prêt à la création d'entreprise (PCE), promis par Lionel Jospin lors des Etats généraux de la création réunis voilà six mois. Ce mois-ci devrait également redevenir opérationnel le dispositif d'avance remboursable baptisé Encouragement au développement d'entreprises nouvelles (EDEN), après plus d'une année de blocage dû à des aléas juridico-administratifs. Si la panoplie du créateur s'étoffe, certains acteurs du milieu de l'aide à la création regrettent que ne soit pas rétablie l'ancienne subvention accordée aux chômeurs créateurs, l'Accre.

Le montant du PCE qui, en régime de croisière, devrait bénéficier à 30 000 créateurs par an, s'établit entre 3 000 et 8 000 euros (19 600 F à 52 500 F) selon les caractéristiques des dossiers, pour une enveloppe globale annuelle de 1,5 milliard de francs. Le taux d'intérêt est fixé à 7 % et le remboursement s'effectue sur cinq ans, avec un différé d'un an. Financé et garanti par l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations, le PCE est délivré par la Banque de développement des PME (BDPME), mais à condition que le créateur ait obtenu au préalable un prêt bancaire d'un montant au moins égal au PCE. Ce sont les banques conventionnées par la BDPME qui, en accordant un prêt bancaire, déclenchent l'octroi du PCE. Les dossiers sont déposés par les créateurs auprès de ces banques ou d'un organisme conventionné du réseau d'accompagnement à la création.

## ÉCRÉPAGE

Cette obligation d'obtenir un prêt bancaire suscite les critiques de certains. « Je crains que, pour les petits projets, les créateurs accèdent difficilement au PCE tant que les banquiers n'auront pas changé de culture », redoute Tahar Rahmani, directeur de 3CI, une association d'aide aux porteurs de projets ayant peu de moyens.

Certes, on peut imaginer que grâce au PCE qui réduit le risque pris par la banque, celle-ci sera incitée

Deux nouvelles mesures d'aide gouvernementales sont conditionnées à l'obtention d'un prêt bancaire

à s'engager sur des dossiers qu'elle aurait auparavant refusés. Mais on peut aussi penser que cette exigence d'un prêt va provoquer « un sacré écrépage car les banques ne se lancent que sur des projets qui rapportent ». « Il est essentiel, dans la vie d'une entreprise, que celle-ci soit dès le début accompagnée par une banque », justifie-t-on au secrétariat d'Etat aux PME, où l'on se dit « raisonnablement optimiste ».

L'avance remboursable EDEN, issue des lois sur les emplois-jeunes et sur la lutte contre les exclusions, vise quant à elle un public précis : les jeunes remplissant les conditions d'accès à un emploi-jeune, les bénéficiaires des minima sociaux, ainsi que les salariés repreneurs de leur entreprise dans le cadre d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire. Assorti d'un suivi post-création de 30 heures, EDEN est un prêt sans intérêt financé par l'Etat, qui devrait concerner 10 000 projets par an. Son montant maximum est de 40 000 F, porté à 60 000 F par projet si celui-ci est présenté par plusieurs personnes, et à 500 000 F dans le cas d'une reprise d'entreprise par ses salariés. Le remboursement s'effectue sur cinq ans avec un différé de 18 mois.

Comme pour le PCE, cette avance est conditionnée par l'obtention d'un financement complémentaire accordé par des organismes habilités - Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE), plates-formes d'initiative locales (PIL), Banques populaires, etc. - d'un montant au moins équivalent à la moitié d'EDEN. Le suivi post-création est quant à lui assuré par d'autres organismes d'accom-

pagnement habilités. En principe, EDEN devait être expérimenté durant deux ans, jusqu'à fin 2000, avant d'être évalué. Mais sa mise en œuvre a été si catastrophique jusqu'à présent que seul un millier d'avances ont été accordées. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre, assure le secrétariat d'Etat aux PME. Tous les dossiers en souffrance seront payés « d'ici à la fin de l'année ». Et l'expérimentation devrait être prolongée jusqu'à fin décembre 2002.

Comme pour le PCE, certains reprochent à EDEN l'obligation d'un prêt complémentaire, qui risque d'exclure les petits projets. On peut aussi remarquer qu'il est prévu seulement 10 000 avances par an, pour un budget global de 400 millions de francs, alors qu'à son plus haut niveau, l'Accre avait concerné 80 000 projets en un an.

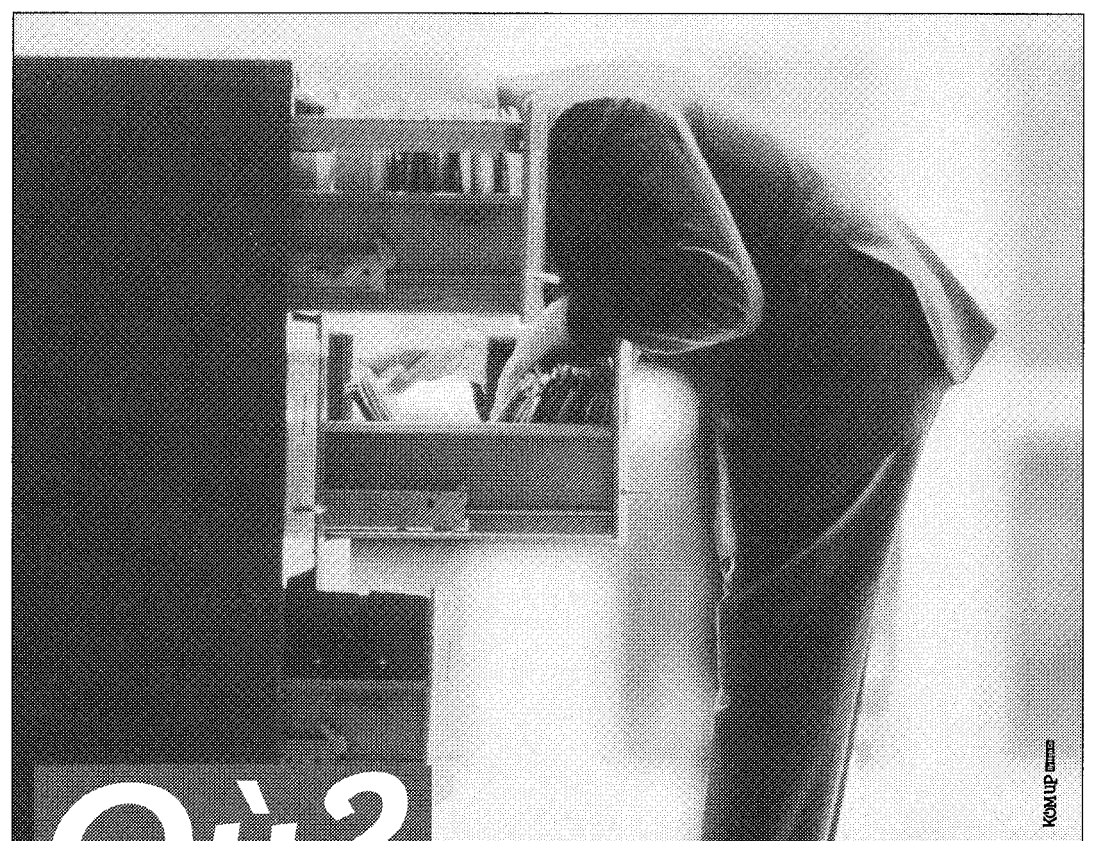
## DROITS ET TAXES

D'autres mesures annoncées par Lionel Jospin sont aujourd'hui mises en place ou en passe de l'être. Ainsi, tous les droits et taxes prélevés lors d'une création sont supprimés. Quant aux charges sociales, le premier appel de cotisations est désormais décalé de trois mois pour les indépendants, une réduction de 30 % étant en outre appliquée aux cotisations sociales personnelles les première et deuxième années.

Autre mesure : la libération du capital social des SARL (50 000 F) pourra être échelonnée sur cinq ans, avec un apport minimum de départ de 10 000 francs. Cette disposition est contenue dans le projet de loi sur les nouvelles réglementations sociales, examiné en première lecture par le Sénat à partir du 12 octobre.

Enfin, la boîte du créateur, qui contient tous les documents nécessaires à la création et des conseils, est présente sur le site Web de l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) depuis avril. Cent mille boîtes devraient être gratuitement diffusées par le réseau d'accompagnement à partir de ce 10 octobre.

F. A.



# Où?

trouver une  
réponse d'experts  
sans perdre de temps...

Sur [www.eQuesto.fr](http://www.eQuesto.fr) : le premier site d'experts en ligne. Les experts des entreprises et des cabinets spécialisés vous conseillent au quotidien. Tout ce que vous avez à faire, c'est soumettre votre problématique et fixer votre délai de réponse. L'expert le plus qualifié vous apporte en ligne une réponse fiable et personnalisée. Plus besoin de vous déplacer ou de passer des heures au téléphone. Alors, ne vous posez plus la question : cliquez sur [eQuesto.fr](http://eQuesto.fr).

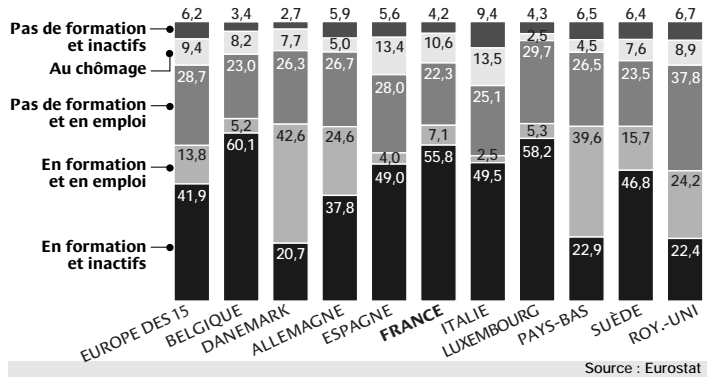
Tél. : 0825 004 002 10.30 F.T.C. - e-mail : [info@eQuesto.fr](mailto:info@eQuesto.fr)

**eQuesto.fr**  
à un clic de vos experts

Droit <  
Informatique <  
Comptabilité <  
Marketing <  
Fiscalité <  
Gestion <  
Autres <

EUROPE

▼ 42% des 16-24 ans se consacrent uniquement à leurs études  
Répartition des jeunes de 16 à 24 ans, en 1999, en %



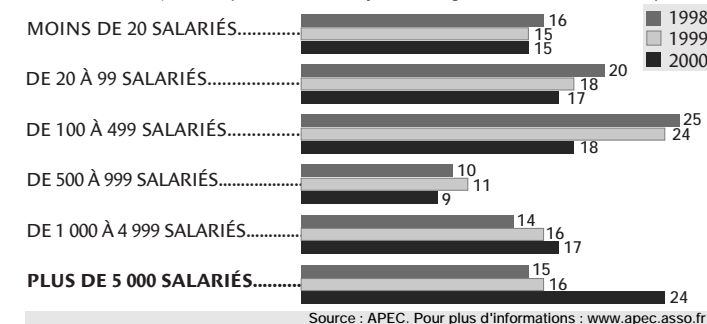
■ **AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE**, 42 % des 16-24 ans se consacrent « exclusivement » à leurs études. La France, la Belgique et le Luxembourg enregistrent les pourcentages les plus élevés : entre 55 % et 60 %. Le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, les plus faibles : entre 20 % et 22 %. Mais dans ces trois derniers pays, ainsi qu'en Allemagne, les jeunes cumulent souvent emploi et formation en parallèle (de 24 % à 40 % des 16-24 ans), soit dans le cadre d'un apprentissage légiféré, soit dans le cadre d'initiatives personnelles.

■ **LA PROPORTION** de jeunes uniquement en emploi est relativement uniforme dans l'Union (autour de 25 %), sauf dans quatre pays (Royaume-Uni, Portugal, Irlande, Autriche) où elle oscille entre 38 % et 52 %.

■ **EN MOYENNE**, un jeune sur dix est au chômage au sein de l'Union européenne.

FLASH APEC / "LE MONDE"

▼ Les grandes entreprises embauchent davantage de « juniors »  
Recrutement des jeunes diplômés en pourcentage selon la taille des entreprises



■ **PRÈS D'UN JEUNE DIPLÔMÉ** (niveau bac + 4 et plus) sur quatre (24 %) a été recruté par une très grande entreprise (plus de 5 000 salariés) en 1999, contre 16 % l'année précédente. Ces grandes entreprises investissent à nouveau dans le potentiel des « juniors ». Les entreprises « moyennes » (100 à 500 salariés) offrent proportionnellement moins d'opportunités aux jeunes diplômés (18 % au lieu de 24 % il y a un an), tandis que la part des petites (moins de 100 salariés) reste inchangée à 32 %.

■ **POUR LA PREMIÈRE FOIS** depuis trois ans, l'ensemble des grandes entreprises (plus de 500 salariés) réalise exactement la moitié (50 %) des recrutements de jeunes diplômés, au lieu d'un peu plus d'un tiers (39 %) en 1998. Les petites et moyennes entreprises représentent donc encore un recrutement sur deux.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	EURO 11	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
<b>ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 1999 (en % sur un an)</b>	1,4	1,5	0,1	1,0 (2 <sup>e</sup> trim.)	4,7	N. D.	1,3	N. D.	1,1	1,5	-0,6
Dont emploi salarié.....	1,7	1,9	N. D.	1,2	7,1	2	2,3	2,9	1,1	2,2	-0,4
Dont emploi à temps partiel.....	N. D.	N. D.	N. D.	N. D.	8,1	N. D.	8	2,8	2,1	1	N. D.
<b>TAUX D'EMPLOI 1999 (en %)</b>											
Hommes + femmes (15-64 ans)....	62	60	65	59	52	60	53	71	70	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)....	49	45	48	39	43	47	38	50	60	N. D.	N. D.
<b>DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 1999 (h/semaine)</b>	40,4	39,7	40,1	38,4	40,6	39,6	38,5	39	43,6	N. D.	N. D.
<b>ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 1<sup>er</sup> trim. 1999</b>					4 <sup>e</sup> trim. 99					1 <sup>er</sup> trim. 2000	
	+4	+3,6	+3,4	+1,8	+3,4	+5,3	+4,5	-0,9	+6,7	+4,6	N. D.
<b>TAUX DE CHÔMAGE JUIN 2000 (en %)</b>								avril 00	mai 00	avril 00	
Hommes + femmes....	8,4	9,1	8,4	8,4	14,1	9,6	10,7	2,8	5,7	4	4,7
Moins de 25 ans.....	16,2	17,2	9,3	23,2	26,1	20,2	30,9	5,5	12,7	9,3	9,2
<b>PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 1999 (en %)</b>	46	49	52	61	46	39	61	44	30	8 (1998)	N. D.

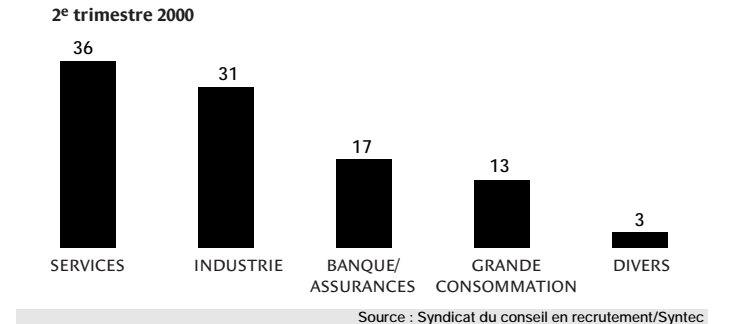
Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES</b>	17,5 % (août)	-3,4
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE</b>	34,9 % (août)	-2,9
<b>EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :</b>		
CDD.....	975	+9,2 %*
INTÉRIM.....	550	+23,1 %*
APPRENTIS.....	285	+3,2 %*
CONTRATS AIDÉS.....	462	+8,8 %*
<b>SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)</b>		
Femmes.....	7 000 (mars)	+0,9 %*
Hommes.....	8 666 (mars)	+0,6 %*
<b>SMIC (en francs)</b>		
Horaire.....	42,02 (juillet)	+3,2 %
Mensuel.....	7 101 (juillet)	+3,2 %
<b>NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)</b>	1 137,4 (juin)**	+2,3 %***

\* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv. 99) \*\* chiffres semestriels \*\*\* variation sur six mois Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH SYNTEC / « LE MONDE »

▼ Les « services » cherchent des dirigeants  
Répartition par secteurs des missions de chasse de têtes en pourcentage 2<sup>e</sup> trimestre 2000



■ **DANS LE RECRUTEMENT** de cadres dirigeants confié aux cabinets de chasseurs de têtes, les services représentent 36 %, avec une très forte proportion de missions de direction informatique (50 %). L'industrie avec 31 % des recrutements, vient en deuxième position.

■ **LA BANQUE-ASSURANCE** est également un recruteur important de dirigeants (17 % des missions). Les profils les plus recherchés sont ceux d'experts ayant une forte expérience professionnelle dans les métiers de ces secteurs.

■ **POUR LA GRANDE CONSOMMATION** (hypermarchés, etc.), la chasse de têtes (13 % des recrutements confiés) concerne à peu près, de manière équivalente, toutes les fonctions (financière, administrative, etc.).

# A Grenoble, les entreprises repensent les déplacements de leurs salariés

**GRENOBLE**  
de notre correspondante

Une voiture est-elle dix fois plus utile qu'un ingénieur au développement d'une entreprise ? Confronté à un problème de gestion de l'espace de son implantation grenobloise, corsetée entre deux autoroutes et deux rivières, le leader européen du semi-conducteur, St Microelectronics, a fait ses calculs. Alors qu'un salarié mobilise 2 mètres carrés en équivalent de terrain occupé au sol, son véhicule en dévore entre 20 et 25, voie d'accès et stationnement compris. Or le site de Grenoble, qui a recruté 970 personnes depuis 1997 pour atteindre 1 900 salariés à la fin 2000, manque d'espace pour absorber sa croissance. « Huit à neuf fois sur dix, remarque son directeur, Patrice Chastagner, recruter une personne, c'est aussi recruter sa voiture. »

Le développement des modes de transport alternatifs est intégré à la politique de management

prévoit entre autres mesures originales la distribution aux cyclistes d'un kit sécurité (brassard, éclairage, casque, chasuble fluorescente) ainsi que d'un service « cyclo-joker », qui leur assure en cas d'intempérie ou d'imprévu la prise en charge par l'entreprise du taxi ou du bus pour rejoindre leur domicile.

Plus classique, l'entreprise a mis en service une navette gratuite qui relie son site à la gare et participera financièrement à 80 % des abonnements tram, bus, car ou train de son personnel. Par ailleurs, elle s'est engagée à accompagner cent salariés dans l'acquisition d'un véhicule neuf GNV-GPL ou électrique, avec prise en charge du surcoût à hauteur de 80 %. La direction, qui a évalué le coût annuel de ce PDE entre 600 000 et 700 000 francs, soit environ 10 % de la redevance transport versée aux collectivités, a déclaré sa rentabilité économique « indiscutable » compte tenu du prix du terrain foncier, et que son coût est de toutes façons secondaire par rapport à l'objectif de préservation de l'environnement et d'amélioration de l'accès au site.

**PARKINGS POUR VÉLOS**  
Hewlett Packard, qui emploie à Eybens, à côté de Grenoble, plus de 1 800 personnes, avait ouvert la voie il y a deux ans en tentant, par souci de « citoyenneté » selon les dires de la direction, de développer le covoiturage, via la création d'un site Web qui recense les demandes et les offres. En deux ans, la part des inscrits n'a pas dépassé 5 % du personnel mais la démarche a suscité une part au moins égale d'enga-

gements individuels, témoigne un salarié.

Hewlett Packard a également mis en service, il y a un an, une navette qui relie le site grenoblois à celui de l'Isle-d'Abeau, distant de 80 kilomètres. Tout le monde y a gagné : l'entreprise, qui a économisé sur les factures de voitures de location, et le personnel, qui bénéficie de conditions de confort et de sécurité.

Le secteur de la haute technologie, en pleine croissance, n'est pas le seul concerné. Caterpillar, qui emploie 2 300 personnes réparties sur deux sites, l'un à Grenoble, l'autre à Echirolles, a diffusé cet été un questionnaire auprès de ses salariés, dont les résultats doivent être connus ces jours-ci. D'ores et déjà, près de 10 % du personnel, essentiellement composé d'ouvriers et de techniciens, a recours au covoiturage pour les prises d'équipes.

Parfois, comme chez Jay Electronique, une entreprise de fabrication d'instrumentation scientifique et technique située à Montbonnot, dans la proche banlieue de Grenoble, l'initiative revient à un salarié qui, à force de conviction, a obtenu de sa direction le doublement des parkings à vélos. Sur 90 personnes, une quinzaine utilise aujourd'hui régulièrement ce mode de déplacement. L'association Pro-Zirst s'est, elle, fait le porte-parole des 260 entreprises regroupées sur son site pour obtenir des pouvoirs publics la desserte réclamée depuis des années par les 7 000 salariés.

La démarche, inscrite dans le plan de déplacements urbains (PDU) adopté au printemps par la communauté d'agglomération, est encouragée par la délégation Rhône-Alpes de l'Agence de l'environnement et de l'énergie (ADEME), qui est prête à aider une quinzaine d'entreprises volontaires en finançant jusqu'à 70 % du diagnostic et la moitié de leur plan de déplacement. Mais pour l'instant, aucun candidat ne s'est fait connaître...

Nicole Cabret

**Proseg, la référence des achats en entreprises et collectivités**

achats  
facilities management  
location professionnelle  
externalisation  
services généraux

## LES ACHATS AU CŒUR DES NOUVELLES STRATÉGIES

**Du 18 au 20 octobre 2000 - Paris-Le Bourget**  
**7<sup>e</sup> Salon professionnel des Services Généraux**

Dans la compétition mondiale, les entreprises se recentrent sur leur cœur de métier. Les Achats de services généraux sont la clé de cette réorganisation. Comment évaluer les enjeux de cette mutation ? Comment disposer d'informations fiables pour conquérir une position stratégique ? Proseg, salon multisecteur de référence, vous garantit un accès privilégié aux meilleurs intervenants et aux produits et services les plus performants.

Salon parrainé par l'**AR/SEG**  
Association des responsables de services généraux  
Facilities Managers Association

Pour tout renseignement : PROSEG, 2 rue Emile Pathe (Bât 3) 78406 Chatou Cedex  
Tél. : 01 30 53 34 35 - Fax. : 01 30 53 35 49  
Internet : <http://www.proseg.com>

# La « gestion des connaissances » peine à trouver sa voie dans les entreprises

Pour sa troisième édition, les 24 et 25 octobre à Paris, le KM-Forum, symposium international de la « gestion des connaissances » dans l'entreprise, comptera parmi ses partenaires officiels les sociétés SAP, leader des systèmes d'information, et Cap Gemini-Ernst & Young, l'une des plus grosses sociétés de service informatique : la gestion du « capital immatériel » de l'entreprise commence à attirer de « gros joueurs ». 80 % des 1 000 adhérents de la Société française des analystes financiers, interrogés par ParisBourse SA et le cabinet de conseil Mazars, ne considèrent-ils pas que la valeur d'une entreprise dépend de la valorisation de ses actifs immatériels ?

## PARADOXE

Une autre enquête, menée par Arthur Andersen en partenariat avec Valoris et Trivium, deux sociétés de conseil spécialisées dans le Knowledge Management (KM), indique que 84 % des 72 dirigeants d'entreprise de plus de 500 millions de francs de chiffre d'affaires ayant répondu aux enquêteurs estiment que la gestion des connaissances est stratégiquement « importante » ou « très importante ».

Richard Collin, directeur de Trivium, relève, parmi les sociétés ayant mis en place une fonction centrale de Knowledge Manager Aventis, EDF, Sanofi, Alcatel, Hewlett-Packard. Un Club gestion des connaissances, réunissant des entreprises telles que le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), Thomson, Vivendi, SAP, Cofinoga, etc., s'est constitué il y a peu de temps.

Laurent Veybel, responsable de l'offre KM chez Arthur Andersen,

L'enjeu n'est pas seulement l'amélioration de la productivité, mais aussi celle de la qualité

seulement ont répondu, alors que 750, tout aussi grandes, avaient été interrogées. Il est fort probable que les 90 % de non-répondants ne s'intéressaient tout simplement pas au sujet... Les vœux des analystes financiers tarderont donc à être comblés.

De plus, même le comportement de ceux qui apparaissent comme des pionniers du Knowledge Management semble ambigu, comme le montrent deux tendances relevées par l'étude d'Arthur Andersen.

La première montre que ces entreprises cherchent à connaître « les besoins de leurs clients et leurs préférences » (97 %), avant « les expertises et les « meilleures pratiques » du métier de leur entreprise » (89 %). C'est dans le domaine des « nouveaux besoins de gestion de la relation client » (89 %) que ces entreprises « entendent tirer profit d'une meilleure gestion des connaissances », tandis que l'amélioration de la qualité du « produit fini intégrant beaucoup de connaissances », la lutte contre la déperdition de savoirs due à un « turnover important » ou la mise en réseau de savoirs dispersés dans « de nombreuses unités sur des zones géographiques étendues » ne recueillent chacune que 71 % des suffrages.

capital humain » (35 %) et « l'organisation » (23 %) ne viennent qu'ensuite.

Il apparaît ainsi que l'intérêt manifesté par les entreprises pour le Knowledge Management est orienté vers la connaissance... de leurs clients plutôt que vers celle(s) de leurs propres salariés. Il pourrait en découler une certaine confusion entre le KM et la gestion de la relation client (Custom Relation Management, CRM). Il est significatif que SAP ait choisi pour thème de son atelier du KM-Forum « quel est l'impact du KM sur la gestion de la relation client ? », car c'est dans ce domaine que les efforts des entreprises vont se porter en premier lieu.

## Qu'est-ce qu'une « démarche KM » ?

La qualité d'un produit, l'innovation, l'efficacité d'une équipe, tiennent à la mise en œuvre coordonnée des compétences et des savoirs des travailleurs. Ce raisonnement banal, mais souvent oublié, a renforcé le discours économique, qui affirme que la valeur d'une entreprise tient à sa capacité d'innovation et aux compétences des hommes qui l'animent (son capital intellectuel, ou immatériel).

Une démarche de Knowledge Management (KM), de gestion des connaissances, consiste à répertorier les savoirs mis en œuvre, à les rendre explicites lorsqu'ils sont tacites, à les organiser au sein d'un système d'information ouvert à tous. Une démarche KM peut donc avoir plusieurs objectifs : « offensif », lorsqu'il s'agit de mieux combiner les connaissances pour améliorer la qualité ou la faculté d'innovation ; « défensif » lorsqu'il s'agit de préserver, ou de transmettre à de nouveaux arrivants, le capital de connaissances d'une entreprise soumise à un fort turnover ou au départ en retraite de ses personnels.

Seconde tendance observée par Arthur Andersen, « le grand retour des directions informatiques ». A la question « Quels sont les niveaux de management impliqués ou les interlocuteurs privilégiés d'une démarche KM ? », les dirigeants interrogés en

opérationnelle d'outils de gestion des connaissances toujours plus complexes et intégrés au système d'information de l'entreprise remet sur le devant de la scène cet interlocuteur incontournable », notent les auteurs.

## SOLUTIONS TECHNIQUES

Là encore, la priorité des entreprises mobilisées par la gestion des connaissances (celles qui ont répondu à l'enquête) semble s'écarter de la problématique initiale - préserver, mobiliser et valoriser les savoirs humains - pour redonner du crédit aux solutions techniques.

Une tendance que l'on peut rapprocher de la rénovation en cours

des systèmes d'information des entreprises sous la bannière des fameux « progiciels de gestion intégrée » (Enterprise Resource Planning, ERP). Là encore, la présence de SAP ou Cap Gemini semble indiquer que le KM risque de se transformer, dans bien des démarches d'entreprise, en simple paramétrage d'une nouvelle couche logicielle du système d'informations.

Pourtant, assène Olivier Chatain, responsable d'Arthur Andersen-Business Consulting, « les ERP ne sont en rien incompatibles avec le Knowledge Management ; ils ne sont tout simplement pas au même niveau : une démarche KM vient contextualiser les flux d'informations issus des ERP ».

« Dans le domaine de la gestion des connaissances, l'enjeu n'est pas seulement l'amélioration de la productivité, mais l'amélioration de l'efficacité, renchérit Richard Collin. Si les ERP visent les gains de productivité, le KM vise des gains de compétitivité : il s'agit par exemple de gagner du temps pour la mise sur le marché d'un nouveau modèle de voiture ou d'un nouveau médicament, en améliorant la circulation des savoirs entre les différents acteurs de la conception du produit. » Mais il n'est pas certain que les dirigeants aient en tête de telles subtilités.

Antoine Reverchon

## LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

# Du vrai non-salarié au faux indépendant

Les diverses lignes directrices pour l'emploi élaborées depuis 1997 par les institutions européennes affirment invariablement la nécessité de promouvoir l'emploi indépendant. Devenir travailleur indépendant est considéré comme un moyen privilégié d'échapper au chômage. Les divers plans nationaux pour l'emploi sont truffés de mesures destinées à accompagner le passage vers ce statut, associé généralement au dynamisme et à l'esprit d'entreprise qui feraient tant défaut au salarié, et plus encore au chômeur indemnisé.

Ces travailleurs indépendants sont, depuis le traité de Rome, dotés de la possibilité de s'établir dans un autre pays de l'Union. L'indépendant s'est également vu garantir la possibilité d'exercer son activité dans un autre Etat membre de façon temporaire : on parle alors de « prestations de services transfrontières ». La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE), dans l'arrêt Kohll, est allée jusqu'à considérer qu'exiger une autorisation préalable lorsqu'un assuré social recourait à des prestataires de soins installés dans un autre Etat était contraire à la liberté de prestation de service. L'indépendant apparaît ainsi à première vue comme une catégorie idéale, dotée d'un champ d'action qui s'étend sur toute l'Union européenne.

Ce n'est là qu'apparence. Il n'existe en effet à l'heure actuelle aucune conception commune de ce travailleur indépendant. Parfois, il est « non-non » (non-salarié non-agricole), catégorie fourre-tout du droit français de la Sécurité sociale ; parfois il est *self-employed* - auto-employé - comme cet ouvrier du bâtiment dépeché sur son lieu de travail par une agence de placement et qui n'a dû cette qualification qu'au fait que les juridictions britanniques n'admettaient pas qu'une personne puisse être subordonnée à l'autorité de deux employeurs. Parfois, il fait partie de la « classe moyenne » pour reprendre la terminologie administrative belge. Le *lavorato para-subordinato* du droit italien se caractérise essentiellement par le fait de ne pas être employé ou fonctionnaire.

Pis ! Les évolutions récentes des formes de travail ont érodé les critères de distinction utilisés en multipliant les statuts intermédiaires en tous genres. Ainsi, un *Scheinselbstädiger* allemand ou autrichien présente toutes les apparences d'un indépendant, par exemple l'inscription à un registre du commerce ; mais les législateurs l'ont intégré dans les régimes de Sécurité sociale des salariés parce qu'il est en réalité étroitement dépendant et subordonné à son donneur d'ordre.

A cette absence de définition commune correspond une multiplicité de systèmes de protection sociale. Certains Etats, notamment dans les pays scandinaves, offrent des garanties identiques aux salariés et aux non-salariés. Les systèmes britanniques ou irlandais ne proposent qu'une couverture primaire aux indépendants. Seul le privé garantit l'assurance-maladie de nombreuses professions indépendantes en Allemagne ; mais les artisans et certains autres groupes d'indépendants économiquement faibles sont intégrés à l'assurance-vieillesse et invalidité des salariés depuis... 1938 !

En Belgique, les indépendants ne sont assurés par un système public que pour les risques les plus graves, et sur une base volontaire pour les « petits » risques. En France, chaque corporation à son propre régime de Sécurité sociale, souvent en difficulté financière, mais les exploitants agricoles sont affiliés dans la même organisation que leurs employés. L'Espagne permet une option entre le régime légal général et une mutuelle privée professionnelle. Des pays comme le Luxembourg, le Danemark, la Suède ou la Finlande ont une assurance-chômage pour les indépendants : la cessation d'activité prouvée et la disponibilité sur le marché du travail conduisent à l'octroi d'indemnités.

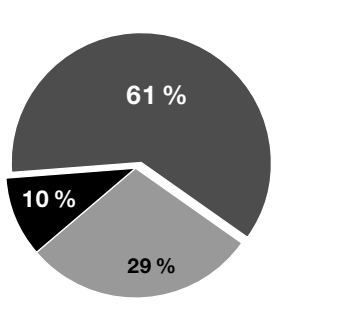
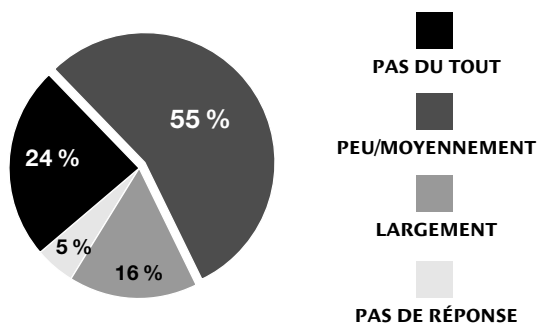
Comme l'a montré un récent colloque, cette diversité peut conduire à des situations étranges. Un chanteur d'opéra, assuré comme indépendant au Royaume-Uni et s'étant autodétaché pour une courte durée en Belgique, y a conservé ce statut, alors que ses collègues, travaillant sur la même scène, aux mêmes horaires et dans les mêmes conditions de travail, étaient considérés comme des salariés par le législateur belge. La recherche des cotisations les plus modiques devient alors tentante ; quitte à ce que la concurrence soit faussée par ce dumping social et que le niveau de garanties en souffre.

Francis Kessler est maître de conférences à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

## Une préoccupation peu présente pour le moment

Est-ce que votre organisation a mis en place un cadre institutionnel pour le partage des connaissances ?

La gestion des connaissances est-elle perçue comme essentielle et promue par les dirigeants de l'entreprise ?



Source : Arthur Andersen

souligne cependant un paradoxe : 16 % seulement des entreprises « ont mis en place un cadre institutionnel, des processus et des outils et ont consacré des ressources au partage des connaissances ». « Les convictions affichées par les dirigeants ont encore du mal à se traduire dans les faits », conclut-il.

Une remarque qui tient de la litote si l'on précise que 72 entreprises

Les dirigeants ne font d'ailleurs qu'anticiper la demande des analystes financiers. Interrogés sur les composants les plus importants du « capital immatériel » de l'entreprise, ceux-ci citent en premier lieu « les marques » (53 %), puis à égalité « les parts de marché », « la base de clients » et « le parc d'abonnés » (42 %), suivis des « dépenses de R & D » et « les brevets » (41 %) ; « le

1999 citaient la direction générale (48 %), la direction des ressources humaines (45 %), la direction informatique ne recueillant que 27 % de citations.

En 2000, la DRH vient en tête avec 61 % des citations, mais la direction informatique (58 %) précède la DG (55 %), loin devant la direction recherche & développement (42 %). « La mise en œuvre

Consultants  
**LIBÉREZ VOTRE ÉNERGIE**  
EN RUBRIQUE AUDIT/CONSEIL

**KPMG**  
Créateur de valeur

Créativité  
de rigueur.

Retrouvez-nous page XVI

**MATRA**  
AUTOMOBILE  
LIBRE D'INVENTER.

Ne restez pas à l'étroit...

retrouvez-nous  
la semaine prochaine  
pour un défi d'envergure.

**WILLIAMM.  
MERCER**

www.wmmercer.fr